

Commission des Communautés européennes

INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE

L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté

I. BLE, CEREALES FOURRAGERES, SUCRE; RESUME

N° 18
Août 1976

Commission des Communautés européennes

INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE

**L'évolution prévisible de l'approvisionnement
international en produits agricoles
et ses conséquences pour la Communauté**

I. BLE, CEREALES FOURRAGERES, SUCRE; RESUME

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE
Direction Economie agricole – Division Bilans, études, informations statistiques

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

© Copyright CECA – CEE – CEEA, Bruxelles-Luxembourg, 1979
Printed in Belgium

Les articles et textes paraissant dans cette publication peuvent être reproduits librement,
en entier ou en partie, avec citation de leur origine.

ISBN 92-825-1207-X

N° de catalogue : CB-NA-79-018-FR-C

AVANT-PROPOS

L'étude "Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté" a été réalisée dans le cadre du programme d'études de la Direction générale de l'agriculture par MM. HOFFMEYER, SCHMIDT et TEWES de l'"Institut für Weltwirtschaft" de l'Université de Kiel (directeur : H. GIERSCH).

Le présent rapport comprend les analyses relatives aux produits suivants :

Blé

Céréales fourragères

Sucre

ainsi que le résumé relatif à l'ensemble des produits examinés dans le cadre de la présente étude¹.

Ont participé aux travaux, les divisions "Bilans, études, informations statistiques", "Affaires agricoles concernant les relations avec les pays tiers", "Politique de prix et de revenus agricoles, questions économiques générales concernant l'agriculture" et les divisions des marchés intéressés de la Direction générale de l'agriculture ainsi que la Direction générale des relations extérieures, la Direction générale du Développement et l'Office statistique des Communautés européennes.

Cette étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

o

o

o

Original : allemand

(1) Il s'agit, en plus des produits déjà nommés, des viandes bovine et ovine, des produits laitiers, des huiles et graisses ainsi que des aliments protéagineux du bétail qui ont fait l'objet d'une étude approfondie dans deux autres volumes de la présente série.

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Introduction	7
Résumé de l'étude	9
Blé *	39
Céréales fourragères *	115
Sucre *	181

* Un sommaire détaillé comportant la liste des figures et des tableaux se trouve au début du chapitre consacré à chaque produit.

INTRODUCTION

Les très importants achats de céréales effectués par les Russes en 1972 et 1973, la forte diminution des stocks de céréales et de sucre dans le monde, l'absence quasi générale de bancs d'anchois au large des côtes péruviennes en 1972 et l'embargo américain sur les exportations de soja au milieu de 1973 ont bouleversé les conditions de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux des produits alimentaires, entraînant des hausses extraordinaires et générales des prix. A ce propos on s'est demandé si ces phénomènes de pénurie n'avaient qu'un caractère temporaire ou étaient durables. Seraient temporaires les pénuries provoquées notamment par la conjonction de conditions climatiques très défavorables dans d'importants pays de production et de consommation ou encore par une forte baisse d'intérêt pour l'extension de cultures caractérisées par une situation d'approvisionnement excédentaire les années précédentes. Seraient durables les pénuries provoquées notamment par une raréfaction artificielle consécutive à des décisions d'entente entre pays producteurs importants, suivant l'exemple du cartel de l'OPEP. Si la pénurie n'était que temporaire il n'y aurait pas lieu, dans le cadre de la politique agricole de la Communauté européenne, grande importatrice notamment de céréales, de viande, d'oléagineux et d'aliments protéagineux du bétail, de prendre des mesures de politique agricole complémentaires pour assurer l'approvisionnement et stabiliser les prix des denrées alimentaires.

La présente étude vise à répondre à ces questions. A partir d'une analyse de l'évolution des marchés internationaux et de l'approvisionnement de la Communauté européenne, fondée essentiellement sur la période de 1958/59 à 1974/75, nous étudierons les tendances de l'offre et de la demande qui, à notre avis, caractériseront les marchés internationaux à l'avenir. L'étude porte sur les produits suivants :

Blé	Viande ovine
Céréales fourragères	Produits laitiers
Sucre	Huiles et graisses
Viande bovine	Aliments protéagineux du bétail.

Compte tenu des disparités structurelles et des tendances d'évolution divergentes des différents marchés des produits alimentaires, nous avons préféré les traiter un par un.

Les données statistiques utiles pour analyser les marchés ont été puisées essentiellement dans les publications de la Commission des Communautés européennes, de la FAO, du "US-Department of Agriculture" et du "Commonwealth Secretariat". De nombreuses informations complémentaires ont pu être obtenues au cours de discussions avec des fonctionnaires de la Commission des CE et de la FAO (Commodities and Trade Division). Les auteurs de la présente étude remercient cordialement tous ceux qui ont contribué à sa réalisation, par leurs encouragements et leurs conseils.

RESUME DE L'ETUDE

par

**Martin Hoffmeyer, Rainer Schmidt,
Torsten Tewes**

L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté

Sur les marchés internationaux des principaux produits alimentaires, on a vu de 1972 à 1974 l'offre se raréfier fortement et les prix augmenter dans des proportions considérables, de beaucoup supérieures à celles enregistrées dans le passé; ce fut notamment le cas pour les marchés des céréales, du sucre, des huiles et graisses, des protéagineux et de la viande bovine. Cette évolution a résulté de plusieurs facteurs conjugués, notamment de conditions climatiques particulièrement défavorables dans les grands pays producteurs et consommateurs, de la forte accélération de l'inflation mondiale, spécialement après le relèvement massif des prix du pétrole par les pays de l'OPEP, des restrictions apportées à l'exportation par de grands pays fournisseurs, des profondes transformations de la politique soviétique en matière d'importation, de la réorientation de la politique céréalière des Etats-Unis, et enfin de phénomènes cycliques qui ont surtout perturbé le marché de la viande bovine, mais qui se sont également soldés par une diminution de la production de céréales, de sucre et d'huiles végétales.

A partir d'une analyse de l'évolution antérieure des marchés internationaux et de l'approvisionnement de la Communauté européenne, nous allons tenter maintenant d'établir les perspectives d'évolution future de ces marchés internationaux et les conséquences qui peuvent en résulter sur la politique agricole de la Communauté européenne.

o
o o

Blé

Les marchés internationaux du blé se sont caractérisés en 1972/73 et 1975/76 à la fois par l'importation exceptionnelle des achats de l'Union soviétique et par une augmentation tendancielle de la demande des pays en voie de développement, d'où une forte contraction des stocks de blé des pays exportateurs, le niveau de ces stocks ne représentant plus qu'environ

un quart des exportations mondiales, contre plus de 100 % à la fin des années 60. Les cours ont augmenté de ce fait dans les proportions considérables et se sont établis -après d'importantes fluctuations- à un niveau qui est actuellement environ deux fois plus élevé que celui de 1971/72.

La hausse des prix enregistrée sur les marchés internationaux a retenti à un double égard sur la Communauté européenne. D'une part, les prix ont augmenté sur les marchés intracommunautaires parce que les prix du marché mondial étaient temporairement supérieurs aux prix de seuil de la Communauté européenne. D'autre part, l'écart existant momentanément entre les prix des marchés de la Communauté européenne et ceux du marché mondial a fait progresser les exportations de blé vers les pays tiers, ce qui a contraint la Commission des Communautés européennes à pratiquer pour un certain temps une politique restrictive en matière d'exportation.

Il est très probable que la production et la consommation mondiale s'équilibreront à l'avenir dans une large mesure, à un niveau de prix qui restera élevé. En ce qui concerne l'évolution des marchés internationaux, il est admis que la demande augmentera désormais plus lentement que pendant les deux dernières années, à un taux de l'ordre de 2 à 2,5 %, et que cette progression aura tendance à devenir plus largement imputable aux pays en voie de développement. Les achats céréaliers de l'Union soviétique qui ont pendant les dernières années contribué de manière décisive à l'importante accélération de la croissance du commerce mondial et à la brutale resorption des stocks, devraient à moyen terme se situer à un niveau notablement inférieur à celui de 1975 étant donné la vigueur des mesures adoptées pour accroître la production et la rendre moins aléatoire, ainsi que le programme de développement des capacités de stockage; une autre raison, et non la moindre, est qu'on ne s'attend pas à une récolte aussi mauvaise que celle de 1975 et aussi que l'accord céréalier américano-soviétique conclu en 1975 a fixé une limite supérieure aux importations soviétiques de céréales en provenance des Etats-Unis.

Il y a lieu de penser que les importations mondiales de blé et de farine de blé seront en 1980 de l'ordre de 75 à 80 millions de tonnes. Pour la même année, on estime à un chiffre de l'ordre de 50 à 55 millions de tonnes les besoins d'importation des pays en voie de développement et on prévoit une quasi-stagnation des achats de l'Europe occidentale. L'augmentation tendancielle de la demande des pays en voie de développement

devrait devenir plus largement encore imputable aux régions critiques d'Asie et d'Afrique. Des projets de la FAO tendant à instaurer un stockage mondial de céréales pour améliorer l'approvisionnement céréalier des pays en voie de développement et la stabilité des marchés internationaux des céréales, il n'y a pas lieu pour l'instant d'espérer des effets sensibles sur la demande, car bien des difficultés font encore obstacle à la réalisation de ces projets.

Il devrait être possible à moyen terme de faire face à la croissance de la demande mondiale en maintenant des prix réels à peu près constants, étant donné que les principaux pays exportateurs, en particulier sur le continent américain, disposent encore d'importantes réserves de production. En matière de production et d'offre, les réserves des Etats-Unis résident surtout dans une augmentation des rendements à l'hectare qui sont encore relativement faibles.

La position de la Communauté européenne sur les marchés internationaux du blé se caractérisera à l'avenir par l'existence d'excédents d'exportation. D'après l'étude prospective établie récemment à la demande de la Commission des Communautés européennes, l'excédent des importations (qui s'élevait à 5,5 millions de tonnes en 1973/74) fera place à un excédent d'exportation de 1,5 million de tonnes. Cette évolution devrait résulter pour l'essentiel de l'augmentation prévue de la production française de blé, qui sera plus excédentaire encore qu'aujourd'hui par rapport aux besoins du pays, alors que les besoins d'importation resteront élevés au Royaume-Uni, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas. On estime que la Communauté des Neuf devrait importer en 1977/78 quelque 6 à 7 millions de tonnes de blé, principalement des blés de qualité et des blés durs d'outre-mer, et offrir à l'exportation environ 7,5 à 8 millions de tonnes de blé tendre. Pour la Commission des Communautés européennes, compte tenu de l'évolution prévisible de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux du blé dans les années à venir, il n'y a donc pas lieu d'encourager une nouvelle extension des superficies emblavées.

o
o o

Céréales fourragères (maïs, orge, avoine, seigle, sorgho)

Les cinq variétés de céréales précitées servent surtout à l'alimentation des animaux dans les pays développés pratiquant l'élevage intensif, alors qu'elles sont principalement destinées à la consommation humaine dans

dans les pays en voie de développement. Les céréales fourragères sont utilisées en majeure partie dans les pays producteurs. La part de la production de céréales fourragères qui fait l'objet de transactions internationales n'est guère actuellement que de l'ordre de 10 %. La production et la consommation mondiales de céréales fourragères se concentrent essentiellement en Europe et en Amérique du Nord, qui représentent à elles seules près des trois quarts du volume de cette production et de cette consommation. Le commerce international des céréales fourragères porte en premier sur le maïs (plus de trois cinquièmes du commerce mondial de céréales fourragères), suivi de l'orge (environ un cinquième) et du sorgho (approximativement un huitième). La part de l'avoine et du seigle dans le commerce mondial des céréales fourragères est négligeable. L'Europe occidentale absorbe aujourd'hui encore la moitié environ des importations mondiales de céréales fourragères. Cette proportion tend à diminuer, surtout en raison de l'évolution nouvelle qui caractérise les importations de la Communauté des Neuf. Ce sont surtout le Japon et l'Europe orientale qui voient leur part progresser dans les importations mondiales, notamment en raison de la croissance des achats de l'Union soviétique sur le marché mondial. Le premier exportateur mondial de céréales fourragères est l'Amérique du Nord, dont la part s'élève à quelque trois cinquièmes. En ce qui concerne le maïs, les Etats-Unis assurent environ les trois quarts de l'offre mondiale, alors que la Communauté des Neuf est le premier importateur, absorbant environ le tiers des quantités offertes. L'approvisionnement mondial en céréales fourragères a été particulièrement influencé par deux facteurs au cours des dix dernières années : pendant la dernière décennie, les Etats-Unis ont un peu cessé de vouloir être le seul et unique pays possédant des stocks de céréales fourragères et contribuant ainsi à la régulation des prix mondiaux; quant à l'Union soviétique, depuis le milieu des années 60, elle poursuit une politique telle que les fluctuations de sa production fourragère ne se répercutent plus aussi brutalement qu'autrefois sur la production du secteur de la transformation. Lorsque sa récolte nationale est très mauvaise, l'Union soviétique achète désormais des céréales fourragères sur le marché mondial, ce qui se traduit par de fortes pressions sur ce marché en raison de l'ampleur des besoins de l'Union soviétique et des fluctuations généralement considérables que la production y accuse selon les conditions climatiques. C'est pourquoi le marché international des céréales fourragères s'est caractérisé depuis le milieu des années 60 par d'importantes fluctuations cycliques en matière d'approvisionnement et de

prix mondiaux, et on a pu constater une corrélation de plus en plus nette entre le mouvement de ces prix et la politique soviétique d'importation.

La diminution des stocks aux Etats-Unis, le volume des achats effectués notamment par l'Union soviétique sur le marché mondial et l'accélération généralisée de l'inflation se sont soldés sur les marchés mondiaux des céréales fourragères par des pénuries et des hausses de prix sans précédent. Comparativement à l'évolution des prix d'autres produits agricoles et des prix à l'exportation des produits industriels, le mouvement des prix des céréales fourragères est cependant resté compris dans des limites relativement étroites.

Les événements de ces trois dernières années montrent très nettement à quel point la situation globale est devenue instable dans le secteur des céréales fourragères étant donné le niveau encore relativement faible des stocks mondiaux, et combien les fluctuations des récoltes liées aux conditions climatiques dans les principaux pays producteurs et consommateurs influent, dans ces conditions, sur l'approvisionnement mondial. Malgré la relative pénurie enregistrée depuis trois ans sur les marchés internationaux des céréales fourragères, les perspectives semblent assez favorables pour que l'on puisse espérer de nouveau un approvisionnement satisfaisant dans un avenir prévisible. En effet, parallèlement à la situation de pénurie au moins temporaire qui s'est également manifestée sur le marché du blé et sur d'autres marchés des aliments pour animaux (farine de poisson), les difficultés d'approvisionnement sur les marchés internationaux des céréales fourragères ont été précisément causées par le comportement des pays exportateurs, en général habitués autrefois à une situation d'abondance dans le domaine des approvisionnements sur les marchés internationaux des céréales fourragères. Aussi peut-on être sûr que les pays exportateurs réagiront à la pénurie actuelle en développant leur production de céréales fourragères et que bon nombre de pays importateurs intensifieront leurs efforts pour parvenir à un niveau plus élevé d'auto-approvisionnement. Ce processus est déjà très nettement amorcé. A moyen terme, il est donc permis d'espérer que l'approvisionnement mondial en céréales fourragères redeviendra suffisant et les prix raisonnables. Compte tenu de l'évolution mondiale des prix et des coûts, il ne faut cependant pas se dissimuler que les prix internationaux des céréales fourragères devront atteindre à l'avenir un niveau nettement supérieur à celui des années 60 si l'on veut assurer la rentabilité des emblavements.

Pour l'avenir, il paraît urgent d'insister plus qu'on ne la fait jusqu'à présent sur la planification à moyen terme de la production de céréales fourragères, et d'organiser un système approprié de stockage mondial pour qu'il soit possible de neutraliser au niveau de la production les conséquences des fluctuations considérables enregistrées en matière de rendement à l'ha pour des raisons climatiques; il faut aussi éviter de provoquer des fluctuations de prix et des difficultés d'approvisionnement graves sur les marchés internationaux des céréales fourragères, phénomènes qui perturberaient le mouvement de l'offre et des prix sur les marchés intérieurs en ce qui concerne les porcs de boucherie, les volailles et les oeufs dans divers pays, et sur le marché de la viande bovine et des produits laitiers aux Etats-Unis et au Japon. Pour assurer à long terme un niveau suffisant d'approvisionnement mondial en céréales fourragères, il importe également que les pays en voie de développement, en particulier, accroissent désormais constamment leur production de céréales fourragères, améliorant ainsi de façon décisive leur situation en matière d'approvisionnement. Cela suppose toutefois une aide importante de pays développés et une politique adéquate en ce qui concerne les prix intérieurs à la production.

Dans l'hypothèse d'une évolution correspondant à peu près aux perspectives qui viennent d'être esquissées, il est permis de penser que la sécurité des approvisionnements à des prix appropriés sera largement assurée à l'avenir sur les marchés internationaux des céréales fourragères et que les pays de la CEE pourront de nouveau s'approvisionner sur le marché mondial à des prix dont le niveau moyen calculé sur plusieurs années sera inférieur aux prix intracommunautaires. En effet, étant donné leurs structures de production, les pays de la CEE ne peuvent pas être considérés comme figurant parmi les régions mondiales les mieux placées pour produire des céréales fourragères. A la lumière de ces réflexions il ne semble pas nécessaire de chercher à faire progresser à long terme le degré d'autoapprovisionnement de la CEE en céréales fourragères.

Il est vrai que les prix mondiaux des céréales fourragères pourraient également accuser d'importantes fluctuations dans un avenir prévisible, faute d'une politique mondiale adéquate en matière de stockage ou d'un consensus à cet égard. Dans cette hypothèse, il pourrait paraître indiqué d'accroître le degré d'autoapprovisionnement de la CEE pour des raisons de stabilisation des prix. Cela ne se justifie cependant pas si l'on considère que grâce au système des prélèvements, seules des hausses extrêmes sur le marché mondial des céréales fourragères sont sensibles pour les

utilisateurs établis dans la Communauté. Pour protéger l'utilisateur contre la flambée des prix en cas d'extrême pénurie sur le marché mondial, mieux vaut apparemment accroître la capacité de stockage que le degré d'auto-provisionnement dans les pays de la CEE.

o
o o

Sucre

L'évolution du marché mondial du sucre a présenté pendant les quinze dernières années un caractère nettement cyclique; à noter toutefois que sauf pendant les années 70, les périodes marquées par l'abondance de l'approvisionnement et la modération des prix mondiaux étaient en général beaucoup plus longues que les périodes de pénurie et de prix élevés. Les cours constatés aux bourses internationales du sucre à New-York, Londres et Paris constituent un indicateur très sensible de la situation à court terme de l'approvisionnement international. En période d'excédent et pendant les années où l'application d'un accord international sur le sucre ne les empêchait pas de descendre durablement au-dessous d'un prix plancher, il arrivait que ces prix soient nettement inférieurs aux prix de revient estimés dans les pays producteurs de sucre ayant les coûts de production les plus faibles. En revanche, dans les années de pénurie mondiale, la réaction se traduisait par de brutales flambées des prix, qui dépassaient alors de beaucoup le prix de revient estimé de la production du sucre dans bon nombre de pays.

Ces prix ne reflètent cependant que l'évolution sur le marché libre mondial du sucre, sur lequel on a traité, par exemple en moyenne pour les années 1969/71, environ la moitié du volume des échanges mondiaux de sucre, l'autre moitié étant traitée sur les marchés d'importation des Etats-Unis, du Royaume-Uni et des pays de l'Est. Ces marchés assurent des prix généralement très supérieurs à ceux du marché libre mondial pendant les périodes où il n'y a pas pénurie de l'offre mondiale de sucre.

Les mouvements cycliques enregistrés sur le marché mondial du sucre sont liés à divers facteurs économiques et autres. Un faible niveau des prix sur le marché libre mondial a pour effet d'entraver, au moins à moyen terme, l'accroissement de la production dans beaucoup de pays exportateurs; il peut éventuellement se solder aussi par un freinage du développement de la production intérieure dans bien des pays importateurs. Si le prix de

détail intérieur du sucre n'est pas entièrement détaché du prix mondial, un faible niveau de ce dernier stimule la demande de sucre destiné à l'alimentation humaine. En outre, en période d'excédents, certaines quantités de sucre sont utilisées pour l'alimentation des animaux. Ainsi entrent en action diverses forces qui ont à la longue pour effet de mettre un terme à la situation d'abondance et peuvent de ce fait aboutir à la résorption de stocks jugés trop élevés et à un redressement durable des prix sur le marché libre mondial. Ce processus débouche sur une situation de pénurie que révèle une évolution concomitante des prix, et c'est alors seulement que la production mondiale de sucre se remet à progresser, permettant du même coup de surmonter les difficultés d'approvisionnement. Ce processus lié à des facteurs économiques est toutefois perturbé par d'autres éléments (conditions climatiques, événements politiques d'importance majeure) qui peuvent l'accélérer ou le ralentir.

A l'heure actuelle, les échanges internationaux de sucre portent sur près des trois dixièmes de la production mondiale. Du point de vue des importations nettes, les principaux acheteurs sur le marché mondial du sucre ont été les Etats-Unis dont la part s'est élevée en 1972/74 à 26 %, le Japon (14 %), l'Union soviétique (11 %), le Canada (5 %) et la Communauté des Neuf (3 %). En ce qui concerne l'offre, le marché mondial a été essentiellement approvisionné par Cuba (à raison de 25 % pour 1972/74), le Brésil (14 %), l'Australie (11 %), les Philippines (7 %) et la République dominicaine (6 %). Autrement dit, tous les grands acheteurs sont des pays industrialisés et tous les principaux exportateurs nets sont des pays en voie de développement ou des pays agricoles développés.

De 1970 à 1974, le prix mondial du sucre n'a cessé d'augmenter. Ce processus a été déclenché par le niveau extrêmement faible des prix sur le marché libre mondial pendant la seconde moitié de la dernière décennie, situation dans laquelle les producteurs n'avaient plus intérêt à accroître l'offre sur le marché international. A partir de 1972, cette hausse des prix mondiaux exprimés en dollars a été aggravée par la dévaluation de la monnaie américaine et par l'enchérissement considérable de la quasi-totalité des matières premières agricoles et industrielles ainsi que des produits manufacturés, de sorte que malgré la montée des prix du sucre, la situation s'est moins améliorée pour le sucre que pour d'autres productions agricoles. Il a fallu attendre les graves difficultés d'approvisionnement et les hausses sans précédent qui se sont manifestées à partir de la fin de l'année 1973 pour que l'expansion reprenne sur le marché mondial du sucre. Les

prix mondiaux du sucre paraissent encore assez élevés pour que se poursuive cette expansion, nécessaire à une évolution plus équilibrée du marché mondial du sucre.

On peut considérer comme un progrès important vers la future politique mondiale du marché du sucre, la recherche d'une coopération permanente entre les pays exportateurs de sucre d'Amérique latine et des Philippines en vue de moduler l'offre de sucre à l'exportation de telle sorte qu'une politique concertée en la matière permette d'assainir la concurrence entre les pays exportateurs intéressés au cas où l'on verrait réapparaître des excédents. Cette coopération entre des pays qui représentent à eux seuls quelque 60 % des exportations mondiales de sucre peut assurément contribuer à éviter des fluctuations brutales et à empêcher que le prix mondial du sucre ne reste trop longtemps inférieur au niveau jugé nécessaire à l'expansion harmonieuse -universellement souhaitée- du marché mondial du sucre. Ce "cartel" de pays exportateurs de sucre d'Amérique latine ne dispose toutefois que d'un pouvoir monopoliste restreint, étant donné qu'il existe en dehors de lui d'autres grands exportateurs, que bon nombre de pays importateurs peuvent assez facilement développer leur propre production de sucre et que la concurrence des produits de substitution à base de céréales se fera de plus en plus âpre à l'avenir, notamment si les prix du sucre sont élevés.

Un autre instrument d'une future politique sucrière mondiale pourrait consister dans une politique de stockage concertée qui devrait permettre de neutraliser dans une large mesure, au niveau des prix mondiaux, les répercussions des fluctuations climatiques sur la production mondiale. Les stocks pourraient également être mobilisés en cas de pénurie conjoncturelle dans les pays en voie de développement. Les mécanismes d'utilisation des stocks ne devraient cependant pas permettre qu'un écart important se creuse à moyenne échéance entre le prix mondial et le prix pour lequel s'établit un équilibre à moyen terme entre la production mondiale, d'une part, la consommation mondiale et l'accroissement de la capacité de stockage nécessaire pour des raisons d'approvisionnement, d'autre part.

La CEE s'est engagée à acheter aux pays ACP 1,3 million de tonnes de sucre par an. On peut s'attendre à ce que les pays ACP livrent d'ailleurs effectivement cette quantité, car le prix mondial du sucre sur le marché libre sera à l'avenir selon toute vraisemblance généralement inférieur au prix d'intervention de la CEE, qui sera sans doute considéré également comme prix minimum pour les livraisons des pays ACP. La CEE s'étant ainsi en-

gagée à acheter des quantités de sucre qui risquent d'excéder ses besoins prévisibles en matière d'importations nettes, il est vraisemblable qu'elle exportera du sucre.

Huiles et graisses/protéagineux

Les marchés internationaux des huiles et graisses et des protéagineux ont été marqués en 1973 et 1974 par une impressionnante raréfaction de l'offre et par la hausse des prix, après quoi il y eut une phase de détente pendant laquelle les cours mondiaux retombèrent presque à leur niveau initial. La pression sur les prix a surtout résulté de l'importante augmentation du nombre de producteurs notamment aux Etats-Unis et au Brésil, phénomène coïncidant avec une récession qui a freiné la demande émanant des pays industriels occidentaux, c'est-à-dire de la région mondiale qui consomme et importe le plus à cet égard.

Provoquée par le fléchissement de la production péruvienne de farine de poisson et aggravée par l'embargo sur les exportations des Etats-Unis et d'autres pays exportateurs, la vague de hausses de 1973 a eu des conséquences immédiates sur les marchés intérieurs de la Communauté européenne, d'autant que la Communauté est largement tributaire des importations tant pour les huiles et graisses que pour les protéagineux, et que les importations de ces produits -contrairement à celles de la plupart des autres produits alimentaires- ne sont pas frappées de droit d'entrée. Pendant les dernières années, le degré d'auto-provisionnement des pays de la Communauté européenne en huiles et graisses n'a guère dépassé 40 %, chiffre moyen recouvrant des résultats plus ou moins satisfaisants : 85 % pour les graisses animales, 30 % pour les huiles et graisses végétales et moins encore pour l'huile de poisson et l'huile de baleine.

La croissance rapide des besoins d'importation de la Communauté a surtout résulté d'une progression très vigoureuse de la consommation, le développement de la production propre (colza, graines de tournesol) n'ayant pas suivi au même rythme. En ce qui concerne l'origine géographique des importations de la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Brésil sont les deux premiers pays fournisseurs : ils ont assuré à eux seuls plus de 70 % des importations d'oléagineux en général, et 55 % des importations de tourteaux d'oléagineux, concassés ou non.

Les marchés internationaux des huiles et graisses et des protéagineux resteront caractérisés pendant les prochaines années par une forte croissance de la demande. Sous réserve de conditions climatiques normales, il n'y a

cependant pas lieu de redouter des pénuries aussi graves que celles enregistrées en 1973 et 1974, car l'élasticité de l'offre, surtout aux Etats-Unis et dans divers pays de l'Amérique latine et de l'Est de l'Asie, devrait demeurer élevée; selon toute vraisemblance, les prix réels du marché resteront relativement modérés, au moins dans un premier temps.

En ce qui concerne la demande de la Communauté européenne sur les marchés internationaux des huiles et graisses, on prévoit un ralentissement de la croissance de la consommation et par là-même des besoins d'importation, pour deux raisons essentielles : la première est que la consommation individuelle d'huiles et de graisses, déjà relativement élevée, est proche d'un seuil de saturation, la seconde que la production d'oléagineux, notamment de colza, continuera à augmenter compte tenu de l'élargissement des débouchés qui s'offrent au colza sur le marché intracommunautaire, où les corps gras pauvres en acide érucique sont de plus en plus appréciés. L'hypothèse retenue est que la consommation totale d'huiles et de graisses dans la Communauté ne progressera plus que de 2,5 à 3 % par an (contre 3,5 % précédemment), et que la croissance annuelle des importations ne dépassera pas 3 %. La Communauté européenne restera ainsi le premier importateur mondial, bien que sa part dans les importations mondiales tende à diminuer légèrement. Compte tenu de l'évolution prévisible en ce qui concerne la structure de l'offre, une notable diversification géographique des sources d'approvisionnement est improbable dans un avenir proche.

Pour les protéagineux, il a été admis que la Communauté européenne (dont la part dans les importations mondiales de tourteaux d'oléagineux était en 1973 de l'ordre de 65 %) verrait sa consommation progresser en moyenne de quelque 5 à 6 % par an au cours des prochaines années. La proportion des oléagineux ou des tourteaux d'oléagineux dans les besoins d'importation correspondants devrait s'accroître, car il y a lieu de penser que le niveau des approvisionnements restera faible sur les marchés de la farine de poisson.

Etant donné l'évolution prévue pour l'approvisionnement mondial en oléagineux et en huiles végétales, il n'est pas nécessaire que la Communauté mette en oeuvre une politique d'accroissement de la production ou qu'elle favorise la substitution d'autres protéagineux aux tourteaux. Quoi qu'il advienne, il faut s'opposer à toute tentative visant à remettre en cause la traditionnelle liberté d'accès de la production étrangère sur les marchés intracommunautaires, car une telle politique aurait pour seul effet d'accroître le coût de la production animale et l'instabilité de marchés internationaux.

Les observations qui précèdent permettent de conclure à l'existence de nombreuses analogies entre diverses productions, au moins les céréales et le sucre : en particulier dans la seconde moitié de la dernière décennie, le niveau des prix sur les marchés internationaux du blé, des céréales fourragères et du sucre était si bas qu'il ne paraissait guère rentable de produire pour l'exportation. Cette situation s'est souvent traduite par une diminution des superficies emblavées, soit directement (sous l'effet des prix mondiaux), soit indirectement (en raison de mesures gouvernementales comme celles qui ont réduit la superficie des cultures céréalières aux Etats-Unis). La consommation continuant à s'accroître à un rythme soutenu, un meilleur équilibre a commencé à s'établir entre l'offre et la demande, cependant que les stocks baissaient et que les prix augmentaient modérément. Pris de court par l'ampleur des achats céréaliers de l'Union soviétique en 1972 et en 1973, les principaux pays exportateurs n'ont pu y faire face qu'en opérant des prélèvements considérables sur des stocks qui n'étaient d'ailleurs plus considérés comme particulièrement élevés. Ce déstockage a déclenché à son tour une forte hausse des prix sur les marchés mondiaux des céréales. Ces augmentations de prix ont été aggravées en particulier par la tendance à la dévaluation des deux principales monnaies du commerce mondial (le dollar américain et la livre sterling), qui a suscité un intérêt croissant de la spéculation internationale pour les marchés céréaliers.

Ce mouvement des prix s'est partiellement répercuté sur le marché du sucre, les conditions météorologiques en Union Soviétique laissant supposer que ce pays achèterait au-dehors beaucoup plus de sucre qu'à l'accoutumée. Il est vrai que cette hypothèse ne s'est vérifiée qu'en partie, mais les prix sont cependant restés élevés. Ce niveau élevé des prix mondiaux des céréales a très vite débouché sur une extension des superficies emblavées dans les principaux pays exportateurs. Cela n'a toutefois pas suffi pour faire baisser durablement les prix mondiaux, ce qui tient selon nous à trois raisons majeures : la mauvaise récolte enregistrée aux Etats Unis en 1974 par suite de conditions météorologiques défavorables, les achats soviétiques à nouveau très importants en 1975/76 et la forte hausse des coûts de production (engrais, carburants, moyens de production agricole, etc.).

En 1974 et 1975, les prix du sucre ont beaucoup plus augmenté que ceux des céréales, parce qu'on s'attendait alors à une très grave pénurie sur le marché du sucre. Si le prix du sucre a accusé depuis lors un net fléchissement sur le marché libre mondial, il devrait cependant rester largement supérieur aux coûts de production dans les principaux pays exportateurs. Quant aux prix mondiaux des céréales, ils restent eux aussi assez élevés actuellement pour qu'il soit intéressant d'accroître les superficies emblavées lorsqu'il est possible de le faire. Pour assurer à longue échéance la sécurité d'approvisionnement, il faut faire en sorte que cette incitation subsiste, autrement dit éviter que les prix réels ne baissent à nouveau au point de décourager les producteurs, comme ce fut le cas dans la seconde moitié de la dernière décennie. Si l'on parvient ainsi à assurer un niveau de prix adéquat, notamment par des mesures mondiales de stabilisation, c'est surtout en Australie, en Argentine, voire au Canada, qu'il devrait être possible d'affecter des superficies disponibles à la production céréalière. Aux Etats-Unis, les superficies disponibles utilisables en l'état sont largement épuisées en raison de la forte progression des cultures de céréales et de soja après 1972. Abstraction faite des perspectives d'amélioration des rendements à l'hectare aux Etats-Unis, le facteur décisif de l'extension des cultures céréalières pendant les années à venir sera la relation de prix entre les céréales et le soja. Depuis 1974, cette relation de prix sur les marchés mondiaux a eu tendance à s'infléchir nettement au profit des céréales. Aussi ne faut-il pas exclure un fléchissement de la croissance de l'offre sur le marché du soja pendant les prochaines années, le niveau des prix mondiaux du soja étant actuellement considéré comme insuffisant tant aux Etats-Unis qu'au Brésil.

Viande bovine

En ce qui concerne la méthode d'analyse à appliquer à la viande bovine, un point d'importance capitale est que les abattages et les prix des bovins dans les principaux pays importateurs et exportateurs ont tendance à accuser des mouvements cycliques très marqués. La fréquence de ces cycles a varié dans le passé de 4 ans au moins à 10 ans au plus, la "valeur moyenne" étant de l'ordre de 6 à 7 ans. Il est donc impossible d'étudier les perspectives d'évolution des échanges internationaux ou des approvisionnements sans tenir compte des cycles, surtout si la période envisagée est inférieure à la durée moyenne des cycles. Il est certain que nous continuerons à connaître à l'avenir une alternance cyclique de pénuries et d'excédents sur les marchés

internationaux de la viande bovine. Sauf cas d'espèce, ce serait cependant sortir du cadre de la présente étude que de chercher à prédire si la pénurie ou les excédents sont appelés à s'aggraver d'un cycle à l'autre.

Il convient aussi de souligner les caractéristiques structurelles des marchés internationaux des bovins et de la viande bovine. En ce qui concerne les bovins vivants, des échanges intensifs n'ont pu se développer qu'entre régions et pays limitrophes, pour des raisons techniques, et il n'existe donc pas de marché mondial à proprement parler. Pour la viande bovine fraîche, réfrigérée ou congelée, il est vrai que la création d'un important marché mondial était théoriquement possible. A cet égard, le développement de marchés régionaux nettement séparés les uns des autres tient surtout aux différences existant entre les dispositions nationales de police vétérinaire. C'est ainsi qu'on a vu se différencier essentiellement deux grands marchés régionaux après 1957 :

Marché régional A : Etats-Unis, Canada et Japon (acheteurs); Australie, Nouvelle-Zélande et divers pays d'Amérique centrale (fournisseurs). Les Etats-Unis sont le premier pays importateur, l'Australie et la Nouvelle-Zélande les principaux fournisseurs;

Marché régional B : Europe occidentale (essentiellement la Communauté des Neuf), en tant que région importatrice; divers pays d'Amérique du Sud (Argentine, Uruguay et Brésil), d'Europe de l'Est et d'Afrique, en tant que pays exportateurs.

Sur le marché régional A, les pays importateurs sont beaucoup plus exigeants que ceux du marché régional B en ce qui concerne les dispositions de police vétérinaire. Il en résulte que si les pays fournisseurs du marché A peuvent concourir à l'approvisionnement du marché B, les pays exportateurs du marché B n'ont aucune chance sur le marché A. C'est ainsi que les Etats-Unis, en particulier, ont fini par constituer une sorte de débouché privilégié pour la viande bovine congelée, et que les exportateurs qui en ont profité y ont obtenu des prix relativement élevés.

L'URSS, qui a récemment fait beaucoup parler d'elle en tant que pays importateur de viande bovine, n'apparaissait autrefois le plus souvent comme pays acheteur sur les marchés internationaux que là où ceux-ci étaient abondamment approvisionnés et proposaient des prix intéressants. Dans ce contexte, le niveau de la production soviétique de viande bovine à la période considérée n'influit pratiquement pas sur le volume des importations.

Les conserves de viande bovine sont le seul produit pour lequel les échanges sur les marchés internationaux de la viande bovine soient relativement peu entravés par la disparité des dispositions de police vétérinaire. Il faut toutefois signaler que la viande bovine en boîte est généralement considérée comme un produit de second ordre, et que les échanges internationaux de conserves de viande bovine sont assez limités comparativement au commerce mondial de la viande bovine, fraîche, réfrigérée et congelée.

Un des problèmes qui se posent avec une acuité croissante est que l'on observe, en particulier depuis 1970, une nette tendance à la synchronisation des cycles de prix et de production dans les pays qui prennent part aux échanges internationaux. A cet égard, il est essentiel de souligner que des différences considérables peuvent apparaître entre tel pays et tel autre quant à la fréquence et à l'amplitude des cycles, et même, entre des cycles consécutifs dans un même pays¹. Ce phénomène tient en premier lieu aux disparités qui existent en ce qui concerne les facteurs économiques, l'incidence des conditions météorologiques et les méthodes de production, notamment le degré d'intensité de l'engraissement (voir tableau 1). Si l'on compare les mouvements cycliques enregistrés sur les deux marchés régionaux, on constate que les évolutions respectives étaient encore le plus souvent opposées pendant les années 60, alors qu'elles tendent visiblement à s'harmoniser depuis 1970 environ. C'est ainsi qu'on a pu parler pour la première fois du caractère visiblement mondial de la pénurie en 1972/73 et de la pléthore en 1974/75 sur les marchés internationaux de la viande bovine (2). Il est pratiquement impossible de dire à l'heure actuelle si une sorte de "cycle mondial" d'amplitude croissante pourrait s'établir dans les années à venir. Le risque semble toutefois réel, même si les fréquences des cycles respectifs diffèrent encore (pour l'instant) d'un pays à l'autre.

La première crise grave de l'après-guerre s'est produite sur les marchés internationaux de la viande bovine en 1974/75, période pendant laquelle les prix mondiaux exprimés en dollars américains ont fléchi de 45 à 65 % par rapport aux années 1972/73, marqués, il est vrai, par des hausses exceptionnelles. Cette crise a été provoquée par une conjugaison extrêmement funeste de facteurs endogènes (coïncidence momentanée de pointes de production dans la quasi-totalité des grands pays importateurs,

(1) Cette dernière remarque s'applique moins à la fréquence qu'à l'amplitude.

(2) Convertis en dollars américains, les prix argentins des bovins de boucherie ont augmenté par exemple de 110% entre 1971 et 1973 et les prix australiens de 75%.

Tableau 1 - Facteurs influant sur la production des bovins d'engraissement dans les principaux pays exportateurs et importateurs de viande bovine

Facteurs ^a Région ou pays	Prix des produits concurrents	Prix des céréales fourragères	Résultats des récoltes fourragères; conditions de pâturage	Méthodes de production prédominantes
Pays exportateurs d'Amérique du Sud	Blé/maïs ^b laine soja	-	Luzerne, fourrage vert, pâturages	Elevage de vaches nourrices- engraissement extensif sur pré
Australie et Nouvelle-Zélande	Blé ^d laine viande d'agneau ^e graisse de beurre ^e	-	tous types de foin ^f pâturages	Elevage de vaches nourrices- engraissement extensif sur pré
Etats-Unis	-	Maïs	"range conditions" récoltes de foin	Elevage de vaches nourrices- Elevage de bétail maigre sur pré avec finition intensive à l'étable
CE	Lait viande de porc viande d'agneau ^g	Maïs orge blé	Récoltes de fourrages bruts et d'ensilage; pâturage	Utilisation des veaux en sur- nombre provenant de l'élevage de bétail laitier - Formes mixtes combinant l'embouche et l'engraissement intensif en étable ^h
Japon	Lait (viande porcine?)	Maïs	?	Utilisation veaux en surnombre provenant de l'élevage de bétail laitier- ^h engraissement intensif en étable

^aA l'exclusion des prix de la viande bovine eux-mêmes. - ^bArgentine - ^cBrésil - ^dAustralie - ^eNouvelle-Zélande - ^fY compris le foin provenant de fourrage vert - ^gRoyaume-Uni et Irlande - ^hl'élevage de vaches nourrices n'a qu'une importance régionale.

parallèlement à une augmentation d'ampleur inhabituelle du potentiel de production dans les pays exportateurs) et exogènes (flambée des prix du pétrole débouchant sur une récession sévère dans les pays industriels occidentaux, récession qui s'est traduite par une contraction de la demande de viande bovine). La crise a encore été substantiellement aggravée par le blocage des importations décidé dans un certain nombre de grands pays importateurs (Communauté européenne, Japon, Suisse, Espagne, Grèce et Israël). A cet égard, la décision de la Communauté européenne de suspendre à partir du milieu de l'année 1974 les importations de bovins et de viande bovine originaires des pays tiers revêt une importance capitale, car si elle a relativement épargné les "puissants" (pays fournisseurs du marché régional A), elle a frappé de plein fouet les "faibles" (pays fournisseurs du marché régional B) -surtout l'Argentine, l'Uruguay et la Yougoslavie- qui n'avaient pas la ressource d'écouler leur production sur le marché privilégié nord-américain. Ainsi, la Communauté européenne a fait unilatéralement supporter à ses fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est une partie de ses difficultés cycliques (seuls les pays africains fournisseurs ont bénéficié d'un traitement de faveur dans le cadre de la convention de Lomé), attitude qui a manifestement porté un coup sévère au prestige mondial de la Communauté en tant que partenaire commercial. La condition sine qua non d'un retour à une situation normale sur les marchés internationaux de la viande bovine est que la Communauté européenne renonce sans réserve à ce blocage des importations.

Selon nos estimations, dont il est impossible de donner ici le détail et qui reposent sur l'hypothèse de conditions météorologiques "normales" de 1976 à 1980, il y aurait lieu de s'attendre à une nouvelle pénurie cyclique vers 1978 sur les marchés internationaux de la viande bovine, mais la situation ne devrait pas être toutefois aussi grave qu'en 1972/1973. (il y aura vraisemblablement vers la fin de 1976 ou le début de 1977 une forte croissance des besoins d'importation de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et du Japon, alors que le potentiel d'exportation devrait baisser sensiblement à partir de 1978 dans les deux principaux pays exportateurs, l'Argentine et l'Australie). En ce qui concerne le marché régional B, les effets indirects du blocage des importations par la Communauté européenne seraient loin d'être étrangers à une telle évolution, car cette décision européenne devrait avoir tendance à accroître de façon significative l'amplitude du prochain cycle de production, notamment

dans les pays exportateurs d'Amérique du Sud. C'est seulement au début de la prochaine décennie que l'évolution du cycle pourrait de nouveau se traduire par une détente de la situation sur les marchés internationaux de la viande bovine. En ce qui concerne notamment la Communauté européenne, il faut encore préciser - à la lumière du précédent des années 1974/75- qu'on ne saurait nullement exclure à l'avenir, dans le cadre des cycles de production de la Communauté européenne, une alternance de modestes excédents d'exportations et de considérables excédents des importations, même si l'on tient compte du caractère exceptionnellement défavorable de la conjoncture dans la Communauté en 1974/75.

Pour les années à venir, il s'agit donc moins de pouvoir compter sur une offre mondiale suffisante pour couvrir les besoins d'importations de la Communauté européenne en matière de viande bovine que de concilier l'accès des pays tiers fournisseurs au marché communautaire avec les fluctuations cycliques de la production. Il ne faut surtout pas oublier en l'occurrence que la Communauté européenne -en particulier si on la compare aux principaux pays producteurs de l'hémisphère sud- n'est pas très bien placée pour produire de la viande bovine dans les conditions d'efficacité voulues. Il convient de rappeler à cet égard que les structures de l'élevage bovin dans la Communauté européenne sont très défavorables et que l'insuffisance de la production d'aliments de base par rapport au cheptel nécessite notamment un large recours aux céréales fourragères.

X
X X

Viande ovine

Dans les principaux pays exportateurs et importateurs, la production de viande ovine présente elle aussi une tendance à des mouvements cycliques, moins marqués cependant que dans le cas de la viande bovine. Une caractéristique particulièrement frappante des marchés internationaux de la viande ovine est le degré de concentration exceptionnel de l'offre et de la demande. Au début de la présente décennie, trois grands acheteurs seulement (la Communauté européenne -avec le Royaume-Uni en première position-, le Japon et la Grèce) se partageaient quelque 80 % de l'offre totale sur le marché mondial, offre imputable pour plus de 80 % à deux pays : l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le marché mondial de la viande ovine présente une autre originalité en ce sens que la réaction de l'offre mondiale aux fluctuations des prix mondiaux respectifs est très limitée pour la viande d'agneau et pratiquement nulle pour la viande de mouton. Le volume des exportations de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine et de l'Uruguay est principalement déterminé par les prix mondiaux de la laine et par les caractéristiques de la saison de pâturage en fonction des conditions météorologiques, ainsi que par les prix pratiqués sur les marchés internationaux de la viande bovine, du blé (Australie) et des produits laitiers (Nouvelle-Zélande). C'est seulement pour la production néo-zélandaise de viande d'agneau, qui représente près de 90 % des exportations mondiales de ce produit, que l'on peut déceler, toutes choses égales d'ailleurs, une influence positive appréciable des prix mondiaux de la viande d'agneau. Il est en outre particulièrement important de noter que les marchés internationaux de la viande bovine -surtout le marché régional B- exercent un puissant effet d'entraînement sur les prix mondiaux de la viande ovine, parce que les quantités traitées y sont considérablement supérieures et que la viande bovine est un des produits qui se substituent le plus facilement à la viande ovine. On peut dire en résumé que le marché mondial de la viande ovine est un marché spécifique assez étroit et largement tributaire d'influences extérieures, et qu'il a dans l'ensemble relativement bien fonctionné dans le passé, malgré la fréquence des restrictions concernant le volume des importations.

Une part assez importante des besoins de la Communauté européenne (43 % en moyenne pour les années 1970/74) doit être couverte par des importations de viande ovine, produit pour lequel la Communauté ne joue pratiquement aucun rôle en ce qui concerne l'offre sur le marché mondial.

L'élevage ovin dans la Communauté ne revêt encore quelque importance qu'en Grande-Bretagne et en Irlande, ainsi que dans certaines régions de France et d'Italie. Le fait que la Communauté n'ait pas établi à ce jour une organisation commune du marché de la viande ovine atteste à lui seul le rang relativement subalterne de cette branche de production dans l'ensemble de l'agriculture communautaire.

D'après des estimations très détaillées dont les résultats, faute de place, ne peuvent être présentés ici que sommairement, nous pensons que les besoins d'importation de la Communauté européenne en matière de viande ovine (qui tendent plutôt à régresser) pourront être couverts sans difficulté par les producteurs néo-zélandais. (Parmi les facteurs qui devraient exercer une influence positive sur l'élevage ovin néo-zélandais au cours des deux ou trois prochaines années, il faut citer le pessimisme -encore largement répandu en 1976- des prévisions concernant les perspectives d'écoulement et les prix sur les marchés de la viande bovine et des produits laitiers). C'est seulement pour la viande de mouton qu'on peut envisager l'éventualité de certaines difficultés d'approvisionnement, crainte que justifie pour une bonne part l'hypothèse selon laquelle le "cartel des producteurs" (Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud) poursuivrait à l'avenir avec le même succès que depuis le milieu de l'année 1974 sa politique concertée des prix sur le marché mondial de la laine. En l'espèce, on fait d'ailleurs abstraction d'une chute momentanée des exportations qui peut survenir à tout moment pour cause de sécheresse. En revanche, une pénurie éventuelle sur le marché mondial de la viande de mouton aurait des conséquences moins graves pour la Communauté, car celle-ci doit surtout importer de la viande d'agneau. Etant donné l'effet d'entraînement que les prix mondiaux de la viande bovine exercent sur le marché mondial de la viande ovine, on peut s'attendre à ce que la pénurie cyclique de la viande bovine prévue aux alentours de l'année 1978 fera évoluer à la hausse les prix mondiaux de la viande ovine. Les achats effectués par les pays arabes producteurs de pétrole et par l'Iran pourraient accentuer cette tendance à la hausse. Ces pays ont en effet marqué de tout temps une nette préférence pour la viande ovine, d'où le bond des importations mondiales qui s'est surtout manifesté à partir de 1974.

La présente étude ne permet pas de conclure à la nécessité d'intensifier l'élevage ovin dans la Communauté européenne pour que l'approvisionnement de celle-ci en viande d'agneau devienne durablement moins tributaire

des importations, sans même parler des ressources nécessaires à cette fin (main d'oeuvre et surtout pâturages appropriés) et qui font largement défaut.

o
o o

Produits laitiers

Au cours de la période analysée, la situation s'est profondément transformée sur les marchés mondiaux de produits laitiers, pour le beurre, le lait en poudre et le lait concentré, les principaux acheteurs sont actuellement divers pays en voie de développement d'Asie du Sud et du Sud-Est, d'Amérique latine et d'Afrique, les pays arabes producteurs de pétrole et le Japon. En revanche, on a notamment enregistré une très forte régression de la part de l'Europe occidentale, c'est-à-dire essentiellement de la Communauté européenne, dans les importations mondiales de beurre et de dérivés stabilisés du lait. Dans la Communauté européenne, le Royaume-Uni est de loin le pays le plus déficitaire dans le secteur des produits laitiers. Après l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté au début de l'année 1973, les importations de beurre, de fromage et de dérivés stabilisés en provenance de pays tiers ont presque totalement cessé, abstraction faite de certaines quantités de beurre et de fromage importées de Nouvelle-Zélande à des conditions de faveur dans le cadre d'un accord spécial. En effet, protégés par les prélèvements communautaires sur les importations en provenance des pays tiers et par la préférence communautaire qui en est le corollaire, les exportateurs de produits laitiers de la Communauté européenne (France, Pays-Bas, Danemark, etc) ont alors axé leurs efforts sur la couverture des besoins d'importation britanniques.

Dans nombre de pays en voie de développement, notamment en zone tropicale et subtropicale, l'industrie laitière ne joue traditionnellement qu'un rôle accessoire dans l'ensemble du secteur agricole. Ni quantitativement, ni qualitativement, elle n'est en mesure de couvrir les besoins en produits laitiers, en particulier lorsqu'ils s'accroissent très rapidement, comme c'est souvent le cas dans les grandes agglomérations urbaines. Il est vrai que certains pays en voie de développement n'ont pas ménagé leurs efforts pour renforcer leur industrie laitière et devenir ainsi moins tributaire de l'importation. S'ils ont presque toujours échoué, c'est dans une large mesure parce que l'offre sur le marché mondial était le plus souvent abondante ¹, et que les prix proposés étaient fortement subventionnés (à noter également que le butteroil et le lait

(1) Il peut y avoir des pénuries transitoires, le plus souvent liées à des raisons climatiques, par exemple lorsque la baisse de la production néozélandaise pour cause de sécheresse coïncide avec de mauvaises récoltes fourragères dans la Communauté européenne; les seuls précédents sont ceux de 1959, 1964, 1971 et surtout 1973/74.

écrémé en poudre peuvent également faire l'objet de livraisons de caractère non commercial). A cet égard, il est manifeste que, dans l'intérêt des consommateurs, les importations de produits laitiers dans bon nombre de pays en voie de développement bénéficient d'un libéralisme pratiquement sans équivalent dans les pays industriels occidentaux. Plutôt que d'accroître leur propre production laitière, divers pays en voie de développement (surtout en Asie du sud-est) ont fait un effort d'équipement accéléré pour se doter d'une industrie laitière au début des années 60. En l'occurrence, il s'agit le plus souvent d'usines produisant du lait reconstitué, soit à partir de lait écrémé en poudre et de butteroil importés, soit par addition de graisses végétales indigènes à du lait écrémé en poudre d'importation.

Pendant la période analysée, la Communauté européenne est parvenue à renforcer considérablement sa position d'exportateur sur les marchés internationaux des produits laitiers, surtout aux dépens des exportateurs d'Amérique du Nord¹. Le facteur décisif de cette évolution a été le volume des subventions à l'exportation, beaucoup plus élevé dans la Communauté qu'ailleurs. C'est ainsi que la Communauté européenne et la Nouvelle-Zélande, dominant actuellement le marché mondial en tant que fournisseurs de produits laitiers. Cette remarque revêt une importance accrue si l'on songe que depuis la fin des années 60, la politique communautaire en matière de restitutions à l'exportation exerce une influence prépondérante sur le niveau des prix mondiaux des produits laitiers. En l'espèce, il est impossible de ne pas voir une corrélation le plus souvent positive entre le volume des stocks d'intervention de beurre ou de lait écrémé en poudre de la Communauté européenne et le niveau des restitutions à l'exportation, ce qui revient à dire que la politique des restitutions a été considérée dans le passé comme un instrument servant moins à répondre aux nécessités du marché mondial qu'à décongestionner le marché communautaire. Si l'on considère de surcroît cette sorte d'hégémonie que la Communauté européenne exerce sur les prix, on peut dire en simplifiant que la Communauté, en tant que fournisseur, joue aujourd'hui sur le marché mondial des produits laitiers un rôle analogue à celui des Etats-Unis sur le marché mondial des céréales.

(1) Jusqu'au milieu de la précédente décennie, les Etats-Unis et le Canada occupaient une position-clé sur le marché mondial du lait écrémé en poudre, notamment comme exportateurs.

Les marchés internationaux du fromage se caractérisent principalement par le très grand nombre de variétés proposées, surtout en ce qui concerne l'offre de l'Europe occidentale. C'est pourquoi les échanges entre les pays d'Europe occidentale constituent à cet égard la majeure partie des transactions internationales, mais les importations des Etats-Unis, du Japon et de certains pays arabes, en provenance d'Europe occidentale et de l'ensemble Australie/Nouvelle-Zélande sont loin d'être négligeables; jusqu'à son adhésion à la Communauté européenne, le Royaume-Uni achetait aussi beaucoup de Cheddar originaire d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Canada ¹. D'une façon générale, on peut dire que dans l'ensemble des marchés mondiaux des produits laitiers, ce sont les marchés internationaux des fromages qui ont posé le moins de problèmes pendant la période analysée.

L'Union soviétique a fait son apparition sur les marchés internationaux des produits laitiers en tant que pays fournisseur (elle est le premier exportateur de beurre à l'intérieur du COMECON; elle exporte également du lait concentré vers des pays ayant des "affinités politiques" avec elle, comme Cuba et le Vietnam), et épisodiquement en tant que grand pays importateur (elle a ainsi acheté en 1973 des quantités considérables de beurre provenant des stocks d'intervention de la Communauté européenne, à des prix extrêmement bas). Si l'on néglige le courant plus ou moins régulier d'importations soviétiques de lait entier en poudre en provenance de Finlande, on constate que dans le secteur des produits laitiers (comme dans celui de la viande bovine), les achats soviétiques sur le marché mondial ont correspondu le plus souvent à la politique constante de l'URSS consistant à acheter uniquement lorsque les prix sont bas.

Selon nos estimations, on devrait assister pendant les années à venir à un accroissement de la part relative des pays en voie de développement dans la demande sur les marchés internationaux des produits laitiers : il s'agit surtout en l'occurrence des pays d'Asie du sud-est, de quelques pays d'Amérique latine (par exemple, le Brésil, le Pérou, Cuba et le Mexique) et d'Afrique (par exemple le Nigéria), ainsi que des pays arabes producteurs de pétrole et de l'Iran.

(1) Il est vrai que de 1973 à 1977, la Nouvelle-Zélande a également bénéficié d'un traitement de faveur pour certaines livraisons de Cheddar au Royaume-Uni, mais il s'agissait là de quantités relativement modestes (contrairement au régime prévu pour le beurre).

Les perspectives semblent prometteuses pour que certains pays deviennent sensiblement moins tributaires des importations dans un avenir prévisible; c'est surtout vrai pour certains pays d'Amérique latine ainsi que pour l'Algérie et le Maroc, qui sont d'ores et déjà parvenus à créer les conditions requises pour un développement rapide de l'élevage de bétail laitier. En revanche, sans doute faudra-t-il encore des décennies pour que les pays d'Asie du sud-est, en particulier, se dotent d'une industrie laitière viable, à supposer qu'ils y tiennent vraiment.

Intrinsèquement, les importations de produits laitiers des pays en voie de développement devraient tendre à s'accroître assez régulièrement. Mais en réalité, l'évolution des réserves de devises disponibles et les fluctuations brutales des prix mondiaux des produits laitiers ont contraint la plupart des pays en voie de développement à faire varier considérablement le rythme des importations, ce qui est contraire à une bonne politique d'approvisionnement et aux nécessités du libre-échange. Aussi importerait-il que la Communauté européenne mette en oeuvre dans le secteur des produits laitiers une politique contribuant à stabiliser durablement les marchés mondiaux de ces produits tant sur le plan quantitatif qu'au point de vue des prix. A cet égard, il faudrait fixer les restitutions à l'exportation (qui exercent une influence capitale sur le niveau des prix mondiaux) en tenant compte de deux objectifs : ne pas décourager les producteurs néo-zélandais (ne serait-ce que pour maintenir le minimum de concurrence nécessaire dans le domaine de l'offre), et faire en sorte que les prix pratiqués n'obligent pas les pays acheteurs en voie de développement à réduire le volume de leurs importations. En l'espèce, ceux des pays en voie de développement qui tiennent vraiment à protéger leurs propres producteurs contre les importations à bas prix ont en principe la liberté d'instaurer, pour les importations de produits laitiers (bénéficiant de subventions communautaires), un régime de droits de douane et/ou de prélèvements dont les recettes pourraient servir soit à subventionner le prix du lait à la consommation, soit à financer une politique d'extension de l'industrie laitière nationale.

Inscrits en filigrane dans les efforts déployés par la Communauté européenne en vue d'une stabilisation future des marchés mondiaux des produits laitiers, ces problèmes ne peuvent être véritablement résolus que dans le cadre d'un accord global de portée mondiale, dont le principe a déjà été proposé par la Communauté à l'occasion des discussions du

GATT ¹. A cet égard, la Communauté européenne envisage surtout la fixation de prix plafonds et de prix planchers pour le beurre et le lait en poudre, ainsi que certaines garanties de livraison pour les pays importateurs qui seraient parties à l'accord. Pour que chacun puisse réellement trouver son compte dans un accord de ce type, il paraît toutefois indispensable de convaincre les acheteurs, ou du moins tous les pays en voie de développement qui sont de gros importateurs de produits laitiers, ainsi que le Japon, que leur coopération active est nécessaire. A défaut de ce concours, il est vraisemblable qu'on en viendrait rapidement à ne voir dans un tel accord qu'une espèce de cartel des producteurs.

En résumé, on peut dire que, jusqu'en 1980, la politique agricole de la Communauté européenne dans le secteur des produits laitiers restera dans l'ensemble nécessairement axée sur un effort visant à supprimer des excédents de production qui tiennent essentiellement aux structures, qui sont lourds de conséquences socio-politiques et qui imposent des dépenses très élevées. En l'espèce, il ne faut cependant pas perdre de vue que la Communauté européenne doit chercher à assurer dans des conditions optimales de régularité et à des prix aussi stables que possible l'approvisionnement des marchés mondiaux des produits laitiers, en tenant strictement compte des possibilités d'exportation de ses concurrents, et plus particulièrement de la Nouvelle-Zélande, à laquelle il conviendrait de reconnaître un certain traitement de faveur par rapport à la Communauté en tant que fournisseur du marché mondial, du point de vue de la division internationale du travail.

Toutefois, les précédents connus n'ont que trop clairement montré que les actions tendant à décongestionner le marché du lait dans la Communauté européenne risquent fort de déclencher des réactions disproportionnées en ce qui concerne les prix et l'offre sur les marchés internationaux.

(1) Un tel accord pourrait remplacer les conventions existantes relatives aux prix minimum à l'exportation de la graille de beurre et du lait écrémé en poudre dans le cadre du GATT (ainsi que du lait entier en poudre dans le cadre de l'OCDE), instrument dont le fonctionnement a donné jusqu'à présent plus de déboires que de satisfactions.

Il faut citer ici à titre d'exemple les conséquences de la politique de gel des prix du lait (1969/70 et 1970/71) et d'octroi de primes à l'abattage de vaches laitières et à la non-consommation (1969/70), politique qui en 1971 "a notablement contribué à la détente que l'on a pu enregistrer sur le marché communautaire des produits laitiers..."¹, mais dont les effets -aggravés par la chute des exportations néo-zélandaises pour cause de sécheresse- se sont soldés sur le marché mondial par des hausses de prix dépassant parfois 100 %.

Dans les mesures de réduction de la production laitière de la Communauté européenne, un rôle important a été autrefois imparti à la politique de réorientation vers la production de viande bovine (par exemple, élevage de vaches nourrices), infléchissement résultant en particulier d'une tendance à l'accroissement du déficit de l'approvisionnement de la Communauté européenne en viande bovine jusqu'en 1973. Si l'évolution observée depuis 1974 est largement imputable à des particularités cycliques et à une conjoncture jusqu'à présent extrêmement défavorable dans les pays de la Communauté, elle devrait cependant être nettement perçue comme un avertissement : il est clair en effet que pour la viande bovine comme dans d'autres secteurs, on pourrait se trouver contraint de mener une politique plus prudente en ce qui concerne l'accroissement à long terme de la production, compte tenu notamment de la nécessité de maintenir, là encore, un minimum de division internationale du travail, car la Communauté européenne doit manifestement être considérée à cet égard comme un "high cost producer" par rapport aux principaux pays producteurs de l'hémisphère sud. C'est dire qu'il ne paraît pas indiqué de continuer à accroître sensiblement le potentiel de production de la Communauté dans l'ensemble du secteur de l'élevage bovin (viande bovine et lait).

(1) Communautés européennes -direction générale presse et information, informations sur la politique agricole commune, n° 4 : "perspectives d'évolution du secteur de la viande bovine compte tenu de l'élargissement et des mesures d'aides de la Communauté. Bruxelles, septembre 1973, p. 11.

LE BLE

par

Martin Hoffmeyer

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Liste des tableaux	43
Liste des graphiques	45
Introduction	47
1. Importations, production et consommation de blé de la Communauté économique européenne de 1958/59 à 1974/75	52
2. L'évolution des marchés internationaux du blé 1958/59 - 1974/75.....	58
a. Demande	58
b. Offre	69
c. Prix	73
3. Perspectives d'évolution à moyen terme des marchés internationaux du blé, compte tenu notamment des besoins d'importation des régions importatrices et du potentiel de production ou d'offre des pays exportateurs	76
Annexe	83



Liste des tableaux

Tableaux figurant dans le texte :

	<u>Page</u>
Tableau 1 - Principales caractéristiques des marchés internationaux du blé 1958/59 - 1974/75	50
Tableau 2 - L'approvisionnement de la Communauté économique européenne (des Six) en blé et farine de blé 1958/59 - 1973/74	53
Tableau 3 - L'approvisionnement de la Communauté économique européenne (des Neuf) en blé et farine de blé 1959/60 - 1974/75	55
Tableau 4 - L'approvisionnement de la Communauté économique européenne (des Six) en blé tendre et en blé dur 1966/67 - 1973/74	56
Tableau 5 - Importations mondiales de blé et de farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1974/75	62
Tableau 6 - Exportations mondiales de blé et de farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1974/75 ..	64
Tableau 7 - La production de blé par régions et pays 1958/59 - 1974/75	65
Tableau 8 - Surfaces emblavées, rendement à l'hectare et production de blé, par régions et pays 1958/59 - 1974/75	67

Tableaux figurant en annexe :

Tableau 1*- Le bilan d'approvisionnement de la Communauté économique européenne (des Six) pour le blé en général 1958/59 - 1973/74	83
Tableau 2*- Le bilan d'approvisionnement de la Communauté économique européenne (des Six) pour le blé tendre 1966/67 - 1973/74	84
Tableau 3*- Le bilan d'approvisionnement de la Communauté économique européenne (des Six) pour le blé dur 1966/67 - 1973/74	85
Tableau 4*- Les importations de blé et de farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74 ..	86

	<u>Page</u>
Tableau 5* - Les importations de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74	89
Tableau 6* - Les importations de blé dur, ventilées par régions et pays 1959/60 - 1973/74	92
Tableau 7* - Les exportations de blé dur, ventilées par régions et pays 1959/60 - 1973/74	92
Tableau 8* - Les importations de farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74	93
Tableau 9* - Les exportations de blé et farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74	95
Tableau 10* - Les exportations de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74	97
Tableau 11* - Les exportations de blé et farine de blé de la Communauté économique européenne (des Six), ventilées par pays destinataires 1964/65 - 1973/74	99
Tableau 12* - Les exportations de farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74	100
Tableau 13* - Les soldes du commerce extérieur du blé et de la farine de blé 1958/59 - 1973/74	101
Tableau 14* - La production de blé par régions et pays 1958/59 - 1973/74	103
Tableau 15* - Surfaces emblavées, rendements à l'hectare et production de blé, par régions et pays 1958/59 - 1973/74	106
Tableau 16* - L'approvisionnement en blé des principaux pays exportateurs 1958/59 - 1974/75	112
Tableau 17* - Les stocks de blé des pays exportateurs 1958/59-1974/75	113

Liste des graphiques

	<u>Page</u>
Graphique 1 - Indicateurs de l'évolution des marchés internationaux du blé	48
Graphique 2 - Importations mondiales de blé et de farine de blé, ventilées par régions	60
Graphique 3 - Exportations mondiales de blé et de farine de blé, ventilées par régions	70
Graphique 4 - Evolution des prix sur les marchés internationaux du blé	75

Introduction

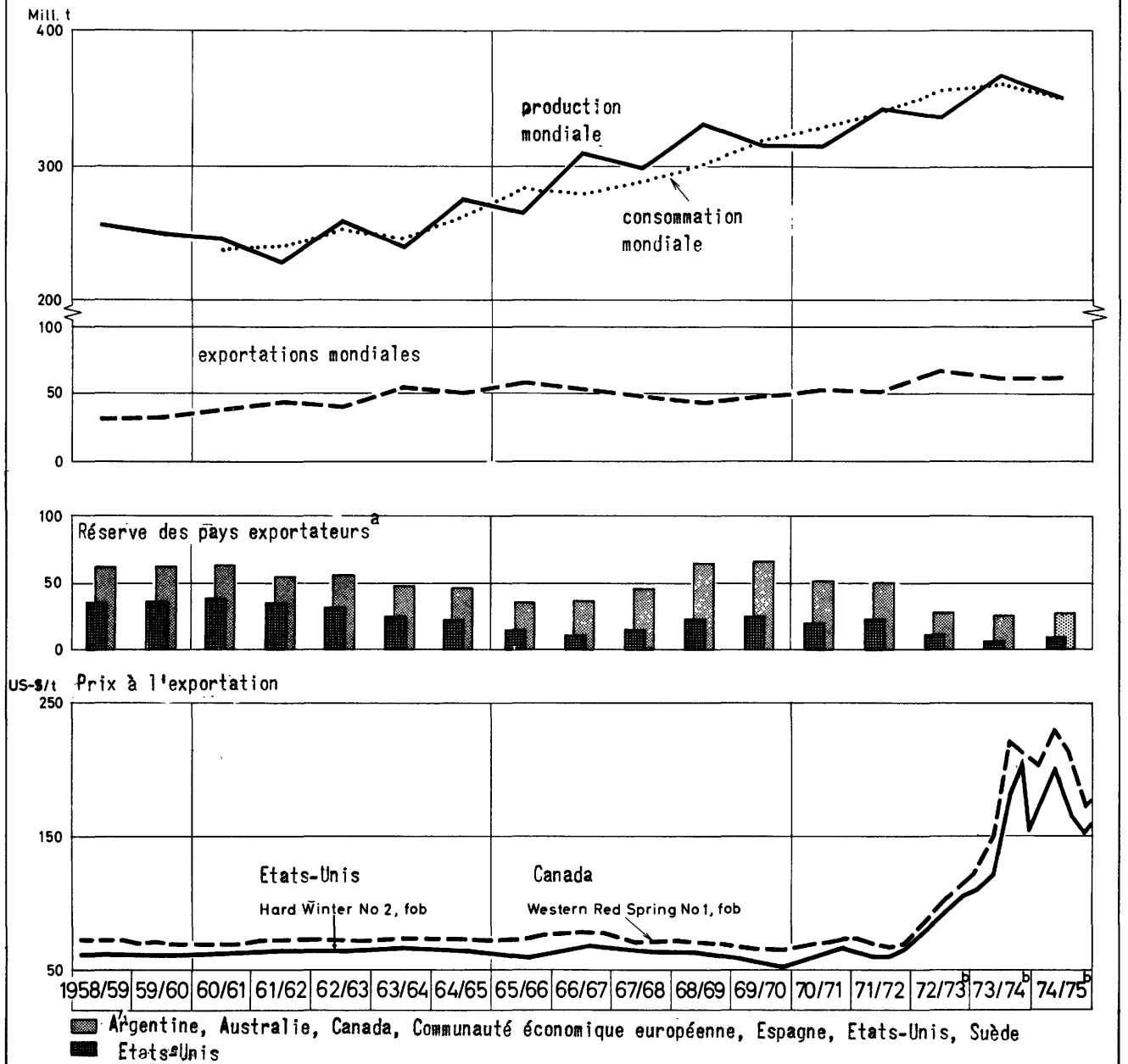
La situation sur les marchés internationaux du blé -sur lesquels la Communauté européenne intervient aussi bien comme demandeur que comme offreur- s'est modifié fondamentalement au cours des dernières années. Alors que, jusqu'au début des années 70 encore, ces marchés se caractérisaient par des réserves considérables et une forte élasticité de l'offre, une hausse des prix s'est amorcée au milieu de 1972 qui, avec des interruptions, s'est poursuivie jusqu'en 1974 et au cours de laquelle les cours du blé ont plus que triplé (voir graphique 1).

Cette hausse spectaculaire des prix à partir du milieu de 1972 a été déclenchée par les achats massifs de blé effectués par l'Union soviétique, qui ont coïncidé avec des besoins d'importation accrus de la république populaire de Chine ainsi que de certains pays en voie de développement. Les récoltes de certains pays traditionnellement offreurs ayant simultanément baissé, il a fallu dès 1972/73, pour couvrir la demande -en partie artificiellement gonflée par la spéculation- puiser dans les réserves de blé, encore considérables à ce moment (voir tableau 1). La diminution des réserves disponibles dans les pays exportateurs n'a pas tardé à s'accélérer au point que les livraisons ont été menacées de connaître des goulots d'étranglement au niveau mondial. Devant cette situation, une série de pays se sont vus contraints de modifier leur politique céréalière : les pays exportateurs surtout ont arrêté les mesures nécessaires pour assurer un accroissement durable de la production de blé et, partant, le retour à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés mondiaux.

(1) Voir à ce sujet : International Wheat Council (IWC), Review of the World Wheat Situation, London, période de référence IWC, "Wheat Market Report", Press Release, London, numéros courants - Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO), Commodity Review and Outlook, Rome, période de référence - Sources principales des chiffres cités : FAO, Production Yearbook, Rome, période de référence - FAO, Trade Yearbook, Rome, période de référence - FAO World Grain Trade Statistics, Rome, période de référence - IWC, World Wheat Statistics, London, période de référence - IWC, Review of the World Wheat Situation, London, période de référence.

Graphique 1

INDICATEURS DE L'EVOLUTION DES MARCHES INTERNATIONAUX DU BLE



^a en fin de campagne; ^b à partir de 1972/73, à l'exclusion des échanges intracommunautaires.

Les résultats de ces efforts n'ont cependant pas été immédiats : ce n'est qu'après une nouvelle augmentation -non négligeable- des surfaces emblavées aux Etats-Unis, en 1974/75 et des achats de blé relativement modérés de la part des pays du bloc de l'Est notamment, que les prix sur le marché mondial ont amorcé une baisse au début de 1975.

La situation s'étant donc améliorée, le Gouvernement américain a assoupli les contrôles volontaires à l'exportation qui avaient été décrétés à l'automne 1974; mais, dès l'été 1975, il s'est vu à nouveau contraint de recommander aux exportateurs de ne pas exporter de blé vers l'Union soviétique. La demande de blé, extrêmement élevée, de l'Union soviétique en 1975/76, consécutive à une nouvelle récolte déficitaire, a relancé fortement la hausse des prix des céréales sur les marchés internationaux.

Tableau 1 - Principales caractéristiques des marchés internationaux du blé 1958/59 - 1974/75

	Moyenne		1972/73	1973/74	1974/75	Variation annuelle moyenne entre 1958/59 - 1971/72	Variation par rapport à l'année précédente		
	1958/59-1960/61	1969/70-1971/72					1972/73	1973/74	1974/75
Exportations mondiales de blé et de farine de blé, total a)		Mill. t				%			
Total ^a	33,1	49,2	68,3	63,1	63,4	+ 3,6	+ 30,1	- 7,6	+ 0,48
Blé total	28,7	44,1	62,7	58,2	58,5	+ 4,3 ^c	+ 33,4	- 7,2	+ 0,52
Blé dur	1,3 ^c	2,7	3,83	3,02	3,06	+ 7,6 ^c	+ 16,4	- 21,1	+ 1,3
Farine de blé ^b	5,3	5,1	5,6	4,89	4,9	- 0,3	+ 0,4	- 12,7	+ 0,2
Importations de la Communauté économique européenne (des 9) ^a	10,3	11,9	7,45	5,49	5,68	+ 1,3	+ 24,8	- 26,3	+ 3,5
Exportations de la Communauté économique européenne (des 9) ^a	2,8	8,5	6,93	5,38	7,89	+ 10,6	+ 31,5	- 22,4	+ 46,7
Production mondiale (y compris la république populaire de Chine)	250,3	325,5	336,7	367,0	352,1	+ 2,4	- 1,9	+ 9,0	- 4,1
Consommation mondiale	242,8	330,3	364,8	363,0	352,4	+ 2,8	+ 4,8	+ 0,3	- 2,9
Réserve des pays exportateurs	62,2	56,7	27,0	25,5	27,0	- 0,8	- 39,6	- 5,6	+ 5,9
en pourcentage des exportations mondiales (%)	182,9	113,6	43,4	35,0					
prix à l'importation ^e		US-\$ pro t							
-Canada, Western Red Spring n° 1	74,0	72,8	102,0	199 ^f	207,2	- 0,1	+ 40,8	+ 95,1	+ 4,1
-Etats-Unis, Dark Northern Spring, 14 %, n° 2		70,7	100,1	202,0	203,6		+ 43,6	+ 101,7	+ 0,8

a) Après 1972/73, à l'exclusion des échanges intracommunautaires - b) en équivalents-blé - c) 1959/60-1961/62 - d) réserves des Etats-Unis, du Canada, de l'Argentine, de l'Australie et de la Communauté économique européenne en fin de période - e) CAF Rotterdam - f) moyenne des mois de juillet, août, novembre et décembre.

Sources : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, période référence - FAO Commodity Review and Outlook, Rome, période référence - IWC, Review of the world Wheat Situation (1973/74 - US Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, "Foreign Agriculture Circular", Washington, D.C., Londres, 1974, période référence.

La hausse des prix du blé sur les marchés internationaux a touché la Communauté économique européenne à plusieurs égards : d'une part, l'extrême renchérissement du prix du blé s'est répercuté sur les marchés intérieurs; ce phénomène s'est manifesté d'octobre 1973 à la fin de 1974 : pendant cette période, les prix CAF du blé ont parfois dépassé nettement les prix de seuil fixés. Cette hausse des prix intérieurs est toutefois restée limitée grâce au volume considérable de l'offre¹. D'autre part, le haut niveau des prix sur le marché mondial a provoqué en 1973 et 1974 un regain d'intérêt pour l'exportation de blé vers les pays tiers. Afin d'empêcher un écoulement rapide du blé sur les marchés extérieurs, la Communauté a fortement réduit puis finalement suspendu le paiement des restitutions à l'exportation. Au début d'août 1973, la Commission des Communautés européennes a interdit l'exportation de blé dur et, (provisoirement, de blé tendre également) et elle a prélevé, dès le mois d'octobre 1973, des taxes à l'exportation de blé et de farine de blé² à concurrence de la différence existant entre les prix pratiqués sur le marché communautaire et les prix, plus élevés, en vigueur sur le marché mondial.

Ces mesures visaient avant tout à garantir un volume d'offres satisfaisant et des prix stables, sur les marchés des pays membres.

Dans cette partie de l'étude consacrée à l'évolution des sources internationales d'approvisionnement en produits agricoles, on analysera :

- le rôle joué par la Communauté économique européenne, en sa qualité de demandeur et d'offreur, sur les marchés internationaux du blé;
- les tendances que l'on a pu observer sur les marchés internationaux du blé et
- l'évolution future de ces marchés.

(1) Excepté les prix du blé dur.

(2) Ces taxes sont passées à 90 unités de compte (uc)/tonne de blé en février 1974, alors que le prélèvement s'élevait à 70 uc/tonne environ en juillet 1972.

1. Importations, production et consommation de blé de la Communauté économique européenne, de 1958/59 à 1974/75

De 1958/59 à 1974/75, la Communauté économique européenne est passée de la position de région importatrice à celle de région exportatrice de blé. Alors qu'au début de la période de référence, la Communauté présentait encore un excédent d'importation de 2 à 3 millions de tonnes de blé, elle a connu ces dernières années des excédents annuels d'exportation supérieurs à 3 millions de tonnes de blé¹ (voir tableau 2). Avec un volume total d'importation de 3,8 millions de tonnes en moyenne des années 1969/70 à 1971/72, la participation de la Communauté des Six aux importations mondiales était de 7 %, tandis que sa participation dans les exportations mondiales, avec un volume total d'exportation de 5,3 millions de tonnes, s'élevait à 9 % pendant la même période. Son degré d'auto-provisionnement est passé à 110 % contre 91 % en moyenne des années 1958/59 à 1960/61. Cette évolution de la situation de la Communauté des Six en matière d'approvisionnement s'explique avant tout par la forte augmentation de la production, qui a été nettement supérieure à l'accroissement de la consommation. Depuis 1962 -année de la mise sur pied de l'organisation commune des marchés dans le secteur des céréales- les échanges intra-communautaires se sont développés à raison de 20 % par an alors que les importations en provenance des pays tiers ont diminué simultanément(2). L'augmentation rapide des livraisons de blé de la France à la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et à la Belgique a fortement contribué à cette évolution de la situation.

(1) Farine de blé incluse, en équivalents-blé.

(2) Pourcentage calculé sur la base des chiffres moyens pour les années 1969/70 - 1971/72 et 1961/62 - 1963/64.

Tableau 2 - L'approvisionnement^a de la Communauté économique européenne (des 6)^b en blé et farine de blé

1958/59-1973/74

	Moyenne		1971/72 1 000 t	1972/73	1973/74	Variation annuelle moyenne 1969/70-1971/72	Variation entre		Variation entre 1973/74 et 1972/73 %
	1958/59- 1960/61	1969/70- 1971/72					1972/73 et 1971/72 %	1972/74 et 1972/73 %	
Production utilisable	24 756	31 651	34 075	35 372	35 298	+ 2,3	+ 3,8	- 0,2	
Stock initial	5 970	5 390	4 599	6 061	4 749	- 0,9	+ 31,8	- 21,6	
Stock final	6 030	4 916	6 037	4 749	6 014	- 1,8	- 21,3	+ 26,6	
Exportations	2 067	5 341	5 179	8 048	6 308	+ 9,0	+ 55,4	- 21,6	
Importations ^d	4 475	3 794	3 209	3 529	3 307	- 1,5	+ 10,0	- 6,3	
Solde du commerce extérieur ^e	- 2 409	+ 1 547	+ 1 970	+ 4 519	+ 3 001	.	+129,4	- 33,6	
Utilisation intérieure totale	27 105	30 578	30 667	32 165	31 032	+ 1,1	+ 4,9	- 3,6	
Consommation alimentaire	20 001	19 948	19 993	19 888	20 207	0	- 0,5	+ 1,6	
Valeur céréalière	.	.	75	75	
Rendement (%)	15 137	14 914	14 914	14 970	.	- 0,1	+ 0,4	.	
Poids de produits total	88,7	78,6	78,4	78,0	78,6	- 1,1	- 0,5	+ 0,7	
par habitant (kg)	53	133	141	129	135	+ 8,7	- 8,5	+ 4,6	
Consommation industrielle	1 859	1 747	1 746	1 684	1 734	- 0,6	- 3,6	+ 3,0	
Semences	4 937	8 575	8 608	10 258	8 758	+ 5,2	+ 19,2	- 14,6	
Aliments des animaux	255	174	179	205	198	- 3,4	+ 14,5	- 3,4	
Pertes	91	104	114	110	114	.	- 3,5	+ 3,6	
Degré d'auto-approvisionnement (%)									

a) Bilan global - b) en équivalents-blé - c) Uniquement vers les pays tiers - d) Uniquement en provenance des pays tiers - e) Par rapport aux pays tiers

Sources : Office Statistique des Communautés européennes, "Statistique agricole", Luxembourg, période de référence - "Produits végétaux, Luxembourg, période de référence."

La Communauté économique européenne élargie a connu ces dernières années un excédent d'importation de blé de 0,7 million de tonnes; la Communauté est donc toujours tributaire des importations, mais dans une mesure bien moindre qu'au milieu des années 60 (environ 3 1/2 millions de tonnes) (voir tableau 3). Au cours des dernières années, ce groupe de pays a donc acheté sur les marchés internationaux de 6 à 8 millions de tonnes de blé, alors qu'il a exporté de 5 à 7 millions de tonnes de blé vers des pays tiers.¹

Ces tendances globales masquent les mouvements évolutifs propres des divers produits. Ainsi l'excédent croissant enregistré au cours de la période de référence à l'exportation de blé tendre -principalement par la France- a été contrebalancé par des besoins nets considérables d'importation de blé tendre de haute qualité en provenance d'Amérique du nord, ainsi que de blé dur dont la culture dans les pays membres de la Communauté est relativement limitée pour des raisons climatiques (voir tableau 4).

Les excédents de blé tendre de la Communauté ont été surtout écoulés sous forme de farine de blé, principalement vers les pays en voie de développement africains et asiatiques, qui ne possèdent pas une capacité de mouture suffisante; la Communauté économique européenne s'est ainsi inscrite au nombre des principaux fournisseurs de farine de blé sur le marché mondial. La Communauté économique européenne, dans le cadre de l'aide alimentaire à laquelle elle s'est engagée à participer, a exporté en 1973 464.000 tonnes de céréales (pour une valeur de 71 millions d'UC)².

Le principal facteur responsable des variations, ainsi que nous l'avons dit, intervenues dans l'approvisionnement de la Communauté économique européenne, est la forte augmentation de la production de blé.

(1) L'année 1970/71 constitue à cet égard une exception.

(2) Commission des Communautés européennes, "La situation de l'agriculture dans la Communauté". Rapport 1974. Bruxelles 1974. Partie III, p. 60.

Tableau 3 - Approvisionnement de la Communauté économique européenne (des 9) en blé et farine de blé^a 1959/60-1974/75

(1000 t)

	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Production utilisable	.	27 920	26 531	34 508	28 256	33 736	35 312	30 352	35 785	36 562	35 487	34 638	39 821	40 926	40 988	44 983
Stock initial	.	6 600	7 793	7 674	9 473	7 494	6 828	8 202	6 740	7 606	8 916	5 417	5 945	6 151	4 829	6 065
Stock final	6 600	7 793	7 674	9 473	7 494	6 828	8 202	6 740	7 606	8 916	5 417	5 945	7 372	4 829	6 065	9 028
Exportations	1 924	2 431	4 069	3 855	5 778	5 888	4 535	4 933	5 708	7 377	10 444	6 154	9 189	12 540	.	.
Importations	10 929	10 819	7 971	8 960	8 004	9 255	8 750	7 962	9 176	8 421	11 484	12 636	10 988	12 526	.	.
Solde du commerce extérieur	- 9 005	- 8 388	- 3 902	- 5 105	- 2 226	- 3 367	- 4 215	- 3 029	- 3 468	- 1 044	- 1 040	- 6 482	- 1 799	14	.	.
Exportations vers pays tiers	4 528	4 940	5 705	7 369	3 549	5 270	6 927	5 379	7 894
Importations des pays tiers	7 951	6 548	7 641	7 510	9 470	5 969	7 447	5 495	5 676
Solde du commerce extérieur	- 3 423	- 1 608	- 1 936	- 141	- 5 921	- 699	- 520	- 116	+ 2 218
Utilisation intérieure totale	.	35 732	35 038	36 611	35 340	36 628	37 306	36 030	36 488	37 801	40 108	40 491	40 183	42 235	39 869	39 802
Consommation alimentaire	25 573	25 872	24 986
Consommation industrielle	135	150	.
Semences	2 105	1 993	2 130	2 171	2 081	2 128	1 965	1 992	1 988	2 010	1 965	2 026	2 008	1 939	2 005	.
Aliments des animaux	6 900	6 569	5 795	7 394	6 097	7 455	7 933	7 308	7 865	8 759	12 102	12 290	11 978	14 157	11 604	.
Pertes	209	284	252	244	238	.
Degré d'auto-approvisionnement (en %)	.	78,1	75,7	94,3	80,0	92,1	94,7	84,2	98,1	96,7	88,6	85,1	99,0	97,0	103	113

a) En équivalents-blé

Sources : Office statistique des Communautés européennes, "Statistique agricole", Luxembourg, période de référence "Produits végétaux", Luxembourg, période de référence.
 US Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, "Foreign Agriculture Circular", Washington, D.C., période de référence.

Tableau 4 - L'approvisionnement^a de la Communauté économique européenne (des 6) en blé tendre et en blé dur,

1966/67-1973/74

	Blé tendre						Blé dur					
	Moyenne		1 000 t		Variation annuelle moyenne en		1 000 t		Moyenne		Variation annuelle moyenne en	
	1966/67-1968/69	1969/70-1971/72	1972/73	1973/74	1966/67-1968/69	1969/70-1971/72	1972/73	1973/74	1966/67-1968/69	1969/70-1971/72	1972/73	1973/74
Production utilisable	27 583	28 335	31 940	32 244	+ 0,9	+ 5,5	+ 1,0	2 343	3 316	3 432	3 054	+ 12,3
Stock initial	5 577	5 003	5 433	4 377	- 3,6	+ 32,8	- 19,4	548	387	628	372	- 10,9
Stock final ^b	6 610	4 408	4 377	5 578	- 12,6	- 19,1	+ 27,4	535	509	372	436	- 1,7
Exportations ^c	4 906	5 095	7 737	6 174	+ 1,3	+ 58,7	- 20,2	111	246	312	140	+ 30,5
Importations	2 743	2 521	2 359	1 966	- 2,8	+ 6,7	- 16,7	1 347	1 273	1 170	1 347	- 1,9
Solde du commerce extérieur	+ 2 163	+ 2 574	+ 5 378	+ 4 208	+ 6,0	+101,7	- 21,8	- 1 236	- 1 027	- 858	- 1 207	.
Utilisation intérieure + totale	24 387	26 356	27 618	26 835	+ 2,6	+ 5,0	- 2,8	3 592	4 221	4 546	4 197	+ 5,5
Consommation alimentaire	16 598	16 032	15 648	16 293	- 1,2	- 1,9	+ 4,1	3 336	3 916	4 239	3 914	+ 5,5
Valeur céréalière	76	76	76	71	71	74	.	.
Rendement (%)	12 559	12 158	11 845	.	- 1,1	- 2,0	.	2 363	2 755	3 125	.	+ 10,7
Poids de produit total	67,7	64,1	61,7	63,7	- 1,8	- 2,8	+ 3,2	12,8	14,5	16,3	14,9	+ 4,4
par habitant (kg)	79	133	129	135	+ 18,8	- 8,5	+ 4,7	-	-	0	0	-
Consommation industrielle	1 553	1 488	1 435	1 482	- 1,4	- 3,4	+ 3,3	222	259	249	252	+ 5,3
Semences	6 029	8 559	10 232	8 758	+ 12,4	+ 19,2	- 14,4	12	16	26	0	+ 10,3
Aliments des animaux	127	144	173	167	+ 4,0	+ 17,7	- 3,5	22	30	32	31	+ 10,8
Pertes d'autoapprovisionnement (en %)	118	110	116	120	.	.	.	58	75	75	73	.

a) Bilan global - b) Uniquement vers des pays tiers - c) Uniquement en provenance de pays tiers.

Sources : Office Statistique des Communautés européennes, "Statistique agricole", Luxembourg, période de référence, ibid., produits végétaux, Luxembourg, période de référence.

Le taux de croissance annuel moyen de 2,5 % de la production communautaire s'est accrue à un rythme comparable à celui de l'Europe occidentale mais il est toutefois moins élevé que celui de la production mondiale. Cet accroissement doit être presque exclusivement attribué à l'augmentation des rendements à l'hectare qui, grâce à une progression des apports d'engrais chimiques et à une amélioration des techniques culturales, ont atteint une moyenne de 37 quintaux (1958/59 : 25 quintaux). Malgré une progression différenciée de la productivité dans les divers pays de la Communauté économique européenne, des écarts régionaux considérables de rendement ont subsisté ces dernières années; les rendements à l'hectare étaient les plus élevés aux Pays-Bas et en Belgique et les plus faibles en Italie, tandis qu'ils étaient intermédiaires dans la république fédérale d'Allemagne et en France. Au cours de la période de référence, la France a valorisé de vastes réserves de production, ce qui lui a permis de profiter le plus de l'amélioration des conditions de commercialisation et de prix consécutive à la mise en place de l'organisation commune des marchés céréaliers.

L'évolution de la consommation a été caractérisée d'une part par le fait que la consommation humaine de blé n'a diminué que faiblement (la baisse de la consommation par tête¹ a été, en effet, compensée en grande partie par la croissance démographique). Alors que, la demande intérieure de blé tendre a marqué un net recul du fait de la diminution de la consommation de pain, les besoins individuels et globaux en blé dur se sont nettement accrus (voir tableau 4). Le blé dur en est ainsi venu à représenter ces derniers temps 1/5 de la consommation globale de blé.

D'autre part, la consommation animale s'est très fortement développée (voir tableau 2) une évolution qu'a favorisée surtout l'octroi de primes de dénaturation². Alors qu'au début de la période de référence, 4,4 millions de tonnes de blé seulement ont été administrées aux animaux, cette consommation a dépassé 10 millions de tonnes en 1974/75, la consommation animale a progressé jusqu'à représenter près du tiers de la consommation globale, soit un taux très élevé à l'échelon international (Etats-Unis : 10 %). Il est apparu que les années de très fortes récoltes et/ou de mauvaise qualité du blé, on a destiné à l'alimentation animale un volume beaucoup plus grand de blé que les autres années.

(1) Ces dernières années, la consommation de blé par habitant a été la plus élevée en Italie et la plus faible en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

(2) De 1967 à février 1974.

2. L'évolution des marchés internationaux du blé, 1958/59 - 1974/75

a. Demande

Après une période de progression modérée des importations, la demande sur le marché mondial a connu une expansion extrêmement forte en 1972/73; le volume mondial des importations de blé et de farine de blé est passé, au total, à environ 70 millions de tonnes¹; ce chiffre devrait de nouveau être atteint en 1975/76. Ces derniers temps, les échanges internationaux ont porté sur plus de 20 % de la production mondiale de blé; le blé représentait environ 93 % et la farine de blé 7 % du volume total des exportations.

Le développement considérable des échanges mondiaux s'explique avant tout par le fait que l'Union soviétique - pays généralement exportateur net - s'est vue contrainte d'effectuer des achats extrêmement massifs sur le marché mondial à la suite d'une mauvaise récolte; ces achats représentaient environ 60 % de l'accroissement global des importations mondiales en 1972/73. Si cette spectaculaire progression de la demande n'a pas entraîné de goulots d'étranglement dans l'approvisionnement, c'est avant tout grâce aux importants stocks de blé américains et aussi grâce à la forte augmentation de la production dans les pays offreurs.

Ainsi, du point de vue volume et composition, la demande sur le marché mondial apparaît ces derniers temps fondamentalement différente de ce qu'elle était dans les années 60. Entre 1958/59 et 1971/72, le volume mondial des importations de blé et de farine de blé (en équivalents-blé) a crû à un rythme annuel moyen de 3,5 % (taux de croissance de la production mondiale : 3 %), avec une marge de fluctuation d'environ 8-9 %².

(1) Echanges intracommunautaires exclus, 67,5 millions de tonnes. En valeur, les exportations globales de blé et farine de blé se sont chiffrées en 1972 à 4,4 milliards de US \$, représentant ainsi 15 % des exportations mondiales de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux et 11 % des exportations mondiales de produits agricoles. De tous les produits agricoles, c'est ainsi le blé qui, en valeur, a connu la plus forte exportation. Cf FAO, Commodity Review and Outlook 1973-1974, Rome 1974, p. 8.

(2) Cette marge de fluctuation était supérieure à celle de la production mondiale (4-5 %).

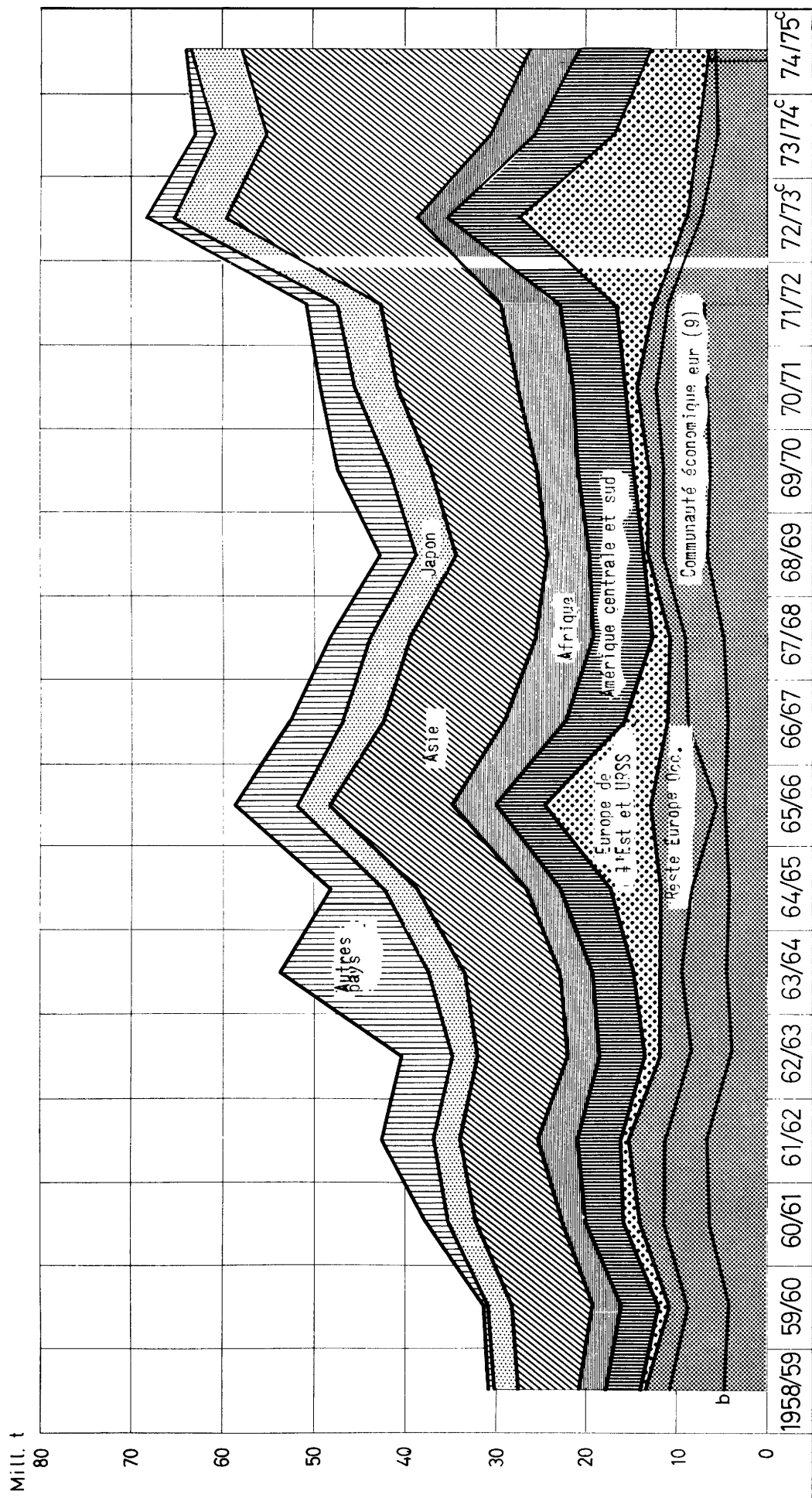
Alors que les marchés internationaux étaient caractérisés au début des années 60 par une très forte élasticité de l'offre, l'important accroissement de la demande enregistrée en 1963/64 et 1965/66 -également à la suite d'importants achats soviétiques¹- a allégé les marchés d'Amérique du Nord en les débarrassant de stocks excédentaires, et entraîné une hausse des prix passagèrement forte. Une période a suivi, au cours de laquelle la demande annuelle sur le marché mondial est restée inférieure aux quantités disponibles pour l'exportation, et où les réserves de blé se sont reconstituées; à la fin de la campagne 1971/72, ces réserves auraient pratiquement pu suffire à assurer les exportations mondiales d'une année. Dans les années suivantes, la forte reprise de la demande a finalement fait basculer le marché du blé, la situation de marché acheteur à celle de marché vendeur, marqué par une tendance extrême des prix à la hausse.

La croissance du volume des importations que l'on a pu enregistrer au cours des années 60 sur le marché mondial s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- les pays en voie de développement, notamment d'Amérique centrale et d'Afrique, enregistrant un accroissement de la consommation de blé et des récoltes parfois décevantes, se sont vus contraints d'accroître fortement leurs importations;
- la dépendance de l'Europe occidentale sur le plan des importations n'a crû que modérément (la Communauté économique européenne, compte tenu de l'accroissement accéléré de sa production et de la baisse de la consommation alimentaire, a réduit ses importations de blé en provenance des pays tiers);
- au Japon, devenu le plus gros importateur des pays industrialisés, la production intérieure a été loin de pouvoir suivre la progression rapide de la consommation et
- les pays du bloc de l'Est, dont les récoltes ont connu d'importantes fluctuations, ont été contraints d'effectuer d'importants achats sur les marchés internationaux.

(1) La part de l'Union soviétique dans l'augmentation globale des importations s'élevait à 68 % en 1963/64 et à 59 % en 1965/66.

Graphique 2 - Importations mondiales de blé et de farine de blé, ventilées par régions



^a En équivalents/blé - ^b CEE (des 6) - ^c A partir de 1972/73, échanges intra-communautaires exclus.

C'est la demande des pays en voie de développement, suivis par les pays du bloc de l'Est (Union soviétique et république populaire de Chine), qui a donné au commerce international l'impulsion la plus forte; la participation des pays en voie de développement à l'accroissement global des importations s'est élevée, pendant la période de référence, à environ 50 % (voir tableau 5). Par ailleurs, les fortes fluctuations des quantités et des prix enregistrées sur le marché mondial, ont été dues aux interventions très variables des pays du bloc de l'Est; ces pays ont ainsi acheté en 1963/64 et 1965/66 de grosses quantités de blé sur les marchés internationaux, qui étaient nettement moins importantes, toutefois qu'en 1972/73. Ce sont ainsi les pays en voie de développement, dont la participation aux importations mondiales de blé et de farine de blé a atteint 45 % en 1971/72 (contre 31 % 10 ans auparavant) et les pays du bloc de l'Est qui sont progressivement devenus les principaux importateurs sur le marché international. Si, ces deux dernières années, la répartition régionale des importations s'est modifiée davantage en faveur des pays du bloc de l'Est, il ne s'agit probablement que d'un écart passager par rapport à la tendance générale.

Alors qu'à la fin des années 50 encore, près de la moitié des importations globales de blé des pays en voie de développement étaient réalisées par un nombre limité de pays (Inde, Pakistan, Égypte, Brésil), la dispersion des importations des pays en voie de développement était beaucoup plus marquée dès le début des années 60. Certains pays du Proche-Orient et d'Afrique se sont graduellement inscrits au nombre des demandeurs importants, l'augmentation de leurs besoins d'importation résultant notamment d'une tendance croissante à remplacer les céréales fourragères par du blé.

Dans les pays asiatiques en voie de développement, la "révolution verte"¹, c'est-à-dire l'introduction de nouvelles variétés de froment (variétés hybrides) ayant un rendement potentiel supérieur à celui des variétés traditionnelles, n'a entraîné qu'une baisse passagère des besoins d'importation globaux des pays en voie de développement. Il est certes manifeste que les achats effectués sur le marché mondial par certains pays dans lesquels les nouvelles variétés de blé ont connu une diffusion relative-

(1) Voir à ce sujet : Impact of High Responses Varieties of Wheat in Selected Developing countries. IWC, Review of the World Wheat Situation 1971/72, Londres, 1972, page 64 sq.

Tableau 5 - Importations mondiales de blé et de farine de blé^a, ventilées par régions et par pays 1959/60-1974/75

Régions et pays	Moyenne		1972/73	1973/74	1974/75 ^b	Variation annuelle moyenne en 1969/70-1971/72 par rapport à 1959/60-1960/61	Variation par rapport à la campagne précédente		Part dans les volumes des exportations mondiales			
	1958/59-1960/61	1969/70-1971/72					1972/73	1973/74	1974/75	1958/59-1960/61	1969/70-1971/72	1972/1973/74
	1000 t											
Monde - total	33 133,3	49 135,0	68 300 ^c	63 100 ^c	63 400	+ 3,6	+ 38,9	- 7,6	+ 0,5	100,0	100,0	100,0
Europe occidentale	12 808,3	13 106,6	8 500	7 800	6 400	+ 0,2	+ 13,9	- 8,2	- 17,9	38,7	26,7	12,4
Communauté économique européenne (9) (des Six)	10 312,2	11 474,7	7 447	5 495	5 676	+ 1,0	+ 13,9	- 26,2	+ 3,3	31,1	23,4	10,9
Europe de l'Est	4 476,3	6 686,0	.	.	.	+ 3,7	+ 8,1	.	.	13,5	13,6	5,1
Union soviétique	1 010,0	840,0	3 500	4 700	4 100	- 1,7	+ 64,1	+ 34,3	- 12,8	3,1	1,7	5,1
Amérique centrale	.	1 608,3	15 000	4 400	2 300	.	+372,3	- 70,7	- 47,7	.	3,3	21,9
Amérique du sud	867,0	1 583,3	8 300	8 900	7 700	+ 5,6	+ 31,7	+ 7,2	- 13,5	2,6	3,2	12,1
Brésil	3 170,0	4 480,0	.	.	.	+ 3,2	.	.	.	9,6	9,1	14,1
Afrique	1 944,3	1 839,7	2 950	.	.	- 0,5	+ 78,7	.	.	5,9	3,7	4,3
Asie	2 926,7	5 871,6	3 100	4 800	5 200	+ 6,5	- 7,4	+ 54,8	+ 8,3	8,8	11,9	4,5
Inde	11 003,3	17 291,7	21 100	24 500	32 100	+ 4,2	+ 1,0	+ 16,1	+ 31,0	33,2	35,2	30,8
Japon	3 632,7	2 320,3	1 000	3 600	6 500	- 4,0	- 35,6	+260,0	+ 80,6	10,9	4,7	1,4
Rép. Pop. de Chine	2 619,0	4 741,0	5 500	5 400	5 600	+ 5,6	+ 10,5	- 1,8	+ 3,7	7,9	9,6	8,0
	678,5	4 458,3	5 300	5 800	5 500	+ 18,6	+ 76,6	+ 9,4	- 5,2	2,1	9,1	7,7

a) En équivalent blé - b) Estimations - c) A partir de 1972/73, le volume mondial des exportations ne comprend plus le commerce intra-communautaire.
d) A partir de 1972, à l'exclusion du commerce intra-communautaire - e) R.P. de Chine non comprise.

Sources : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, période de référence - FAO, Commodity Review and Outlook, Rome, période de référence
IWC, Review of the World Wheat Situation, Londres, période de référence.

vement vaste (notamment l'Inde et le Pakistan) ont marqué un recul passager (auquel ont cependant fortement contribué de bonnes conditions météorologiques); dans toute une série d'autres pays cependant, les espoirs qui avaient été placés dans la "révolution verte" ont été déçus. Il n'a pas été possible d'intensifier davantage la culture du blé à cause du manque de certains produits de base indispensables (engrais commerciaux, produits phytosaminaires) ainsi que de l'approvisionnement hydrique des surfaces emblavées qui était insuffisant pour assurer le succès de la culture des nouvelles variétés de blé.

Au cours de la période de référence, la culture du blé a connu dans pratiquement toutes les régions des pays en voie de développement une expansion supérieure à la moyenne; ceci est particulièrement vrai pour les pays d'Amérique centrale, d'Asie et d'Afrique (voir tableau 7). Bien que cette extension des surfaces cultivées se soit accompagnée d'une augmentation proportionnellement supérieure des rendements à l'hectare, on enregistrait encore ces dernières années de sérieux écarts de productivité entre pays en voie de développement et pays industrialisés; qui plus est, il existait d'importants écarts de rendement au sein même du groupe des pays en voie de développement. Alors qu'en moyenne des campagnes 1969/70 à 1970/71, le rendement à l'hectare n'a été que de 11 quintaux dans les pays asiatiques et de 9 quintaux à peine dans les pays africains, ce rendement moyen a été de 27 quintaux en Europe occidentale et de 21 quintaux aux Etats-Unis. Il est à noter que la fluctuation des rendements à l'hectare n'était pas plus forte dans les pays en voie de développement que dans les pays industrialisés.

Stimulée par l'évolution de la demande interne, la production dans les pays en voie de développement aurait dû connaître un essor beaucoup plus rapide : dans le sillage de la progression des revenus, la consommation de blé a enregistré dans la plupart des pays en voie de développement une forte augmentation qui s'explique à des degrés divers par la modification des habitudes alimentaires et par la croissance des récoltes. Au sein même du groupe des pays en voie de développement, on enregistre des écarts très nets entre les divers niveaux de consommation : des derniers temps, la consommation de blé par habitant s'élève à 45 kg en Inde, à 150 kg en Argentine et à 25 kg seulement au Brésil (contre 53 kg dans la Communauté économique européenne)¹.

(1) Il s'agit uniquement de la consommation humaine.

Tableau 6 - Exportations mondiales de blé et de farine de blé^a, ventilées par régions et pays, 1958/59-1974/75

Régions et pays	Moyenne		1972/73	1973/74	1974/75 ^b	Variation annuelle		Variation par rapport à la campagne précédente		Participation aux exportations mondiales				
	1958/59-1960/61	1969/70-1971/72				1969/70-1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1958/59-1960/61	1969/70-1971/72	1973/74	1974/75	
	1000 t					par rapport à 1958/59-1960/61	1972/73	1973/74	1974/75	1960/61	1971/72	73	74	75
Monde - total ^c	33 990,0	49 986,6	68 300	63 100	63 400	+ 3,6	+ 39,0	- 7,6	+ 0,5	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Europe occidentale ^c	3 363,3	8 743,3	8 500	7 800	6 400	+ 9,1	+ 40,8	- 8,2	- 17,9	9,9	17,5	12,4	12,4	10,0
Communauté économique européenne (des Neuf)	2 793,6	8 074,0	6 927	5 379	.	+ 10,1	+ 38,3	- 22,4	.	8,2	16,2	10,1	8,5	.
(des Six)	2 067,3	5 179,0	.	.	.	+ 8,7	+ 28,1	.	.	6,1	16,0	11,7	9,9	.
Union soviétique	1 215,0	885,0	1 300	5 000	4 000	- 2,8	- 90,8	+284,6	- 20,0	3,6	1,8	1,9	7,9	6,3
Canada	8 336,2	11 457,1	15 600	11 700	11 000	+ 2,9	+ 13,2	- 25,0	- 6,0	24,5	22,9	22,8	18,5	17,3
Etats-Unis	14 620,7	17 671,7	32 000	31 200	29 900	+ 1,7	+ 89,0	- 2,5	- 4,2	43,0	35,4	46,8	49,4	47,1
Argentine	2 298,1	1 737,5	3 400	1 100	2 200	- 2,5	+153,9	- 67,6	+100,0	6,8	3,5	4,9	1,7	1,7
Australie	3 404,7	8 497,3	5 600	5 400	8 400	+ 8,7	- 35,1	- 3,6	+ 55,6	10,0	17,0	8,1	8,6	8,5

a) En équivalents/blé - b) Estimations - c) A partir de 1972/73, à l'exclusion du commerce intra-communautaire.

Source : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, période de référence - FAO, Commodity Review and Outlook, Rome, période de référence - IWC, Review of the World Wheat Situation, Londres, période de référence.

Tableau 7 - La production de blé par régions et pays 1958/59-1974/75

	Moyenne		1972/73	1973/74	1974/75 ^a	Variation annuelle moyenne en 1969/70-1971/72 par rapport à 1958/59-1960/61	Variation par rapport à la campagne précédente		
	1958/59-1960/61	1969/70-1971/72					1972/73	1973/74	1974/75
	1000 t						%		
Monde - total	250 300,0	325 542,3	336 918	366 744	349 136	+ 2,4	+ 7,9	+ 8,9	- 5,1
Europe occid.	40 451	51 505	56 072	55 569	62 575	+ 2,2	- 1,2	- 0,9	+ 12,6
C.E.E. (des 9) ^b	28 409,0	36 838,0	41 376	41 394	44 969	+ 2,4	+ 15,0	+ 0,1	+ 8,6
R.F. Allemagne	4 393,3	845,0	6 608	7 134	7 761	- 13,9	+ 26,1	+ 8,0	+ 8,8
France	10 719,7	14 246,7	18 046	17 792	18 906	+ 2,6	+ 18,9	- 1,4	+ 6,3
Italie	8 360,0	9 781,3	9 421	8 920	9 695	+ 1,4	+ 3,9	- 5,3	+ 8,6
Royaume-Uni	2 875,0	4 141,3	4 780	5 002	6 032	+ 3,4	+ 13,9	+ 4,6	+ 20,6
Espagne	4 240,7	4 692,3	4 562	3 966	4 443	+ 0,9	+ 32,6	- 13,1	+ 12,0
Union soviét.	69 989,3	90 550,3	85 993	109 784	83 800	+ 2,4	- 7,8	+ 27,7	- 23,7
Canada	11 826,3	13 966,3	14 514	16 460	14 221	+ 1,5	+ 58,0	+ 13,4	- 13,6
Etats-Unis	35 705,3	40 550,3	42 046	46 408	48 807	+ 1,2	+ 19,7	+ 10,4	+ 5,2
Amérique cent.	1 286,7	2 271,0	1 711	2 129	2 764	+ 5,3	- 21,6	+ 24,5	+ 29,8
Amérique du sud	7 993,3	9 328,0	10 603	9 966	10 185	+ 1,4	+ 16,3	- 6,0	+ 2,2
Argentine	5 505,7	5 490,0	7 900	6 560	5 600 ^a	0	+ 22,4	- 17,0	- 14,6
Brésil	637,7	1 758,0	983	2 032	2 750 ^a	+ 9,7	+ 11,5	+106,7	+ 35,3
Afrique	5 370,0	8 062,3	9 685	8 749	8 534	+ 3,8	+ 11,6	- 9,7	- 2,5
Algérie	1 247,7	1 453,7	1 956	1 100	850	+ 1,4	+ 11,5	- 43,8	- 22,7
Maroc	1 069,3	1 868,3	2 159	1 574	1 853	+ 5,2	+ 22,7	- 27,1	+ 17,7
Asie	29 850,0	48 569,0	59 050	52 970	52 980	+ 4,5	+ 9,3	- 10,3	0
Iran	2 763,3	3 833,3	4 500	4 600	4 100	+ 3,0	- 7,9	+ 2,2	- 10,9
Inde	9 426,3	20 664,0	26 410	24 735	22 073	+ 7,4	+ 15,7	- 6,3	- 10,8
Japon	1 409,3	557,3	284	202	232	- 8,1	- 7,2	- 28,9	+ 14,9
Pakistan	3 823,7	6 899,3	6 867	7 443	7 629	+ 5,5	- 11,0	+ 8,4	+ 2,5
Rép. Pop. Chine	.	30 500,0	34 502	36 002	37 002 ^a	.	+ 3,2	+ 4,3	+ 2,8
Australie	6 235,0	8 971,3	6 434	12 094	11 200	+ 3,4	+ 4,9	+ 88,0	- 7,4

a) Estimations - b) Chiffres calculés par l'auteur.

Sources : FAO, Production Yearbook, Rome, période de référence - IWC, Review of the World Wheat Situation 1973/74, Londres 1974.

La légère hausse des importations de blé de l'Europe occidentale qui a été observée au cours de la période de référence s'explique par un nouvel accroissement de la consommation, notamment de blés tendres et de blés durs de qualité supérieure. Par ailleurs, l'utilisation du blé pour l'alimentation animale a, elle aussi, considérablement progressé.

Les prix intérieurs du blé ayant été maintenus à un niveau relativement élevé, les rendements à l'hectare ont nettement augmenté en Europe occidentale. La concentration des cultures dans les endroits les plus favorisés du point de vue du sol et du climat s'est accompagnée d'une diminution de la surface totale emblavée (moyenne annuelle 1958/59 - 1971/72 : - 0,9 %). Cette restructuration s'est traduite par un accroissement moyen de la production de 2,2 % entre 1958/59 et 1971/72 (voir tableau 8).

Alors que dans toute une série de pays, les besoins d'importation ont marqué un net recul (entre autres les pays de la CEE¹, la Suède et l'Espagne), d'autres pays, notamment la France, ont enregistré un accroissement de leurs excédents d'exportation que d'importantes subventions ont permis d'écouler sur les marchés internationaux. Ainsi, les importations nettes de l'ensemble de l'Europe occidentale sont tombées en 1972/73 à 2 millions de tonnes, alors qu'elles s'élevaient encore à 7 millions de tonnes 10 ans auparavant (voir tableau 13*). Cette évolution a été principalement déterminée par le changement intervenu dans la situation de la Communauté économique européenne en matière d'approvisionnement.

(1) Importations en provenance des pays tiers.

Tableau 8 - Surfaces emblavées, rendement à l'hectare et production de blé, par régions et pays
1958/59-1974/75

Régions et pays	Unité	Moyenne					Variation annuelle moyenne 1969/70-1971/72 par rapport à 1958/59-1960/61	Variation par rapport à l'année précédente		
		1958/59- 1960/61	1969/70- 1971/72	1972/73	1973/74	1974/75		1972/73	1973/74	1974/75
Monde - total										
Surf. emblavées	1 000 ha	203 700	216 434	215 083	221 480	224 712	+ 0,6	- 2,7	+ 3,0	+ 1,5
Rendement à l'ha	dz/ha	12,3	15,0	16,1	17,0	16,0	+ 1,8	+ 0,6	+ 5,6	- 5,9
Production	1 000 t	250 300	325 542	346 823	377 272	360 231	+ 2,4	- 1,9	+ 8,8	- 4,5
surf. emblavées	1 000 ha	21 115	19 211	18 809	17 873	18 586	- 0,9	- 2,2	- 5,0	+ 4,0
rendement à l'ha	dz/ha	19,2	26,8	29,8	31,1	33,7	+ 3,1	+ 1,0	+ 4,4	+ 8,4
Production	1 000 t	40 451	51 505	56 072	55 569	62 575	+ 2,2	- 1,2	- 0,9	+ 12,6
CEE (des 9)										
Surf. emblavées	1 000 ha	11 930	11 056	11 079	10 819	11 184	- 0,7	- 0,1	- 2,3	+ 3,4
Rendement à l'ha	dz/ha	23,8	33,3	37,3	38,2	40,2	+ 3,1	+ 3,3	+ 2,4	+ 5,2
Production	1 000 t	28 412	36 856	41 376	41 402	44 969	+ 2,4	+ 3,3	+ 0,1	+ 8,6
Belgique-Lux.										
Surf. emblavées	1 000 ha	236	211	224	214	210	- 1,0	+ 4,7	- 4,5	- 1,9
Rendement à l'ha	dz/ha	35,8	40,2	43,9	49,0	49,0	+ 1,0	- 1,4	+ 11,6	0
Production	1 000 t	844	848	985	1 049	1 029	+ 0,0	+ 3,3	+ 6,5	- 1,9
R.F. d'Allemagne										
Surf. emblavées	1 000 ha	1 350	1 510	1 626	1 603	1 631	+ 1,0	+ 5,3	- 1,4	+ 1,7
Rendement à l'ha	dz/ha	32,6	41,5	40,6	44,5	47,6	+ 2,2	- 12,1	+ 9,6	+ 7,0
Production	1 000 t	4 403	6 268	6 608	7 134	7 761	+ 3,3	- 7,5	+ 8,0	+ 8,8
France										
Surf. emblavées	1 000 ha	4 471	3 919	3 949	3 958	4 117	- 1,2	- 0,7	+ 0,2	+ 4,0
Rendement à l'ha	dz/ha	34,0	36,5	45,7	45,0	45,9	+ 3,9	+ 17,5	- 1,5	+ 2,0
Production	1 000 t	10 719	14 288	18 046	17 792	18 906	+ 2,7	+ 16,6	- 1,4	+ 6,3
Italie										
Surf. emblavées	1 000 ha	4 686	4 089	3 804	3 590	3 712	- 1,2	- 2,7	- 5,6	+ 3,4
Rendement à l'ha	dz/ha	17,8	23,9	24,8	24,8	26,1	+ 2,7	- 3,1	0	+ 5,2
Production	1 000 t	8 360	9 756	9 421	8 920	9 695	+ 1,4	- 5,7	- 5,3	+ 8,7
Pays-Bas										
Surf. emblavées	1 000 ha	119	146	156	138	130	+ 1,9	+ 9,9	- 11,5	- 5,8
Rendement à l'ha	dz/ha	41,6	46,2	43,1	52,5	57,3	+ 1,0	- 13,3	+ 22,0	+ 9,1
Production	1 000 t	495	675	673	725	746	+ 2,9	- 4,7	+ 7,7	+ 2,9
Danemark										
Surf. emblavées	1 000 ha	82	111	135	123	110	+ 2,8	+ 11,6	- 8,9	- 10,6
Rendement à l'ha	dz/ha	38,9	45,8	43,9	44,1	53,8	+ 1,5	- 9,5	+ 0,5	+ 22,0
Production	1 000 t	319	508	592	542	592	+ 4,3	+ 1,2	- 8,5	+ 9,2
Irlande										
Surf. emblavées	1 000 ha	144	89	68	58	52	- 4,3	- 25,3	- 14,7	- 10,4
Rendement à l'ha	dz/ha	27,5	42,1	39,7	39,1	40,0	+ 3,7	- 4,8	- 1,5	+ 2,3
Production	1 000 t	396	375	270	229	208	- 0,5	- 29,0	- 15,2	- 9,2
Royaume-Uni										
Surf. emblavées	1 000 ha	842	980	1 127	1 146	1 233	+ 1,4	+ 2,7	+ 1,7	+ 7,6
Rendement à l'ha	dz/ha	34,1	42,2	42,4	43,7	49,9	+ 1,9	- 3,4	+ 3,1	+ 11,9
Production	1 000 t	2 875	4 138	4 780	5 002	6 032	+ 3,4	- 0,7	+ 4,6	+ 20,6
Europe de l'Est										
Surf. emblavées	1 000 ha	8 075	8 643	9 247	8 973	9 250	- 0,5	+ 2,1	- 2,9	+ 3,1
Rendement à l'ha	dz/ha	16,0	24,2	24,2	30,3	30,5	+ 3,8	+ 10,3	+ 7,4	+ 0,1
Production	1 000 t	12 919	20 912	26 111	27 215	28 273	+ 4,5	+ 12,6	+ 4,2	+ 3,9

a) R. P. de Chine incluse

Suite du tableau 2

Régions et pays	Unité	Moyenne		1972/73	1973/74	1974/75	Variation en	Variation par rapport			
		1958/59- 1960/61	1969/70 1971/72				moyenne en 1969/70-71/72 par rapport à 1958/59-60/61	à l'année précédente			
							%				
Union soviétique											
Surf. emblavées	1 000 ha	63 344	65 618	58 500	63 155	59 700	+ 0,3	- 10,3	+ 7,9	- 5,4	
Rend. à l'ha	dz/ha	11,0	13,8	14,7	17,4	14,0	+ 2,1	+ 4,3	+ 18,4	- 19,5	
Production	1 000 t	69 989	90 550	85 800	109 700	83 800	+ 2,4	- 6,7	+ 27,9	- 23,6	
Amérique du Nord											
Surf. emblavées	1 000 ha	30 380	26 554	27 775	31 658	35 991	- 1,2	+ 1,6	+ 14,0	+ 13,7	
Rend. à l'ha	dz/ha	15,6	20,5	20,4	19,9	17,5	+ 2,5	- 5,6	- 2,5	- 12,1	
Production	1 000 t	47 533	54 516	56 561	62 866	63 028	+ 1,3	- 3,9	+ 11,1	+ 0,3	
Canada											
Surf. emblavées	1 000 ha	9 240	7 646	8 640	9 858	9 501	- 1,7	+ 11,0	+ 14,1	- 3,6	
Rend. à l'ha	dz/ha	12,8	18,3	16,8	16,7	15,0	+ 3,3	- 8,2	- 0,6	- 10,2	
Production	1 000 t	11 826	13 966	14 514	16 460	14 221	+ 1,5	+ 1,8	+ 13,4	- 13,6	
Etats-Unis											
Surf. emblavées	1 000 ha	21 141	18 908	19 135	21 803	26 490	- 1,0	- 2,4	+ 13,9	+ 21,5	
Rend. à l'ha	dz/ha	16,9	21,4	22,0	21,3	18,4	+ 2,2	- 3,5	- 3,2	- 13,6	
Production	1 000 t	35 705	40 550	42 046	46 408	48 807	+ 1,2	- 5,8	+ 10,4	+ 5,2	
Amérique du Sud											
Surf. emblavées	1 000 ha	7 470	7 329	8 536	6 987	7 900	- 0,2	+ 19,5	- 8,2	+ 13,1	
Rend. à l'ha	dz/ha	10,7	12,7	12,4	14,3	12,9	+ 1,6	- 12,2	+ 15,3	- 9,8	
Production	1 000 t	7 993	9 328	10 603	9 966	10 185	+ 1,4	+ 4,5	- 6,1	+ 2,2	
Argentine											
Surf. emblavées	1 000 ha	4 406	4 091	4 965	3 958	3 902	- 0,7	+ 32,4	- 20,3	- 1,4	
Rend. à l'ha	dz/ha	12,5	13,4	15,9	16,6	14,4	+ 0,7	+ 14,4	+ 4,4	- 13,3	
Production	1 000 t	5 506	5 490	7 900	6 560	5 600	- 0,0	+ 51,9	- 17,0	- 14,6	
Afrique											
Surf. emblavées	1 000 ha	7 283	8 580	9 044	9 044	8 688	+ 1,5	+ 9,3	0	- 3,9	
Rend. à l'ha	dz/ha	7,4	9,4	10,7	9,7	9,8	+ 2,2	+ 1,0	- 9,5	+ 1,0	
Production	1 000 t	5 370	8 062	9 685	8 745	8 534	+ 3,8	+ 10,2	- 9,8	- 2,4	
Asie											
Surf. emblavées	1 000 ha	34 467	43 861	75 196	74 469	75 336	+ 2,2	+ 4,5	- 0,1	+ 1,2	
Rend. à l'ha	dz/ha	8,7	11,1	12,4	11,9	11,9	+ 2,2	+ 7,7	- 4,1	0	
Production	1 000 t	29 850	48 569	93 557	88 972	89 980	+ 4,5	+ 12,9	- 4,9	+ 1,1	
Inde											
Surf. emblavées	1 000 ha	12 575	16 825	19 139	19 464	19 057	+ 2,7	+ 7,0	+ 1,7	- 2,1	
Rend. à l'ha	dz/ha	7,5	12,3	13,8	12,7	11,6	+ 4,6	+ 6,2	- 8,0	- 8,7	
Production	1 000 t	9 426	20 664	26 410	24 735	22 073	+ 7,4	+ 13,6	- 6,3	- 10,8	
Pakistan											
Surf. emblavées	1 000 ha	4 804	6 243	5 859	5 971	6 113	+ 2,4	- 3,8	+ 1,9	+ 2,4	
Rend. à l'ha	dz/ha	8,0	11,1	11,7	12,4	12,5	+ 3,0	+ 3,7	+ 6,0	+ 0,8	
Production	1 000 t	3 824	6 899	6 867	7 443	7 629	+ 5,5	- 0,1	+ 8,4	+ 2,5	
Japon											
Surf. emblavées	1 000 ha	599	227	114	75	83	- 8,4	- 31,3	- 34,2	+ 10,7	
Rend. à l'ha	dz/ha	23,5	24,5	24,9	26,9	28,0	+ 0,4	- 6,0	+ 8,0	+ 4,1	
Production	1000 t	1 409	557	284	202	232	- 8,1	- 35,5	- 28,9	+ 14,9	
Océanie											
Surf. emblavées	1 000 ha	4 920	7 779	7 712	9 065	8 873	+ 4,3	+ 7,3	+ 17,5	- 2,1	
Rend. à l'ha	dz/ha	13,1	12,0	8,8	13,8	12,9	- 0,9	- 27,3	+ 56,8	- 6,5	
Production	1 000 t	6 453	9 327	6 823	12 492	11 449	+ 3,4	- 22,1	+ 83,1	- 8,3	
Australie											
Surf. emblavées	1 000 ha	4 858	7 667	7 604	8 956	8 800	+ 4,2	+ 7,4	+ 17,8	- 1,7	
Rend. à l'ha	dz/ha	12,8	11,7	8,5	13,5	12,7	- 0,8	- 28,0	+ 58,8	- 5,9	
Production	1 000 t	6 235	8 971	6 434	12 094	11 200	+ 3,4	- 23,2	+ 87,9	- 7,4	

Sources : FAO, Production Yearbook, Rome, période de référence - IWC, Review of the World Wheat Situation 1973/74, Londres 1974.

b. Offre

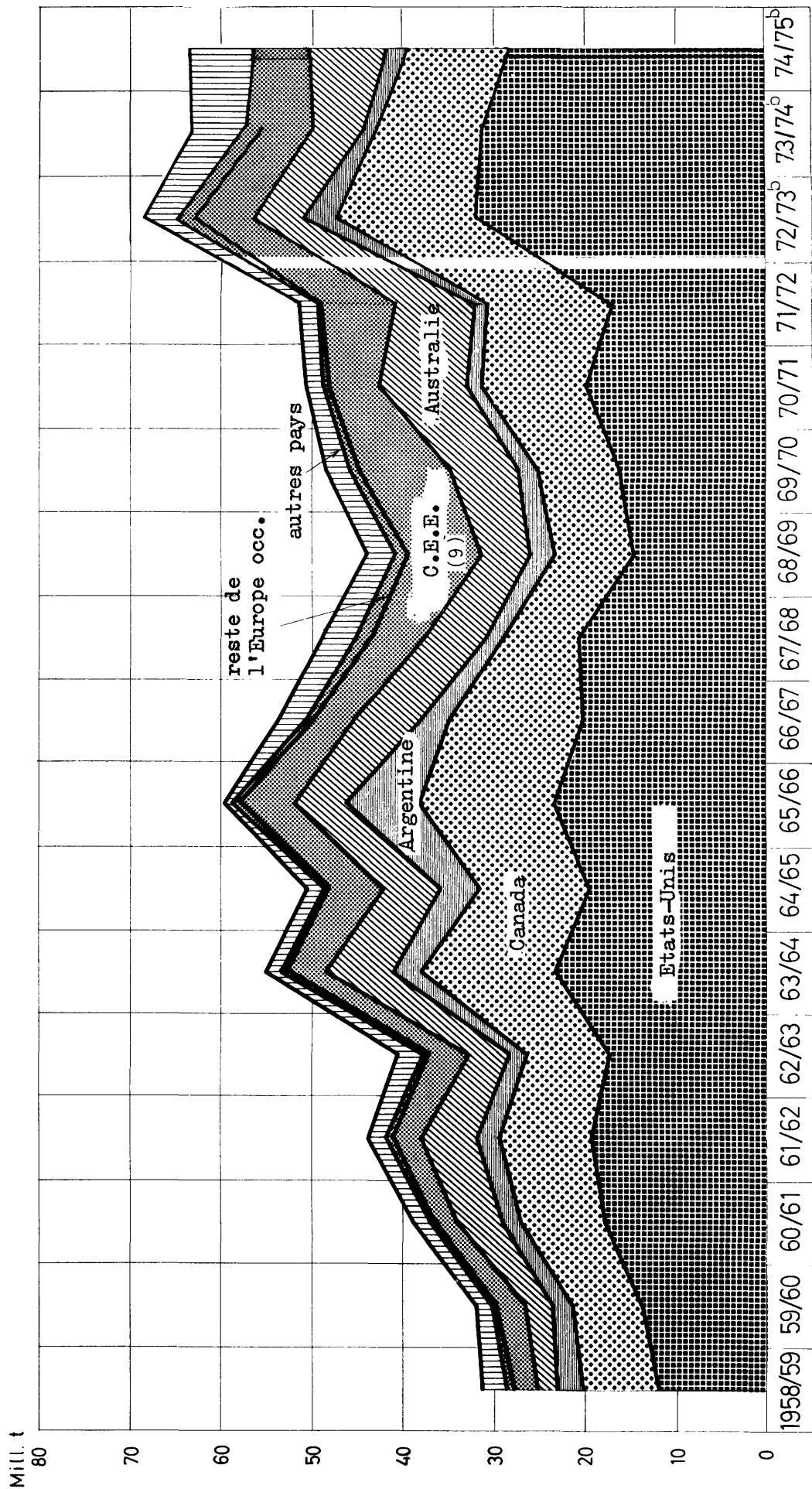
Durant la période 1958/59 - 1971/72, l'offre d'exportation disponible a progressé par moment plus rapidement que la demande d'importation, selon un rythme qui, du fait de l'existence de stocks de blé parfois considérables, a dans l'ensemble été plus constant que celui de la demande. L'offre sur le marché international, au cours de cette période de référence, a été le fait d'un nombre encore plus limité de pays que pendant les années 50 (voir tableau 6* et 9*), les pays d'Afrique du nord ayant pratiquement suspendu leurs exportations de blé. Etant donné l'importance des réserves d'offre, les prix sur le marché mondial sont restés à un niveau relativement bas jusqu'au milieu de 1972, sauf en 1963/64 et 1965/66 quand l'Union soviétique a procédé à d'importants achats sur le marché mondial.

Contrairement à une opinion très répandue, la production -entre 1958/59 et 1971/72 - ne s'est pas accrue plus rapidement dans les principaux pays exportateurs que dans les régions importatrices (voir tableau 7); l'accroissement de la production a, presque exclusivement, résulté d'une augmentation des rendements à l'hectare¹⁾, tandis qu'on a enregistré une réduction des surfaces emblavées (voir tableau 8). Ces dernières années, également, leurs rendements sont restés largement inférieurs à cause des pays importateurs développés. Malgré les efforts déployés jusqu'en 1971/72 pour réduire la production, par l'imposition de contingents ou la mise en oeuvre de programmes de désaffectation des sols, la croissance de la production a parfois dépassé la capacité d'absorption des marchés intérieurs et étrangers, particulièrement jusqu'en 1962/63 et après 1966/67. Dans les pays exportateurs, tout comme dans les pays importateurs développés, la consommation humaine n'a que très peu progressé, et l'utilisation du blé comme fourrage y a joué un rôle moindre qu'en Europe occidentale.

(1) A l'exception de l'Australie où les surfaces emblavées se sont étendues alors que les rendements à l'hectare ont stagné.

Graphique 3

EXPORTATIONS MONDIALES DE BLE ET FARINE DE BLE^a, VENTILEES PAR REGIONS



a) en équivalent blé.

b) à partir de 1972/73, échanges intra-communautaires exclus.

Devant les changements fondamentaux de la situation sur les marchés internationaux du blé et vu le niveau très élevé des prix du blé, ces pays exportateurs ont été amenés à modifier leur politique du blé, restrictive jusqu'en 1971/72. Les nouvelles mesures axées sur l'expansion comprenaient, notamment, la suppression du contingentement des surfaces (Etats-Unis), le relèvement des contingents de livraisons (Canada, Australie) ainsi que des prix de soutien. Bien que les exploitants agricoles aient réagi assez vite à ces mesures par une augmentation notable des surfaces emblavées et de la production de blé, les tensions qui s'exerçaient sur le marché du blé ne se sont relâchées que très récemment.

Ce sont surtout les pays détenteurs d'importants stocks de blé qui ont pu profiter de l'essor plus rapide à partir du milieu de 1972- de la demande sur les marchés internationaux : les Etats-Unis et le Canada ont ainsi vu leur part dans les exportations mondiales passer, respectivement à 45 et à 22 %, et l'importance de leurs exportations s'est sensiblement accrue.

L'évolution du potentiel de production et d'offre des Etats-Unis, de loin le plus gros exportateur de blé, est particulièrement intéressante. Malgré la diminution des surfaces emblavées observée dans ce pays dans les années 60, à la suite du contingentement des surfaces, la production américaine de blé a dépassé en 1971/72 de 25 % le niveau qu'elle atteignait au début de la période de référence. La consommation intérieure américaine n'ayant progressé que très modérément (seule la consommation animale s'est développée), des excédents de blé toujours plus importants se sont constitués. Néanmoins, dans les années 60, la participation des Etats-Unis aux exportations mondiales est retombée à 35 % (voir tableau 6), alors que l'Australie et la Communauté économique européenne amélioraient sensiblement leur position sur le marché international.

Les Etats-Unis ont essentiellement exporté leur production, ces dernières années, vers les pays en voie de développement d'Amérique latine et d'Asie, ainsi que vers l'Europe occidentale et le Japon. Ce n'est qu'à partir de 1972/73 que l'Union soviétique s'est montrée gros acheteur de blé américain.

L'expansion du volume des exportations américaines de blé¹ a reposé essentiellement sur l'accroissement rapide des livraisons de blé aux pays en voie de développement. Le rôle relativement important, comparativement à celui joué pour d'autres pays exportateurs, des pays en voie de développement en tant que destinataires des exportations américaines de blé s'explique avant tout par la contribution des programmes américains de financement (Public Law 480, autorisant notamment l'octroi de crédits à long terme dans la monnaie même du pays destinataire, ainsi que de dons) à l'exploitation des réserves existant au niveau de la demande dans les pays en voie de développement. En moyenne des campagnes 1964/65 à 1966/67, les fournitures de blé effectuées par les Etats-Unis à titre non commercial ont représenté 63 % du volume total des exportations américaines de blé et de farine de blé; notons que ce pourcentage a fortement diminué au cours des dernières années².

Le Canada, dont la production de blé a enregistré dans les années 60 des fluctuations plus fortes que la production américaine n'a pas non plus été en mesure de conserver la part qu'il détenait pendant cette période dans le volume mondial des exportations (1971/72 : 23 %), malgré la préférence très marquée des pays européens pour le blé canadien et d'importants achats de blé canadien par l'Union soviétique et la république populaire de Chine - effectués pour la plupart aux termes de contrats pluriannuels. La production canadienne du blé a fortement progressé jusqu'en 1967/68, sans que les excédents de production ne posent au début un problème aussi grave qu'aux Etats-Unis. Cependant, dès la fin des années 60, la production canadienne du blé dépassait parfois largement la demande intérieure et étrangère.

A l'opposé, les marchés argentins du blé n'ont guère été affectés dans les années 60 par des stocks importants. La capacité de livraison de l'Argentine a essentiellement été fonction du niveau des récoltes et de l'accroissement de la consommation intérieure.

(1) Les exportations américaines de blé ont atteint en 1974 la valeur de 4,64 milliards de \$ EU (céréales fourragères : 4,66 milliards de \$ EU), représentant ainsi 21 % de l'ensemble des exportations agricoles des Etats-Unis. Voir US Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, "Foreign Agriculture", Washington, D.C. Vol. 13(1975), N°7, p13.

(2) Jusqu'à 13 % en 1973. Voir US Department of Agriculture, Economic Research Service, US Agricultural Exports under Public Law 480, Washington, D.C. 1974, p. 7.

Le développement, jusqu'en 1964/65, de la production de blé a permis à l'Argentine d'accroître ses exportations; après cette date, la part de l'Argentine dans le volume mondial des exportations a rétrogradé. Les exportations de blé de l'Argentine au cours de la période de référence ont été destinées surtout aux pays d'Amérique latine, parmi lesquels le Brésil a joué le rôle principal, ainsi qu'aux pays d'Europe occidentale et à ceux du bloc de l'Est.

Dans les années 60, l'Australie a su répondre à l'accroissement de la demande sur le marché mondial en réalisant une expansion rapide de sa production de blé; cette importante augmentation de la production doit être attribuée uniquement à une forte extension des surfaces emblavées (voir tableau 8).

Ce n'est qu'au cours de la période 1969/70 à 1971/72 que sont apparus d'importants excédents de production, mais ceux-ci ont rapidement dû être écoulés ces dernières années. La structure régionale des exportations a été caractérisée, ces dernières années, par la prédominance, parmi les pays destinataires de ces exportations de blé, des pays africains et asiatiques. Il convient de noter, par ailleurs, les ventes de blé aux pays du bloc de l'Est ainsi qu'à l'Europe occidentale.

c. Prix

L'évolution des prix sur les marchés internationaux du blé pendant la période 1958/59 - 1974/75 reflète les variations de la relation entre l'offre et la demande. Les cours du blé d'Amérique du Nord ont oscillé entre 60 et 75 \$ EU la tonne jusque vers le milieu de 1972, mais la demande excessive, due avant tout aux vastes besoins d'importation de l'Union Soviétique, a ensuite provoqué une hausse des prix qui ont atteint un sommet de 220 \$ EU au printemps de l'année 1974. L'affaiblissement des cotations qui a suivi s'est révélé de courte durée, puisque de nouvelles vagues de hausse ont été provoquées au deuxième semestre 1974 par le niveau décevant des récoltes de certains pays, puis au deuxième semestre de 1975 par les achats de céréales, à nouveau très importants, de l'Union soviétique.

Cette progression considérable du niveau des prix doit donc être imputée avant tout aux achats massifs de blé de l'Union soviétique et à la diminution brutale des réserves mondiales qui a suivi. Pour ce qui est des cours CAF, l'explosion des indices des frêts maritimes intervenue dans les années 1972/73 et 1973/74 a également contribué à la hausse des

prix; par la suite, sous la pression des surcapacités, ces indices de frêt ont rétrogradé.

Il convient de rapprocher l'instabilité, qui n'a cessé de s'accroître ces dernières années, des marchés internationaux du blé des nombreuses transactions spéculatives qui ont eu lieu, motivées d'une part par le pessimisme des prévisions relatives à l'approvisionnement des marchés, d'autre part par la faiblesse des marchés des valeurs mobilières et l'incertitude monétaire généralisée. La marge de fluctuation des cours du blé s'est élargie à plus de 20 % par an, contre 3 à 4 % dans les années cinquante et soixante. De tous les marchés agricoles, ce sont les marchés du blé qui ont accusé les plus fortes fluctuations de prix.

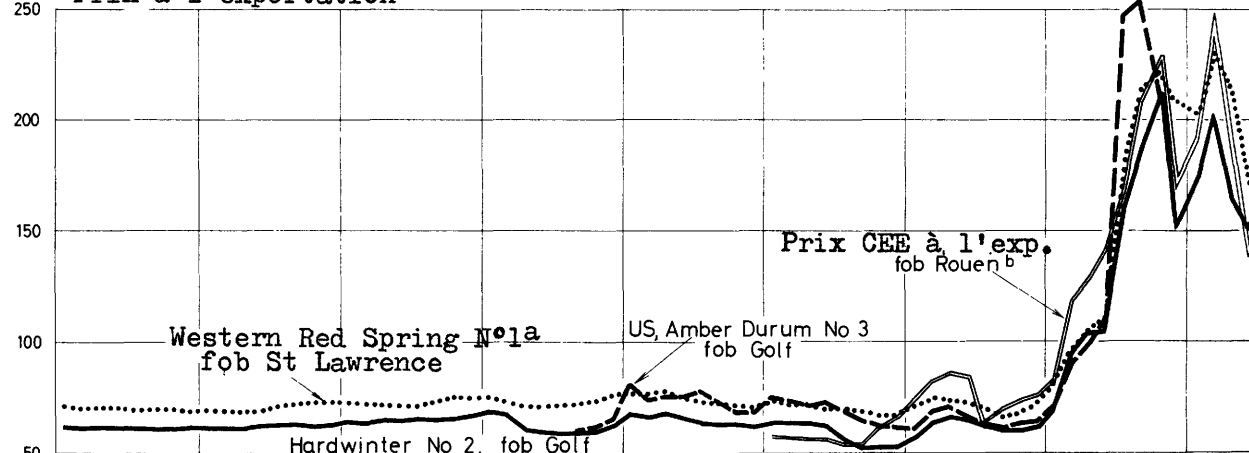
L'évolution des prix de ces dernières années s'est donc fondamentalement écartée de la tendance qui avait prévalu jusqu'au milieu de 1972 : jusqu'alors en effet, les importantes réserves mondiales et les excédents potentiels d'offre avaient permis aux importateurs de s'approvisionner à des prix relativement bas, et maintenu les fluctuations de prix dans des limites étroites. Une hausse des prix, passagère, ne s'était produite qu'en 1963/64 et 1965/66, lorsque l'Union soviétique s'était, à l'improviste, portée acquéreur de grosses quantités de blé sur le marché mondial. La politique d'exportation des principaux pays offreurs a également déterminé l'évolution essentiellement constante des cours internationaux du blé : les Etats-Unis ont notamment veillé, par une adaptation souple de leurs subventions à l'exportation - qui comblent l'écart existant entre les prix des marchés américains et ceux du marché mondial - à maintenir la stabilité des prix à l'exportation.

En outre, les mesures de soutien des prix arrêtées dans les pays importateurs, également pour des raisons de politique des revenus, ont joué un rôle. Les systèmes de prélèvements ou d'autres mesures restreignant les importations, ont eu pour effet d'isoler largement les marchés intérieurs des pays importateurs des marchés internationaux. Bien que les mesures de soutien des prix aient été prises au départ pour réaliser certains objectifs nationaux en matière de revenus, elles se sont répercutées directement sur les courants commerciaux des marchés internationaux qu'elles ont perturbés, d'autant plus que, la plupart du temps, les mesures nationales ont été conçues et mises en oeuvre indépendamment du rapport existant entre l'offre et la demande sur les marchés internationaux.

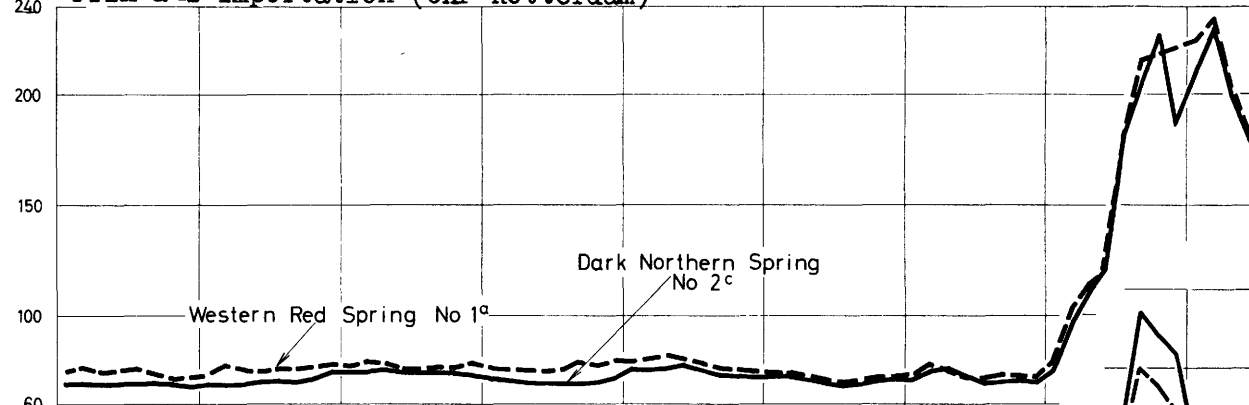
Graphique 4

EVOLUTION DES PRIX SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX DU BLE

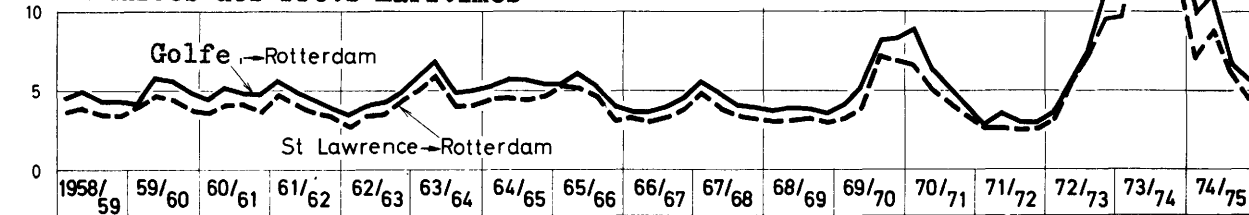
\$/t Prix à l'exportation



Prix à l'importation (CAF Rotterdam)



Indices des frets maritimes



- a) Jusqu'en 1970/71 Northern Manitoba n° 2 - b) Exportations vers les pays tiers (à l'exclusion du Royaume-Uni et de l'Egypte)
- c) Jusqu'en 1962/63, Hardwinter n° 2.

Le manque de concordance que l'on a pu observer au cours de la période de référence entre la demande et l'offre disponible sur le marché mondial s'explique finalement par le fait que les prix internationaux du blé n'ont qu'une fonction limitée d'orientation et de compensation. C'est pourquoi, pendant longtemps, les mesures de stabilisation arrêtées dans le cadre des accords internationaux sur le blé visaient à compenser les fluctuations de prix causées par les interventions nationales.

L'obligation de livrer (au plafond fixé) prévue dans les divers accords internationaux sur le blé¹ n'a joué un rôle qu'en 1949 et 1950 lorsque, à la suite d'une explosion de la demande, les cours du blé ont largement dépassé les prix plafonds. Par ailleurs, les prix planchers fixés dans les accords n'ont pu être respectés entre 1968/69 et 1970/71 à cause de l'excédent d'offre et de la reconstitution rapide des stocks mondiaux. Il est certain que, même si l'on avait maintenu le régime d'intervention, par exemple la réglementation convenue en 1967, il n'aurait pas été possible d'empêcher la dernière hausse des prix, car la pénurie était telle que, eu égard à l'obligation de livrer limitée des pays exportateurs, un marché libre marqué par une très forte tendance des prix à la hausse se serait très rapidement créé en marge du marché réglementé. Dans les situations de pénurie extrême, les engagements partiels de livrer ne constituent pas un moyen approprié pour stabiliser les prix sur le marché.

3. Perspectives d'évolution à moyen terme des marchés internationaux du blé, compte tenu notamment des besoins d'importation des régions importatrices et du potentiel de production ou d'offre des pays exportateurs.

Toute prévision à moyen terme de l'évolution des marchés internationaux du blé se heurte à des difficultés considérables. Ces difficultés proviennent avant tout du fait qu'il n'est pas encore possible aujourd'hui de prévoir quelle sera la réaction des exploitations agricoles dans les

(1) Entre 1949 et 1973, 7 accords internationaux sur le blé ont été conclus au total. La stabilisation des prix du blé à l'intérieur des marges de prix fixées était assurée par une obligation de livrer la marchandise au prix plafond imposée aux pays exportateurs et une obligation d'accepter la marchandise au prix plancher imposée aux pays importateurs. L'accord international de 1967 a été le premier à comprendre une clause sur une aide alimentaire commune. Aucune mesure visant à influencer la demande ou l'offre n'a plus été mise en oeuvre après 1971.

pays exportateurs à la hausse importante des prix du blé ainsi qu'à la modification en leur faveur du rapport coût/bénéfice. Vu la diminution considérable des réserves mondiales, le feu vert a été donné par les principaux pays producteurs à une nouvelle expansion de la production, et l'on peut se demander si l'essor vigoureux que l'on a pu observer ces dernières années au niveau de la production va se poursuivre et amener, à moyen terme, un meilleur équilibre entre l'offre et la demande sur le marché mondial. Nous ne pouvons faire plus, pour répondre à cette question, que de nous reporter aux tendances que l'on décèle actuellement dans la production et dans la consommation, ainsi qu'aux estimations à moyen ou long terme dont on dispose pour faire des prévisions assorties de réserves sur la situation future de l'approvisionnement mondial.

Tous les indices donnent à penser que la production et la consommation de blé dans le monde, ainsi que l'offre et la demande sur le marché mondial, tendront à s'harmoniser largement à l'avenir, rendant ainsi possible la reconstitution -indispensable autant qu'urgente- des stocks. Il est, en effet, probable que les principaux pays exportateurs -Amérique du Nord et Amérique du Sud notamment- continueront à mettre en valeur leurs surfaces de réserve et à accroître leurs rendements à l'hectare, réalisant ainsi un accroissement de l'offre disponible sur le marché mondial. Il faut par ailleurs escompter que l'accroissement de la demande sur le marché mondial se ralentira, et ce notamment parce que, selon toute prévision, l'Union soviétique ne procédera pas dans un avenir immédiat à des achats de blé aussi massifs qu'en 1972/73. On ne dispose certes pas des données nécessaires (potentiel de production, évolution et structure de la consommation, volume des stocks) pour déterminer quels pourraient être à l'avenir les besoins d'importation soviétiques; cependant, l'intensification des efforts déployés par le Gouvernement soviétique pour promouvoir davantage que par le passé la production céréalière et développer les capacités de stockage, ainsi que la tension caractérisant les disponibilités en devises -malgré l'accroissement du produit des exportations de matières premières et de pétrole- conduisent à penser que l'Union soviétique, à moyen terme, dépendra moins des importations qu'en 1972/73 et 1975/76; qui plus est, le niveau très élevé de la consommation pousserait plutôt à prévoir un ralentissement de l'expansion de la consommation et des importations. En outre, lorsque ses récoltes s'avèreront insuffisantes, ce qui ces dernières années s'est produit plus

fréquemment et dans des proportions plus vastes du fait de la progression des cultures céréalières dans des régions connaissant des conditions climatiques extrêmes, l'Union soviétique ne recourra plus (comme elle le faisait encore dans les années 60) à une réduction de son cheptel pour freiner la consommation de céréales, mais elle couvrira ses besoins non satisfaits par un accroissement des importations. L'accord américano-soviétique sur les céréales, conclu en 1975, fixe à cet effet un plafond qui se situe à 6 - 8 millions de tonnes par an, c'est-à-dire largement au-dessous des importations soviétiques de 1972/73 et 1975/76.

Les pays en voie de développement sont appelés à jouer un rôle plus important, du côté de la demande, sur les marchés internationaux du blé. La demande d'importation de ce groupe de pays s'accroîtra vraisemblablement encore, sans que le rythme de cet accroissement s'accélère obligatoirement. Ces prévisions reposent avant tout sur le fait que la hausse des prix sur les marchés agricoles internationaux a incité les pays -notamment les pays en voie de développement tributaires des importations- à prémouvoir l'agriculture de façon plus délibérée et plus durable et à prendre des mesures visant à garantir le succès de la "révolution verte". Il subsiste certes encore, surtout dans les pays asiatiques où la croissance démographique et la densité de la population sont fortes et le niveau d'approvisionnement insuffisant, d'importantes lacunes dans l'approvisionnement; étant donné, toutefois, la situation précaire de la balance des paiements de ces pays, ces lacunes ne conduiront pas à un accroissement accéléré de la demande d'importation. Raisonnablement, l'on ne peut pas non plus s'attendre à ce que l'aide alimentaire fournie par les pays industrialisés absorbe une part plus importante de l'offre sur le marché mondial; ce genre de livraisons non commerciales de blé s'effectuant avant tout pendant les périodes de production fortement excédentaire, sur lesquelles nous ne pouvons compter pour l'instant. Par ailleurs, la fourniture, à titre gracieux, d'une aide alimentaire irait à l'encontre des efforts déployés dans les pays en voie de développement pour accroître durablement la production céréalière.

En ce qui concerne les pays producteurs de pétrole, on peut supposer qu'à l'avenir, leur demande d'importation ne s'accroîtra pas davantage que par le passé, étant donné le niveau de consommation relativement élevé de ces pays. Même les transferts des pays producteurs de pétrole envers d'autres pays ne devraient pratiquement pas stimuler la demande sur le marché mondial du blé, puisque ces transferts servent essentiellement

à financer l'importation d'autres biens.

Les plans d'un stockage des céréales au niveau mondial élaborés par la FAO, en vue d'assurer un approvisionnement constant et suffisant en céréales, notamment aux pays en voie de développement, et partant une plus grande stabilité des marchés internationaux de céréales n'entraîneront pas d'expansion à court terme de la demande sur le marché mondial, car leur réalisation se heurte encore à des difficultés considérables. D'après nos estimations, le volume total des importations de blé et de farine de blé dans le monde s'élèvera à 75 - 80 millions de tonnes en 1980. Alors que les besoins d'importation des pays en voie de développement devraient s'élever à 50 - 55 millions de tonnes (en 1973/74, ils étaient de 40 millions de tonnes), les importations de blé des pays du bloc de l'Est devraient accuser une tendance régressive (pour tomber à 6 - 10 millions de tonnes). En admettant par ailleurs que les achats de blé effectués par l'Europe occidentale stagnent plus ou moins et que la dépendance du Japon en matière d'importation s'accroît à un rythme nettement plus lent, on peut en déduire que la part des pays en voie de développement dans les importations mondiales passera à environ deux tiers du volume total, et que cet accroissement sera, de façon plus prononcée encore qu'auparavant, surtout marqué pour les pays en voie de développement des continents asiatiques et africains.

Les prévisions élaborées par la FAO et le département américain de l'Agriculture fournissent certains indices quant à la situation future de l'approvisionnement et des marchés de céréales dans le monde. Le Intergovernmental Group on Grains de la FAO a admis, comme point de départ de ses prévisions à moyen terme relatives au marché des céréales⁽¹⁾, que le potentiel de production des pays offreurs suffira pour couvrir la demande; les importations mondiales de blé et de farine de blé sont estimées, pour l'exercice 1977/78, -dans l'hypothèse d'une récolte de blé normale en Union soviétique- à 72-80 millions de tonnes (soit un accroissement de 10-13 % par rapport à 1972/73); les besoins d'importation de la Communauté économique européenne (des Neuf) devraient s'élever quant à eux, à 6 millions de tonnes (importations en provenance de pays tiers).

(1) FAO, Committee on Commodity Problems, Intergovernmental Group on Grains. Medium Term Outlook for world Trade in Grains, Rome, 1974 (CCP : GR 74/8), p. 11.

La FAO et le département américain de l'Agriculture sont parvenus dans leurs prévisions à long terme à la conclusion qu'en 1985, le déficit céréalier des pays en voie de développement sera encore bien plus important que par le passé. Alors que la FAO estime à environ 75 millions de tonnes de céréales les besoins d'importation des pays en voie de développement en 1985 (contre 30 millions de tonnes à peine en 1972/73), le département américain de l'Agriculture évalue ces mêmes besoins à 52 - 78 millions de tonnes⁽¹⁾. Il importe de noter à ce sujet que, selon les estimations américaines, l'excédent de production des pays développés sera suffisant pour couvrir le déficit des pays en voie de développement.

Un certain nombre de faits donnent à penser que l'offre sur le marché mondial -à prix réels plus ou moins constants- redeviendra suffisante à l'avenir. En effet :

- en Amérique du Nord, la principale région exportatrice, on observe déjà un accroissement notable de la production de blé ainsi que de l'offre à l'exportation. Etant donné le niveau des prix à la production, particulièrement intéressant pour les exploitants agricoles, les surfaces emblavées ont considérablement été étendues ces dernières années, et certains indices portent à croire que cette expansion se poursuivra à l'avenir, même si son rythme sera moins rapide. Les Etats-Unis disposent encore d'énormes réserves de production, qui reposent moins sur une nouvelle extension des surfaces emblavées que sur une augmentation des rendements à l'hectare; le département américain de l'Agriculture estime à environ 60 millions de tonnes le potentiel américain de production de blé⁽²⁾ (production en 1974/75 : 48,8 millions de tonnes).
- en Europe occidentale, on décèle certains indices indiquant, d'une part, une expansion future de la production de blé, d'autre part un ralentissement de l'utilisation de blé à des fins d'alimentation animale. Compte tenu de progrès techniques, on peut escompter une nouvelle augmentation de la productivité des terres et de la production totale dans cette région, même si, selon les estimations, le potentiel de production y est bien moindre que dans d'autres régions. Il se dessine en Europe occidentale, dans la perspective d'une consommation humaine essentiellement constante, une tendance à la stagnation des besoins d'importation de blé de qualité et de blé dur surtout, qui se double d'une progression

(1) US Department of Agriculture, Economic Research Service, The World Food Situation and Prospects to 1985. Foreign Agricultural Economic Report, N° 98. Washington, D.C., December 1974.

(2) US Department of Agriculture. Economic Research Service, American Agriculture. Its Capacity to Produce. (ERS-544.) Washington, D.C., February 1974.

des exportations de blé;

- quant aux pays en voie de développement, ils ont pris ces dernières années de nouvelles mesures destinées à accélérer l'expansion de la production céréalière. C'est le cas aussi bien des pays asiatiques (notamment l'Inde et le Pakistan) que de ceux d'Amérique latine. Les surfaces emblavées se sont nettement multipliées dans ces régions ces derniers temps. Il serait possible d'étendre et d'intensifier encore considérablement la culture des céréales, surtout dans les pays d'Amérique latine, dans le Sud du continent africain et en Asie. Et certains pays d'Amérique latine ont clairement prouvé avec quel dynamisme il est possible d'accroître le potentiel de production.

Etant donné le potentiel de production dont disposent les diverses régions productrices et les mesures qui ont déjà été mises en oeuvre pour exploiter ce potentiel, il est fort probable qu'un rapprochement se dessinera dans un proche avenir entre l'évolution de la consommation mondiale et celle de la production mondiale et que, par la suite, les stocks mondiaux s'accroîtront à nouveau. Il en résultera une détente de la situation sur les marchés internationaux du blé, et il est vraisemblable que la marge de fluctuation des prix sur le marché mondial -pour un niveau des prix réels plus ou moins constant- se réduira.

La position de la Communauté économique européenne sur les marchés internationaux du blé se caractérisera dans les temps à venir par un excédent d'exportation. D'après les conclusions de l'étude prévisionnelle¹ publiée dernièrement par la Commission des Communautés européennes, l'excédent d'importation de la Communauté (qui en 1970/71 s'élevait à 5,8 millions de tonnes) se transformera en 1977/78 en un excédent d'importation de l'ordre de 1,5 million de tonnes; la production française du blé dépassera largement les besoins intérieurs, alors que le Royaume-Uni, la Belgique et le Luxembourg ainsi que les Pays-Bas connaîtront d'importants excédents d'importation. Les besoins des Neuf Etats membres d'importations en provenance de pays tiers -il s'agit essentiellement de blé de qualité et de blé dur d'Outre-Mer- devraient s'élever en 1977/78 à 6 à 7 millions de tonnes, soit à nettement moins d'un dixième des importations mondiales

(1) Commission des Communautés européennes, Projection de la production et de la consommation de produits agricoles, 1977 - VI Résultats pour la Communauté européenne. "Informations intérieures sur l'agriculture" Bruxelles, 1974, n° 129, pages 74sq.

prévisibles. Par ailleurs, l'offre d'exportation de la Communauté économique européenne à destination de pays tiers passera à 7 1/2 - 8 millions de tonnes, renforçant ainsi la position de la Communauté en tant que région exportatrice.

Tableau 4. * - Les importations de blé et de farine de blé^a ventilées par régions et pays - 1958/59-1973/74 (1000 t)

Pays et régions	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74 ^c
Monde - total	30.650	31.150	37.600	42.320	40.410	53.820	48.200	58.620	52.495	48.260	42.710	47.425	49.430	50.550	70.480	63.695
Europe occidentale	13.3/5	10.970	14.080	15.330	11.660	11.610	11.460	12.770	10.970	10.600	12.760	12.790	14.180	12.350	14.075	13.765
CEE (des 9)	10.578,7	8.915,3	11.442,7	11.575,7	8.400,5	9.371,8	8.512,8	5.492,5	8.864,7	9.059,9	11.629,4	11.257,1	12.200,3	10.966,6	12.499,0	11.667,7
Belgique/Luxembourg	492,4	407,5	482,1	485,3	356,2	563,4	426,2	552,0	526,5	541,1	838,7	1.171,0	1.045,9	1.220,2	1.403,7	1.247,7
R. F. D'Allemagne	2.431,2	2.093,8	2.204,1	3.514,9	2.131,1	1.905,3	1.500,9	1.623,3	1.550,5	1.835,5	2.542,6	1.801,7	2.538,7	2.737,1	2.767,2	2.257,6
France	548,4	327,8	400,9	360,0	596,2	768,5	709,1	748,2	686,9	460,6	599,7	475,0	357,7	191,4	331,7	246,3
Italie	78,7	112,2	2.370,5	901,6	276,2	485,0	712,3	1.045,7	1.031,0	940,6	1.574,0	1.290,2	1.439,7	1.378,8	1.211,3	3.087,6
Pays-Bas	1.212,7	1.113,5	939,6	1.360,3	544,2	795,5	710,3	739,6	611,2	941,3	1.279,4	1.618,1	1.310,0	1.482,4	2.049,2	1.526,4
Danemark	159,1	198,1	95,7	90,4	47,0	43,2	35,5	28,5	22,3	20,2	12,0	6,0	6,2	10,7	10,8	15,2
Irlande	355,9	194,3	239,0	171,6	191,5	205,9	229,0	288,8	260,3	243,9	206,8	114,2	142,8	116,8	190,0	173,0
Royaume-Uni	5.300,3	4.468,1	4.710,8	4.691,6	4.258,1	4.605,0	4.189,5	4.664,0	4.176,0	4.076,7	4.576,2	4.780,9	5.359,3	3.829,2	4.535,1	3.113,9
Norvège	339,9	325,0	308,6	329,8	401,7	321,9	349,8	389,5	382,8	335,5	336,5	384,4	395,5	432,8	346,7	297,9
Suède	193,0	102,3	104,7	87,7	188,0	203,6	83,1	85,3	52,9	56,4	48,6	51,5	28,3	19,1	26,7	13,8
Suisse	328,3	368,4	311,7	445,3	424,1	330,7	375,4	502,3	385,0	396,4	359,0	493,4	498,1	429,0	404,5	371,3
Europe de l'Est ^b	385	950	1.695	900	1.740	3.930	3.900	3.535	2.000	680	600	725	835	960	1.575	795
Union Soviétique ^b	185,0	.	204,4	.	.	9.132,0	1.930,0	8.081,0	2.866,0	1.372,0	147,0	1.125,0	485,0	3.215,0	15.185,0	4.280,0
Amérique du Nord	222,1	226,4	221,4	150,4	140,3	111,9	231,1	15,3	36,0	20,7	13,2	70,9	7,3	6,8	2,2	2,8
Amérique centrale	828	944	829	1.040	1.330	1.288	1.287	1.345	1.359	1.460	1.425	1.340	1.450	1.960	2.160	2.390
Jamaïque	.	.	106,5	117,2	138,7	128,1	138,1	144,7	144,6	159,8	153,5	150,5	129,8	180,0	169,5	180
Cuba	220,0	.	.	388,6	580,0	430,0	465,5	575,0	580,0	590,0	600,0	530,0	530,0	535,0	579,5	622

Tableau 4* (suite)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1974/75	1975/76	1976/77	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Amérique du Sud															
Brsésil	3.030	3.280	3.200	3.720	3.710	3.480	4.030	4.250	4.885	5.240	4.830	4.200	4.330	6.175	5.405
Chili	2.047,4	1.774,3	2.011,3	2.282,9	2.402,0	1.910,1	2.292,0	2.320,5	2.627,2	2.484,7	2.000,9	1.787,0	1.550,4	2.950,0	2.439,5
	61,3	178,7	59,3	174,7	177,0	110,5	232,9	320,0	470,1	471,0	213,0	45,0	500,0	909,8	1.127,1
Colombie	129,6	93,3	147,1	133,6	110,2	131,5	190,5	235,7	198,2	270,6	198,4	310,3	371,0	300,0	472,7
Pérou	319,8	335,8	389,1	425,3	396,2	588,6	370,3	403,3	543,2	618,7	635,0	643,2	663,6	805,0	740,0
Vénézuéla	270,2	321,3	294,9	388,6	307,8	361,3	592,9	559,0	592,9	697,4	752,4	588,4	460,4	631,1	575,0
Afrique	2.800	3.280	2.700	4.290	3.590	3.450	3.900	4.650	7.075	6.375	4.470	6.500	6.655	6.400	8.460
Egypte															
Algérie	307,5	705,6	297,2	727,8	190,3	104,6	190,0	430,0	934,5	573,9	700,0	647,0	885,2	645,0	1.550,0
Libye	72,6	92,9	102,0	90,0	128,4	119,3	143,3	149,0	157,7	184,2	217,5	234,3	274,3	435,5	40,0
Maroc	6,5	80,5	283,0	496,5	225,1	87,1	314,5	360,6	912,0	685,7	246,0	631,3	576,9	557,6	988,1
Nigéria	66,5	82,8	78,9	97,6	72,9	56,9	73,9	139,4	169,6	130,0	214,4	385,0	350,4	303,5	311,3
Afrique du Sud	215,6	286,3	73,4	84,5	240,8	164,1	139,2	161,0	761,7	210,5	4,6	159,8	16,1	30,9	5,4
Asie	9.480	11.200	12.330	11.630	12.700	14.360	15.600	14.960	17.660	18.170	16.210	17.740	17.925	18.205	21.065
Irak	25,0	228,7	176,0	345,1		178,2	100,0	6,0	121,1	315,3	86,6	555,0	315,0	13,3	550,0
Israël	340,3	234,8	290,7	254,8	293,5	207,7	176,7	234,8	267,5	216,9	420,0	425,2	373,4	390,0	454,0
Liban	199,4	226,3	222,8	208,0	170,0	218,7	262,7	260,6	298,8	378,4	296,8	436,4	447,9	277,2	395,0
Arabie saoudite	108,1	130,0	150,0	110,0	150,0	146,2	190,0	200,0	240,0	182,1	290,0	320,0	350,0	310,0	330,0
Syrie	37,3	276,7	374,6	192,6	30,2	4,2	18,9	69,2	344,9	283,0	251,6	603,7	697,9	215,0	232,6
Sri Lanka	321,6	297,7	313,9	202,5	193,9	270,2	494,5	238,2	748,1	480,1	515,0	575,9			
Inde	3.488,8	3.583,4	3.826,0	2.871,4	3.876,1	4.276,1	5.743,4	7.644,6	6.343,5	6.696,5	3.030,8	2.377,2	1.552,8	1.000,1	3.571,0
Indonésie	112,8	186,3	162,1	151,8	24,0	100,0	20,0	20,0	40,5	170,0	685,0	591,5	445,0	710,6	803,2
Japon	2.457,2	2.565,6	2.834,1	2.773,2	2.663,2	3.919,2	3.546,3	3.552,6	4.260,3	4.027,8	4.424,7	4.833,9	4.964,5	5.486,2	5.353,0
Malaisie				276,1	288,1	320,0	246,5	248,3	331,5	293,0	361,6	307,7	300,7	428,6	394,3
Pakistan	539,6	889,8	1.026,4	1.142,7	1.555,0	1.428,4	1.676,1	1.051,2	1.764,5	2.154,9	766,5	1.131,2	718,0	1.365,0	1.204,9
Philippines	349,9	338,0	284,6	335,4	373,3	447,2	450,0	488,7	490,6	589,7	546,3	593,1	651,3	640,0	524,0
Singapour	239,1	259,2	288,4					155,0	192,0	276,0	294,3	276,6	127,2	207,3	243,0

Tableau 4 *- (suite)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Corée du Sud	301,5	327,9	298,7	291,4	913,0	758,0	528,5	599,7	654,4	757,8	979,6	1.672,8	1.751,8	1.784,1	1.735,5	1.627,0
Vietnam du Sud	78,3	78,4	80,3	90,5	86,0	87,7	76,5	138,4	165,4	107,6	196,1	199,7	280,0	275,0	249,0	119,0
Taiwan	.	.	320,0	350,0	250,1	344,5	364,6	372,1	239,8	400,1	575,0	579,7	687,0	.	.	.
Rép. pop. de Chine	55,0	0,4	1.980,0	4.600,0	4.950,0	5.210,0	5.005,0	6.325,0	5.125,0	4.160,0	3.570,0	5.705,0	4.345,0	3.325,0	5.330,0	5.565,0
Océanie	290	280	240	260	260	310	330	290	195	140	80	100	215	180	145	175
<p>^a En équivalents/blé - ^b A l'exclusion des importations en provenance d'autres pays du bloc de l'Est</p> <p>^c Chiffres provisoires</p>																

Source : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, période de référence .

Tableau 5* - Les importations de blé ventilées par régions et pays (1958/59 - 1973/74) 1.000 t

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde - total	25470	25780	32140	36440	35140	47490	42720	53500	46915	43725	38185	42085	44500	45650	65390	59340
Europe occidentale	12165	9780	13040	14200	10900	11000	10910	12330	10650	10365	12520	12530	13940	12145	13890	13615
CEE (des Neuf)	9570,4	7922,5	10565,8	10562,4	7832,8	8854,2	8063,9	9334,8	8587,4	8871,2	11415,7	11025,6	11988,0	10785,2	12334,6	11537,4
Belgique/Luxembourg	467,3	391,4	472,5	483,4	356,0	563,2	426,2	551,5	526,1	536,1	819,8	1145,3	1021,1	1199,5	1385,2	1228,6
R. F. d'Allemagne	2417,7	2069,0	2169,9	3478,7	2112,7	1880,4	1480,4	1598,3	1525,6	1798,1	2499,9	1749,8	2487,8	2691,3	2707,9	2184,9
France	547,8	327,0	398,8	359,1	594,2	763,8	694,2	741,6	673,3	459,6	597,2	473,0	355,7	190,4	329,0	232,6
Italie	78,4	111,5	2361,3	896,2	273,9	481,3	710,8	1044,0	1030,1	939,6	1569,0	1275,9	1439,2	1373,4	1210,5	3084,3
Pays-Bas	825,8	769,9	718,1	1021,3	504,0	763,4	688,7	722,3	589,0	917,8	1246,7	1601,2	1295,0	1466,7	2032,2	1514,1
Denemark	147,4	106,5	31,2	24,7	8,6	33,3	8,8	12,0	19,6	17,3	5,6	4,0	3,6	7,0	8,7	14,7
Irlande	355,1	193,7	238,3	171,0	190,8	205,4	228,8	288,6	259,1	243,9	206,8	113,7	142,4	116,2	190,0	172,0
Royaume-Uni	4730,9	3953,5	4175,7	4128,0	3792,6	4163,4	3826,0	4376,5	3964,6	3958,8	4470,7	4662,7	5243,2	3740,7	4471,1	3106,2
Norvège	318,8	309,6	294,8	329,8	366,7	319,7	347,8	387,1	379,6	332,4	332,8	380,5	391,5	429,8	345,3	297,3
Suède	191,8	100,3	104,5	86,0	187,4	202,4	81,5	83,9	52,5	56,1	48,3	51,2	27,9	16,9	22,8	12,8
Suisse	327,5	365,7	308,9	432,8	392,8	328,0	371,3	501,3	384,3	395,8	358,8	493,2	497,5	428,6	404,4	367,1
Europe de l'Est ^a	385	910	1635	760	1700	3760	3870	3475	1975	660	585	715	835	960	1575	795
Union soviétique ^a	185,0	.	204,4	.	.	8190,0	1790,0	8024,0	2866,0	1372,0	147,0	1125,0	485,0	3215,0	15145,0	4380,0
Amérique du Nord	219,1	221,9	217,5	147,8	137,8	111,9	23,1	15,3	36,0	20,7	13,2	70,9	7,3	5,0	2,2	2,8
Amérique centrale	191	298	293	412	532	488	477	625	569	740	585	700	770	1210	1540	1800
Jamaïque	.	.	.	0,5	0,7	1,1	0,8	1,0	0,4	9,2	46,8	50,9	53,5	70,0	65,0	60,0
Cuba	120,0	.	.	213,3	320,0	230,0	179,5	306,4	200,0	260,0	60,0	120,0	135,0	135,0	221,4	278,0

Tableau 5* - (suite)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Amérique du Sud	2740	3050	2960	3470	3470	3180	3750	3940	4560	4965	4610	4590	4030	4070	5980	6175
Brsél	2022,7	1774,2	2008,3	2274,5	393,6	1898,4	2280,8	2295,5	2601,9	2464,2	2410,1	2060,0	1771,8	1610,4	2925,0	2431,6
Chili	32,8	141,6	25,2	121,2	140,6	82,9	192,8	283,5	455,6	450,4	305,8	198,0	445,0	470,0	900,0	1126,1
Colombie	97,5	66,2	130,6	128,7	109,9	131,3	189,0	185,6	191,2	255,6	243,9	197,0	307,8	356,4	278,4	417,3
Pérou	306,8	328,3	376,9	415,3	381,2	575,0	351,6	480,8	536,8	608,7	563,8	626,5	642,8	653,6	800,0	730,0
Vénézuéla	164,2	303,0	281,3	386,0	305,7	356,9	587,1	552,3	589,5	695,6	770,8	752,4	587,9	648,4	630,0	575,0
Afrique	1590	2020	1540	2850	2070	1810	2250	2950	5025	4620	3180	2940	5140	5105	4460	7145
Egypte	1287,4	1036,2	1997,4	1950,0	2000,0	2680,0
Algérie	307,5	705,6	297,2	705,7	188,0	104,3	190,0	400,0	904,5	658,9	690,0	258,8	640,1	871,2	625,0	1550,0
Lybie	3,2	1,5	20,7	9,4	17,3	9,0	10,5	10,9	6,4	15,7	11,0	5,5	37,2	46,0	80,5	.
Maroc	6,5	80,5	283,0	496,5	225,1	87,1	314,5	305,6	895,0	843,5	217,1	184,7	576,3	576,9	477,6	938,1
Nigéria	.	.	.	2,2	39,3	52,8	71,6	135,8	164,9	125,0	142,9	214,3	376,4	279,7	300,0	310,3
Afrique du Sud	215,6	286,3	73,4	84,3	240,8	164,1	139,1	161,8	761,7	210,5	0,9	0,8	155,4	11,4	26,8	4,2
Asie	7700	9250	10090	9950	10990	12650	13800	15360	15840	16730	12865	13620	15440	16060	16535	19555
Irak	25,0	228,7	175,0	345,1	.	148,2	80,0	2,0	121,1	315,3	52,2	71,6	550,0	315,0	13,3	350,0
Israël	335,5	231,2	285,4	250,8	292,9	205,4	173,4	230,8	265,5	207,1	354,0	377,5	382,0	354,1	325,8	407,0
Liban	94,4	137,7	142,5	128,7	100,0	179,7	230,9	228,4	276,5	329,9	243,0	266,9	332,1	338,6	212,8	322,8
Arabie Saoudite	38,4	40,0	50,0	30,0	35,0	50,3	80,0	60,0	80,0	164,7	90,0	110,0	140,0	130,0	80,0	127,0
Syrie	30,9	195,5	164,3	74,0	10,0	.	7,5	15,5	277,9	255,6	119,5	171,3	474,5	559,2	70,0	131,6
Sri Lanka	0,2	0,2	0,3	0,2	.	.	0,4	0,1	0,4	0,2	0,1	70,0	60,4	.	.	.
Inde	3488,8	3583,4	3826,0	2852,6	3876,1	4273,2	5733,3	7605,7	6260,8	6466,5	3538,5	3030,8	2377,2	1549,3	990,1	35710
Indonésie	0,5	20,0	5,0	20,0	21,5	265,0	686,3	751,4
Japon	2365,5	2465,4	2724,3	2665,8	2562,2	3834,5	3516,5	3552,0	4260,1	4027,6	4182,8	4424,4	4833,6	4964,2	5485,9	5353,0
Malaisie	18,8	20,0	27,5	91,1	280,6	280,0	266,8	360,3	305,2	299,3	393,5	358,1
Pakistan	535,4	889,3	1019,0	1122,7	1530,0	1426,8	1602,4	1041,2	1764,0	2154,9	766,5	1131,0	985,8	705,1	1362,5	1200,6
Philippines	41,8	58,0	165,0	261,0	343,3	384,0	390,0	420,4	411,5	506,9	402,9	530,6	571,9	612,3	590,0	464,0
Singapour	21,2	19,6	20,9	16,7	20,0	.	.	150,0	190,0	275,0	193,1	289,0	274,2	127,0	206,6	240,0

Tableau 6* - Les importations de blé dur, ventilées par régions et pays 1959/60-1973/74 (1000 t)^a

Régions et pays	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74 ^c
Monde - total ^b	1242	1708	823	1190	1902	2082	2317	2521	1825	2177	1851	2803	3298	3835	3021
Europe occidentale	1119	1616	805	1080	1018	1350	1635	1700	1205	1720	1434	1580	1335	1470	1414
CEE (des 9) ^b	998	1421	741	964	847	1160	1461	1458	1053	1547	1251	1414	1193	1181	1212
R. F. d'Allemagne	304	359	265	340	267	327	368	369	154	221	180	315	180	295	204
Italie	84	441	14	145	82	240	524	354	471	824	599	766	586	445	738
Pays-Bas	11	23	55	5	44	11	27	84	56	61	102	67	127	116	31
Royaume-Uni	17	29	11	13	9	15	75	249	21	17	20	30	184	143	40
Europe de l'Est	.	19	.	.	13	156	67	91	70	22	.	50	56	87	104
Union soviétique	843	200	275	127	28	15	26	52	466	916	261
Amérique du Nord et centrale	6	3	1	1	3	4	6	10	17	45	24	45	58	35	13
Amérique du Sud	12	4	.	4	5	13	40	23	35	38	51	104	127	139	61
Afrique	63	14	.	70	6	3	120	431	411	302	231	514	700	591	1048
Algérie	49	108	373	319	269	150	374	553	526	1012
Asie	40	39	1	3	3	367	173	143	38	35	85	458	555	597	120
Syrie	148	141	.	.
Japon	1	18	25	28	39	50	75	39	31
Rép. pop. de Chine	48	.	.	.	178	271	345	.

^a Établies d'après les statistiques relatives aux exportations - ^b À l'exclusion des échanges intra-communautaires sauf pour les exercices 1959/60-1965/66 et 1967/68 - ^c Chiffres provisoires

Tableau 7* - Les exportations de blé dur, ventilées par régions et pays 1959/60-1973/74 (1000 t)^a

Régions et pays	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74 ^c
Monde - total ^b	1242	1708	823	1190	1902	2082	2317	2521	1825	2177	1851	2803	3298	3835	3021
CEE (des 9) ^b	14	.	37	12	2	2	7	30	50	15	10	.	33	18	14
Canada	714	1118	188	536	673	928	874	730	348	528	515	1168	1701	1721	1303
Etats-Unis	.	295	179	97	762	293	760	1193	838	1230	847	1014	1194	1663	1191
Argentine	186	195	281	319	318	789	498	403	406	330	361	604	368	363	465
Tunisie	131	17	103	1	1

^a Établies d'après les statistiques relatives aux exportations - ^b À l'exclusion des échanges intra-communautaires sauf pour les exercices 1959/60-1965/66 et 1967/68

^c Chiffres provisoires

Source: IWC, World Wheat Statistics, London, période de référence.

Tableau 8.* - Les importations de farine de blé ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74 (1.000 t)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde - total	5180	5370	5460	5880	5270	6330	5480	5120	5580	4535	4525	5340	4930	4900	5090	4355
Europe occidentale	1210	1190	1040	1130	760	610	550	440	320	235	240	260	240	205	185	150
CEE (des 9)	1008,3	992,8	876,9	1013,3	567,7	517,6	448,9	355,3	277,3	188,7	213,7	231,5	212,3	181,1	164,4	130,3
R.F. d'Allemagne	13,5	24,8	34,2	36,2	18,4	24,9	20,5	25,0	24,9	37,4	42,7	51,9	50,9	45,8	59,3	72,7
Pays-Bas	386,9	343,6	221,5	339,0	40,2	32,1	21,6	17,3	22,2	23,5	32,7	16,9	15,0	15,7	17,0	12,3
Royaume-Uni	569,4	514,6	535,1	563,6	465,5	441,6	363,5	287,5	211,4	117,9	105,5	118,2	116,1	88,5	64,0	7,7
Europe de l'Est ^a	.	40	60	140	40	170	30	60	25	20	15	10
Amérique du Nord	3,0	4,5	3,9	2,6	2,5	1,8	.	.
Amérique centrale	637	645	536	627	798	800	810	720	790	720	840	640	680	750	620	590,0
Cuba	100,0	.	.	175,3	260,0	200,0	286,0	269,4	380,0	330,0	540,0	410,0	395,0	400,0	358,1	344,0
Jamaïque	121,8	132,5	106,5	116,7	138,0	127,0	137,3	143,7	144,2	150,6	106,7	99,6	76,3	110,0	104,5	120,0
Amérique du Sud	290	230	240	250	240	300	280	310	325	275	160	240	250	260	195	230
Bolivie	15,0	70,0	100,0	100,0	120,0	90,0	110,0	78,0	200,0	140,0	70,0	170,7	180,0	150,0	110,0	97,0
Brésil	24,7	0,1	3,0	8,4	8,4	11,7	11,2	25,0	25,3	20,5	15,0	20,9	16,0	40,0	25,0	8,0
Vénézuela	106,0	18,3	13,6	2,6	1,1	4,4	5,8	6,7	3,4	1,8	0,3	.	0,5	.	1,3	1,0
Afrique	1210	1260	1160	1440	1520	1640	1650	1700	2050	1755	1460	1520	1360	1550	1740	1315
Egypte	657,9	660,0	530,0	610,0	740,0	500,0
Libye	69,4	91,4	81,9	80,6	111,1	110,3	132,8	138,1	151,3	168,5	203,4	202,1	197,1	228,3	355,0	40,0
Zaire	54,0	82,0	100,0	120,0	138,2	54,4
Asie	1780	1950	2240	1680	1710	1710	1800	1620	1820	1440	1690	2590	2300	1865	1670	1510
Jordanie	160,8	153,2	141,5	123,3	100,3	124,1	97,2	78,5	94,2	93,1	74,3	120,0	107,0	88,3	70,0	50,0
Liban	105,0	88,6	80,3	79,3	70,0	39,0	31,8	32,2	22,3	48,5	25,5	29,9	104,3	109,3	64,4	72,2
Arabie saoudite	69,7	90,0	100,0	80,0	115,0	95,9	110,0	140,0	160,0	17,4	50,0	180,0	180,0	220,0	230,0	203,0
Syrie	6,4	81,2	210,3	118,6	20,2	4,2	11,4	53,7	67,0	27,4	72,6	80,3	129,2	138,7	145,0	101,0

Tableau 9 * - Les exportations de blé et farine de blé ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74 (1.000 t)

Régions et pays	1958/59 ^a	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde - total	31160	31940	38870	43480	40240	55170	50275	59580	53560	48780	43690	48070	50350	50720	71150	64725
Europe occidentale	3570	3540	2980	3670	4610	4730	6545	6770	5500	7350	9325	11170	6345	8715	12270	12075
CEE (des 9)	2724,3	3160,0	2496,6	3210,8	4316,6	4435,9	6196,0	6311,5	4734,5	5920,2	7986,3	10077,2	5906,3	8238,4	11392,2	11452,6
Belgique/Luxembourg	91,1	137,8	17,2	65,2	184,3	273,7	235,7	230,3	124,5	223,9	167,3	351,4	249,1	314,2	550,9	391,8
R.F. d'Allemagne	663,1	790,5	825,0	1179,3	628,6	1156,0	671,7	658,6	626,8	616,9	764,6	2216,5	912,9	897,4	1185,9	1182,2
France	1058,8	1771,8	1559,2	1833,0	3107,1	2680,6	4606,9	4781,8	3018,0	4235,5	6047,7	6124,7	3308,1	5585,4	8038,6	8858,6
Italie	887,5	444,9	67,0	79,6	177,0	213,3	270,0	409,3	770,8	219,4	400,0	585,8	762,7	593,9	693,3	315,4
Pays-Bas	13,3	5,3	11,9	11,8	21,3	51,3	304,4	186,3	140,3	608,1	567,5	740,9	619,5	670,2	774,0	508,0
Danemark	3,1	2,6	8,7	32,7	55,3	41,8	93,8	32,6	38,5	0,3	27,0	36,9	33,5	164,8	125,2	145,1
Royaume-Uni	7,4	7,1	7,6	9,2	143,0	19,2	13,5	12,6	15,6	16,1	12,2	21,0	20,5	12,5	24,6	51,5
Grèce	95,2	68,0	161,8	481,8	352,5	73,0	44,3	24,1	136,1	6,0	0,3
Espagne	554,7	108,3	13,0	3,0	.	.	47,6	33,1	76,3	735,0	880,9	630,5	116,5	134,2	206,7	119,0
Suède	120,2	73,3	181,6	188,7	199,7	200,7	291,2	228,4	154,0	323,1	364,5	270,3	227,9	143,9	510,8	405,0
Europe orientale^b	3630	225	75	110	20	20	30	30	670	1670	915	480	250	180	150	720,0
Union soviétique^b	1565,0	835,0	1245,0	1240,0	1950,0	600,0	545,0	1,0	710,0	1365,0	1385,0	1010,0	885,0	760,0	70,0	1845,0
Amérique du nord	20210	21370	27300	29480	26360	38200	31524	38233	35045	29427	23290	25260	31385	30750	47650	42925
Canada	8175,2	7526,7	9306,6	9937,6	9015,4	15087,6	11901,1	14832,6	14832,8	8925,7	8726,6	9005,3	11559,5	13806,6	15627,5	11723,4
Etats-Unis	12032,4	13843,2	17986,5	19536,1	17331,8	23098,9	19607,2	23397,3	20205,0	20491,8	14520,1	16247,6	19824,9	16942,5	32021,3	351198,6
Amérique centrale
Mexico	479,6	405,6	476,6	30,1	253,0	0,1	262,0	60,0	.	15,0	.
Amérique du Sud	2970	2160	1950	2380	1810	2825	4265	8000	3180	1420	2870	2150	1740	1340	3395	1105,0
Argentine	2804,4	2144,0	1945,8	2377,4	1806,1	2776,9	4254,0	7844,9	3090,1	1410,2	2784,9	2146,8	1729,3	1336,4	3392,7	1088,0

Tableau 9*- (suite)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Afrique	190	370	180	80	220	220	100	150	105	65	150	105	115	15	320	540
Asie	540	280	140	240	480	280	390	235	305	230	440	170	75	390	1680	70,0
Iran	223,7	0,3	0,2	.
Japon	28,6	22,6	52,2	83,8	84,0	67,9	80,2	133,6	77,2	122,2	82,9	57,5	35,3	42,8	48,7	30,0
Océanie	2050	3165	4999	6277	4788	7813	6469	5681	7282	6986	5373	7465	9495	8670	5630	5410
Australie	2050	3165	4999	6277	4788	7813	6469	5681	7282	6986	5342	7338	9490	8664	5626	5409
a En équivalents-blé.																
b A l'exclusion des exportations vers d'autres pays du bloc de l'Est.																
c Chiffres provisoires.																
Source : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, période de référence.																

Tableau 10 *- Les exportations de blé, ventilées par régions et pays, 1958/59-1973/74 (1000 t)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde - total	25420	26080	32820	36730	34400	48160	44265	54110	46950	44290	38485	42410	45115	45655	65990	60045
Europe occidentale	1755	2030	1730	1900	3250	2970	4935	5040	3550	5710	7290	8910	3975	6215	9520	9400
CEE (des. 9)	1408,0	1739,9	1290,9	1514,6	2962,3	2761,6	4648,4	4648,3	2772,8	4522,9	6241,1	8167,0	3681,5	5900,5	8745,5	8883,5
Belgique/Luxembourg	83,5	130,2	11,6	46,5	155,5	251,4	206,9	199,6	104,1	180,6	113,1	284,6	149,7	237,5	429,1	208,1
R.F. d'Allemagne	38,7	21,1	63,3	88,3	23,4	151,9	93,9	167,1	136,4	107,3	259,9	1633,4	337,7	321,7	667,1	637,0
France	607,0	1318,2	1194,3	1335,9	2551,7	2197,2	3948,0	4057,0	2326,6	3684,7	5300,5	5290,7	2261,0	4588,3	6826,2	7534,8
Italie	666,1	264,9	2,9	0,9	23,1	66,4	6,3	12,1	37,1	5,4	28,8	309,9	386,2	37,2	83,4	29,7
Pays-Bas	10,4	3,3	10,5	10,6	20,6	50,7	301,4	178,0	126,0	540,0	510,3	606,7	502,7	549,2	603,3	323,0
Danemark	2,3	1,6	8,3	32,4	55,1	34,5	83,4	31,8	38,3	6,1	26,9	36,8	32,7	162,7	121,7	143,5
Royaume-Uni	132,9	9,5	2,5	2,7	4,3	4,8	1,6	4,9	11,5	3,9	14,7	7,4
Grèce	95,2	68,0	161,8	478,7	330,0	70,3	42,5	24,1	109,2	.	0,3
Espagne	83,4	64,7	13,0	3,0	142,0	541,6	627,8	331,0	13,3	15,3	149,0	66,0
Suède	120,2	73,3	181,6	188,7	199,7	200,7	291,2	227,2	149,2	306,9	334,6	240,0	199,1	134,6	470,6	363,8
Europe de l'Est ^a	60	225	75	110	20	10	.	30	670	1600	860	430	235	125	150	700,0
Union soviétique ^a	1565,0	835,0	1245,0	1060,0	1950,0	500,0	250,0	.	690,0	1360,0	1385,0	1010,0	870,0	735,0	70,0	1845,0
Amérique du Nord	17010	17910	23600	25630	22800	34150	28424	35238	32060	27350	20900	22670	29245	28675	45815	41315
Canada	7169,9	6530,8	8326,9	9072,7	8242,9	13598,4	11000,5	13843,2	13920,6	8287,7	8072,2	8221,3	10876,3	13033,3	14992,7	11242,0
Etats-Unis	9839,9	11375,6	15273,1	16549,5	14551,2	20545,6	17421,2	21393,7	18128,3	19060,5	12826,7	14446,6	18366,0	15642,3	30824,1	30072,0
Amérique centrale	480	406	477	50	260	40	265	60	.	.	.
Mexique	479,6	405,6	476,6	49,5	253,0	0,1	262,0	39,6	.	15,0	.
Amérique du Sud	2910	2160	1910	2380	1810	2825	4265	8000	3180	1410	2740	2000	1560	1210	3255	1055
Argentine	2767,5	2141,2	1912,3	2377,4	1806,1	2776,9	4254,0	7844,9	3090,1	1400,8	2721,7	1998,7	1552,3	1204,5	3252,2	1052,9

Tableau 11* - Les exportations de blé et farine de blé de la CEE (des 6), ventilées par pays destinataires 1964/65-1973/74 (1000 t)

Régions et pays	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73 ^a	1973/74 ^b
Pays tiers - total	5.444	5.465	4.177	4.350	5.020	7.167	3.105	4.656	6.525	5.467
Europe occidentale	1.757	2.006	1.190	919	1.231	1.511	251	970	1.066	232
Royaume-Uni	599	545	284	544	865	1.046	153	624	716	-
Europe de l'Est	1.354	2.079	769	301	287	537	41	597	49	45
Union soviétique	100	130	133	18	704	1
Amérique du N. et centrale	123	136	135	117	155	112	102	142	111	157
Amérique du Sud	41	28	27	204	28	27	35	19	12	94
Asie	1.186	509	899	833	1.129	2.096	832	1.145	1.378	1.965
Liban	48	32	19	79	82	41	48	72	50	79
Syrie	91	48	76	69	53	40	96	153	141	128
Sri Lanka	195	81	366	120	144	136	136	180	98	.
Philippines	37	39	57	59	110	98	8	12	7	13
R.P. de Chine	309	61	73	363	254	764	4	.	.	26
Afrique	1.445	1.319	1.509	1.911	2.150	2.812	1.812	1.727	3.012	2.797
Egypte	599	1.643	1.230
Algérie	229	106	33	277	188	16	6	.	16	91
Libye	109	148	167	135	163	183	183	187	288	224
Sénégal	1,0	125	175	123	159	226	125	101	143	111
^a CEE des Neuf à partir de février 1973 - Chiffres provisoires.										

Source : IWC, World Wheat Statistics, London, période de référence.

Tableau 12* - Les exportations de farine de blé, ventilées par régions et pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74 ^b
Monde - total	5.740	5.860	6.050	6.750	5.840	7.010	6.010	5.530	5.870	4.880	5.185	5.635	5.300	5.065	5.160	4.680
Europe occidentale	1.815	1.510	1.250	1.770	1.360	1.760	1.610	1.730	2.050	2.010	2.035	2.260	2.370	2.500	2.750	2.675
CEE (des 9)	1.316,3	1.420,7	1.205,7	1.696,2	1.354,3	1.674,3	1.556,0	1.663,2	1.913,5	1.482,0	1.695,2	1.911,9	2.232,6	2.339,7	2.644,0	2.570,1
R.F. d'Allemagne	624,4	769,4	761,7	1.091,0	605,2	1.004,1	577,8	421,5	490,4	509,6	504,7	583,1	575,2	575,7	518,8	637,0
France	451,8	453,6	364,9	497,1	555,4	483,4	658,9	724,8	691,4	635,5	747,2	834,0	1.047,1	997,1	1.212,4	1.323,8
Italie	221,4	180,0	64,1	78,7	153,9	146,9	263,7	397,2	733,7	214,0	321,2	275,9	381,0	556,7	609,9	285,7
Europe de l'Est ^a	10	30	.	.	70	55	50	15	55	.	20,0
Union soviétique	.	.	.	180,0	.	100,0	295,0	1,0	20,0	5,0	.	.	15,0	25,0	.	.
Amérique du Nord	3.200	3.460	3.700	3.850	3.560	4.050	3.100	2.995	2.780	2.070	2.330	2.570	2.130	1.990	1.835	1.610
Canada	1.005,3	995,9	979,7	864,9	772,5	1.489,2	908,6	989,4	912,2	638,0	638,0	771,8	672,5	687,6	634,8	481,4
Royaume-Uni	2.192,5	2.467,6	2.713,4	2.986,6	2.780,6	2.553,3	2.186,0	2.003,6	1.860,0	1.431,3	1.693,4	1.801,5	1.458,9	1.300,2	1.197,2	1.126,6
Amérique du Sud	60	3	40	10	70	140	160	110	140	50
Argentine	36,9	2,8	33,5	9,4	63,2	137,5	155,3	108,5	140,5	35,1
Afrique	10	100	100	50	100	60	45	50	70	15	50	65	60	10	30	40
Asie	95	110	120	160	160	130	175	225	260	210	190	120	155	120	190	60
Océanie	564	681	835	736	660	902	755	525	572	490	455	420	395	250	215	225
Australie	563,5	681,0	834,6	736,2	660,2	901,5	754,7	524,5	572,3	487,3	451,3	419,9	393,0	247,0	213,6	222,2
^a A l'exclusion des exportations vers d'autres pays du bloc de l'Est.																
^b Chiffres provisoires.																

Source : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, période de référence.

Tableau 13* - Les soldes du commerce extérieur du blé et de la farine de blé 1958/59-1973/74 (1000 t)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Europe occidentale																
Importations	13375	10970	14080	15330	11660	11610	11460	12770	10970	10600	12760	12790	14180	12350	14075	13765
Exportations	3570	3540	2980	3670	4610	4730	6545	6770	5500	7350	9325	11170	6345	8715	12270	12075
Solde du commerce extérieur	-9805	-7430	-11100	-11660	-7050	-6880	-4915	-6000	-5470	-3250	-3435	-1620	-7835	-3635	-1805	-1690
CEE (9)																
Importations	10578,7	8915,3	11442,7	11575,7	8400,5	9371,8	8512,8	5492,5	8864,7	9059,9	11629,4	11257,1	12200,3	10966,6	12499,0	11667,7
Exportations	2724,3	3160,0	2496,6	3210,8	4316,6	4435,9	6196,0	6311,5	4734,5	5920,2	7986,3	10077,2	5906,3	8238,4	11392,5	11432,6
Solde du commerce extérieur	-7854,4	-5755,3	-8946,1	-8364,9	-4083,9	-4935,9	-2316,8	+ 819,0	-4130,2	-3139,7	-3643,1	-1179,9	-6294,0	-2728,2	-1106,5	-215,1
CEE (des 6)^a																
Importations	4164	3377	5888	5870	3478	4111	3548	4245	4280	3615	4376	3522	4650	3209	3469	.
Exportations	2117	2286	1757	2323	3786	3794	5669	5838	4479	4917	5653	7312	3533	5179	6637	.
Solde du commerce extérieur	-2047	-1091	-4089	-3547	+ 308	- 317	+2121	+1593	+ 199	+ 1302	+1277	+3790	-1117	+1970	+3168	.
Europe de l'Est^b																
Importations	385	950	1695	900	1740	3930	3900	3535	2000	680	600	725	835	960	1575	795,0
Exportations	3630	225	75	110	20	20	30	30	670	1670	915	480	250	180	150	720,0
Solde du commerce extérieur	3245	- 725	-1620	- 790	-1720	-3910	-3870	-3505	-1330	+ 990	+ 315	- 245	- 585	- 780	-1425	- 75,0
Union soviétique																
Importations	185,0	.	204,4	.	.	9132,0	1930,0	8081,0	2866,0	1372,0	147,0	1125,0	485,0	3215,0	15185,0	4380,0
Exportations	1565,0	835,0	1245,0	1240,0	1950,0	600,0	545,0	1,0	710,0	1365,0	1385,0	1010,0	885,0	760,0	70,0	1845,0
Solde du commerce extérieur	+1380,0	.	+1040,6	.	.	-8532,0	-1385,0	-8080,0	-2156,0	- 7,0	+1238,0	- 115,0	+ 400,0	-2455,0	-15115,0	-2535,0
Amérique du Nord																
Importations	222,1	226,4	221,4	150,4	140,3	111,9	23,1	15,3	36,0	20,7	13,2	70,9	7,3	6,8	2,2	2,8
Exportations	20210	21370	27300	29480	26360	38200	31524	38233	35045	29427	23290	25260	31385	30750	47650	42925
Solde du commerce extérieur	+19987,9	+21143,6	+27078,6	+29329,6	+26219,7	+38088,1	+31500,9	+38217,7	+35009,0	+29406,3	+23276,8	+25189,1	+31377,7	+30743,2	+47667,8	+42922
Amérique du Sud																
Importations	3030	3280	3200	3720	3710	3480	4030	4250	4885	5240	4770	4830	4280	4330	6175	6405
Exportations	2970	2160	1950	2380	1806,1	2776,9	4254,0	7844,9	3090,1	1410,2	2784,9	2146,8	1729,3	1336,4	3392,7	1105
Solde du commerce extérieur	- 60,0	-1120,0	-1250,0	-1340,0	-1903,9	- 703,1	+ 224	+3594,9	-1794,9	-3829,8	-1985,1	-2683,2	-2550,7	-2993,6	-2782,3	-5300

Tableau 14 * - La production de blé par régions et pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde - total	256.400	249.500	245.000	227.897	256.300	239.545	276.711	295.859	308.178	299.393	332.469	315.547	317.969	343.111	336.745	370.115
Europe occidentale																
CEE (9)	27.740	29.454	26.033	26.095	34.590	28.423	33.895	35.453	30.582	25.966	36.756	35.702	34.791	40.021	41.376	41.413
Belgique/Luxembourg	850	859	841	762	827	820	950	902	694	923	893	826	763	946	985	1.049
R.F. d'Allemagne	3.693	4.522	4.955	4.038	4.592	4.856	5.203	4.348	4.533	5.819	6.198	6.000	5.662	7.142	6.608	7.134
France	9.601	11.544	11.014	9.574	14.054	10.249	13.838	14.760	11.297	14.268	14.985	14.459	12.921	15.360	16.046	17.822
Italie	9.815	8.471	5.794	8.301	9.497	8.127	8.586	9.776	9.400	9.596	9.555	9.585	9.689	10.070	9.421	8.899
Pays-Bas	402	494	590	482	603	530	712	704	598	739	679	677	640	703	673	725
CEE-6)	24.361	25.890	24.204	23.177	29.633	24.582	29.289	30.490	26.522	31.365	32.410	31.547	29.675	34.221	35.733	35.629
Danemark	274	364	320	434	644	494	541	564	400	420	465	428	512	586	592	542
Irlande	350	370	400	470	439	301	272	233	185	298	412	363	368	390	270	244
Royaume-Uni	2.755	2.830	3.040	2.514	3.974	3.046	3.793	4.171	3.475	3.903	3.469	3.364	4.236	4.824	4.780	5.002
Grèce	1.787	1.756	1.692	1.528	1.722	1.417	2.159	2.072	2.020	1.935	1.568	1.701	1.930	2.000	1.738	2.223
Norvège	17	20	23	27	20	18	20	12	4	17	16	11	12	10	12	20
Espagne	4.550	4.644	3.528	3.436	4.820	4.865	3.981	4.465	4.881	5.654	5.315	4.626	4.064	5.387	4.562	3.966
Suède	598	836	824	839	906	696	1.065	1.038	576	1.130	1.074	917	962	1.041	1.150	1.336
Suisse	337	348	376	316	418	299	388	352	348	425	416	379	348	380	400	353
Europe de l'Est																
Union soviétique	76.568	69.101	64.299	66.483	70.778	49.688	74.399	59.686	100.499	77.419	93.393	79.917	99.734	92.000	85.800	109.700
Amérique du Nord	49.780	41.770	51.050	41.252	45.110	50.902	51.277	53.479	58.215	57.569	60.584	58.363	46.314	58.873	56.560	63.037
Canada	10.117	11.254	14.108	7.713	15.392	19.691	16.349	17.674	22.516	16.137	17.686	18.623	9.023	14.253	14.514	16.460
Etats-Unis	39.665	30.512	36.939	33.539	29.718	31.211	34.928	35.805	35.699	41.432	42.898	39.740	37.291	44.620	42.046	46.577
Amérique centrale	1.360	1.290	1.210	1.428	1.488	1.731	1.557	1.633	1.647	2.091	1.801	2.411	2.468	1.934	1.789	2.764
Jamaïque
Cuba
Mexique	1.337	1.266	1.190	1.402	1.455	1.703	1.527	1.599	1.609	2.058	1.767	2.377	2.436	1.900	1.789	2.764

Tableau 14* (suite)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74 ^a
Amérique du Sud																
Argentine	9.220	8.140	6.620	8.214	8.391	11.205	14.273	8.679	6.741	9.385	6.385	10.374	8.140	9.470	9.900	9.700
Brazil	6.720	5.837	3.960	5.725	5.700	8.940	11.260	6.079	6.247	7.320	5.740	7.020	4.250	5.200	7.900	6.560
Chili	599	611	713	545	706	392	643	585	615	829	856	1.374	1.844	2.056	680	1.800
	1.205	1.114	1.123	1.123	1.071	1.275	1.320	1.276	1.167	1.204	1.220	1.214	1.307	1.368	1.195	748
Colombie	155	140	145	142	162	90	126	106	94	80	125	75	50	78	91	63
Pérou	127	161	154	154	153	153	143	147	145	141	113	127	125	130	140	149
Vénézuela	3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	.	1	1	.	.
Afrique																
Afrique	5.330	5.160	6.620	4.358	5.970	6.374	5.956	5.822	4.546	5.509	6.813	7.254	8.002	8.931	9.840	9.030
Egypte	1.299	1.526	1.277	1.516	1.570	1.616	1.837
Algérie	1.129	1.105	1.509	685	1.507	1.590	1.162	1.323	627	1.265	1.534	1.326	1.435	1.600	1.956	1.350
Libye	26	23	34	30	42	34	26	57	58	62	52	78	21	70	113	126
Maroc	1.281	993	974	607	1.256	1.196	1.196	1.315	814	1.310	2.773	1.594	1.801	2.210	2.159	1.850
Nigéria
Afrique du Sud	616	740	771	873	700	882	1.075	659	567	1.039	1.270	1.328	1.396	1.570	1.763	1.898
Asie																
Asie	28.190	30.450	30.910	31.504	35.092	33.370	32.107	35.759	33.150	37.309	44.075	46.952	47.190	51.565	58.200	54.200
Irak	757	657	592	957	1.085	488	607	1.005	826	860	1.371	1.169	1.059	814	2.465	.
Iran	2.700	3.000	2.590	2.803	2.700	3.000	2.600	2.900	3.190	4.618	4.672	4.200	3.800	3.500	4.550	4.700
Israël	62	74	41	65	52	55	127	150	101	222	175	156	125	195	240	182
Liban	48	58	40	59	75	60	60	55	70	68	48	33	50	50	45	65
Arabie saoudite	.	.	.	120	130	135	125	143	149	150	130	150	150	150	.	.
Syrie	562	632	555	757	1.374	1.190	1.100	1.044	559	1.049	500	1.004	625	646	1.808	.
Sri Lanka
Inde	7.997	9.958	10.324	10.997	12.072	10.776	9.853	12.290	10.424	11.393	15.510	18.652	20.093	23.247	26.410	24.923
Indonésie
Japon	1.201	1.416	1.531	1.761	1.631	716	1.244	1.267	1.024	997	1.012	758	474	440	294	202
Malaisie
Pakistan	3.601	3.932	3.930	3.247	4.066	4.215	4.196	4.625	3.951	4.393	6.477	6.711	7.399	6.588	5.579	7.630

Tableau 14 *(suite)

Régions et pays	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Philippines
Singapour
Corée du Sud	99	163	158	208	238	220	309	300	315	310	345	366	357	363	241	162
Vietnam du Sud
Taiwan	40	43	45	44	42	19	20	23	29	24	17	10	4	4	.	.
R. P. de Chine	28.950	31.294	.	16.500	21.200	21.800	25.500	26.000	25.700	28.000	27.000	28.500	31.000	32.000	26.000	27.000
Océanie	6.020	5.640	7.700	6.980	8.566	9.173	10.314	7.317	12.991	7.895	15.246	11.003	8.275	8.704	6.782	12.199
Australie	5.354	5.402	7.449	6.727	8.353	8.924	10.040	7.067	12.699	7.547	14.804	10.546	7.988	8.380	6.434	11.951
Données comparables à celles des exercices précédents dans une mesure limitée seulement																

Source : FAO, Production Yearbook, Rome, période de référence IWC, Review of the World Wheat Situation, London, 1973/74

Tableau 15* - Surfaces emblavées, rendements à l'hectare et production de blé, par régions et pays 1959/59-1973/74

Régions et pays	Unité	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde - total																	
Surfaces emblavées	1000 ha	206900	201900	202300	203266	207933	207421	216608	218313	217364	222066	227700	221559	210523	217220	211285	219533
Rend. à l'ha	q/ha	12,4	12,4	12,1	11,2	12,4	11,5	12,8	12,2	14,2	13,5	14,6	14,2	15,1	15,8	15,9	16,9
Production	1000 t	256400	249500	245000	227897	258380	239545	276711	265859	308178	299393	332469	315547	317969	343111	336745	370115
Europe occidentale																	
Surfaces emblavées	1000 ha	21357	21137	20851	19665	21294	20051	20805	20367	19594	19543	19974	19448	18954	19230	18821	17917
Rend. à l'ha	q/ha	18,3	20,2	19,0	19,1	22,5	20,7	22,5	23,9	22,8	26,7	26,9	25,8	25,2	29,5	29,8	31,1
Production	1000 t	39074	42662	39617	37624	47867	41543	46900	48636	44594	52178	53641	50123	47677	56715	56023	55888
CEE (9)																	
Surfaces emblavées	1000 ha	12269	11775	11746	11078	12003	10984	11740	11831	11090	10827	11374	11132	10939	11097	11090	10830
Rend. à l'ha	q/ha	22,6	25,0	23,9	24,1	28,9	25,9	28,9	30,0	27,6	33,2	32,3	32,1	31,8	36,1	37,3	38,2
Production	1000 t	27758	29449	28030	26694	34689	28423	33894	35453	30586	35987	36763	35703	34807	40058	41376	41402
Belgique/Luxembourg																	
Surfaces emblavées	1000 ha	249	227	231	232	231	223	238	248	233	218	222	218	200	214	224	214
Rendement à l'ha	q/ha	33,7	37,6	36,3	33,7	38,4	36,8	39,9	36,7	30,0	40,9	40,5	37,9	38,2	44,6	44,0	48,8
Production	1000 t	840	854	838	782	887	820	950	910	699	891	900	826	763	954	985	1049
R.F. d'Allemagne																	
Surfaces emblavées	1000 ha	1314	1341	1396	1397	1319	1382	1447	1412	1389	1414	1464	1494	1493	1544	1626	1603
Rendement à l'ha	q/ha	28,3	33,7	35,6	28,9	34,8	35,1	36,0	30,8	32,6	41,1	42,3	40,2	37,9	46,2	40,6	44,5
Production	1000 t	3721	4522	4965	4038	4591	4856	5203	4348	4533	5819	6198	6000	5662	7142	6608	7134
France																	
Surfaces emblavées	1000 ha	4615	4439	4358	3997	4570	3850	4388	4520	3992	3934	4090	4034	3746	3978	3949	3958
Rendement à l'ha	q/ha	20,8	26,0	25,3	24,0	30,7	26,6	31,5	32,7	28,3	36,6	36,6	35,8	34,5	38,9	45,7	45,0
Production	1000 t	9601	11544	11014	9573	14054	10249	13838	14760	11297	14383	14985	14459	12922	15482	18046	17822
Italie																	
Surfaces emblavées	1000 ha	4839	4665	4554	4345	4556	4394	4408	4288	4274	4012	4280	4218	4138	3910	3804	3590
Rendement à l'ha	q/ha	20,3	18,2	14,9	19,1	20,8	18,5	19,5	22,8	22,0	23,8	22,6	22,7	23,4	25,6	24,8	24,8
Production	1000 t	9815	8471	6794	8301	9497	8127	8586	9776	9400	9565	9655	9585	9689	9994	9421	8899

Tableau 15* (suite)

Régions et pays	Unité:	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Pays Bas																	
Surfaces emblavées	1000 ha	111	120	126	123	133	126	151	158	148	154	153	155	142	142	156	138
Rendement à l'ha	q/ha	36,2	41,0	46,6	39,3	45,5	42,0	47,1	43,6	40,4	47,9	44,3	43,6	45,2	49,7	43,1	52,6
Production	1000 t	402	494	590	482	603	530	712	691	597	739	679	677	643	706	673	725
CEE (6)																	
Surfaces emblavées	1000 ha	11128	10792	10665	10094	10809	9975	10632	10626	10037	9728	10209	10119	9720	9789	9760	9503
Rendement à l'ha	q/ha	21,9	24,0	22,7	23,0	27,4	24,6	27,5	28,7	26,4	32,2	31,8	31,2	30,5	35,0	36,6	37,5
Production	1000 t	24379	25885	24201	23176	29632	24582	29289	30485	26526	31332	32414	31547	29678	34277	35734	35629
Danemark																	
Surfaces emblavées	1000 t	77	88	82	105	154	135	128	126	94	90	97	98	114	121	135	123
Rendement à l'ha	q/ha	35,6	41,4	39,0	41,2	41,8	36,7	42,3	44,6	42,7	46,5	48,1	43,6	44,8	48,5	43,9	44,1
Production	1000 t	274	364	320	434	644	494	541	564	400	420	465	428	512	585	592	542
Irlande																	
Surfaces emblavées	1000 ha	170	114	148	140	127	94	87	74	53	77	90	82	95	91	68	58
Rendement à l'ha	q/ha	20,6	32,5	31,7	33,7	34,5	31,9	31,3	31,6	34,9	38,8	45,6	44,0	40,3	41,8	39,8	39,1
Production	1000 t	350	370	469	470	439	301	272	233	185	298	412	363	381	380	270	229
Poyaume-Uni																	
Surfaces emblavées	1000 ha	894	781	851	739	913	780	893	1026	906	933	978	833	1010	1097	1127	1146
Rendement à l'ha	q/ha	30,8	36,2	35,7	35,4	43,5	39,1	42,5	40,7	38,4	41,8	35,5	40,4	41,9	43,9	42,4	43,6
Production	1000 t	2755	2830	3040	2614	3974	3046	3793	4171	3475	3903	3469	3364	4236	4815	4780	5002
Espagne																	
Surfaces emblavées	1000 ha	4379	4379	4244	3891	4263	4247	4143	3991	4191	4263	3960	3770	3757	3618	3587	3151
Rendement à l'ha	q/ha	10,4	10,6	8,3	8,8	11,3	11,5	9,6	11,2	11,6	13,3	13,4	12,3	10,8	14,2	12,7	12,5
Production	1000 t	4550	4644	3528	3438	4820	4865	3981	4465	4881	5654	5315	4626	4064	5387	4562	3966
Suède																	
Surfaces emblavées	1000 ha	282	315	338	257	296	231	259	277	191	254	248	265	265	238	268	290
Rendement à l'ha	q/ha	21,2	26,6	24,3	32,6	30,6	30,2	41,1	37,5	30,2	44,5	43,3	34,5	36,3	43,6	42,9	46,1
Production	1000 t	598	836	824	839	906	696	1065	1038	576	1130	1074	917	962	1041	1150	1336

Tableau 15* (suite)

Régions et pays	Unité	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Europe de l'Est																	
Surfaces emblavées	1000 ha	8363	8203	7659	7846	8020	7848	8320	8357	8440	8457	8746	8821	8402	8707	8889	8630
Rendement à l'ha	q/ha	14,2	17,0	16,9	17,3	17,4	17,1	17,3	22,3	21,4	24,4	22,0	23,4	22,8	26,3	29,0	30,9
Production	1000 t	11866	13958	12933	13554	13918	13459	14428	18648	18083	20658	19231	20450	19169	22919	25807	24650
Union soviétique																	
Surfaces emblavées	1000 ha	66642	62997	60393	63000	67411	64609	67887	70205	69958	67026	67231	66426	65230	65200 ^a	58500	63100
Rendement à l'ha	q/ha	11,5	11,0	10,6	10,6	10,5	7,7	11,0	8,5	14,4	11,6	13,9	12,0	15,3	14,1 ^a	14,7	17,4
Production	1000 t	76568	69101	64299	66483	70778	49688	74399	59686	100499	77419	93393	79917	99734	92000	85800	109700
Amérique du Nord																	
Surfaces emblavées	1000 ha	29920	30290	30930	31115	28532	29571	32156	31509	32196	35972	34270	29357	22915	27389	27818	31252
Rendement à l'ha	q/ha	16,6	13,8	16,5	13,3	15,8	17,2	15,9	17,0	18,1	16,0	17,7	19,9	20,2	21,5	20,3	20,2
Production	1000 t	49780	41770	51050	41252	45110	50902	51277	53479	58215	57569	60584	58363	46314	58873	56604	63086
Ganade																	
Surfaces emblavées	1000 ha	8457	9334	9930	10245	10852	11156	12048	11453	12016	12189	11907	10104	5052	7781	8640	9430
Rendement à l'ha	q/ha	12,0	12,1	14,2	7,5	14,2	17,7	13,6	15,4	18,7	13,2	14,9	18,4	17,9	18,3	16,8	16,7
Production	1000 t	10117	11254	14108	7713	15392	19691	16349	17674	22516	16137	17686	18623	9023	14253	14514	16460
Etats-Unis																	
Surfaces emblavées	1000 ha	21467	20955	21001	20870	17680	18415	20138	20056	20180	23783	22363	19253	17863	19608	19135	21803
Rendement à l'ha	q/ha	18,5	14,6	17,6	16,1	16,8	16,9	17,3	17,9	17,7	17,4	19,2	20,6	20,9	22,8	22,0	21,4
Production	1000 t	39665	30512	36939	33539	29718	31211	34928	35805	35699	41432	42898	39740	37291	44620	42046	46577
Amérique centrale																	
Surfaces emblavées	1000 ha	880	970	870	873	789	856	790	693	717	800	736	864	872	742	672	778
Rendement à l'ha	q/ha	15,5	13,3	13,9	16,4	18,9	20,2	19,7	23,6	23,0	26,1	24,5	27,9	28,3	26,1	26,6	35,5
Production	1000 t	1360	1290	1210	1428	1488	1731	1557	1633	1647	2091	1801	2411	2468	1934	1789	2764

Tableau 15* (suite)

Régions et pays.	Unité	1958/59	1959/60	1060/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Amérique du Sud																	
Surfaces emblavées	1000 ha	8680	7180	6550	7218	6217	8081	8700	7052	7533	7992	8459	8083	6680	7223	8632	6500
Rendement à l'ha	q/ha	10,6	11,3	10,1	11,4	13,5	13,9	16,4	12,6	11,6	12,1	10,3	12,8	12,2	13,1	11,5	15,4
Production	1000 t	9220	8140	6620	8214	8391	11205	14273	8879	8741	9685	8685	10374	8140	9470	9900	9700
Argentine																	
Surfaces emblavées	1000 ha	5242	4378	3599	4421	3745	5676	6135	4601	5214	5812	5637	5191	3332	3750 ^a	4965	3958
Rendement à l'ha	q/ha	12,8	13,3	11,0	12,9	15,2	15,8	18,4	13,2	12,0	12,6	9,8	13,5	12,8	13,9 ^a	15,9	16,5
Production	1000 t	6720	5837	3960	5725	5700	8940	11260	6079	6247	7320	5740	7020	4250	5200	7900	6560
Bésil																	
Surfaces emblavées	1000 ha	1446	1186	1141	1022	743	793	734	767	717	831	970	1407	1895	2000 ^a	2538	1180
Rendement à l'ha	q/ha	4,1	5,2	6,3	5,3	9,5	4,9	8,8	7,6	8,6	7,6	8,8	9,8	9,7	10,3 ^a	2,7	12,2
Production	1000 t	589	611	713	545	706	392	643	585	615	629	856	1374	1844	2056 ^a	680	1800
Afrique																	
Surfaces emblavées	1000 ha	7340	7260	7250	6647	6670	7244	7401	7770	6499	7962	8334	8348	8566	8825	9650	9570
Rendement à l'ha	q/ha	7,3	7,1	7,8	6,6	9,0	8,8	8,0	7,5	7,0	8,2	10,3	8,7	9,3	10,1	10,2	9,4
Production	1000 t	5330	5160	5620	4358	5970	6374	5956	5822	4548	6509	8813	7254	8002	8931	9840	9030
Egypte																	
Surfaces emblavées	1000 ha	530	602	531	548	567	520	524
Rendement à l'ha	q/ha	24,5	25,3	24,0	27,7	27,7	31,1	35,1
Production	1000 t	1299	1526	1277	1516	1570	1616	1837
Algérie																	
Surfaces emblavées	1000 ha	1785	1741	1920	1689	1873	1909	2186	2192	1475	1998	2253	2198	2297	2250 ^a	2336	2000
Rendement à l'ha	q/ha	6,3	6,4	7,9	4,1	8,0	8,3	5,3	6,0	4,3	6,3	6,8	6,0	6,2	7,1 ^a	8,4	6,8
Production	1000 t	1129	1105	1509	686	1507	1590	1162	1323	627	1266	1534	1326	1435	1600 ^a	1956	1350
Libye																	
Surfaces emblavées	1000 ha	154	183	223	106	160 ^a	150	150	180	195	230	228	269	166	250 ^a	161	234
Rendement à l'ha	q/ha	4,5	4,3	3,7	2,8	2,6 ^a	2,3	1,9	3,2	3,0	2,7	2,3	2,9	1,3	2,8 ^a	7,0	5,4
Production	1000 t	26	23	34	30	42	34	28	57	58	62	52	78	21	70 ^a	113	126

Tableau 15* (suite)

Régions et pays	Unité	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Maroc																	
Surfaces emblavées	1000 ha	1830	1711	1645	1596	1456	1653	1529	1657	1635	1770	1929	1945	1892	1950 ^a	1998	1900
Rendement à l'ha	q/ha	7,0	5,6	5,9	3,8	8,6	7,2	7,8	7,9	5,0	7,4	14,4	8,2	9,5	11,3 ^a	10,8	8,7
Production	1000 t	1281	953	974	607	1256	1196	1196	1315	814	1310	778	1594	1801	2210	2159	1850
Afrique du Sud																	
Surfaces emblavées	1000 ha	1120	1097	894	1129	1101	1196	1300	1267	1030	1234	1250 ^a	1270 ^a	1300 ^a	1400 ^a	2017	2025
Rendement à l'ha	q/ha	5,5	6,8	8,1	7,7	6,4	7,4	8,3	5,3	5,5	8,8	10,2 ^a	10,5 ^a	10,7 ^a	11,2 ^a	8,7	9,4
Production	1000 t	616	740	771	873	700	882	1075	669	567	1089	1270	1328	1396	1570	1763	1898
Asie																	
Surfaces emblavées	1000 ha	32860	34770	35770	36268	37861	38203	37715	38118	36919	37740	41378	43196	44161	44226	46200	47500
Rendement à l'ha	q/ha	8,6	8,8	8,6	8,7	9,3	8,8	8,5	9,4	9,0	9,9	10,7	10,9	10,7	11,7	12,6	11,4
Production	1000 t	28190	30450	30910	31504	35092	33670	32107	35759	33150	37389	44075	46952	47190	51565	58200	54200
Irak																	
Surfaces emblavées	1000 ha	1533	1490	1271	1346	1591	1705	1627	1705	1737	1842	2010	2089	2033	1387	2060	2000
Rendement à l'ha	q/ha	4,9	4,4	4,6	6,4	6,8	2,9	5,0	5,9	4,8	4,7	6,8	5,7	5,2	5,9	12,0	
Production	1000 t	757	657	592	857	1085	488	807	1005	826	860	1371	1189	1059	814	2465	
Inde																	
Surfaces emblavées	1000 ha	11729	12617	13380	12927	13570	13590	13499	13460	12656	12838	14998	15958	16626	17892	19139	19881
Rendement à l'ha	q/ha	6,8	7,9	7,7	8,5	8,9	7,9	7,3	9,1	8,2	8,9	11,0	11,7	12,1	13,0	13,8	12,5
Production	1000 t	7997	9958	10324	10997	12072	10776	9853	12290	10424	11393	16540	18652	20093	23247	26410	24923
Japon																	
Surfaces emblavées	1000 ha	595	601	602	649	642	584	508	476	421	367	322	287	229	166	114	75
Rendement à l'ha	q/ha	21,5	23,6	25,4	27,5	25,4	12,3	24,5	27,0	24,3	27,2	31,4	26,4	20,7	26,5	24,9	26,9
Production	1000 t	1281	1416	1531	1781	1631	716	1244	1287	1024	997	1012	758	474	440	284	202
Pakistan																	
Surfaces emblavées	1000 ha	4609	4869	4934	4696	4982	5096	5076	5371	5210	5417	6061	6277	6349	6103	5871	6134
Rendement à l'ha	q/ha	7,8	8,1	8,0	8,2	8,2	8,3	8,3	8,6	7,6	8,1	10,7	10,7	11,7	10,8	11,2	12,5
Production	1000 t	3601	3932	3938	3847	4066	4215	4196	4625	3951	4393	6477	6711	7399	6588	6579	7630

Tableau 15.* (suite)

Régions et pays	Unité	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
R.P. de Chine																	
Surfaces emblavées	1000 ha	26637	24078	26507	24400 ^a	25000 ^a
Rendement à l'ha	q/ha	10,9	13,0	10,7 ^a	10,8 ^a
Production	1000 t	28950	31294	.	16500	21200	21800	25500	26000 ^a	25700 ^a	28000 ^a	27000 ^a	28500 ^a	31000 ^a	32000 ^a	26000 ^a	27000 ^a
Océanie																	
Surfaces emblavées	1000 ha	4260	4990	5510	6034	6739	6758	7334	7162	8508	9174	10972	9616	6543	7178	7703	9286
Rendement à l'ha	q/ha	14,1	11,3	14,0	11,6	12,7	13,6	14,1	10,2	15,3	8,6	13,9	11,4	12,6	12,1	8,8	13,1
Production	1000 t	6020	5640	7700	6980	8566	9173	10314	7317	12991	7895	15246	11003	8275	8704	6782	12199
Australie																	
Surfaces emblavées	1000 ha	4209	4926	5438	5958	6664	6667	7251	7088	8427	9081	10845	9486	6434	7082	7604	9213
Rendement à l'ha	q/ha	13,9	11,0	13,7	11,3	12,5	13,4	13,8	10,0	15,1	8,3	13,7	11,1	12,4	11,8	8,5	13,0
Production	1000 t	5854	5402	7449	6727	8353	8924	10040	7067	12699	7547	14804	10546	7988	8380	6434	11951
^a Estimations																	
^b Mexique uniquement																	

Sources : FAO, Production Yearbook, Rome, période de référence - Office statistique des Communautés européennes, Luxembourg : "Statistique agricole" période de référence; "Produits végétaux", période de référence. IWC, Review of the World Wheat Situation, London, 1973/74.

Tableau 16^a - L'approvisionnement en blé des principaux pays exportateurs^a 1958/59-1974/75 (Millions t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Pays export. total ^c																	
Stock initial	53,2	55,1	56,4	47,3	47,3	50,2	42,2	42,2	33,4	35,1	41,4	60,5	63,61	50,2	49,4	27,0	25,5
Production	52,9	62,4	53,1	58,5	58,5	78,8	86,5	81,5	103,7	103,8	113,5	107,4	88,8	112,7	111,7	122,6	124,3
Exportations	27,2	35,0	36,7	34,4	34,4	52,9	49,1	54,7	49,1 ^d	42,7 ^d	38,0 ^d	43,7	45,1	45,5	64,1	56,7	56,6
Importations	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,9	0,7	0,8	4,0 ^d	3,7 ^d	4,8 ^d	3,6	4,7	6,8	7,1	5,1	5,7
Solde commerce ext.	+27,0	+34,8	+36,5	+34,2	+34,2	+52,0	+48,4	+53,9	+45,1	+39,0	+33,2	+40,1	+40,4	+38,7	+57,0	+51,6	+50,9
Consommation int.	26,2	26,1	25,7	24,9	24,9	35,1	38,1	40,3	56,8	57,1	60,1	64,2	63,2	75,5	77,2	72,5	71,9
Taux exportation % ^e (export./production)	51,4	56,1	69,1	58,8	58,8	67,1	56,8	67,1	47,3	41,1	33,5	40,7	50,8	40,4	57,3	46,2	45,5
Etats-Unis ^{e,f}																	
Stock initial	35,2	35,7	38,4	36,0	36,0	32,5	24,6	22,3	14,6	11,6	14,7	22,3	24,1	19,9	23,5	11,9	6,7
Production	30,7	36,9	33,6	29,8	29,8	31,1	35,1	35,8	35,7	41,4	42,9	39,7	37,3	44,0	42,0	46,4	48,8
Exportations	13,9	18,0	19,5	17,4	17,4	23,4 ^g	19,8 ^g	23,6 ^g	20,2 ^g	20,7 ^g	14,8 ^g	16,5 ^g	20,1 ^g	17,2 ^g	32,2 ^g	31,3 ^g	28,3 ^g
Importations	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0	0	0	0	0	0	0,1	-	0	0	0,1	0,1
Solde commerce ext.	+13,7	+17,8	+19,3	+17,3	+17,3	+23,3	+19,8	+23,6	+20,2	+20,7	+14,8	+16,4	+20,1	+17,2	+32,2	+31,2	+28,3
Consommation int.	16,5	16,4	16,7	16,0	16,0	15,8	17,6	19,9	18,5	17,6	20,5	21,5	21,4	23,3	21,4	20,4	18,6
Taux exportation % ^e (export./production)	45,3	48,8	58,0	58,4	58,4	75,2	56,4	65,9	56,6	50,0	34,5	41,6	53,9	39,1	76,7	67,5	56,0
Canada ^h																	
Stock initial	14,9	16,3	16,5	10,6	10,6	13,3	12,5	14,0	11,4	15,7	18,1	23,2	27,5	20,0	15,9	9,9	10,1
Production	11,2	14,1	7,7	15,4	15,4	19,7	16,3	17,7	22,5	16,1	17,7	18,6	9,0	14,4	14,5	16,2	13,3
Exportations	7,5	9,6	9,7	9,0	9,0	16,2	10,9	15,9	14,0	9,1	8,3	9,4	11,8	13,7	15,7	11,4	10,7
Importations	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde commerce ext.	+16,2	+10,9	+15,9	+14,0	+9,1	+8,3	+9,4	+11,8	+13,7	+15,7	+11,4	+10,7
Consommation int.	4,0	4,3	3,9	3,7	3,7	4,3	4,0	4,3	4,2	4,6	4,3	4,9	4,6	4,8	4,8	4,6	4,9
Taux exportation % ^e (export./production)	67,0	68,1	126,0	58,4	58,4	82,2	66,9	89,8	62,2	56,5	46,9	50,5	131,1	95,1	108,3	70,4	80,5

^a Campagnes propres à chaque pays ^b En équivalents/blé - ^c Jusqu'en 1962/63, 4 pays à partir de 1963/64, 5 pays - ^d À l'exclusion des échanges intra-communautaires - ^e Stocks, farine de blé exclue - ^f La campagne s'achève chaque fois en juin de l'année citée en dernier - ^g Y compris farine de blé et produits à base de blé, en équivalents/blé - ^h La campagne s'achève chaque fois en juillet de l'année citée en dernier.

Source : IWC, Review of the World Wheat Situation, London, période de référence -

Tableau 17* : Les stocks de blé des pays exportateurs 1958/59 - 1974/75 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
P.inc. pays export., total ^a	61483	61330	63645	54476	56152	47649	47368	35674	37604	45481	64769	67246	51615	51160	30879	25500	27000
dont :																	
Etats-Unis ^b	35246	35748	38406	35975	32529	24532	22242	14565	11551	14657	22226	24086	19894	23487	11920	6700	8700
Canada ^c	16003	16318	16543	10643	13261	12504	13962	11434	15697	18112	23183	27452	19982	15888	9945	10100	7800
Argentine ^{d,e}	1425	1192	764	243	504	2213	3340	175	245	1008	312	780	675	486	77	1000	400
Australie ^d	1780	1648	670	496	628	552 ^e	663 ^e	453 ^e	2191 ^e	1402 ^e	7259 ^e	7217 ^e	3400 ^e	1388 ^e	478 ^e	1900 ^e	1600
CEE ^{a,f}	6104	5444	6541	6348	8162	6141	5587	6754	5446	7611	8883	5615	6533	8062	4612	5850	8500
Stocks des pays exportateurs en % des exportations mondiales	197,3	192,0	163,7	125,3	139,5	86,4	94,2	59,9	70,2	93,2	148,2	139,9	102,5	99,9	43,4	40,4	42,6
Stocks en % des exportations																	
Etats-Unis	292,9	258,2	213,5	184,1	187,7	106,2	113,4	62,3	57,2	71,5	153,1	148,2	100,3	138,6	37,2	21,5	30,7
Canada	195,8	216,8	177,8	107,1	147,1	82,9	117,2	77,1	105,8	202,9	265,7	304,8	172,9	115,1	63,6	86,3	69,6
CEE ^g	434,2	313,3	510,0	428,3	294,2	226,0	122,6	146,4	199,5	168,5	111,2	55,0	110,5	97,8	40,5	51,1	
Stocks en % de la production																	
Etats-Unis	88,9	117,2	104,0	107,3	109,5	78,6	63,7	40,7	32,4	35,4	51,8	60,6	53,3	52,6	28,4	14,4	17,8
Canada	158,2	145,0	117,3	138,0	86,2	63,5	85,4	64,5	69,7	112,2	131,1	147,4	221,5	111,5	68,6	62,3	58,6
CEE	25,1	21,0	27,0	27,4	27,5	25,0	19,1	22,2	20,5	24,3	24,7	15,5	17,5	18,8	11,3	14,1	18,8
^a Stocks en fin de campagne - Stocks au 30 juin de l'année citée en dernier - Stocks au 31 juillet de l'année citée en dernier -																	
^d stocks au 30 novembre de l'année citée en dernier - Sans stocks nouveaux - des Six à partir de 1968/69 des Neuf - Jusqu'en 1967/68 inclus stocks des Six uniquement; après stocks des Neuf.																	

Source : IWC, World Wheat Statistics, London, période de référence -

CEREALES FOURRAGERES

par

Torsten Tewes

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Liste des tableaux figurant dans le texte	119
Liste des tableaux figurant en annexe	120
Liste des graphiques.....	122
1. Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères dans les différentes régions du monde	123
a. Evolution à long terme de la production mondiale, de la consommation mondiale et du commerce mondial des céréa- les fourragères entre 1961/62 et 1973/74	125
b. Evolution à court terme de la situation de l'approvi- sionnement en céréales fourragères à l'échelon mondial depuis 1958/59	130
2. Evolution de la production, de la consommation et du com- merce extérieur de la CEE	135
3. Analyse des marchés internationaux de céréales fourragères	139
4. Tendances futures de l'évolution sur les marchés interna- tionaux de céréales fourragères	150
5. Position future de la CEE sur les marchés internationaux de céréales fourragères	155

Liste des tableaux figurant dans le texte

	<u>Page</u>
Tableau 1a - Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères à l'échelon mondial 1961/62 - 1973/74	124
Tableau 1b - Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères à l'échelon mondial 1961/62 - 1973/74	126
Tableau 2 - Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères dans la CEE des 9 1958/59 - 1972/73	137
Tableau 3 - Soldes du commerce extérieur de la CEE des 9 d'après les pays et les types de céréales 1970/71 - 1972/73 (1000 t)	138
Tableau 4a - Parts de marché des principaux pays demandeurs et offreurs sur les marchés internationaux de céréales fourragères 1971/72 - 1973/74 (%)	140
Tableau 4b - Parts de marché des principaux pays demandeurs et offreurs sur les marchés internationaux de céréales fourragères 1971/72 - 1973/74 (%)	142
Tableau 5 - Exportations de maïs des principaux pays exportateurs, ventilées par principaux pays et régions de destination 1970/71 - 1972/73 (1000 t).	145
Tableau 6 - Exportations d'orge des principaux pays exportateurs, ventilées par principaux pays et régions de destination 1970/71 - 1972/73 (1000 t)	146
Tableau 7 - Exportations de sorgho des principaux pays exportateurs, ventilées par principaux pays et régions de destination 1970/71-1972/73 (1000 t)	147

Liste des tableaux figurant en annexe

	<u>Page</u>
Tableau 1* - Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères à l'échelon mondial 1958/59 - 1974/75	158
Tableau 2* - Stocks de céréales fourragères dans les principaux pays exportateurs à la fin de la campagne 1958/59-1973/74 (millions t longues	159
Tableau 3* - Production de maïs dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)	160
Tableau 4* - Production d'orge dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)	162
Tableau 5* - Production d'avoine dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000t.m.)	163
Tableau 6* - Production de seigle dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)	164
Tableau 7* - Production de sorgho dans les principaux pays et régions 1961/62 - 1973/74 (1000 t.m.)	165
Tableau 8* - Importations de maïs, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	166
Tableau 9* - Exportations de maïs, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	167
Tableau 10* - Importations d'orge, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	168
Tableau 11* - Exportations d'orge, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	169
Tableau 12* - Importations d'avoine, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	170
Tableau 13* - Exportations d'avoine, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	171
Tableau 14* - Importations de seigle, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	172
Tableau 15* - Exportations de seigle, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	173

	<u>Page</u>
Tableau 16* - Importations de millet, de sorgho et d'autres céréales fourragères, ventilées par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t) ...	174
Tableau 17* - Exportations de millet, de sorgho et d'autres céréales fourragères, ventilées par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t) ...	175
Tableau 18* - Bilans de l'approvisionnement en céréales four- ragères de la CEE des Six 1958/59 - 1973/74 (1000 t)	176
Tableau 19* - Bilan de l'approvisionnement en céréales four- ragères de la CEE des Neuf 1958/59 - 1974/75 (1000 t)	179

Liste des graphiques

	<u>Page</u>
Graphique 1 - Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères à l'échelon international 1958/59 - 1974/75	131
Graphique 2 - Production mondiale de céréales fourragères 1961/62 - 1973/74	132
Graphique 3 - Importations mondiales de céréales fourra- gères 1958/59 - 1973/74	133
Graphique 4 - Parts de marché des principaux pays demandeurs et offreurs sur les marchés internationaux de céréales fourragères 1971/72 - 1973/74	144

Céréales fourragères

1. Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères dans les différentes régions du monde

Le terme "céréales fourragères" couvre, en l'occurrence, le maïs, l'orge, l'avoine, le seigle et le sorgho. Alors que ces cinq types de céréales sont principalement destinés à l'alimentation du bétail dans les pays développés qui pratiquent l'élevage intensif, ils sont, dans les pays en voie de développement, surtout destinés à la consommation humaine directe.

La principale céréale fourragère est évidemment le maïs qui représente aujourd'hui un peu plus de la moitié de la production mondiale de céréales fourragères (tableau 1a). L'orge vient ensuite, avec un quart de la production mondiale de céréales fourragères, suivi de l'avoine, du sorgho et du seigle, qui se partagent dans cet ordre le dernier quart de la production. Au cours des douze dernières années -entre 1961/62 et 1973/74- la part du maïs et de l'orge dans la production mondiale de céréales fourragères a légèrement augmenté, et ceci au détriment de l'avoine et du seigle, leur production ayant augmenté plus fort que celle des céréales fourragères dans son ensemble, alors que la production d'avoine n'augmentait que faiblement et que celle du seigle diminuait. La production d'orge a augmenté de façon particulièrement nette.

Le maïs vient au premier rang dans le commerce international des céréales fourragères, avec une participation de plus de 60 %, encore plus élevée que dans le cas de la production mondiale de céréales fourragères. Au deuxième rang des céréales fourragères vient l'orge dont la part représente 1/5 du commerce mondial des céréales fourragères. Sur le plan du commerce international des céréales fourragères, seul le sorgho, avec une part d'1/8, mérite d'être signalé après le maïs et l'orge. L'importance de l'avoine et du seigle est en effet négligeable à cet égard.

Tableau la - Principales caractéristiques du secteur des céréales
fourragères à l'échelon mondial

1961/62 - 1973/74

	Millions de t.		%		Taux de variation annuel moyen entre 1691/62-1963/64 et 1971/72-1973/74 %
	1961/62 -1963/64	1971/72 -1973/74	1961/62 -1963/64	1971/72 -1973/74	
<u>Product. mondiale</u>					
Céréales four- ragères - total	400	570	100	100	+ 3,6
Maïs	200	297	50	52	+ 4,0
Orge	83	142	21	25	+ 5,5
Avoine	50	53	12	9	+ 0,6
Seigle	32	29	8	5	- 0,9
Sorgho	35	49	9	9	+ 3,4
<u>Exportations mondiales</u>					
Céréales four- ragères - total	30,5	64,5	100	100	+ 7,8
Maïs	18,6	41,6	61	64	+ 8,4
Orge	6,2	12,1	20	19	+ 6,9
Avoine	1,3	1,7	4	3	+ 2,7
Seigle	0,9	1,1	3	2	+ 2,0
Sorgho	3,5	8,0	12	12	+ 8,6
<u>Exportations mon- diales en pourcen- tage de la prod. mondiale</u>					
Céréales four- ragères - total	-	-	8	11	-
Maïs	-	-	9	14	-
Orge	-	-	7	9	-
Avoine	-	-	3	3	-
Seigle	-	-	3	4	-
Sorgho	-	-	10	16	-

Source : Données calculées à partir des tableaux 3* - 17*.

a. Evolution à long terme de la production mondiale, de la consommation mondiale et du commerce mondial des céréales fourragères entre 1961/62 et 1973/74

La plus grande partie des céréales fourragères produites est consommée dans le pays de production. Un dixième seulement de la production mondiale de céréales fourragères fait aujourd'hui l'objet d'échanges internationaux. Cette proportion est légèrement supérieure pour le maïs et le sorgho et légèrement inférieure pour l'orge, alors qu'elle n'est que de 3 à 4 % pour l'avoine et le seigle. La part de la production mondiale mise sur le marché international, tout en présentant des fluctuations, a augmenté considérablement au cours des douze dernières années. Tandis que la production mondiale de céréales fourragères augmentait en moyenne de 3,5 % par an, le commerce mondial des céréales fourragères s'accroissait en moyenne de 8 % par an. L'augmentation du commerce mondial du maïs et du sorgho a été largement supérieure à la moyenne. Mais le commerce international de l'orge s'est aussi développé de façon appréciable, encore davantage que la production mondiale de ce type de céréales. En revanche, le commerce mondial de l'avoine et du seigle n'a augmenté que peu.

La production mondiale et la consommation mondiale de céréales fourragères se concentrent en Europe et en Amérique du Nord, régions qui globalement continuent à produire et à utiliser presque les 3/4 des céréales fourragères (tableau 1b). La production de céréales fourragères ayant augmenté de façon à peu près homogène dans les principales régions -à l'exception de l'Asie- depuis 1961/62, la participation des différentes régions à la production mondiale de céréales fourragères n'a pratiquement pas varié. Il en va de même pour la consommation intérieure des céréales fourragères dont les pourcentages n'ont généralement pas varié de plus d'un point. Le commerce international des céréales fourragères ne représentant cependant qu'un pourcentage minime de la production mondiale et de la consommation mondiale, ces petites modifications de la structure régionale de la production et de la consommation mondiales des céréales fourragères ont suffi pour provoquer des changements parfois considérables dans la structure régionale du commerce international des céréales fourragères, et ceci tant en ce qui concerne les importations que les exportations.

Tableau 1b - Principales caractéristiques du secteur des céréales
fourragères à l'échelon mondial
1961/62 - 1973/74

	Millions de t.		%		Taux de varia- tion annuel moyen entre 1961/62-1963/64 et 1971/72-1973/74 %
	1961/62 -1963/64	1971/72 -1973/74	1961/62 -1963/64	1971/72 -1973/74	
<u>Production</u>					
Monde - total	400,1	569,9	100,0	100,0	+ 3,6
Europe occidentale	64,4	95,5	16,1	16,8	+ 4,0
CEE (des 9)	41,5	61,3	10,4	10,8	+ 4,0
Europe de l'Est	77,4	119,5	19,3	21,0	+ 4,4
Amérique du Nord	143,5	206,0	35,9	36,1	+ 3,7
Amérique Centrale et Amérique du Sud	29,5	45,9	7,4	8,1	+ 4,5
Asie (sans Rép. populaire de Chine)	30,0	30,7	7,5	5,4	+ 0,2
Rép. pop. de Chine	26,2	32,6	6,5	5,7	+ 2,2
Afrique	26,6	34,1	6,6	6,0	+ 2,5
Océanie	2,7	5,3	0,7	0,9	+ 7,0
<u>Importations</u>					
Monde - total	30,1	63,3	100	100	+ 7,7
Europe occidentale	21,4	30,4	71	48	+ 3,6
CEE (des 9)	18,4	23,8	61	38	+ 2,6
Europe de l'Est	0,7	8,2	2	13	+27,9
Amérique du Nord	1,0	1,1	3	2	+ 1,0
Amérique centrale et Amérique Sud	0,7	2,8	2	4	+14,9
Asie (sans Rép. pop. de Chine)	4,7	18,5	16	29	+14,7
Rép. pop. de Chine	0,6	1,0	2	2	+ 5,2
Afrique	0,9	1,2	3	2	+ 2,9
Océanie	0	0	0	0	-
<u>Exportations</u>					
Monde - total	30,5	64,4	100	100	+ 7,8
Europe occidentale	3,6	12,3	12	19	+13,1
CEE (des 9)	3,2	11,3	11	18	+13,4
Europe de l'Est	1,5	0,2	6	0	-18,2

Suite du tableau lb - Principales caractéristiques du secteur des céréales
fourragères à l'échelon mondial
1961/62 - 1973/74

	Millions de t.		%		Taux de variation annuel moyen entre 1961/62-1963/64 et 1971/72-1973/74 %
	1961/62-1963/64	1971/72-1973/74	1961/62-1963/64	1971/72-1973/74	
Amérique du Nord	16,2	37,7	53	59	+ 8,8
Amérique centrale et Amérique du Sud	3,9	7,0	13	11	+ 6,0
Asie (sans la rép. pop. Chine)	1,5	2,1	5	3	+ 3,4
Rép. pop. de Chine	0	0,1	0	0	-
Afrique	3,0	2,6	10	4	- 1,4
Océanie	0,8	2,3	3	4	+11,1
<u>Importations nettes (-) ou exportations nettes (+)</u>					
Europe Occident.	-17,8	-18,2	-	-	+ 0,2
CEE (des 9)	-15,2	-12,5	-	-	- 1,9
Europe de l'Est	+ 0,8	- 8,0	-	-	-
Amérique du Nord	+15,2	+36,7	-	-	+ 9,2
Amérique centrale et du Sud	+ 3,1	+ 4,2	-	-	+ 3,1
Asie (sans rép. pop. de Chine)	- 3,2	-16,4	-	-	+17,8
Rép. pop. Chine	- 0,6	- 0,9	-	-	+ 4,1
Afrique	+ 2,1	+ 1,4	-	-	- 4,0
Océanie	+ 0,8	+ 2,3	-	-	+11,1
<u>Utilisation intérieure^a</u>					
Monde - total	400	569	100	100	+ 3,6
Europe Occid.	82,2	113,7	21	20	+ 3,3
CEE (des 9)	56,7	73,8	14	13	+ 2,7
Europe de l'Est	76,6	127,5	19	22	+ 5,2
Amérique du Nord	128,3	169,3	32	30	+ 2,8
Amérique centrale et du Sud	26,4	41,7	7	7	+ 4,7
Asie (sans Rép. pop. de Chine)	33,2	47,1	8	8	+ 3,6
Rép. pop. Chine	26,8	33,5	7	6	+ 2,3
Afrique	24,5	32,7	6	6	+ 2,9
Océanie	1,9	3,0	1	1	+ 4,7

Suite du tableau 1b - Principales caractéristiques du secteur des
céréales fourragères à l'échelon mondial.
 1961/62-1973/74

	Mill.t		%		Taux de variation annuel moyen entre 1961/62-1963/64 et 1971/72-1973/74
	1961/62 -1963/64	1971/72 -1973/74	1961/62 -1963/64	1971/72 -1973/74	
<u>Degré d'auto-</u> <u>approvisionnement</u> ^b					
Europe Occidentale	-	-	78	84	-
CEE (des 9)	-	-	73	83	-
Europe de l'Est	-	-	101	94	-
Amérique du Nord Amérique centrale et du Sud	-	-	112	122	-
Asie (sans rép. pop. de Chine)	-	-	90	65	-
Rép. pop. Chine	-	-	98	97	-
Afrique	-	-	109	104	-
Océanie	-	-	142	177	-

a) Production+importations nettes ou Production-exportations nettes
 b) Production divisée par l'utilisation intérieure.

Sources : Données calculées à partir des tableaux 3* et 17*.

En ce qui concerne les importations mondiales de céréales fourragères, la première place revient toujours à l'Europe Occidentale qui absorbe aujourd'hui encore juste la moitié des importations mondiales, cette part ayant toutefois fortement diminué depuis le début des années 60. Cette réduction de la part de l'Europe Occidentale dans les importations mondiales est due à une réduction correspondante de la part des importations dans la Communauté européenne des Neuf au cours de ces années, qui est passée de 3/5 à 2/5 des importations mondiales de céréales fourragères.

En revanche, les parts respectives de l'Asie (sans la république populaire de Chine) -notamment du fait des achats du Japon sur les marchés mondiaux- et de l'Europe de l'Est -notamment du fait des achats de l'Union soviétique- dans les importations mondiales ont très fortement augmenté par rapport à ce qu'elles étaient au début des années 60.

La structure régionale des exportations mondiales de céréales fourragères a également subi des modifications appréciables depuis le début des années 60. L'Europe Occidentale, surtout par suite du développement des exportations de la Communauté européenne des Neuf, ainsi que l'Amérique, principalement du fait du développement des exportations des Etats-Unis, ont pu accroître considérablement leur part dans les exportations mondiales, tandis que la part de l'Europe de l'Est et celle de l'Afrique diminuaient très fortement. L'Amérique du Nord continue à être, et de loin, la plus importante région exportatrice avec une part de près de 60 % dans les exportations mondiales de céréales fourragères.

Ces tendances de l'évolution du commerce international des céréales fourragères s'expliquent par le fait qu'en Europe Occidentale, surtout dans la Communauté européenne des Neuf, la production de céréales fourragères a augmenté beaucoup plus vite que l'utilisation intérieure de céréales fourragères, de sorte que les besoins d'importations nettes de l'Europe Occidentale n'ont pratiquement pas augmenté, et ont même diminué dans la Communauté européenne des Neuf, et que le degré d'auto-alimentation s'est nettement élevé. Par contre, la stagnation de la production en Asie (sans la république populaire de Chine) a eu pour conséquence une chute brutale du degré d'auto-alimentation et des besoins importants d'importations nettes. L'augmentation de la production est également restée très inférieure à l'accroissement de l'utilisation intérieure en Europe de l'Est; si bien que des besoins d'importations nettes considérables sont apparus dans cette région. Si l'on considère les

importations nettes et les exportations nettes, l'Europe occidentale, et particulièrement la Communauté européenne des Neuf, et l'Asie (sans la république populaire de Chine) sont actuellement les plus importantes régions importatrices de céréales fourragères, et l'Amérique du Nord est, de loin, la plus importante région exportatrice de céréales fourragères.

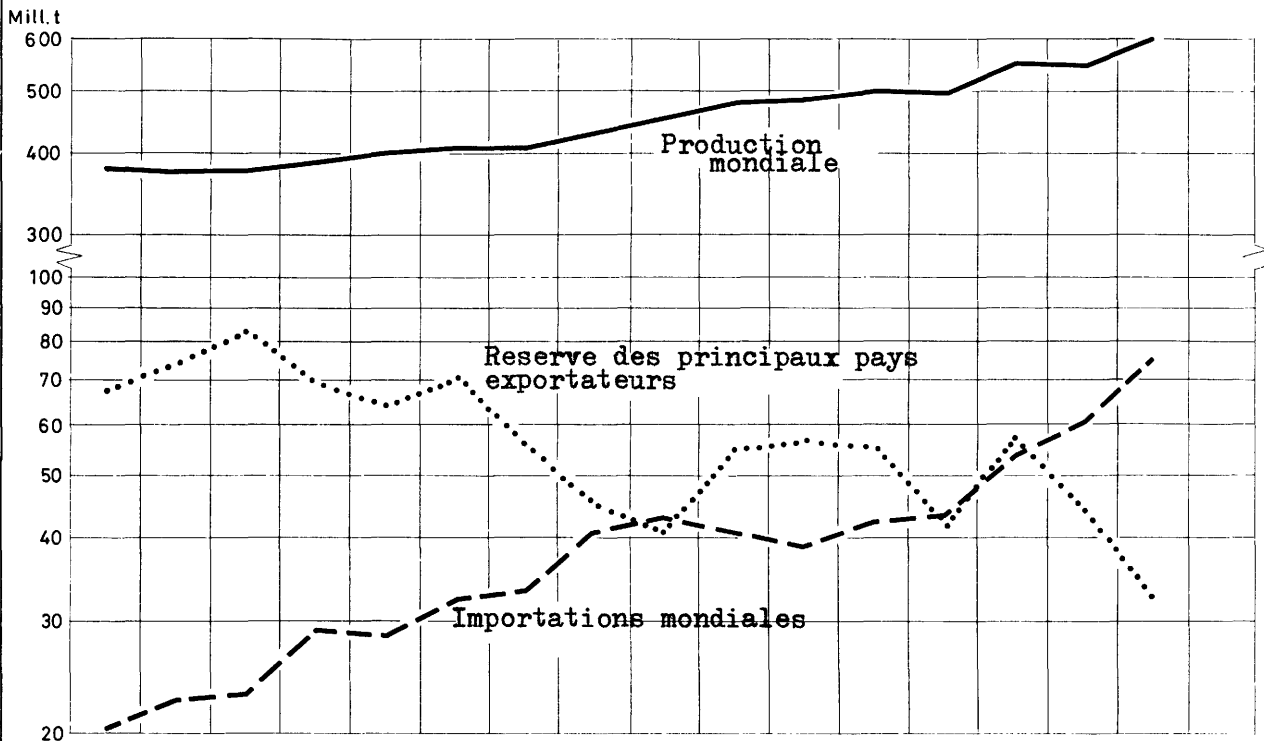
b. Evolution à court terme de la situation de l'approvisionnement en céréales fourragères à l'échelon mondial depuis 1958/59

Etant donné qu'il n'existe pas de statistiques mondiales sur l'utilisation des céréales fourragères, on ne peut se faire qu'une idée approximative de l'évolution à court terme de la situation de l'approvisionnement à l'échelon mondial, à partir de l'évolution de la production mondiale, des stocks détenus par les pays exportateurs les plus importants, des échanges internationaux et des prix mondiaux des céréales fourragères (graphique 1). On peut ainsi faire les constatations suivantes :

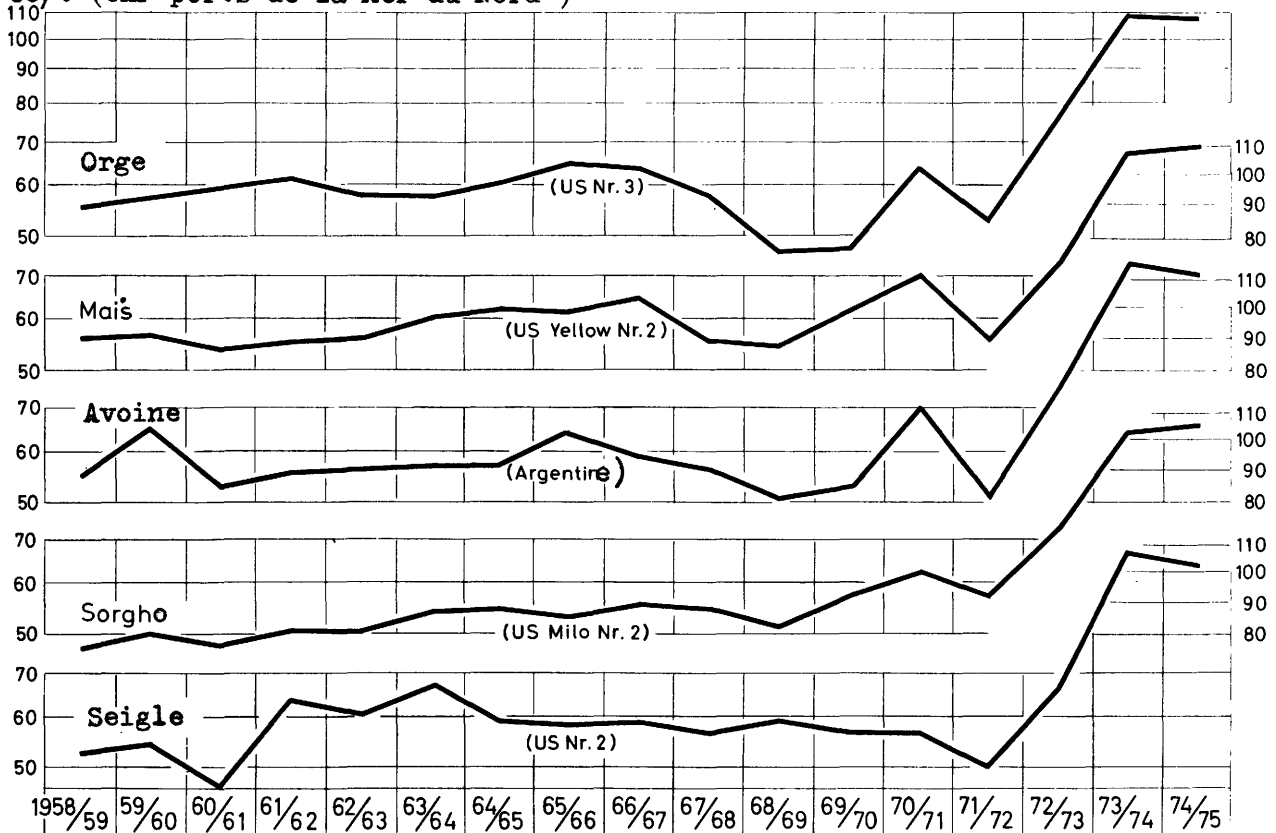
Vers la fin des années cinquante, les Etats-Unis, qui détiennent la plus grande partie des réserves des céréales fourragères, avaient accumulé des stocks si importants, notamment de maïs et de sorgho, que l'ensemble des réserves de céréales fourragères des principaux pays exportateurs représentait plus du cinquième de la production mondiale de céréales fourragères d'une année. Les prix mondiaux des céréales fourragères, qui tendaient à baisser à mesure que l'approvisionnement s'avérait toujours plus abondant dans les années cinquante, atteignirent aux Etats-Unis un niveau insuffisant par rapport aux prix intérieurs. Au début des années soixante, les Etats-Unis ont donc entrepris de réduire la production de maïs et de sorgho par la désaffectation de certaines superficies, afin de réajuster la production américaine à la consommation intérieure et aux possibilités d'exportation, et de diminuer les stocks. Grâce à la mise en oeuvre de cette politique, par les Etats-Unis, le stock de fin d'année de céréales fourragères a atteint son maximum dans les principaux pays exportateurs à la fin de la campagne 1960/61 pour baisser ensuite avec des fluctuations. Compte tenu de la raréfaction ainsi obtenue il s'est manifesté, pendant la première moitié des années soixante, une légère tendance à l'augmentation des prix mondiaux des céréales fourragères. Les prix de tous les types de céréales fourragères ont évolué en l'occurrence à peu près parallèlement, les

Graphique 1

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR DES CEREALES FOURRAGERES
A L'ECHELON INTERNATIONAL 1958/59-1974/75

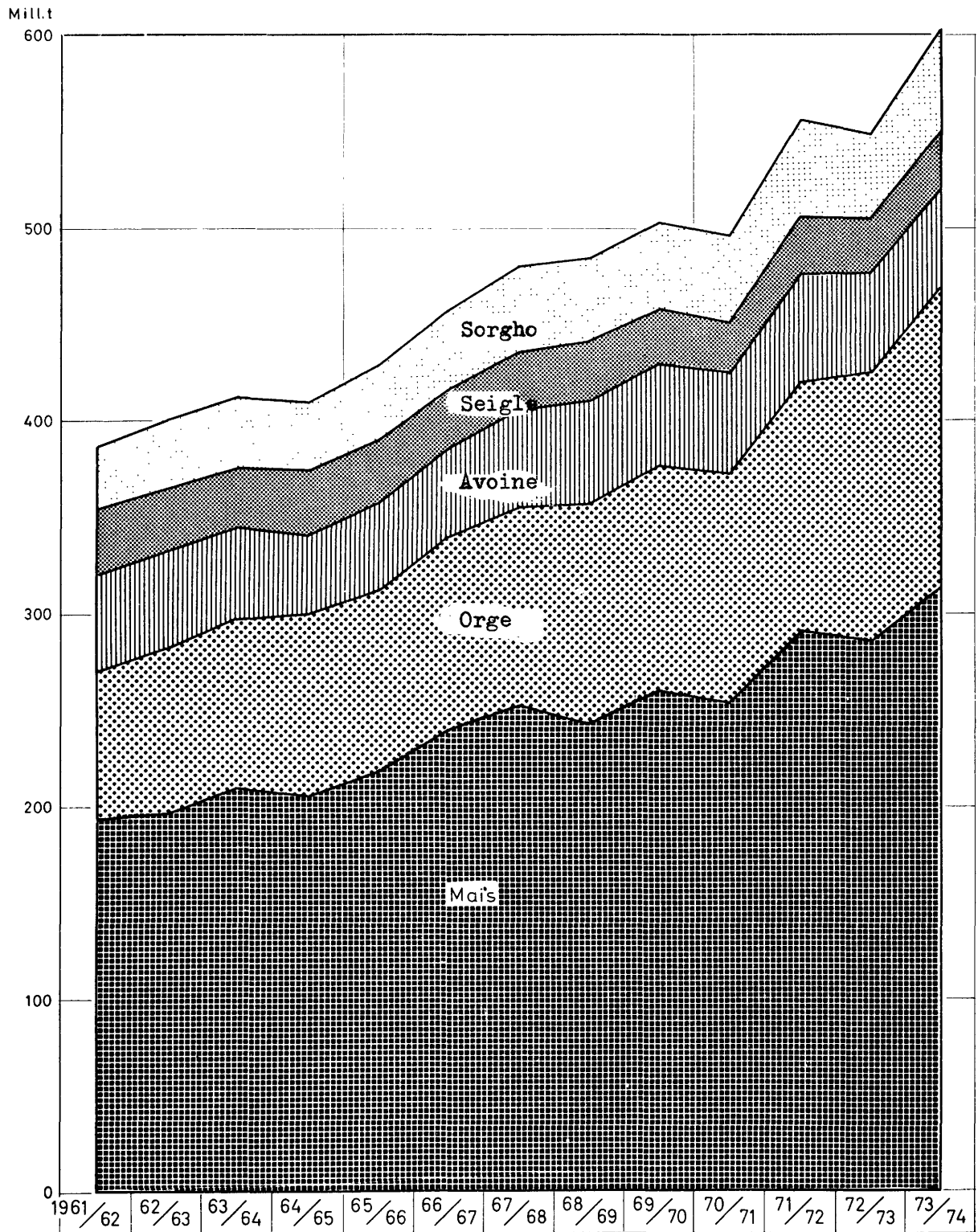


PRIX INTERNATIONAUX
UC/t (CAF ports de la Mer du Nord)



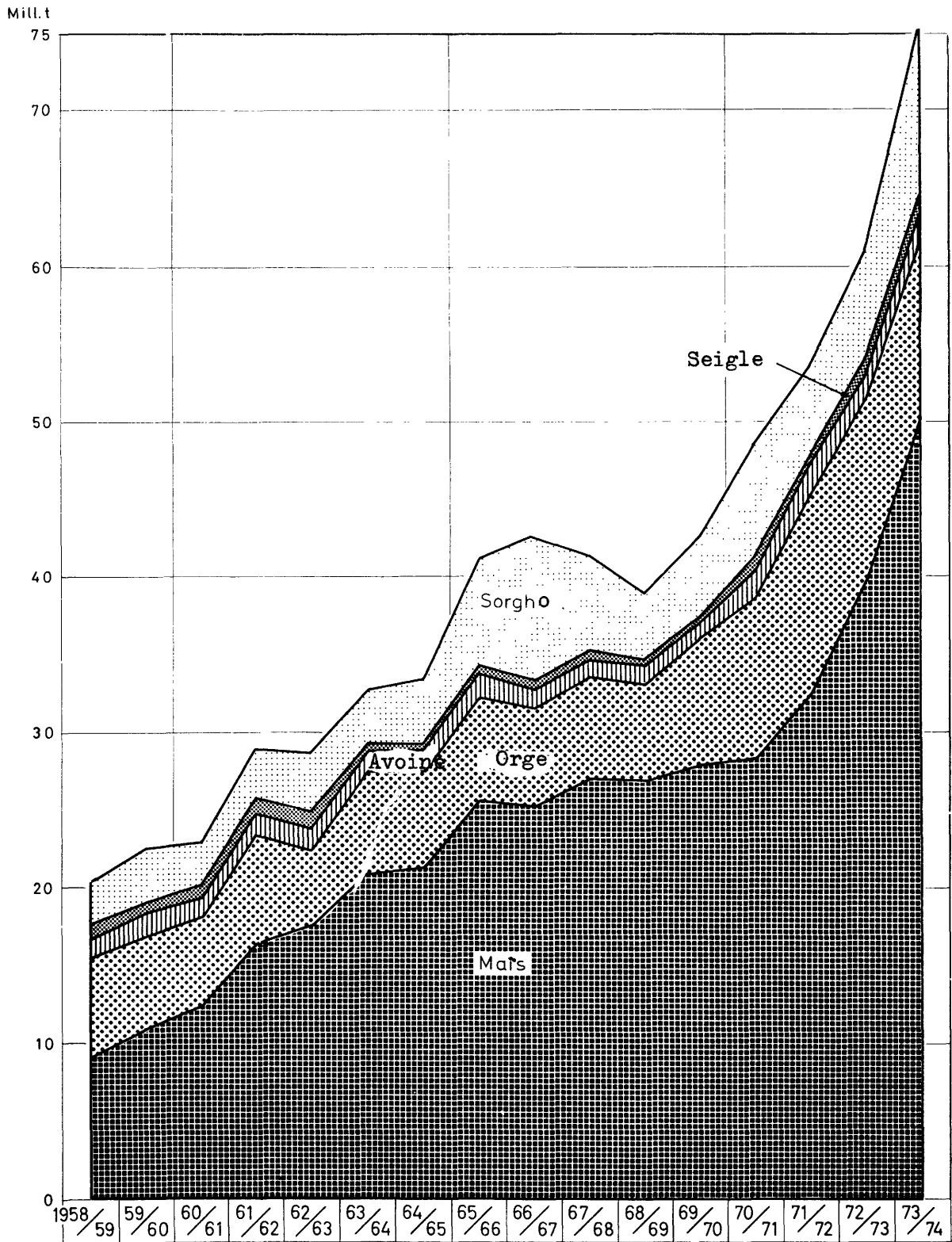
Graphique 2

PRODUCTION MONDIALE DE CEREALES FOURRAGERES
1961/62 - 1973/74



Graphique 3

IMPORTATIONS MONDIALES DE CEREALES FOURRAGERES
1958/59 - 1973/74



différentes céréales fourragères étant dans une large mesure interchangeables et leur utilisation dépendant donc de leur prix relatif. Cependant, des mouvements particuliers nets ont été observés pour quelques types de céréales, notamment en ce qui concerne les prix de l'orge et de l'avoine, du fait de la situation spécifique de l'approvisionnement sur ces marchés.

Au milieu des années soixante, les stocks de fin d'année des principaux pays exportateurs étaient tombés à un dixième de la production mondiale annuelle. Ce niveau modeste des stocks représentait une modification fondamentale de la situation générale des céréales fourragères. Les stocks ne semblaient plus suffisants pour empêcher une augmentation importante des prix sur le marché mondial des céréales fourragères en cas de situation serrée de l'approvisionnement. Par ailleurs, les principaux pays exportateurs ont appliqué une politique de production souple leur permettant d'ajuster dans une large mesure leur production aux perspectives commerciales à court terme. De fait, après une année d'approvisionnement abondant, on observait une tendance à la limitation des surfaces emblavées au cours de l'année suivante, qui conduisait immédiatement à une réduction de l'approvisionnement accompagnée d'une tendance à la hausse des prix, surtout lorsque des conditions climatiques défavorables venaient renforcer l'effet de cette limitation. Une fois apparue, une telle situation amenait à son tour une tendance à l'expansion des surfaces emblavées. Ainsi, le secteur des céréales fourragères était caractérisé, depuis le milieu des années soixante, par des fluctuations cycliques considérables de l'approvisionnement et des prix mondiaux. Ces fluctuations se produisaient spécifiquement à court terme, puisque tous les types de céréales fourragères sont des plantes annuelles et que les réactions aux modifications des prix sur les marchés internationaux peuvent donc être très rapides.

Si l'on considère l'évolution des prix internationaux des céréales fourragères au cours des dix dernières années, on a l'impression que les oscillations et la courbe des prix se sont renforcés au fil du temps. Cette augmentation n'est toutefois pas nécessairement liée uniquement aux décisions prises en matière de production dans le secteur des céréales fourragères, ces dernières ne représentant qu'une partie de l'alimentation animale.

Les augmentations et les affaiblissements des oscillations du prix des céréales fourragères peuvent s'expliquer aussi par certaines évolutions subies par des produits concurrents, comme le blé, les aliments protéiques, les fourrages verts et les plantes fourragères sarclées, et surtout par l'incidence des conditions atmosphériques.

C'est ainsi que la récente variation brutale du prix des céréales fourragères s'explique non seulement par l'évolution des excédents exportables des principaux pays exportateurs, l'évolution des stocks de céréales fourragères des pays importateurs et exportateurs et l'évolution normale des besoins d'importation des pays importateurs, mais aussi par les raréfactions très marquées apparues sur les marchés internationaux du blé, de la farine de poisson, du soja égrugé et des tourteaux d'arachide, à la suite desquelles la demande d'aliments pour animaux s'est largement tournée vers les céréales fourragères. La situation générale déficitaire de l'approvisionnement n'a pas été le seul facteur de hausse des prix internationaux des céréales fourragères, mais étant donné les augmentations de prix importantes et persistantes, la pénurie générale a même été encore accentuée temporairement par des achats de précaution et des achats spéculatifs et par le non-écoulement de stocks dans l'espoir de gains ultérieurs plus élevés. Il se peut aussi que des stocks aient été conservés en raison de l'insécurité économique et monétaire générale. En outre, les prix des céréales fourragères ont subi l'influence haussière de l'augmentation de plus en plus rapide des coûts de production due à la pénurie d'engrais et à l'accélération de l'inflation mondiale.

2. Evolution de la production, de la consommation et du commerce extérieur de la CEE

pendant la totalité de la période étudiée, c'est-à-dire de 1958/59 à 1972/73, la Communauté économique européenne¹ a dû effectuer d'im-

(1) Belgique/Luxembourg, Danemark, République fédérale d'Allemagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni. Pour assurer une meilleure comparabilité statistique, on a supposé que le marché commun agricole existait depuis 1958/59 et que le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni faisaient partie de la Communauté économique européenne depuis 1958/59, de sorte que, pour l'ensemble de la période, on a assimilé les échanges entre les neuf pays membres actuels de la CEE à des échanges intracommunautaires.

portantes importations nettes de céréales fourragères. Ce besoin d'importations nettes a eu tendance à augmenter jusque vers le milieu des années soixante, parce que la production intérieure de céréales fourragères augmentait à peu près au même rythme que l'utilisation intérieure de céréales fourragères et que le degré d'auto-provisionnement oscillait autour de 75 %. Au cours des années suivantes l'augmentation de la production intérieure de céréales fourragères a cependant été beaucoup plus rapide que celle de la consommation intérieure de céréales fourragères, de sorte que le degré d'auto-provisionnement est passé les dernières années à 83 % en moyenne et que les importations nettes ont accusé une tendance à régresser. La production d'orge et celle de maïs ont pris une extension considérable dans la Communauté européenne des Neuf tandis que la production des autres types de céréales fourragères régressait (tableau 2). Ces dernières années, la Communauté européenne des Neuf est devenue, pour autant que les conditions atmosphériques ne soient pas particulièrement défavorables, un exportateur net de seigle et d'orge. La Communauté n'effectue que des importations nettes relativement minimales d'avoine et autres céréales, parmi lesquelles on trouve surtout le sorgho. La plus grande partie des besoins d'importations nettes de céréales fourragères (presque 90 %) est couverte par des importations de maïs.

Des neuf pays de la Communauté européenne, seule la France est un pays exportateur net, tandis que tous les autres pays sont des pays importateurs nets (tableau 3). Avec ses excédents d'exportation d'orge et de maïs, la France est un des principaux pays offreurs sur les marchés mondiaux de l'orge et du maïs. D'un autre côté, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni constituent dans le cas de l'orge, et ces pays ainsi que la Belgique et le Luxembourg et les Pays-Bas dans le cas du maïs, les principaux pays acheteurs sur les marchés internationaux de ces types de céréales.

Tableau 2 - Principales caractéristiques du secteur des céréales
fourragères dans la CEE des Neuf

1958/59 - 1972/73

	Millions de t.		Taux de variation an- nuels moyens entre 1958/59-1960/61 1970/71-1972/73 %
	1958/59 -1960/61	1970/71 -1972/73	
<u>Production utilisable</u>			
Céréales four. - total	38,0	58,0	3,6
Seigle	5,4	3,7	- 3,1
Orge	15,1	30,3	6,0
Avoine et méteil	11,3	10,2	- 0,9
Maïs grains	5,9	13,5	7,1
Autres céréales	0,27	0,25	- 0,7
<u>Solde du commerce exté- rieur (+ excédent à l'importation, excé- dent à l'exportation)</u>			
Céréales four. - total	13,1	12,0	- 0,8
Seigle	0,2	- 0,2	-
Orge	2,9	0,2	-19,2
Avoine et méteil	0,9	0,4	- 5,4
Maïs grains	7,0	10,7	3,6
Autres céréales	2,2	0,8	- 8,3
<u>Utilisation intérieure</u>			
Céréales four. - total	50,5	69,8	2,7
Seigle	5,6	3,7	- 3,3
Orge	17,6	30,4	4,7
Avoine et méteil	12,1	10,6	- 1,1
Maïs grains	12,7	24,0	5,4
Autres céréales	2,5	1,0	- 7,0

Source : Données calculées à partir du tableau 19*.

Tableau 3 - Soldes du commerce extérieur de la CEE (9), d'après les pays et les types de céréales

1970/71 - 1972/73^b (1000 t)

	Belgique/ Luxembourg	Danemark	Rép. féd. d' Allemagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	CEE (9)
Seigle	+ 4	+ 13	- 166	- 52	.	- 2	- 12	+ 36	- 179
Orge	+ 418	+ 45	+ 1 377	- 3 783	+ 103	+1245	+ 43	+ 775	+ 223
Avoine	+ 66	+ 31	+ 498	- 243	+ 10	+ 186	- 69	- 32	+ 447
Maïs grains	+ 1 078	+ 273	+ 2 398	- 3 184	+ 219	+4622	+2 160	+ 3 137	+10 703
Autres céréales	+ 346	+ 3	+ 60	- 111	+ 94	+ 22	+ 242	+ 113	+ 769
Céréales fourragères- total	+ 1 912	+ 365	+ 4 167	- 7 373	+ 426	+6073	+2 364	+ 4 029	+11 963

a) Excédent d'importation(+), excédent d'exportation(-) - b) Moyenne triannuelle

Source : Données calculées d'après l'OSCE, Statistique agricole, et les statistiques nationales .

3. Analyse des marchés internationaux de céréales fourragères

Les marchés internationaux de céréales fourragères (maïs, orge, sorgho et millet, avoine et seigle) se caractérisent par une forte concentration de l'offre et de la demande. Sur tous les marchés considérés, les quatre à six plus grands pays offreurs détiennent ensemble une part de marché supérieure à 90 %, et les quatre à six plus importants pays demandeurs ont ensemble une part d'au moins 70 %, si l'on considère les neuf pays de la CEE sur la base de leurs flux commerciaux bruts (tableau 4a). Le fait de ne considérer pour les neuf pays de la CEE que le solde global de leurs échanges avec les pays tiers ne change pratiquement rien à cette constatation -si ce n'est que la concentration, dans le cas des exportations de seigle, se situe légèrement en dessous des limites indiquées et dans le cas des importations d'orge, tombe largement en dessous de ces limites (tableau 4b). Globalement, il semble donc que la concentration est généralement plus forte du côté de l'offre que du côté de la demande.

Les marchés internationaux des céréales fourragères sont en outre caractérisés par le fait que les principaux pays offreurs et demandeurs appartiennent le plus souvent au groupe des pays industrialisés (par exemple, la CEE, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, l'Union soviétique, l'Espagne) ou à celui des pays agricoles développés (Australie, Afrique du Sud) et que l'on ne trouve parmi eux que peu de pays en voie de développement (l'Argentine pour l'offre de maïs et de sorgho, la Thaïlande pour l'offre de maïs, Israël et le Venezuela pour la demande de sorgho).

On peut en outre remarquer que, pour des raisons de coûts de transport, les pays offreurs européens ont tendance à approvisionner surtout les pays européens, que le Japon et les autres pays asiatiques tendent à figurer parmi les pays acheteurs préférés de l'Australie et des pays offreurs asiatiques et que l'Afrique du Sud et les pays offreurs américains (Argentine, Canada, Etats-Unis) ont tendance, dans une large mesure, à vendre aussi bien en Europe qu'en Afrique, leurs clients traditionnels se trouvant surtout en Europe (tableaux 5 à 7).

Il faut encore signaler que la plupart des pays exportateurs importants doivent utiliser d'importantes quantités de céréales fourragères pour couvrir les besoins de leur élevage,

Tableau 4a - Parts de marché des principaux pays demandeurs et offreurs^a
sur les marchés internationaux de céréales fourragères
 1971/72 - 1973/74^b (%)

Importations		Exportations	
Pays	Part de marché	Pays	Part de marché
<u>Maïs</u> (importations mondiales, 40,8 mill. t)			
CEE (9)	41,8	Etats-Unis	64,8
Japon	16,7	CEE (9)	12,3
Union soviét.	8,3	dont la France	9,0
Espagne	<u>7,0</u>	Argentine	10,2
Total (4)	73,8	Afrique du Sud	5,0
		Thaïlande	<u>4,0</u>
		Total (5)	96,3
<u>Orge</u> (importations mondiales, 11,9 mill. t)			
CEE (9)	40,2	CEE (9)	43,7
Union soviét.	11,7	dont la France	34,4
Japon	9,7	Canada	30,2
Pologne	7,5	Etats-Unis	11,6
Suisse	<u>4,1</u>	Australie	<u>9,6</u>
Total (5)	73,2	Total (4)	95,1
<u>Sorgho</u> (importations mondiales, 7,8 mill. t)			
Japon	48,4	Etats-Unis	57,5
CEE (9)	11,9	Argentine	22,4
Israël	7,9	Australie	10,9
Vénézuela	5,0	Afrique du Sud	<u>2,0</u>
Espagne	<u>4,1</u>	Total (4)	92,8
Total (5)	77,3		
<u>Avoine</u> (importations mondiales, 1,7 mill. t)			
CEE (9)	47,4	Etats-Unis	27,3
Union soviét.	16,5	CEE (9)	20,7
Japon	12,1	Suède	16,8
Suisse	<u>4,1</u>	Australie	14,2
Total (4)	80,1	Argentine	9,5
		Canada	<u>5,6</u>
		Total (6)	94,1

Suite du tableau 4a - Parts de marché des principaux pays demandeurs et
offreurs^a sur les marchés internationaux de céréales fourragères
1971/72 - 1973/74^b (%)

Importations		Exportations	
Pays	Part de marché	Pays	Part de marché
<u>Seigle</u> (importations mondiales, 1,0 mill. t)			
Union soviétique	39,4	CEE (9)	31,0
CEE (9)	14,6	Etats-Unis	30,6
Japon	14,4	Canada	19,3
Norvège	8,0	Suède	<u>8,3</u>
Yougoslavie	3,8	Total (4)	89,2
Suisse	<u>3,2</u>		
Total (6)	83,4		
a) Compte tenu des flux commerciaux bruts des pays de la CEE			
b) Moyenne triannuelle			

Source : Données calculées à partir des tableaux 8* et 17*.

Tableau 4b - Parts de marché des principaux pays demandeurs et offreurs^a
sur les marchés internationaux de céréales fourragères
1971/72 - 1973/74^b (%)

Importations		Exportations	
Pays	Part de marché	Pays	Part de marché
<u>Maïs</u> (importations mondiales, 35,7 mill. t)			
CEE (9) chiffres nets	33,5	Etats-Unis	74,0
Japon	19,1	Argentine	11,6
Union soviét.	9,5	Afrique du Sud	5,7
Espagne	<u>8,0</u>	Thaïlande	<u>4,6</u>
Total (4)	70,1	Total (4)	95,9
<u>Orge</u> (importations mondiales, 7,1 mill. t)			
Union soviét.	19,5	Canada	52,4
Japon	16,2	Etats-Unis	20,1
Pologne	12,5	Australie	16,7
Suisse	<u>6,8</u>	CEE (9) chiffres nets	<u>6,7</u>
Total (4)	55,0	Total (4)	95,9
<u>Sorgho</u> (importations mondiales, 7,6 mill. t)			
Japon	50,1	Etats-Unis	59,4
CEE (9) chiffres nets	8,9	Argentine	23,1
Israël	8,2	Australie	11,2
Vénézuela	5,2	Afrique du Sud	<u>2,0</u>
Espagne	<u>4,2</u>	Total (4)	95,7
Total (5)	76,6		
<u>Avoine</u> (importations mondiales, 1,3 mill. t)			
CEE (9) chiffres nets	33,1	Etats-Unis	34,5
Union soviét.	21,0	Suède	21,1
Japon	15,3	Australie	17,9
Suisse	<u>5,3</u>	Argentine	12,0
Total (4)	74,7	Canada	<u>7,1</u>
		Total (5)	92,6

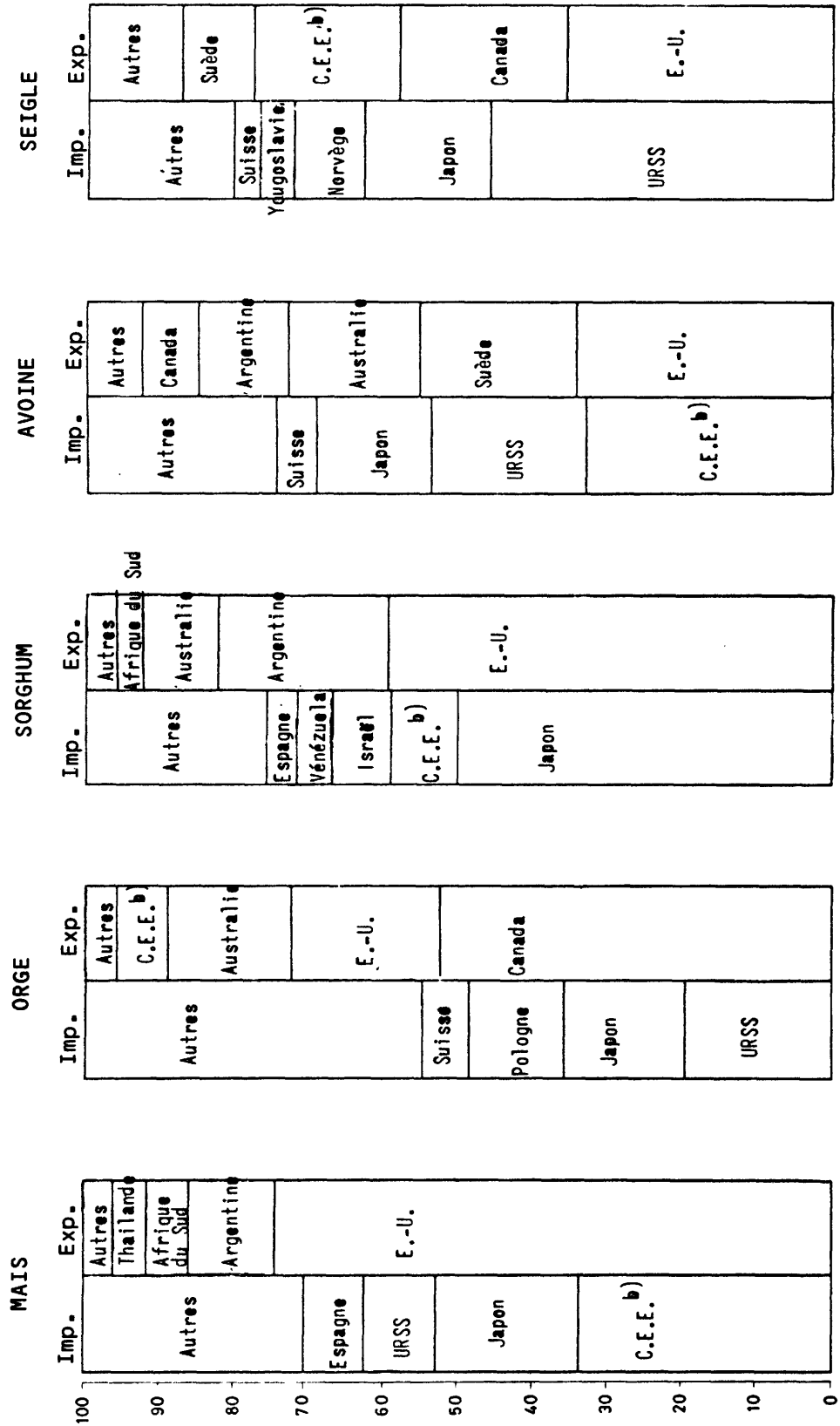
Suite du tableau 4b - Parts de marché des principaux pays demandeurs et
offreurs^{a)} sur les marchés internationaux de céréales fourragères

1971/72 - 1973/74^{b)} (%)

Importations		Exportations	
Pays	Part de marché	Pays	Part de marché
<u>Seigle</u> (importations mondiales, 0,9 mill. t)			
Union soviétique	46,1	Etats-Unis	35,6
Japon	16,7	Canada	22,5
Norvège	9,4	CEE (9) - chiffres nets	19,7
Yougoslavie	4,4	Suède	<u>9,6</u>
Suisse	<u>3,8</u>	Total (4)	87,4
Total (5)	80,4		
a) pour les neuf pays de la CEE, on a pris en considération que le solde global des échanges avec les pays tiers.			
b) Moyenne triannuelle			

Source : données calculées à partir des tableaux 8* - 17*.

PARTS DE MARCHÉ DES PRINCIPAUX PAYS DEMANDEURS ET OFFREURS SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX DE CÉRÉALES FOURRAGÈRES 1971/72 - 1973/74a)



a) Moyenne triannuelle.-

b) Importations nettes/Exportations nettes vis-à-vis des pays tiers.

Tableau 5 - Exportations de maïs des principaux pays exportateurs, ventilées par principaux pays et régions de destination

1970/71 - 1972/73^a (1000 t)

Pays ou régions de destination exportateur	Europe occid.	CEE (9)	CEE (6)	Espagne	Europe de l'Est	Union soviét.	Améri-que	Asie	Japon	Afrique	Total
Etats-Unis	10 248	8 388	6 923	863	2 552	1 886	1 232	5 319	3 837	196	19 558
Argentine	3 710	2 730	2 629	855	111	98	217	273	123	2	4 314
France	3 275	3 059	2 719	111	64	18	8	2	-	35	3 383
Thaïlande	0	-	-	-	13	13	3	1 545	724	8	1 569
Total (4)	17 233	14 177	12 271	1 829	2 740	2 015	1 460	7 139	4 684	241	28 824
Afrique du Sud ^b	744 ^c	591 ^c	179 ^c	153	.	.	121 ^c	986 ^c	718	.	1 983
A titre indicatif : Import. totales	19 773	15 853	12 233	2 284	2 887	2 033	1 918	8 588	5 827	475	33 658

a) Moyenne triannuelle - b) Années civiles 1971-1973 - c) Incomplet

Source : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome. - Commonwealth Secretariat, Grain Bulletin. Londres.

Tableau 6 - Exportations d'orge des principaux pays exportateurs, ventilées par principaux pays et régions de destination

1970/71 - 1972/73^a (1000 t)

Pays ou régions de destination	Europe occid.	CEE(9)	CEE (6)	Suisse	Europe de l'Est	Union sov.	Pologne	Améri-que	Asie	Japon	Afrique	Total
France	1 897	1 376	1 282	391	1 050	454	333	21	105	1	100	3 173
Canada	2 045	1 937	1 361	10	623	330	132	271	1 042	694	40	4 036
Etats-Unis	510	398	320	9	471	280	44	31	341	30	1	1 354
Australie	448	338	236	-	47	33	-	8	676	281	8	1 257
Total (4)	4 900	4 049	3 199	410	2 191	1 097	509	331	2 164	1 006	149	9 820
A titre indicatif : Import. totales	6 050	5 086	3 901	442	2 601	1 168	695	357	2 262	1 005	182	11 487

a) moyenne triannuelle

Source : FAO, World Grain Trade Statistics. Rome.

Tableau 7 - Exportations de sorgho des principaux pays exportateurs, ventilées par principaux pays et régions de destination
1970/71 - 1972/73^a (1000 t)

Pays ou région payée destination exportateur	Europe occid.	CEE (9)	Espagne	Europe de l'Est	Améri- que	Mexique	Véné- zuela	Asie	Israël	Japon	Afrique	Total
Etats-Unis	448	359	22	21	447	98	302	2 916	584	2 162	85	3 917
Argentine	634	332	266	16	86	-	60	790	8	718	16	1 543
Australie	12	11	0	-	13	-	-	755	-	750	0	780
Total (3)	1 094	702	288	37	546	98	362	4 461	592	3 630	101	6 240
A titre indicatif: Import. totales	1 383	896	452	45	555	94	340	4 655	565	3 723	108	6 747

a) Moyenne triannuelle

Source : FAO, World Grain Trade Statistics, Rome.

de sorte que les excédents exportables ne représentent qu'une fraction de la production nationale. Etant donné l'évolution relativement continue de la demande intérieure et le fait que l'on donne en général la préférence à l'approvisionnement national à des prix modérés -ce qui s'est traduit récemment et d'une manière très nette par les embargos, quotas, prélèvements et autres mesures de restriction à l'exportation décidés temporairement par nombre de pays offreurs internationaux importants-, les fluctuations de la production nationale dues aux conditions atmosphériques se répercutent plus fortement sur l'offre sur les marchés internationaux. Il en va de même pour les principaux pays importateurs. Ici aussi, la production nationale de céréales fourragères est dans une large mesure affectée à la consommation intérieure de céréales fourragères. Compte tenu de l'évolution relativement continue de la demande intérieure, les fluctuations de la production nationale dues aux conditions atmosphériques se répercutent donc ici aussi davantage sur la demande sur les marchés internationaux. Cette répercussion pourrait en principe être évitée grâce à un stockage suffisant dans les pays exportateurs et importateurs. Mais dans le passé, la plupart des pays exportateurs notamment n'ont pas constitué de stocks importants, mais ont utilisé pratiquement la totalité de leur production, le plus souvent au cours même de la campagne. Seuls les Etats-Unis disposaient depuis de nombreuses années de stocks suffisants en maïs et sorgho pour compenser à tout moment les fluctuations de l'offre internationale résultant de la production courante. Mais les Etats-Unis ont aussi entretemps tellement réduit leurs stocks de céréales fourragères qu'ils ne sont plus en mesure de compenser des variations importantes de l'offre et de la demande sur les marchés internationaux de céréales fourragères.

Le degré d'interchangeabilité élevé qui caractérise les différents types de céréales fourragères entraîne une forte interdépendance des différents marchés internationaux de céréales fourragères.

Un examen plus attentif permet d'ailleurs de compléter ces observations globales par un certain nombre de précisions :

Les Etats-Unis dominent très nettement le marché international du maïs du côté de l'offre; ils se trouvent face à deux demandeurs importants, la Communauté européenne des Neuf et Le Japon. Par conséquent, la CEE des Neuf et Le Japon sont aussi les principaux pays acheteurs des Etats-Unis, et ces derniers sont le principal fournisseur de la CEE (9) et du Japon. Mais la CEE (9) importe en outre des quantités considérables de céréales en provenance de l'Argentine (notamment l'Italie qui est, avec l'Espagne, le principal pays acheteur de maïs argentin et de la France, seul pays offreur important de la CEE (9)). En l'occurrence, la France vend surtout à la CEE (9). Quant aux principaux fournisseurs du Japon, ce sont les Etats-Unis, mais aussi la Thaïlande et l'Afrique du Sud. La Thaïlande vend d'ailleurs pratiquement toute sa production aux pays asiatiques.

La concentration au niveau de l'offre est beaucoup moins importante sur le marché international de l'orge que sur celui du maïs, du fait que pour l'orge deux pays offreurs presque aussi importants l'un que l'autre (Canada, France) suivent deux autres pays offreurs puissants (Etats-Unis, Australie). Mais ici, il n'existe du côté de la demande qu'un seul grand pays, la CEE des Neuf. Tous les principaux pays offreurs et demandeurs (sauf l'Australie) sont des pays industrialisés. L'influence déjà signalée des coûts de transport sur les courants du commerce mondial est aussi nettement perceptible sur le marché international de l'orge; les acheteurs de la France se trouvent principalement en Europe; l'Australie approvisionne surtout les pays d'Asie, tandis que le Canada et les Etats-Unis comptent parmi leur principaux acheteurs tant des pays européens que des pays asiatiques.

C'est sur le marché international du sorgho que la concentration est la plus forte par rapport à tous les autres marchés de céréales fourragères, un seul pays se détachant très largement des autres, du côté de l'offre (Etats-Unis) comme du côté de la demande (Japon). Les principaux échanges commerciaux mondiaux se réalisent donc entre ces deux pays. L'Australie vend presque exclusivement au Japon. Les principaux acheteurs de l'Argentine sont à parts à peu près égales le Japon et l'Europe Occidentale. La CEE (9) est approvisionnée à peu près également par les Etats-Unis et l'Argentine.

Les marchés internationaux de l'avoine et du seigle ne feront pas l'objet d'un examen plus approfondi, car ils ne présentent qu'un volume d'échange minime par rapport aux trois autres marchés de céréales fourragères.

4. Tendances futures de l'évolution sur les marchés internationaux de céréales fourragères

Au cours des deux dernières campagnes (1973/74 et 1974/75), les prix CAF sur les marchés internationaux de céréales fourragères - exprimés en UC - ont atteint à peu près le double des prix moyens des campagnes précédentes. Ce niveau de prix reflétait certes en partie l'inflation mondiale dont le rythme était nettement accéléré au cours des dernières années, ainsi que des taux de fret élevés; mais il traduit surtout l'existence d'une pénurie importante sur les marchés internationaux de céréales fourragères. Seul un niveau de prix aussi élevé a pu limiter la consommation mondiale de céréales fourragères dans une mesure telle qu'elle a pu être satisfaite par la production mondiale courante et la réduction des stocks. Les stocks mondiaux ont atteint entretemps un niveau extrêmement bas. Il devrait donc être difficile de continuer à les réduire notablement.

Compte tenu du fait que l'on prévoit une augmentation de la production mondiale de céréales fourragères de l'ordre de 3 % en 1975/76, la situation du secteur des céréales fourragères à l'échelon mondial ne s'est pas fondamentalement modifiée au cours de la campagne 1975/76. Certes, la production mondiale de maïs pourrait, pendant cette campagne, augmenter de plus de 30 millions de tonnes par rapport à l'année précédente - surtout à cause de l'augmentation de plus de 25 millions de tonnes, de la production aux Etats-Unis, compte tenu d'une normalisation des rendements à l'hectare dans ce pays. Mais en revanche, il y a une diminution de la production d'orge et d'avoine de plus de 15 millions de tonnes, à cause des mauvaises récoltes de l'Union soviétique consécutives à des conditions atmosphériques défavorables. Il est donc probable que la production mondiale de céréales fourragères de la campagne 1975/76 sera inférieure à celle de 1973/74 - à vrai dire très élevée -, et que la forte diminution de 1974/75 ne sera que partiellement compensée. On peut donc s'attendre à une troisième année consécutive d'approvisionnement relativement déficient et de prix internationaux des céréales

fourragères relativement élevés.

Les événements des trois dernières années sont très révélateurs de l'instabilité de la situation globale qui affecte maintenant le secteur des céréales fourragères, instabilité due au niveau relativement modeste atteint par les stocks mondiaux et à l'influence considérable qu'exercent, dans une telle situation, les variations de rendement causées par les intempéries dans les principaux pays producteurs (Etats-Unis, Union soviétique). Il faudra plusieurs années de récoltes abondantes pour créer en l'occurrence les conditions nécessaires pour reconstituer des stocks importants. En effet, pour redonner au secteur des céréales fourragères la stabilité qui le caractérisait pendant les années 60, il faudrait que le stock mondial, par rapport à la production mondiale moyenne, retrouve à peu près son niveau de ces années.

Les réserves mondiales doivent être suffisantes pour pouvoir compenser toute diminution de production temporaire sans augmentations de prix trop fortes, afin d'éviter que les demandeurs n'aient l'impression que les réserves risquent d'être insuffisantes et qu'il importe donc d'effectuer à temps des achats de couverture. Inversement, en cas de récoltes abondantes, il faut pouvoir stocker autant qu'il est nécessaire pour limiter la baisse des prix internationaux des céréales fourragères.

Au début des années 60, les Etats-Unis étaient disposés à jouer, par leur politique de stockage, un rôle de stabilisateur mondial. Mais ce rôle s'accompagnait d'une charge financière qui en définitive est apparue trop lourde au pays. Aujourd'hui, les réserves mondiales ne pourront donc atteindre le niveau sus-mentionné, nécessaire pour garantir une bonne stabilisation, que si les charges financières inhérentes à la constitution, à la gestion des stocks sont réparties équitablement entre un grand nombre des pays du monde.

Le changement de la politique de consommation intervenu en Union soviétique depuis le milieu des années 60 pourrait donner à penser que le niveau futur des stocks régulateurs, par rapport à la production mondiale normale, devrait être encore plus élevé que dans les années 60. Jusqu'au milieu de cette décennie, l'Union soviétique cherchait à adapter dans une large mesure le secteur national du lait et de la viande, et donc la consommation nationale de viande et de produits laitiers, aux fluctuations à court terme de la production fourragère.

Depuis lors, il semble que la politique suivie par l'Union soviétique consiste à permettre au secteur du lait et de la viande de se développer presque indépendamment de ces fluctuations, afin de garantir une offre nationale à peu près constante de viande et de produits laitiers pour la consommation intérieure, et à faire en sorte que, en cas de mauvaise récolte nationale de fourrages, les besoins de fourrage, en augmentation relativement continue, puissent être couverts par des importations appropriées, notamment de céréales fourragères. Etant donné le volume considérable, à l'échelle mondiale, du secteur soviétique de la viande et du lait et les fluctuations généralement très importantes des récoltes céréalières soviétiques, cette politique a provoqué dans les importations des à-coups qui ont largement contribué à intensifier les oscillations de quantité et de prix sur les marchés internationaux de céréales fourragères. Il ne semble pas, compte tenu d'une politique agricole quasiment constante, que les fluctuations des récoltes en Union soviétique se réduisent dans un avenir plus ou moins rapproché et que l'Union soviétique constitue des stocks intérieurs suffisants pour compenser ces fluctuations par ses propres moyens. Beaucoup d'indices donnent en outre à penser que la politique actuelle en matière de consommation sera maintenue. Dans ces conditions, on peut donc s'attendre à ce que les besoins d'importation de céréales fourragères de l'Union soviétique continuent à présenter deux fortes fluctuations.

Malgré la pénurie qui règne depuis trois ans sur les marchés internationaux de céréales fourragères, les perspectives ne semblent pas mauvaises et, dans un avenir plus ou moins rapproché, on peut espérer de nouveau un approvisionnement suffisant en céréales fourragères en moyenne pluriannuelle. En effet, les difficultés d'approvisionnement apparues ces dernières années sur les marchés internationaux de céréales fourragères s'expliquent -abstraction faite de la pénurie qui régnait aussi sur le marché du blé et d'autres marchés d'aliments du bétail (farine de poisson, soja égrugé), précisément par la façon dont les pays offreurs de céréales fourragères ont réagi à la situation d'approvisionnement suffisant qui régnait généralement dans le passé sur les marchés internationaux de céréales fourragères. On peut donc aussi penser que les pays offreurs réagiront à la pénurie existante en développant leur production de céréales fourragères et que beaucoup de pays importateurs

intensifieront leurs efforts visant à augmenter leur degré d'auto-provisionnement.

Il est très probable que la réaction des principaux pays offreurs ne se fera pas attendre, car à l'échelon mondial, les animateurs du secteur des céréales fourragères sont surtout des pays industrialisés, des pays agricoles développés et des pays en voie de développement qui disposent déjà d'une base industrielle solide (Argentine, Brésil). La pénurie actuelle qui affecte les marchés internationaux de céréales fourragères pourrait, dans ces pays, déclencher un processus d'expansion suffisant pour surmonter dans un délai plus ou moins rapproché les problèmes internationaux d'approvisionnement. Ce processus est déjà partiellement amorcé, notamment par l'abandon, aux Etats-Unis, de la politique de désaffectation des superficies céréalieres, ce qui a provoqué très rapidement une expansion considérable de la culture du maïs dans ce pays. A moyen terme, on peut s'attendre à une nouvelle expansion des surfaces cultivées aux Etats-Unis, à une expansion de la production d'orge au Canada et en Australie, de la production de maïs et de sorgho en Argentine et de la production de maïs au Brésil. Au Brésil justement, il reste encore suffisamment de terres disponibles pour accroître très fortement la production de maïs, et les rendements unitaires pourraient également être sensiblement améliorés. Il est vrai que l'infrastructure pourrait ici constituer pendant quelque temps un facteur limitant l'expansion de l'offre internationale. L'Argentine possède également un potentiel d'expansion élevé : il existe encore dans ce pays des réserves de production considérables, si l'on considère que les rendements à l'hectare du maïs pourraient être très sensiblement améliorés par des mesures appropriées et que la culture du sorgho pourrait être facilement étendue à de nouvelles superficies.

Ces réactions dépendent cependant notamment de la façon dont les prix des céréales fourragères sont fixés dans ces pays les uns par rapport aux autres, et par rapport aux prix d'autres produits. D'autre part, une expansion de la production de céréales fourragères peut, à court terme, être réduite à néant par des conditions atmosphériques défavorables, tout comme elle peut être accélérée par des conditions atmosphériques favorables. Les prix sur les marchés mondiaux, actuellement très élevés, de certains facteurs de la production agricole, notamment des engrais, pourraient provoquer une réduction de l'utilisation de ces facteurs et donc une baisse

des rendements à l'hectare. Pour éviter une telle réaction, les prix des céréales fourragères devront rester, à l'avenir, suffisamment élevés pour compenser l'augmentation des coûts des inputs.

Une certaine tendance à l'élimination de la situation déficitaire sur les marchés internationaux de céréales fourragères devrait également émaner. Récemment, on a pu enregistrer très nettement un remplacement partiel des céréales fourragères, vu les prix élevés de ces dernières, par l'herbe de prairie et autres fourrages verts dans l'alimentation du bétail.

La tâche prioritaire pour l'avenir semble être d'axer davantage que jusqu'à présent les plans de production sur le moyen terme dans le secteur des céréales fourragères. Les projets de mise en culture ne devraient plus s'inspirer aussi largement de la situation particulière du marché l'année précédente, mais doivent tenir suffisamment compte de l'évolution à moyen terme de la situation du marché. Ceci ne sera possible que si l'on constitue des stocks suffisants pour pouvoir amortir les effets des variations des rendements à l'hectare dues aux conditions climatiques sans provoquer de fluctuations de prix et de difficultés d'approvisionnement importants sur les marchés internationaux de céréales fourragères. Il serait à cet effet utile que les pays exportateurs et importateurs réalisent entre eux, sur le plan mondial, un stockage concerté et financé en commun.

Pour assurer un niveau suffisant de l'approvisionnement mondial en céréales fourragères à long terme, il importe particulièrement aussi que la production de céréales fourragères dans les pays en voie de développement soit augmentée à l'avenir de façon soutenue afin d'améliorer fondamentalement la situation de l'approvisionnement dans ces pays. Une telle évolution suppose il est vrai l'amélioration de la formation et de la vulgarisation agricoles, la réorganisation de l'agriculture, le développement des systèmes agricoles de transport, de stockage, de commercialisation et de financement, l'augmentation des rendements à l'hectare grâce à l'amélioration des techniques culturales et des variétés cultivées, à l'utilisation accrue d'engrais et de pesticides ainsi que de machines agricoles. De plus, il faudrait modifier la politique de soutien des prix. Il ne faudrait plus donner la priorité absolue à l'industrialisation et maintenir les prix des produits alimentaires à un bas niveau afin de vendre au consommateur des produits bon marché, mais il

faudrait rechercher le développement équilibré de l'industrie et de l'agriculture et pratiquer une politique des prix tenant compte à la fois des intérêts des consommateurs et de la nécessité d'encourager la production nationale. Il est vrai que dans la plupart des pays, ces mesures pourront améliorer la production nationale, mais on ne peut guère espérer qu'elles augmenteront sensiblement l'offre mondiale. Celle-ci continuera probablement de dépendre, dans un avenir prévisible, des pays fournisseurs traditionnels.

5. Position future de la CEE sur les marchés internationaux de céréales fourragères

Une étude récemment publiée¹ prévoit que la Communauté européenne présentera en "1977/78" des importations nettes de céréales fourragères de l'ordre de 12 millions de tonnes, (10 millions de t. de sorgho). Comme par le passé, la France restera le seul pays exportateur net de céréales fourragères, tandis que tous les autres Etats membres seront des importateurs nets de céréales fourragères. En revanche, l'étude prévoit pour le blé tendre des exportations nettes de l'ordre de 3 millions de tonnes dues uniquement aux excédents d'exportation de la France.

Il est vrai que ces prévisions ont été établies à une époque où la pénurie des dernières années n'apparaissait pas encore sur les marchés internationaux de céréales. Ceci signifie qu'elles ne tiennent pas encore compte des efforts de production accrus que les Etats membres de la Communauté européenne ont entrepris pour faire face à ces difficultés internationales d'approvisionnement, et dont les effets ne pourront probablement pas être annulés.

A la lumière des évolutions récentes, il semble donc que l'estimation susmentionnée des besoins futurs d'importations nettes de la Communauté soit trop élevée.

En outre, il faut s'attendre qu'à l'avenir, le rapport de prix entre blé tendre et céréales fourragères soit modifié dans la Communauté européenne, d'une manière telle que la production de blé tendre soit freinée et celle de céréales fourragères favorisée. En effet, la production

1) Projections de la production et la consommation de produits agricoles. "1977". VI. Résultats pour la Communauté européenne, Commission des Communautés européennes. Informations intérieures sur l'agriculture. Bruxelles, n° 129.

de blé tendre a été tellement accrue que l'on a dû en donner une partie importante au bétail, après paiement de primes de dénaturation considérables, et en exporter une autre partie moyennant l'octroi de restitutions à l'exportation. Cette politique des prix ne doit cependant pas nécessairement conduire à une substitution de l'orge et du maïs au blé tendre. On pourrait éventuellement aussi assister à une nouvelle extension de la culture du blé fourrager à haut rendement. Cette politique des prix permettrait certes de réduire les excédents de blé panifiable et par conséquent aussi les charges financières qui pèsent sur le budget communautaire, mais en même temps, elle augmenterait l'offre intérieure de céréales destinées à l'alimentation animale, de sorte que la progression du blé fourrager provoquerait une nouvelle diminution des besoins futurs d'importations de céréales fourragères de la CEE. Cette nouvelle augmentation attendue du degré d'auto-provisionnement diminuera là encore le poids de la Communauté européenne des Neuf sur le marché mondial des céréales fourragères, mais ne devrait pas faire perdre à la CEE sa position dominante du côté de la demande.

Il ne semble pas que cette augmentation à long terme du degré d'auto-provisionnement soit nécessaire du point de vue de la politique d'approvisionnement; on peut en effet supposer que, dans les pays traditionnellement exportateurs de céréales fourragères, des superficies suffisantes peuvent encore être mises en exploitation et qu'il existe un potentiel d'augmentation du rendement suffisamment élevé pour qu'à l'avenir il ne se produise plus de pénurie durable. On peut donc espérer que les pays de la CEE pourront, à l'avenir, de nouveau acheter sur le marché mondial à des prix inférieurs aux prix intérieurs en moyenne pluriannuelle. En effet, la structure de la culture céréalière dans la Communauté ne permet généralement pas aux pays membres de compter parmi les régions du monde jouissant des coûts de production les plus bas, ce que traduisent notamment les niveaux très variables des prix de soutien nationaux. Dans l'optique d'une division du travail la plus favorable possible sur le plan international, il faudrait donc se prononcer contre une extension de la production de céréales fourragères dans les pays de la CEE.

Les prix mondiaux des céréales fourragères risquent cependant d'accroître, même dans un avenir prévisible, des fluctuations importantes si aucune politique appropriée de stockage n'est adoptée à l'échelon mondial.

Actuellement des questions aussi importantes que : dans quels pays faut-il constituer les stocks; par qui doivent-ils être pris en charge financièrement; d'après quels critères doivent-ils être calculés; à quelles fins doivent-ils être utilisés? (stabilisation des prix à moyen terme, solution des difficultés temporaires d'approvisionnement des pays en voie de développement), restent encore en suspens, de sorte qu'il sera difficile de s'entendre, dans un avenir prévisible, sur une telle politique de stockage concertée. Dans ces conditions la CEE pourrait, dans un souci de stabilisation, chercher à atteindre un degré d'auto-approvisionnement élevé. Mais dans ce cas, il faut en comparer soigneusement les coûts et l'utilité.

L'organisation commune des marchés dans le secteur des céréales s'efforce de maintenir autant que possible la stabilité des prix au moyen des prélèvements à l'importation et à l'exportation. Le consommateur perçoit très peu les fluctuations des prix mondiaux lorsque ceux-ci sont inférieurs aux prix du marché communautaire. Les fluctuations des prix mondiaux n'ont de répercussion sensible sur les prix du marché de la Communauté que si les prix mondiaux, par suite d'une pénurie prononcée à l'échelon mondial, sont supérieurs aux prix de seuil de la Communauté, comme cela a été le cas ces dernières années. Les prélèvements communautaires à l'exportation ont alors pour fonction de réduire le plus possible les répercussions de cette pénurie mondiale sur les prix communautaires. L'augmentation du degré d'auto-approvisionnement ne profiterait donc au consommateur intérieur que dans les situations exceptionnelles de pénurie mondiale; dans toutes les autres situations, cette augmentation ne le toucherait pas, du point de vue du prix, mais constituerait pour lui une charge indirecte, car les recettes provenant des prélèvements diminueraient. Il semble que l'intensification du stockage dans les pays de la CEE constitue un meilleur moyen de protéger le consommateur contre les effets sur les prix des pénuries extrêmes sur le marché mondial.

Tableau 1. - Principales caractéristiques du secteur des céréales fourragères à l'échelon mondial 1958/59 - 1974/75

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Prod. mondiale (Mill. t)	374	396.2	387.6	400.3	412.8	410.1	429.1	458.6	481.3	484.8	504.0	496.9	556.7	549.8	603.1		
Mats (%)	47.5	49.3	50.2	49.2	50.8	50.0	51.0	52.2	52.7	50.2	51.6	51.2	52.3	52.2	51.9		
Orge (%)	19.0	19.7	19.5	21.3	21.5	23.0	21.9	22.1	21.5	23.6	23.3	24.1	23.4	25.2	25.8		
Avoine (%)	16.3	14.4	13.1	12.7	11.6	10.6	10.6	10.3	10.3	10.9	10.6	10.6	9.9	9.3	8.9		
Seigle (%)	9.8	8.6	8.8	7.9	7.3	7.8	7.8	6.5	6.3	6.6	5.6	5.2	5.3	5.2	4.8		
Sorgho (%)	7.3	7.7	8.4	8.9	8.9	8.6	8.8	9.0	9.3	8.8	9.0	9.0	9.1	8.2	8.6		
Imp. mond. (mill. t)	20.4	22.9	29.0	28.6	32.8	33.5	41.2	42.9	41.3	38.9	42.5	48.5	53.7	60.9	75.3		
dont mats (%)	44.0	48.3	54.0	61.6	64.1	63.4	61.9	58.8	65.5	68.9	65.5	58.3	60.4	65.5	66.7		
orge (%)	31.0	26.6	25.1	24.4	15.4	18.6	16.6	14.5	15.3	16.2	19.0	21.2	23.8	18.7	15.5		
avoine (%)	6.9	6.3	5.4	4.7	4.9	4.0	3.6	3.0	3.1	3.0	2.3	3.8	3.6	2.4	2.1		
seigle (%)	3.8	3.6	3.8	3.4	3.7	1.6	1.3	1.4	1.0	0.8	0.8	1.5	1.2	2.0	1.6		
sorgho (%)	14.2	11.7	11.5	13.3	10.5	12.4	16.6	22.4	15.1	11.1	12.4	15.2	11.0	11.4	14.1		
Exportations mond. (millions t.) en %	20.8	22.4	23.0	29.5	28.9	33.2	34.7	42.3	42.8	39.1	42.8	49.3	54.4	62.7	76.0		
de la prod. mond.	5.5	6.0	5.8	7.6	7.2	8.0	8.5	9.9	9.3	8.6	8.5	9.9	9.8	11.4	12.6		
Prix du marché mondial ² (UC/t.m.)																	
orge US n° 3	55.5	57.6	-	61.4	58.2	58.0	60.6	64.9	64.0	58.4	47.8	48.1	64.6	53.0	76.5	109.9	109.5
mats US yellow n° 2	56.1	56.8	53.8	55.3	56.3	60.6	62.2	61.6	64.1	55.7	54.6	62.0	70.0	55.9	73.5	109.1	110.5
avoine d'Argentine	55.0	65.3	52.7	55.5	-	56.7	57.0	64.7	59.0	56.2	50.9	52.5	70.4	50.8	75.4	116.9	112.4
sorgho US millo n° 2	47.8	50.3	48.2	50.6	50.4	54.9	54.5	53.2	55.7	55.4	51.6	57.7	62.8	57.1	73.8	102.8	104.4
seigle US n° 2	52.6	54.0	46.4	63.8	60.4	66.8	59.2	58.9	59.0	56.9	57.2	56.9	50.1	66.3	107.8	102.6	
CAF ports de la mer du Nord																	
Source : US departm. of Agriculture, Trends in World Grain Production 1960 to 1972, Area, Production Field, Feb. 1973, Doss, World Agricultural Production & Trade Statistical Report - Doss, Foreign Crops & Markets, FAO, World Grain Trade Statistics, Rome, - Relationships in World Prices of Coars Grains and Some Implications for an International Grains Agreement, Int. FAO, Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Vol. 15, No 5 (Sept. 66) - EC, Informations Agrarmarkte, Preise.																	

Tableau 2. - Stocks de céréales fourragères dans les principaux pays exportateurs à la fin de la campagne 1958/59 - 1973/74 (Mill. t. Tonnes)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
États-Unis : maïs	38.3	44.7	50.2	41.0	33.6	38.2	28.7	21.0	20.6	29.1	27.8	25.0	16.7	28.2	17.7	12.0
sorgho	12.7	14.5	17.5	16.5	16.4	16.2	14.1	9.8	6.1	7.2	7.2	6.1	2.3	3.5	1.8	1.5
orge	4.2	3.6	3.3	2.7	3.1	2.9	2.1	2.2	2.6	3.0	4.3	5.1	3.3	3.7	3.5	2.6
avoine	5.3	3.8	4.6	4.0	3.9	4.5	4.0	4.5	3.9	3.9	5.4	7.0	7.4	7.7	5.9	3.6
seigle	0.3	0.3	0.4	0.2	0.2	0.1	0.3	0.5	0.5	0.5	0.4	0.5	0.7	1.1	0.8	0.3
céréales fourragères, total	60.8	66.9	76.0	64.4	57.2	61.9	49.2	38.0	33.7	43.7	45.1	43.7	30.4	44.2	29.7	20.0
Canada :																
orge	2.7	2.8	2.4	1.2	1.9	2.5	1.9	2.1	2.8	2.8	4.3	4.3	3.1	4.2	4.1	4.4
avoine	1.8	1.5	1.7	1.2	2.3	2.7	2.0	2.0	1.7	1.2	2.0	2.1	1.9	1.8	1.2	1.1
seigle	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3
Argentine : maïs	0.1	0.3	0.1	0.4	0.1	0.1	0.4	0.3	0.5	1.4	1.1	1.2	2.0	2.0	2.1	2.9
sorgho	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.5	0.5	0.7
orge	0.1	0.1	0.1	-	-	0.1	-	-	-	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3
avoine	-	0.1	0.3	-	0.1	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1	0.1
seigle	-	0.1	-	-	-	0.1	-	-	-	-	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2
Afrique Sud : maïs	0.4	0.7	0.7	1.1	1.3	1.0	0.7	0.4	0.7	3.0	0.8	0.9	0.7	1.6	2.0	0.6
Australie : orge	0.1	-	0.1	0.1	0.2	0.2	0.4	0.4	0.6	0.7	0.9	1.2	1.3	1.2	1.1	1.1
France : maïs	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	0.5	0.3	1.3	0.4
orge	0.3	0.7	0.2	0.4	0.1	0.9	0.9	0.4	0.7	0.4	0.7	0.2
Rép. féd. d'																
Allemagne : seigle	1.3	1.5	1.3	0.7	0.3	0.3	0.3	0.7	0.2	0.4	0.3	0.4	0.3	0.3	0.4	0.3
Total	67.5	74.2	82.9	69.2	63.9	70.1	55.6	44.9	40.8	54.8	56.4	55.2	41.9	57.2	44.0	32.6
en % de la product. mond.	18	20	21	18	16	17	14	10	9	11	12	11	8	10	8	5

Source : Commonwealth Economic Committee, Grain Bulletin, Londres.

Tableau 3. - Production de mats dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Monde - total	180 220	185 300	195 370	194 640	196 870	209 790	204 940	218 850	239 430	253 520	243 270	259 990	254 220	291 000	286 750	313 175	281 665
Europe occidentale	11 697	15 126	6 646	6 429	5 169	7 610	6 123	6 830	7 973	8 212	9 648	10 617	12 841	13 803	13 530	16 242	14 487
CEE (9)
France	1 673	1 824	2 813	2 470	1 864	3 871	2 105	3 420	4 340	4 162	5 379	5 723	7 981	8 770	8 177	10 620	8 884
Italie	3 683	3 886	3 813	3 936	3 263	3 962	3 957	3 317	3 510	3 860	3 991	4 519	4 754	4 469	4 789	5 007	5 043
Yougoslavie	3 950	6 680,	6 160	4 550	5 270	5 380	6 960	5 920	7 980	7 200	6 810	7 821	6 933	7 443	7 930	8 256	8 030
Espagne	916	1 001	1 012	1 067	920	1 171	1 203	1 142	1 154	1 195	1 140	1 507	1 823	2 058	1 921	2 038	1 960
Turquie	635	800	750	1 000	650	825	820	800	1 000	1 080	1 000	1 000	1 040	1 100	1 030	1 040	1 200
Europe de l'Est	15 179	16 282	18 712	23 040	19 999	20 384	21 922	17 472	21 411	20 772	20 490	25 440	21 295	23 028	28 818	29 984	28 126
Bulgarie	699	1 207	1 505	1 424	1 556	1 732	2 056	1 238	2 206	1 971	1 768	2 415	2 375	2 800	2 930	2 565	1 679
Roumanie	3 658	5 690	5 531	5 740	4 932	6 023	6 692	5 877	8 022	6 858	7 105	7 676	6 536	7 850	9 548	7 397	7 159
Union soviétique	7 240	5 900	7 600	12 700	9 800	8 500	9 200	6 400	6 800	8 000	7 400	10 100	7 800	7 100	9 830	13 216	12 142
Hongrie	2 921	3 556	3 504	2 715	3 240	3 551	3 509	3 564	3 907	3 522	3 764	4 754	4 073	4 732	5 531	5 911	6 200
Amérique du Nord	97 306	97 938	99 903	92 130	92 417	103 012	89 849	105 732	107 546	125 340	115 085	120 921	108 027	46 236	144 096	146 232	120 731
Canada	759	788	663	742	813	919	1 345	1 515	1 685	1 882	2 062	1 865	2 564	2 946	2 528	2 803	2 589
Etats-Unis	96 547	97 150	99 240	91 388	91 604	102 093	88 504	104 217	105 861	123 458	113 023	119 056	105 463	143 290	141 568	143 429	118 142
Amérique centrale	6 763	7 122	6 337	6 953	6 959	8 201	9 119	9 672	10 038	9 723	10 340	8 308	10 572	10 952	9 699	11 196	9 816
Mexique	5 277	5 563	5 386	5 561	5 450	6 690	7 500	8 000	8 200	8 000	8 500	6 500	8 700	9 000	8 100	9 000	7 700
Amérique du Sud	15 368	15 114	16 542	17 277	17 424	17 296	20 132	21 413	23 974	22 466	22 487	26 964	26 791	21 971	25 832	28 067	25 831
Argentine	5 467	4 445	4 850	5 220	4 360	5 350	5 140	7 040	8 000	6 560	6 860	9 360	9 930	5 860	9 000	9 900	7 700
Brésil	7 747	8 509	9 036	9 587	10 418	9 408	12 112	11 371	12 824	12 814	12 693	14 161	13 500	12 900	13 800	15 000	15 000
Asie (sans la R.P. Chine).	.	.	9 706	9 965	11 317	10 676	12 226	11 131	12 832	13 401	13 687	13 282	16 029	13 593	13 216	15 597	15 839
Inde	3 435	4 069	4 080	4 312	4 607	4 561	4 458	4 760	4 894	6 269	5 701	5 674	7 486	5 026	6 206	5 642	5 100
Indonésie	2 634	2 093	2 460	2 283	3 243	2 358	3 769	2 365	3 717	2 369	3 102	2 293	2 888	2 632	2 016	2 594	3 098
Philippines	1 016	1 168	1 210	1 266	1 273	1 293	1 313	1 380	1 490	1 619	1 733	2 008	2 005	2 013	1 831	2 289	2 477
Thaïlande	186	316	544	598	665	898	935	1 021	1 122	1 242	1 466	1 568	1 950	2 200	1 320	2 350	2 450
Rép. pop. de Chine	.	.	13 828	16 435	19 765	19 765	20 272	21 358	23 720	25 521	23 530	24 254	26 426	25 340	22 000	27 412	30 020
Afrique	11 939	12 066	14 236	14 494	15 723	14 251	15 009	16 030	22 434	17 157	17 527	17 947	20 400	23 152	16 436	24 614	23 245
Egypte	1 758	1 499	1 691	1 617	2 004	1 867	1 934	2 141	2 376	2 167	2 300	2 368	2 393	2 342	2 417	2 500	2 550
Kenya	.	.	1 143	1 270	1 397	1 400	1 270	1 270	1 452	1 633	1 542	1 425	1 300	1 500	1 700	1 600	1 600

Tableau 4* - Production d'orge dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Monde, total	72.070	71.520	78.040	75.530	85.420	88.730	94.500	93.780	101.220	103.570	114.390	117.350	119.580	130.450	138.500	155.590	159.855
Europe occidentale	20.566	21.327	25.111	25.401	28.979	32.283	32.206	33.939	35.982	41.616	41.544	42.869	39.182	46.102	47.638	47.738	50.835
CEE (9)	13.286	15.599	17.286	17.487	20.597	22.661	23.686	24.740	25.899	30.103	29.253	30.191	27.080	31.042	33.454	34.289	34.789
Danemark	2.485	2.338	2.801	2.808	3.299	3.399	3.900	4.125	4.159	4.382	5.059	5.255	4.813	5.458	5.572	5.425	6.029
France	3.893	4.931	5.716	5.413	6.003	7.384	6.791	7.378	7.421	9.874	9.139	9.452	8.126	8.950	10.425	10.844	9.972
R.F. d'Allemagne	2.423	2.843	3.124	2.640	3.632	3.454	3.798	3.264	3.751	4.592	4.825	4.796	4.611	5.774	5.817	6.622	7.048
Royaume-Uni	3.221	4.080	4.309	5.054	5.865	6.705	7.523	8.191	8.724	9.215	8.271	8.663	7.529	8.576	9.238	8.988	9.093
Suède	669	667	847	945	926	1.155	1.375	1.437	1.408	1.564	1.776	1.575	1.904	2.029	1.883	1.768	2.398
Espagne	1.777	2.050	1.562	1.744	2.162	2.071	1.927	1.891	2.006	2.576	3.708	3.969	3.092	4.783	4.358	4.408	5.404
Turquie	2.830	3.050	3.100	2.970	3.200	3.900	2.800	3.100	3.500	3.800	3.500	3.700	3.300	4.100	3.725	2.900	3.330
Europe de l'Est	14.300	13.800	17.737	19.231	22.093	22.534	29.916	25.868	30.994	28.407	32.613	35.671	40.188	39.000	47.900	67.070	67.828
Bulgarie	377	477	622	612	599	618	764	876	1.064	985	807	905	1.167	1.257	1.423	1.485	1.638
RDA	871	986	1.269	947	1.164	1.197	1.496	1.651	1.525	1.927	2.121	2.067	1.926	2.256	2.572	2.848	3.100
Pologne	1.197	1.043	1.310	1.339	1.315	1.479	1.261	1.445	1.398	1.394	1.478	1.948	2.149	2.450	2.750	3.163	3.194
Union soviétique	9.600	8.300	11.400	13.300	15.700	16.400	23.800	19.000	24.000	20.700	24.600	26.800	31.600	28.600	36.800	54.981	54.161
Tchécoslovaquie	1.200	1.467	1.745	1.581	1.752	1.620	1.429	1.399	1.608	1.936	2.113	2.499	2.280	2.851	2.669	2.971	3.200
Amérique du Nord	15.675	14.107	13.552	10.996	12.924	13.357	12.037	13.229	15.095	13.551	16.362	17.536	18.110	23.193	20.505	19.466	15.508
Canada	5.329	4.911	4.212	2.452	3.612	4.804	3.632	4.671	6.558	5.414	7.084	8.238	9.050	13.099	11.285	10.224	8.802
Etats-Unis	10.346	9.196	9.340	8.544	9.312	8.553	8.405	8.598	8.537	8.137	9.278	9.298	9.060	10.094	9.220	9.242	6.706
Amérique cent. et Sud	1.820	1.920	1.483	1.484	1.024	1.760	1.561	1.130	1.166	1.331	1.278	1.248	1.174	1.250	1.600	1.500	1.224
Asie (sans la R.P.Chine)	.	.	8.859	9.204	9.814	7.341	7.700	8.870	8.101	8.156	9.762	8.247	8.231	7.335	7.850	6.740	7.518
Inde	2.274	2.715	2.717	2.819	3.150	2.420	2.038	2.523	2.377	2.348	3.504	2.424	2.716	2.784	2.577	2.327	2.327
Iran	950	1.000	900	1.000	950	1.000	900	1.000	1.000	1.020	1.270	1.200	1.200	800	800	900	800
Japon	1.880	2.095	2.301	1.976	1.726	759	1.203	1.234	1.105	1.032	1.021	812	573	503	325	216	233
Corée du Sud	832	954	1.370	1.478	1.378	918	1.515	1.807	2.018	1.916	2.084	2.066	1.974	1.857	1.965	1.778	1.705
Rép. pop. de Chine	.	.	6.532	6.532	6.532	6.970	6.750	6.400	6.100	6.400	6.400	6.400	6.500	6.500	7.000	7.000	9.230
Afrique	3.050	2.610	3.144	1.655	3.057	3.373	3.103	3.280	2.248	3.088	4.550	3.509	3.673	3.676	4.037	3.390	4.802
Maroc	1.272	1.096	1.229	476	1.185	1.463	1.168	1.189	506	1.100	2.223	1.310	1.477	1.675	1.744	914	2.387
Océanie	1.476	845	1.650	1.022	993	1.115	1.224	1.063	1.531	1.053	1.879	1.874	2.521	3.400	1.969	2.675	2.910
Australie	1.415	773	1.542	941	898	984	1.118	949	1.397	834	1.646	1.699	2.351	3.107	1.708	2.467	2.576

Source : voir tableau 3*.

Tableau 5+ - Production d'avoine dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Monde, total	61.830	53.850	57.960	50.790	50.720	47.730	43.280	45.320	47.050	49.350	52.820	53.400	52.880	54.930	51.290	53.680	50.658
Europe occidentale	13.177	12.995	14.922	14.537	14.506	14.578	13.956	13.724	13.861	15.630	15.344	14.830	13.882	16.208	14.695	13.246	14.262
CEE (g)	9.541	9.410	10.613	10.066	10.741	10.618	9.944	9.512	9.861	11.197	10.665	10.591	9.040	10.729	9.968	8.913	9.213
Danemark	648	568	681	684	609	671	821	780	864	904	861	765	631	701	637	444	472
France	2.637	2.816	2.915	2.754	2.804	3.247	2.680	2.898	3.031	3.411	3.066	2.842	2.556	3.137	3.084	2.203	2.039
R.F. d'Allemagne	2.171	2.039	3.177	2.877	3.610	3.444	3.476	3.027	3.366	3.841	4.135	4.250	3.481	4.247	3.909	4.155	4.658
Royaume-Uni	2.172	2.222	2.091	1.851	1.775	1.461	1.346	1.232	1.120	1.386	1.224	1.308	1.217	1.368	1.255	1.101	970
Finlande	798	696	1.109	941	616	820	742	1.021	881	940	1.064	1.138	1.330	1.424	1.245	1.169	1.113
Suède	894	792	1.176	1.394	1.184	1.156	1.448	1.340	1.154	1.396	1.584	1.129	1.685	1.867	1.630	1.209	1.686
Europe de l'Est	18.250	16.070	16.407	14.075	10.695	8.497	7.845	8.755	11.967	14.699	14.522	15.868	16.616	17.194	19.252	22.581	20.444
RDA	1.002	917	1.007	855	1.054	807	775	758	703	845	864	841	558	807	890	805	900
Pologne	2.656	2.499	2.774	2.940	2.740	2.830	2.218	2.476	2.594	2.768	2.831	3.063	3.209	3.200	3.212	3.216	3.244
Union soviétique	13.060	10.900	10.900	8.700	5.600	3.700	3.900	4.600	7.500	9.700	9.700	10.700	11.800	12.100	14.100	17.455	15.257
Tchécoslovaquie	871	943	1.020	959	905	797	669	630	746	968	869	969	776	902	725	756	800
Amérique du Nord	26.367	21.337	22.886	19.044	22.303	21.002	17.879	19.891	17.438	16.213	19.390	19.748	18.685	18.398	14.674	14.677	12.943
Canada	5.820	6.066	6.145	4.379	7.611	6.988	5.508	6.399	5.778	4.691	5.591	5.728	5.672	5.606	4.630	5.041	3.929
Etats-Unis	20.547	15.271	16.741	14.665	14.692	14.014	12.371	13.492	11.560	11.522	13.799	14.020	13.313	12.792	10.044	9.636	9.014
Amérique cent. et Sud	1.100	1.240	1.106	943	752	1.174	1.087	720	790	934	700	637	613	706	836	852	614
Argentine	850	983	843	700	487	906	805	480	540	690	490	425	360	475	566	561	327
Asie (sans RP Chine)	196	173	161	168	150	148	121	137	102	101	93	67	61	60	57	41	37
RP de Chine	.	.	871	842	871	885	880	800	800	800	800	800	900	900	800	900	1.245
Afrique	190	220	185	151	172	148	194	142	117	207	210	141	163	143	183	149	176
Océanie	1.605	882	1.424	1.034	1.267	1.266	1.316	1.146	1.971	764	1.762	1.305	1.662	1.322	789	1.231	937
Australie	1.576	849	1.381	1.000	1.248	1.238	1.271	1.102	1.943	719	1.710	1.247	1.613	1.277	740	1.160	872
Japon																	

Sources : voir tableau 3+

Tableau 6* - Production de seigle dans les principaux pays et régions 1958/59 - 1974/75 (1000 t.m.)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Monde total	37.210	36.580	34.050	34.000	31.530	30.040	31.980	33.470	29.610	30.280	31.880	28.060	25.600	29.605	28.434	28.842	32.706
Europe occidentale	7.607	7.682	7.854	6.101	6.747	6.810	7.109	6.169	5.705	6.462	6.453	5.986	5.463	6.433	6.002	5.489	5.462
CEE (9)	5.241	5.323	5.599	4.011	4.499	4.565	4.986	4.006	3.622	4.137	4.146	3.753	3.465	4.022	3.751	3.382	3.325
France	430	470	447	370	375	383	411	409	378	365	351	330	306	308	350	327	311
R.F. d'Allemagne	3.751	3.884	3.927	2.582	3.033	3.315	3.671	2.868	2.741	3.218	3.247	2.928	2.701	3.188	2.954	2.693	2.665
Autriche	397	417	354	472	467	323	388	316	363	377	413	440	363	448	402	400	415
Suède	178	211	230	169	169	79	122	171	85	197	211	184	227	301	366	322	437
Espagne	516	540	385	351	453	424	346	349	353	336	364	348	256	269	263	252	254
Turquie	635	510	650	600	625	850	675	700	780	825	780	770	680	900	755	700	560
Europe de l'Est	27.700	26.990	24.592	26.525	23.281	21.627	23.080	25.789	22.491	22.554	24.152	20.508	18.396	21.071	20.627	21.650	25.914
RDA	2.248	2.026	1.980	1.504	1.683	1.574	2.025	1.800	1.642	1.986	1.936	1.544	1.483	1.754	1.947	1.699	1.800
Pologne	7.351	8.103	7.878	8.356	6.685	7.124	6.964	8.202	7.661	7.645	8.438	8.166	5.433	7.827	8.149	8.264	7.877
Union soviétique	16.500	15.200	13.300	15.200	13.700	11.700	12.800	14.500	12.000	11.900	12.700	9.800	10.800	10.600	9.633	10.745	15.218
Tchécoslovaquie	922	965	895	994	916	880	870	822	790	689	769	687	454	619	633	688	750
Amérique du Nord	1.021	793	1.101	860	1.340	1.067	1.135	1.270	1.143	912	914	1.186	1.556	1.809	1.085	1.034	970
Canada	203	207	260	166	306	326	310	424	437	304	331	419	570	557	344	363	480
Etats-Unis	818	586	841	694	1.034	741	825	846	706	608	583	767	936	1.252	741	671	490
Amérique du Sud	817	1.060	505	510	163	538	652	245	270	352	360	377	181	268	700	648	337
Argentine	817	1.060	505	510	163	538	652	245	270	352	360	377	181	256	690	613	306
Afrique
Asie
Océanie	24	20	21	18

Sources: voir tableau 3*

Tableau 9. - Importations de maïs, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

Pays/régions	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total ^a	9 000	10 920	12 360	16 340	17 620	21 090	21 230	25 500	25 200	27 060	26 770	27 850	28 285	32 405	39 890	50 210
Europe occidentale	7 000	8 790	8 950	11 210	12 580	15 110	14 500	18 925	18 410	19 090	17 650	17 105	18 325	19 560	21 405	24 850
CEE (9) ^b	6 338	7 954	7 384	10 250	11 096	12 757	12 558	15 229	15 018	13 610	14 285	13 809	15 145	15 741	16 645	18 881
Belgique/Luxembourg	496	572	512	544	653	697	733	875	999	962	1 088	1 275	1 491	1 579	1 345	1 627
RF d'Allemagne	807	922	634	1 505	1 083	1 747	2 068	2 434	2 570	2 443	2 242	2 062	2 832	3 633	3 146	3 736
France	298	150	195	300	479	434	677	505	504	524	454	449	511	303	243	357
Italie	773	1 344	1 563	2 047	3 005	4 251	3 930	5 467	5 002	3 056	4 922	4 262	4 494	4 107	4 670	5 056
Pays-Bas	1 008	1 224	1 428	1 520	1 693	1 899	1 694	2 000	2 203	2 485	1 832	2 264	2 627	2 559	3 156	4 429
CEE (6) ^b	3 382	4 512	4 532	5 915	6 903	9 028	9 102	11 381	11 278	9 470	10 538	10 312	11 956	12 182	12 560	15 204
Danemark	88	175	156	197	172	124	157	194	219	211	162	256	229	279	266	229
Irlande	53	131	89	135	124	114	105	105	134	125	121	140	69	159	361	300
Royaume-Uni	2 815	3 136	3 107	4 002	3 697	3 491	3 194	3 549	3 387	3 804	3 465	3 101	2 871	3 121	3 459	3 148
Autres pays d'Europe Occ.	532	829	1 064	911	1 577	2 353	1 973	3 566	3 394	3 482	3 362	3 290	3 179	3 769	4 761	5 971
Portugal	29	24	36	31	81	82	76	243	237	290	405	381	423	687	829	773
Espagne	67	87	360	234	654	1 275	986	2 367	2 283	2 436	2 207	2 365	2 009	2 081	2 763	3 769
Europe de l'Est ^a	45	70	150	15	70	270	680	970	455	245	920	615	1 175	2 990	4 490	5 450
Union soviétique ^a	-	-	35	-	-	-	-	20	20	30	260	5	280	2 140	3 680	4 360
Autres pays d'Europe de l'Est ^a	45	70	115	15	70	270	680	950	435	215	640	610	895	850	810	1 070
Amérique du Nord	368	337	547	735	801	598	453	575	523	810	830	700	370	260	740	1 125
Canada	332	308	515	701	775	574	430	551	500	788	799	667	288	220	715	1 096
Amérique centrale	380	130	150	265	349	562	447	342	318	370	295	645	775	500	990	1 990
Mexique	248	6	10	11	210	330	22	5	5	5	8	392	387	7	502	1 220
Amérique du Sud	15	100	140	250	50	35	210	150	90	245	430	330	515	415	880	815
Chili	-	-	-	-	20	-	-	26	22	79	89	246	350	250	310	144
Asie	1 100	1 350	2 200	2 850	3 060	3 720	3 760	3 600	4 920	5 620	6 540	7 605	6 710	8 110	10 045	12 860
Japon	855	1 018	1 708	2 109	2 396	3 076	3 222	2 887	3 837	4 592	5 287	5 975	5 183	5 416	6 881	8 210
Rép. pop. de Chine ^a	-	-	30	215	245	-	100	-	20	85	-	7	-	-	909	2 045
Afrique	80	140	190	800	360	550	460	780	460	460	100	840	415	570	435	1 195
Océanie	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	-	-	-	1	1	1
Non classés	-	-	-	-	-	-	500	150	-	100	-	-	-	-	-	1 500

^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est

^b y compris les échanges intra-communautaires

Source : FAO : World Grain Trade Statistics, Rome

Tableau 9+ - Exportations de maïs, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total^a	9.350	10.790	12.130	16.660	18.220	21.040	22.110	26.255	25.345	27.635	26.820	27.870	28.775	32.900	41.310	50.470
Europe occidentale	455	620	1.080	510	580	1.210	1.470	1.980	2.960	2.175	3.110	3.540	4.820	4.805	4.240	6.865
CEE (9)^b	58	105	688	361	493	1.152	1.440	1.861	2.154	1.639	2.909	3.120	4.636	4.765	4.217	6.340
Belgique/Luxembourg	7	7	9	1	96	59	62	116	120	151	280	428	469	407	325	225
R.F. d'Allemagne	2	-	6	8	57	88	293	332	116	28	44	58	262	190	150	332
France	42	95	670	343	111	848	551	879	1.834	1.262	2.359	2.175	3.385	3.866	2.897	4.440
Italie	2	3	1	1	47	115	468	505	76	5	6	7	11	7	32	4
Pays-Bas	5	-	2	8	180	42	65	29	8	192	220	452	495	293	804	1.320
CEE (6)^b	58	105	688	361	491	1.152	1.439	1.861	2.154	1.638	2.909	3.120	4.621	4.765	4.208	6.320
Danemark	-	-	-	-	2	-	1	-	-	1	-	-	1	2	1	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	8	8	20
Autres pays d'Eur. occ.	395	509	388	147	87	52	25	117	799	536	201	419	180	28	21	523
Yougoslavie	393	508	385	145	86	51	21	117	797	535	199	411	179	25	19	517
Europe de l'Est^a	160	260	600	1.030	1.000	1.100	960	465	675	675	470	860	505	85	120	145
Union soviétique ^a	85	60	150	240	220	160	320	145	175	165	155	115	180	-	-	-
a) Autres pays d'Eur. de l'Est	75	200	450	790	780	940	640	320	500	510	315	745	325	85	120	127
Amérique du Nord	5.118	5.433	6.610	9.934	10.070	11.514	13.235	17.130	12.579	14.450	12.880	15.660	12.885	16.865	28.980	35.065
Etats-Unis	5.115	5.431	6.608	9.933	10.069	11.512	13.228	17.121	12.577	14.445	12.877	15.650	12.881	16.834	28.958	35.059
Amérique centrale	50	40	100	50	50	66	1.024	1.390	1.121	960	1.020	175	200	520	100	5
Mexique	-	-	53	2	1	-	945	1.327	1.044	928	1.020	152	154	480	78	1
Amérique du Sud	2.130	3.210	1.890	2.240	2.780	3.200	3.480	3.560	5.710	4.630	5.250	4.970	7.455	5.365	3.025	5.375
Argentine	2.111	3.187	1.864	2.226	2.723	2.459	3.442	2.923	5.088	3.184	4.027	4.384	5.387	4.756	2.846	5.113
Brésil	-	4	6	-	48	714	27	632	605	1.430	1.195	554	2.036	600	157	250
Asie	295	470	720	740	890	1.110	1.070	1.250	1.315	1.315	1.380	1.525	1.940	2.245	1.100	2.225
Irlande	150	280	519	589	722	923	896	1.132	1.188	1.207	1.289	1.448	1.677	2.053	976	1.976
Rép. pop. de Chine^a	17	60	20	-	20	100	-	162	138	26	1	-	31	100	59	60
Afrique	1.120	750	1.110	2.160	2.780	2.700	870	310	840	3.400	2.700	1.100	900	2.860	3.675	725
Afrique du Sud	752	351	786	1.573	2.290	2.351	588	140	574	2.956	2.052	824	725	2.717	3.181	371
Océanie	-	-	-	-	10	-	1	-	5	5	-	-	22	41	9	3

Source : FAO : World Grain Trade Statistics, Rome.

^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est

^b Y compris les échanges intra-communautaires

Tableau 10+ - Importations d'orge, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

Pays/région	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total^a	6.340	6.020	5.750	7.070	4.700	6.610	6.230	6.850	6.220	6.340	6.310	8.080	10.275	12.790	11.360	11.675
Europe occidentale	4.750	4.700	3.985	4.700	3.830	4.200	4.260	5.525	4.775	4.410	4.415	5.100	7.350	5.720	5.060	6.445
CEE (9) ^b	4.228	4.019	3.254	4.185	2.940	2.942	3.028	4.116	3.462	3.583	3.773	4.274	6.163	4.807	4.269	5.320
Belgique/Luxembourg	355	303	357	329	313	239	265	364	465	513	570	685	881	778	883	1.164
R.F. d'Allemagne	1.454	1.500	767	2.103	948	895	1.272	1.855	1.251	1.509	1.481	1.404	2.274	1.507	1.413	1.588
France	178	39	1	81	51	-	-	1	8	-	3	2	10	12	6	2
Italie	187	234	460	473	725	743	567	1.003	994	947	986	980	1.234	1.085	1.143	1.311
Pays-Bas	511	454	321	334	259	230	214	288	184	160	209	181	189	149	138	293
CEE (6) ^b	2.685	2.539	1.906	3.320	2.296	2.107	2.318	3.511	2.902	3.129	3.249	3.252	4.588	3.531	3.583	4.358
Danemark	335	638	377	321	342	409	384	372	363	312	102	15	343	160	143	171
Irlande	67	13	6	4	5	-	47	38	6	33	50	51	177	65	42	120
Royaume-Uni	1.141	829	965	540	297	426	279	195	191	109	372	956	1.055	1.051	502	671
Autres pays d'Eur. occ.	521	684	729	621	884	1.253	1.224	1.408	1.312	829	641	828	1.186	913	790	1.126
Suisse	202	248	227	144	313	218	316	277	395	424	406	433	464	371	492	591
Espagne	62	86	323	270	173	725	504	588	598	126	4	10	157	71	5	25
Europe de l'Est ^a	260	480	265	100	160	760	350	255	225	475	1.335	735	3.945	3.125	3.125	1.700
Pologne ^a	213	463	265	8	123	175	248	63	101	441	192	1.071	286	1.349	450	876
Union soviétique ^a	-	10	-	-	-	10	-	-	-	-	105	-	-	1.575	1.930	670
Amérique du Nord	239	302	247	326	43	211	219	132	131	150	190	255	190	315	290	180
Amérique centrale et Sud	65	125	115	125	72	107	171	113	91	80	50	135	120	50	115	155
Asie	1.000	380	360	310	505	850	950	770	810	1.035	965	1.020	1.675	2.510	2.595	2.660
Japon	694	175	-	-	-	495	536	531	558	581	639	703	858	913	1.245	1.308
Rép. pop. de Chine ^a	-	-	600	930	50	450	35	-	1	-	-	1	-	-	-	-
Afrique	20	30	180	580	40	30	50	45	170	160	100	130	190	230	140	260
Océanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	35	15	30	15	-	5
a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : FAO : World Grain Trade Statistics, Rome.																

Tableau 11 - Exportations d'orge par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

Pays/région	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total ^a	6 400	6 090	5 820	7 150	4 600	6 850	6 470	6 670	6 250	6 260	6 210	8 330	10 370	13 155	11 190	11 805
Europe occidentale	570	1 000	1 410	2 600	1 600	2 760	2 925	4 240	3 605	4 035	4 370	4 910	3 105	5 550	4 840	6 235
CEE (9) ^b	506	1 003	1 377	2 449	1 535	2 620	2 792	3 059	3 393	3 773	3 961	4 677	2 747	5 146	4 576	6 070
Belgique/Luxembourg	-	-	2	7	12	13	29	53	53	75	44	64	83	187	194	205
R.F. d'Allemagne	2	7	41	102	31	30	43	38	20	18	4	542	199	533	340	301
France	35	408	1 080	1 661	977	2 254	2 241	1 839	1 837	2 597	3 466	3 550	2 029	3 879	3 609	4 938
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	46	-
Pays-Bas	81	87	69	220	184	154	146	167	151	126	98	180	115	252	125	131
CEE (6) ^b	118	502	1 192	1 990	1 204	2 451	2 459	2 101	2 061	2 816	3 612	4 336	2 427	4 896	4 268	5 575
Danemark	251	99	60	115	78	93	222	280	224	162	295	329	149	239	167	188
Irlande	-	41	1	3	68	-	-	-	-	-	-	-	1	-	43	50
Royaume-Uni	137	361	124	341	185	76	111	678	1 108	795	74	12	171	10	98	257
Autres pays d'Eur. occ.	65	6	31	150	65	122	129	171	208	260	389	232	398	404	266	64
Suède	32	1	31	117	50	108	129	88	84	138	220	68	318	396	226	21
Europe de l'Est ^a	230	150	655	470	180	120	345	280	100	165	175	275	347	90	85	75
Amérique du Nord	3 910	3 763	2 647	2 685	1 632	2 353	1 991	2 324	1 925	1 660	700	1 740	5 540	5 485	5 225	4 390
Canada	1 463	1 275	838	898	228	887	723	706	992	1 012	455	1 404	3 909	4 415	3 864	2 639
Etats-Unis	2 447	2 488	1 809	1 187	1 404	1 466	1 268	1 618	933	643	243	335	1 631	1 070	1 359	1 751
Amérique centrale et Sud	260	330	180	215	70	300	450	150	60	155	230	60	125	110	115	175
Argentine	259	323	153	213	50	302	446	145	52	154	229	54	116	97	109	149
Asie	480	60	25	460	670	520	270	300	85	100	260	440	10	50	120	100
Rép. pop. de Chine ^a	-	20	10	-	-	-	-	1	-	1	1	1	-	-	-	-
Afrique	265	200	120	5	200	360	115	120	40	10	25	270	115	5	-	-
Océanie	680	570	770	715	235	430	370	230	430	130	455	645	1 125	1 845	805	830
Australie	679	567	769	713	234	429	369	227	428	129	451	641	1 123	1 844	804	830
^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - Y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : FAO : World Grain Trade Statistics, Rome.																

Tableau 12+ - Importations d'avoine, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total ^a	1 420	1 420	1 240	1 350	1 410	1 170	1 340	1 490	1 280	1 280	1 150	980	1 865	1 930	1 490	1 570
Europe occidentale	1 310	1 340	1 065	1 110	1 260	870	1 050	1 315	1 105	1 120	1 035	750	1 465	825	960	960
CEE (9) ^b	1 116	1 069	873	997	1 070	678	877	1 119	868	906	818	683	1 365	677	876	811
Belgique/Luxembourg	74	31	31	15	72	43	56	94	95	67	66	82	88	57	58	54
RF d'Allemagne	341	515	273	526	362	211	415	529	400	531	368	326	797	346	518	449
France	5	-	-	14	113	1	1	7	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	68	82	159	84	135	189	142	219	220	177	270	200	227	145	179	189
Pays-Bas	293	317	280	221	222	118	134	141	68	81	73	57	163	56	89	44
CEE (6)	781	945	743	860	904	562	748	990	783	856	777	665	1 275	604	844	736
Danemark	115	95	59	69	98	81	79	75	44	31	10	3	57	34	19	34
Irlande	35	4	23	25	15	14	27	21	15	14	6	4	14	12	8	18
Royaume-Uni	185	25	48	43	53	21	23	33	26	5	25	11	19	27	5	23
Autres pays d'Eur. occ.	194	271	192	113	190	192	173	196	237	214	217	67	100	148	84	148
Autriche	6	11	6	3	8	8	22	40	33	43	40	27	40	19	24	11
Suisse	95	119	153	98	118	168	105	140	195	148	169	21	41	94	43	70
Europe de l'Est ^a	5	-	-	-	-	20	60	20	15	10	10	15	115	750	270	90
Union soviétique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	575	250	-
Amérique du Nord	47	26	18	100	61	51	51	45	46	40	25	25	20	50	35	5
Amérique centrale et du Sud	40	40	60	70	37	53	74	70	54	45	25	70	70	85	75	80
Asie	5	5	20	15	10	15	25	20	35	55	55	115	190	220	150	255
Japon	-	1	4	2	5	6	13	13	18	23	34	101	182	210	142	250
Afrique	-	5	5	5	10	25	25	20	25	10	-	5	5	-	-	20
Océanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150
^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : voir tableau 8+																

Tableau 13 + - Exports d'avoine, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total^a	1 300	1 510	1 200	1 410	1 310	1 190	1 480	1 580	1 270	1 180	1 135	940	1 895	1 960	1 495	1 675
Europe occidentale	115	170	115	310	190	220	340	350	375	520	450	425	675	1 025	790	375
CEE (9) a)	87	154	74	100	155	152	208	218	206	324	231	288	286	351	353	358
Belgique/Luxembourg	-	-	1	-	4	-	-	1	-	3	1	-	-	7	7	7
RF d'Allemagne	5	6	20	14	25	27	43	62	33	12	18	4	20	14	13	75
France	-	21	6	11	9	57	30	41	44	135	147	138	71	188	217	185
Italie	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	46	28	20	37	74	46	109	89	117	92	60	98	66	135	79	55
CEE (6) b)	51	55	47	62	112	130	182	200	194	242	226	240	157	344	326	322
Danemark	25	23	19	33	24	13	25	17	12	9	5	44	4	5	6	3
Irlande	2	6	1	-	1	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	9	70	7	5	18	4	1	1	-	73	-	4	124	2	20	33
Autres pays d'Eur. occ.	28	16	41	210	35	68	132	132	169	196	219	137	389	674	437	18
Finlande	-	-	-	11	5	-	-	-	26	-	-	19	77	145	70	-
Suède	7	1	39	161	31	64	128	124	135	181	211	42	303	511	349	-
Europe de l'Est ^a	90	80	45	60	-	10	20	-	-	5	20	20	10	10	5	5
Amérique du Nord	556	749	424	317	649	354	250	800	322	140	100	100	425	480	405	805
Canada	123	119	35	47	318	283	190	276	79	54	39	76	199	151	119	18
Etats-Unis	433	630	389	270	331	71	60	524	243	80	56	22	225	329	285	788
Amérique centrale et du Sud	190	260	250	375	120	292	491	170	160	320	210	150	220	115	180	200
Argentine	190	255	247	374	115	287	491	167	158	318	210	138	213	112	179	197
Asie	15	10	5	-	-	-	-	-	5	10	-	-	-	-	-	-
Afrique	10	20	15	-	30	10	5	5	-	-	20	20	10	-	-	-
Océanie	320	220	345	345	325	305	370	255	405	185	335	225	560	330	115	286
Australie	319	217	345	346	322	303	367	251	402	182	333	222	556	329	115	286
^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - ^b y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : voir tableau 8+																

Tableau 15• - Exportations de seigle, par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total^a	780	840	1 020	930	1 040	980	500	525	580	430	300	340	785	620	1 340	1 225
Europe occidentale	195	100	350	275	150	85	50	65	55	85	100	125	420	260	810	260
CEE (9)^b	157	78	348	143	110	73	41	35	43	61	76	95	364	184	583	220
Belgique/Luxembourg	-	-	-	-	-	2	2	3	2	4	2	3	1	2	9	5
RF d'Allemagne	145	62	325	45	6	6	2	7	23	2	2	2	283	119	398	127
France	8	8	8	7	3	21	25	21	15	21	29	38	41	26	103	64
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	4	8	14	8	44	17	12	4	2	34	43	52	39	36	57	14
CEE (6)^b	157	78	347	60	53	46	41	35	43	61	76	95	364	183	567	209
Danemark	-	-	1	83	57	27	-	-	-	-	-	-	-	-	16	9
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Autres pays d'Eur. occ.	38	22	-2	132	40	12	9	30	12	14	24	30	56	76	227	40
Suède	2	2	1	115	36	1	1	24	7	21	18	31	58	69	155	40
Europe de l'Est ^a	100	380	240	330	170	60	90	40	175	110	40	85	40	50	15	-
Amérique du Nord	330	256	292	299	719	365	179	298	351	215	135	110	315	305	480	810
Canada	115	122	96	109	194	140	125	202	239	141	102	93	220	257	231	128
Etats-Unis	215	134	196	190	525	225	54	96	112	72	31	13	92	45	247	682
Amérique centrale et du Sud	110	80	115	25	-	69	95	50	-	15	25	20	10	5	25	155
Asie	40	25	20	-	-	-	80	70	-	-	-	-	-	-	10	-
Afrique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Océanie	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - y compris les échanges intra-communautaires																
Source : voir tableau 8+																

Tableau 16+ - Importations de millet, de sorgho et d'autres céréales fourragères, ventilées par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total^a	2.900	3.420	2.640	3.220	3.790	3.450	4.150	6.820	9.600	6.225	4.305	5.280	7.390	5.900	6.950	10.650
Europe occidentale	2.360	2.785	2.015	2.510	2.240	2.030	2.360	2.960	3.090	1.925	1.120	845	2.045	1.165	960	2.380
CEE (9) ^b	2.190	2.566	1.889	2.377	2.083	1.971	2.209	2.589	2.460	1.438	919	675	1.503	670	539	1.589
Belgique/Luxembourg	505	660	462	633	466	455	550	783	960	609	403	322	531	224	183	476
RF d'Allemagne	142	103	58	107	206	223	293	352	256	183	93	30	132	37	37	91
France	45	27	32	105	29	51	63	59	30	22	30	31	27	20	28	33
Italie	-	16	13	15	19	20	4	21	38	30	36	30	32	17	22	84
Pays-Bas	407	720	704	671	712	727	655	643	468	358	113	134	563	98	77	561
CEE (6) b)	1.099	1.526	1.269	1.531	1.432	1.476	1.565	1.858	1.752	1.202	675	574	1.285	396	347	1.245
Danemark	437	463	247	270	227	143	130	61	41	30	4	6	4	3	5	7
Irlande	1	-	1	-	1	72	94	139	155	58	56	37	105	122	84	110
Royaume-Uni	653	577	372	576	423	280	420	531	512	147	184	85	111	149	104	226
Autres pays d'Eur. occ.	170	219	126	133	157	59	151	371	630	487	201	170	542	495	425	791
Espagne	-	-	-	-	4	19	61	157	397	195	46	76	436	419	205	338
Europe de l'Est ^a	-	60	100	10	380	115	90	530	520	120	150	30	65	15	50	330
Amérique du Nord	16	17	14	11	13	1	2	-	39	35	25	30	10	10	15	120
Amérique centrale	5	10	10	30	160	19	48	40	6	60	15	40	50	100	225	100
Mexique	1	7	11	27	158	2	34	20	5	60	12	26	18	78	181	84
Amérique du Sud	20	10	15	20	10	-	20	20	25	25	20	110	350	315	575	780
Vénézuela	-	-	-	-	-	-	-	11	-	1	1	75	310	280	430	475
Asie	430	450	370	520	945	1.220	1.530	3.100	5.810	4.030	2.900	4.170	4.800	4.180	4.990	6.455
Israël	236	218	185	194	131	199	168	223	322	377	404	557	507	575	611	679
Japon	12	199	114	224	541	984	1.317	1.704	3.259	2.714	2.302	3.153	4.083	3.474	3.611	4.300
Rép. pop. de Chine ^a	-	-	-	-	-	24	20	17	-	-	5	-	-	-	-	30
Afrique	70	90	80	100	40	40	80	80	110	30	70	80	70	115	135	425
Océanie	-	-	-	-	2	2	2	-	-	-	-	-	-	-	1	20
^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - ^b Y compris les échanges intra-communautaires.																

Source : Voir tableau 8+

Tableau 17* - Exportations de millet, sorgho et autres céréales fourragères, ventilées par régions et principaux pays 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Monde, total^a	3.010	3.150	2.830	3.300	3.770	3.570	4.170	7.310	9.390	6.050	4.620	5.345	7.515	5.770	7.335	10.810
Europe occidentale	25	40	40	60	100	60	100	130	210	200	200	130	175	195	180	430
CEE (9) ^b	19	31	33	53	95	51	88	126	201	178	193	126	170	189	175	410
Belgique/Luxembourg	1	17	2	4	34	8	8	58	94	11	16	16	30	4	10	21
RF d'Allemagne	2	1	1	1	7	15	35	19	23	7	9	5	1	1	-	1
France	1	1	1	22	1	6	12	29	74	39	107	91	102	165	146	188
Italie	-	3	3	4	3	2	2	3	2	3	2	2	2	3	2	2
Pays-Bas	3	5	6	14	44	17	31	16	8	39	23	12	35	15	15	195
CEE (6) b)	7	27	13	45	89	48	88	125	201	99	157	126	170	188	173	407
Danemark	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	0
Irlande	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Royaume-Uni	12	4	20	5	6	3	-	1	-	79	36	-	-	2	2	2
Autres pays d'Eur. occ.	6	9	7	7	5	9	12	4	9	22	7	4	5	6	5	18
Europe de l'Est ^a	5	5	15	10	5	5	-	5	5	10	10	10	10	10	10	15
Amérique du Nord	2.406	2.487	2.199	2.181	3.018	2.521	3.041	6.183	7.101	4.440	2.750	3.050	4.225	2.655	4.885	6.340
Etats-Unis	2.402	2.484	2.195	2.179	3.018	2.521	3.018	6.177	7.101	4.437	2.752	3.046	4.219	2.651	4.883	6.223
Amérique cent. et du Sud	335	230	250	690	400	691	725	515	1.279	610	1.335	1.820	2.215	1.285	1.200	2.975
Argentine	333	229	244	689	392	678	707	513	1.245	593	1.330	1.804	2.212	1.260	1.161	2.933
Asie	30	60	30	30	50	50	50	120	180	95	75	185	145	165	125	185
Thaïlande	-	-	-	-	-	-	12	86	134	46	53	69	121	143	97	183
Rép. pop. de Chine ^a	-	40	22	1	1	4	-	10	225	125	-	2	2	2	30	39
Afrique	120	210	260	280	140	220	230	340	230	495	165	70	200	420	160	25
Afrique du Sud	39	54	53	152	17	60	108	172	80	353	69	21	146	330	137	0
Océanie	80	75	10	40	55	10	15	10	65	35	85	75	545	1.035	765	800
Australie	81	73	6	39	55	8	14	7	64	32	82	73	545	1.034	762	799
^a Sans le commerce entre les pays du bloc de l'Est - Y compris les échanges intra-communautaires.																

Source : voir tableau 8*

Tableau 18* - Bilans de l'approvisionnement en céréales fourragères de la CEE des Six 1958/59 - 1973/74 (1 000 tonnes)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Céréales fourragères, total^a																
Production utilisable	25.130	26.887	29.206	26.495	28.261	32.256	30.274	29.837	31.675	36.950	37.485	38.519	37.335	42.355	43.037	46.362
Stock initial	3.480	3.930	5.308	5.400	4.531	5.076	5.631	4.722	4.931	5.100	4.676	5.107	4.485	4.598	4.691	
Stock final	3.930	5.308	5.400	4.531	5.076	5.631	4.722	4.931	4.751	6.542	5.107	4.485	4.598	4.629	4.977	+ 279
Exportations ^b	495	699	1.469	1.416	1.690	3.568	3.575	3.736	3.592	3.624	4.147	5.388	5.466	5.891	7.138	8.596
Importations ^b	8.036	9.685	7.915	11.257	11.650	12.762	12.993	16.214	15.683	15.170	12.155	11.773	15.855	11.145	12.919	15.494
Utilisation int. totale	32.221	34.495	35.560	37.205	37.676	40.995	40.601	42.106	43.946	47.054	45.062	45.526	47.611	47.578	48.532	52.981
Semences	1.511	1.504	1.526	1.513	1.596	1.465	1.460	1.507	1.516	1.505	1.477	1.486	1.458	1.421	1.439	1.471
Alimentation animale	25.147	27.261	28.411	29.869	30.224	33.468	32.989	34.107	35.871	38.536	36.909	36.940	38.658	38.036	39.126	43.286
Pertes	136	148	168	177	189	222	206	220	223	225	210	214	224	266	239	254
Utilisation industrielle	2.662	2.904	2.847	3.132	3.249	3.497	3.742	4.042	4.190	4.637	4.320	4.750	5.138	5.745	5.665	5.822
Consommation humaine : valeur céréalière	2.765	2.678	2.608	2.504	2.418	2.243	2.204	2.230	2.145	2.151	2.146	2.136	2.133	2.110	2.063	2.148
Seigle																
Production utilisable	5.039	5.147	5.127	3.479	3.969	4.214	4.668	3.720	3.475	4.008	4.008	3.617	3.317	3.763	3.576	3.166
Stock initial	1.337	1.333	1.589	1.421	859	1.032	1.200	1.477	1.196	1.008	1.002	1.355	1.456	1.008		
Stock final	1.333	1.589	1.421	859	1.032	1.200	1.477	1.196	1.008	1.215	1.335	1.456	1.008	1.141	+ 340	+ 203
Exportations ^b	104	4	68	2	18	25	29	20	29	6	7	21	319	126	584	182
Importations ^b	151	312	349	637	833	418	238	198	265	204	194	203	76	88	182	143
Utilisation intérieure	5.090	5.199	5.376	4.676	4.611	4.439	4.600	4.179	3.899	3.999	3.862	3.678	3.522	3.592	3.514	3.330
Semences	350	333	294	282	280	275	269	239	231	224	202	198	196	190	167	155
Alimentation animale	2.700	2.945	3.241	2.680	2.686	2.607	2.808	2.401	2.173	2.354	2.297	2.155	1.996	2.099	2.067	1.925
Pertes	35	33	35	32	32	31	27	28	24	24	23	21	22	22	22	21
Utilisation industrielle	69	61	71	62	70	48	54	73	103	65	68	50	54	56	49	46
Consommation humaine : valeur céréalière	1.936	1.827	1.735	1.620	1.543	1.478	1.442	1.438	1.368	1.332	1.272	1.254	1.254	1.225	1.209	1.183
^a Sans le riz - ^b Commerce avec les pays non membres.																

Tableau 18 - (suite)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Maïs en grains																
Production utilisable	5 363	5 720	6 649	6 432	5 172	7 612	6 118	6 832	7 976	8 215	9 651	10 634	12 843	14 088	13 574	16 260
Stock initial	691	1 036	1 573	1 317	1 771	1 488	1 680	1 174	1 458	2 101	1 866	1 464	1 663	1 599		
Stock final	1 036 ^c	1 573	1 317	1 771	1 488	1 680	1 174	1 458	1 752	2 194	1 464	1 663	1 699	1 912	+ 482	+ 623
Exportations ^b	229	383	534	280	740	1 434	1 095	1 877	1 910	1 643	2 053	2 226	3 185	1 181	5 231	3 951
Importations ^b	3 364	4 500	4 303	5 873	5 830	8 856	8 719	10 696	11 022	11 172	9 457	9 147	9 828	8 023	12 964	11 664
Utilisation intérieure	8 153	9 400	10 674	11 571	11 545	14 942	14 248	15 367	16 794	17 651	17 457	17 356	19 450	20 717	20 825	23 350
Semences	107	108	114	110	112	108	110	111	117	117	117	130	128	144	157	171
Alimentation animale	6 810	8 004	9 245	10 005	9 967	13 213	12 512	13 515	14 822	15 482	15 062	14 782	16 565	17 334	17 469	19 713
Pertes	34	44	51	56	64	90	84	87	97	96	96	97	105	136	115	122
Utilisation industrielle	654	675	690	812	837	974	1 090	1 174	1 268	1 426	1 592	1 738	2 021	2 472	2 462	2 624
Consommation humaine : valeur céréalière	548	569	574	588	565	457	452	480	490	530	590	609	631	631	622	720
Autres céréales																
Production utilisable	277	262	283	279	284	520	507	551	663	767	257	254	223	266	262	329
Stock initial	61	74	80	50	128	199	209	162	120	120	94	43	34	45		
Stock final	74	80	50	128	199	209	162	120	120	131	43	34	45	13	+ 6	+ 34
Exportations ^b	5	9	-	-	134	155	285	340	296	125	123	91	76	88	195	324
Importations ^b	1 096	1 497	1 254	1 450	1 415	1 560	1 801	1 939	1 822	1 200	670	497	1 298	241	416	1 045
Utilisation intérieure	1 355	1 744	1 567	1 651	1 494	1 915	2 070	2 192	2 189	1 831	855	669	1 432	535	477	1 016
Semences	24	23	22	22	23	26	26	34	43	44	6	7	5	5	6	6
Alimentation animale	1 274	1 658	1 509	1 585	1 430	1 855	2 009	2 124	2 118	1 762	837	627	1 411	521	465	998
Pertes	8	10	10	10	8	9	11	12	12	10	2	4	7	2	-	5
Utilisation industrielle	20	25	8	16	15	7	6	9	3	3	3	23	3	1	-	1
Consommation humaine : valeur céréalière	29	28	18	18	18	18	18	13	13	12	7	8	6	6	5	6
^a Sans le riz - ^b Commerce avec les pays non membres.																

Source : Office statistique des CE - Statistique agricole, Bruxelles et Luxembourg.

Tableau 18 - (suite)

Orge	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Production utilisable	7 188	8 551	9 765	9 145	10 873	12 009	11 752	11 850	12 366	15 887	15 234	15 719	13 957	15 901	17 698	18 876
Stock initial	747	784	1 275	1 818	1 120	1 467	1 775	1 275	1 518	1 178	1 274	1 734	919	1 380		
Stock final	784	1 275	1 818	1 120	1 467	1 775	1 275	1 518	1 178	2 198	1 734	919	1 380	1 033	+ 205	+ 160
Exportations ^b	109	238	807	1 085	711	1 835	2 043	1 345	1 211	1 723	1 822	2 942	1 685	4 242	6 296	3 914
Importations ^b	2 687	2 361	1 486	2 405	1 747	1 405	1 586	2 379	1 875	1 908	1 246	1 454	3 465	2 389	4 237	2 025
Utilisation intérieure	9 729	10 283	9 901	11 163	11 562	11 271	11 795	12 641	13 370	15 042	14 198	15 046	15 276	14 425	15 433	17 147
Semences	517	540	593	592	657	595	660	680	692	695	711	748	709	705	744	778
Alimentation animale	7 141	7 444	7 049	8 138	8 379	8 006	8 381	8 956	9 666	11 008	10 638	11 166	11 319	10 300	11 335	13 007
Pertes	46	50	58	65	69	77	70	77	76	81	76	81	81	91	90	95
Utilisation industrielle	1 919	2 143	2 078	2 242	2 327	2 468	2 592	2 766	2 816	3 143	2 657	2 939	3 060	3 216	3 154	3 151
Consommation humaine :	106	106	123	126	130	125	132	142	120	115	116	112	107	113	111	116
valeur céréalière																
Avoine																
Production utilisable	7 263	7 107	7 382	7 160	7 963	7 901	7 229	6 884	7 195	8 083	8 335	8 295	6 995	8 337	7 927	7 731
Stock initial	644	703	791	794	553	890	757	634	639	693	440	531	413	466	532	
Stock final	703	791	794	653	890	767	734	639	693	804	531	413	466	530	464	+ 15
Exportations ^b	48	65	60	49	87	119	123	154	146	127	142	108	201	368	613	225
Importations ^b	738	915	723	891	625	523	549	1 002	699	686	588	472	1 190	404	901	617
Utilisation intérieure	7 894	7 859	8 042	8 144	8 454	8 428	7 888	7 727	7 594	8 531	8 690	8 777	7 931	8 309	8 283	8 138
Semences	513	500	503	517	524	461	435	443	433	425	441	403	420	377	365	361
Alimentation animale	7 222	7 210	7 367	7 451	7 762	7 787	7 279	7 111	7 093	7 930	8 075	6 210	7 367	7 782	7 790	7 643
Pertes	13	11	14	14	14	15	14	16	14	14	13	11	9	15	12	11
Utilisation industrielle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Consommation humaine :	146	148	158	152	162	165	150	157	154	162	161	153	135	135	116	123
valeur céréalière																

^b Commerce avec les pays non-membres.

* Tableau 19 - Bilan de l'approvisionnement en céréales fourragères de la CEE des Neuf 1958/59 - 1974/75 (1 000 tonnes)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75
Céréales fourr., total																	
Production utilisable	35 390	37 826	40 915	38 777	41 698	46 028	45 522	45 679	47 826	54 097	54 183	55 788	52 777	59 954	61 205	63 645	62 214
Stock initial	3 480	3 930	5 810	6 239	5 360	6 184	6 584	5 741	6 097	6 106	5 737	6 263	5 595	5 568	5 838	+ 120	+ 1 069
Stock final	3 930	5 308	6 050	5 360	6 184	6 584	5 741	6 097	5 757	7 603	6 263	5 595	5 568	5 776	6 101		
Importations nettes	13 214	14 562	11 637	15 560	15 511	14 061	13 902	16 921	15 841	15 379	12 091	10 688	15 048	10 229	10 611	12 320	12 320
Utilisation int. totale	48 154	51 010	52 312	55 216	55 985	59 689	60 267	62 244	64 007	67 979	65 748	67 144	67 852	69 975	71 553	75 576	73 008
Degré d'auto-approv.	73.5	74.2	78.2	70.2	74.5	77.1	75.5	73.4	74.7	79.6	82.4	83.1	77.8	85.7	85.5	84.2	85.2
Production utilisable																	
Seigle	5 336	5 420	5 554	3 960	4 447	4 524	4 970	3 992	3 616	4 132	4 143	3 748	3 456	3 926	3 745	3 323	3 262
Orge	12 981	15 294	17 037	17 241	20 310	22 361	23 530	24 576	25 678	29 940	29 051	30 162	26 841	30 745	33 327	34 068	34 388
Avoine et méteil	11 433	11 130	11 392	10 865	11 485	11 011	10 397	9 728	9 893	11 053	11 081	10 990	9 412	10 924	10 291	6 659	9 838
Maïs grains	5 363	5 720	6 649	6 432	5 172	7 612	6 118	6 832	7 976	8 215	9 651	10 634	12 845	14 093	13 580	16 266	14 406
Autres céréales	277	262	283	279	284	520	507	551	663	767	857	254	223	266	262	329	
Solde du commerce extérieur	(+ excédents d'importation, - excédents d'exportation)																
Seigle	+ 76	+ 358	+ 94	+ 569	+ 765	+ 393	+ 215	+ 212	+ 282	+ 246	+ 215	+ 216	- 201	+ 20	- 353	- 16	+ 157
Orge	+ 3 776	+ 3 121	+ 1 777	+ 1 811	+ 1 328	+ 242	- 132	+ 749	- 119	- 378	- 503	- 778	+ 3 055	- 781	- 1 605	- 1 372	- 1 372
Avoine	+ 984	+ 872	+ 764	+ 958	+ 850	+ 501	+ 624	+ 964	+ 622	+ 532	+ 449	+ 336	+ 952	+ 88	+ 300	+ 428	+ 244
Maïs grains	+ 6 220	+ 7 681	+ 7 154	+ 9 894	+ 10 313	+ 11 111	+ 11 078	+ 12 666	+ 12 829	+ 13 641	+ 11 155	+ 10 391	+ 9 849	+ 10 384	+ 11 871	+ 11 723	+ 12 093
Autres céréales	+ 2 158	+ 2 530	+ 1 848	+ 2 327	+ 1 855	+ 1 814	+ 2 117	+ 2 330	+ 2 227	+ 1 338	+ 775	+ 523	+ 1 395	+ 518	+ 398	+ 1 148	
Utilisation intérieure																	
Seigle	5 416	5 522	5 786	5 116	4 993	4 782	4 894	4 501	4 104	4 175	4 023	3 842	3 704	3 798	3 746	3 518	3 261
Orge	16 720	17 924	18 162	19 825	20 990	22 433	23 736	25 010	26 035	28 478	27 979	30 232	29 510	30 232	31 534	33 104	32 108
Avoine et méteil	12 358	11 914	12 138	11 982	12 065	11 671	11 138	10 665	10 481	11 465	11 432	11 474	10 302	10 926	10 683	10 142	9 966
Maïs grains	11 238	12 854	14 063	15 761	15 867	18 759	17 815	19 144	20 496	21 766	21 230	20 810	22 731	24 203	24 936	27 452	26 163
Autres céréales	2 422	2 786	2 163	2 532	2 070	2 324	2 681	2 924	2 891	2 095	1 064	785	1 605	816	654	1 360	
^a Sans le riz.																	

Source : OCSE, Statistique agricole, Bruxelles et Luxembourg, ainsi que les statistiques nationales.

LE SUCRE

par

Torsten Tewes

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Liste des tableaux figurant dans le texte	185
Liste des graphiques	185
Liste des tableaux figurant en annexe	186
1. Principales caractéristiques du secteur du sucre dans les différentes régions du monde	187
2. Evolution de la production, de la consommation, des impor- tations et des exportations de la CEE	199
3. Analyse des marchés internationaux de sucre	203
a. Evolution des importations mondiales de sucre	203
b. Evolution des exportations mondiales de sucre	207
4. Tendances futures de l'évolution sur le marché mondial du sucre	212
5. Future position de la CEE dans le secteur mondial du sucre	219

Liste des tableaux figurant dans le texte

	<u>Page</u>
Tableau 1 - Données relatives à l'évolution du secteur du sucre dans les différentes régions du monde - 1958-1974 ..	188
Tableau 2 - Données relatives au secteur du sucre dans la Communauté Economique Européenne - 1958/59 - 1972/73 ..	200
Tableau 3 - Taux d'accroissement annuels moyens (W) et instabilités (I) des importations et des exportations de sucre - 1958 - 1974 (%)	202
Tableau 4 - Taux d'accroissement annuels moyens (W) et instabilités (I) de la production et de la consommation de sucre dans les principales régions - 1958 - 1974 (%)	209
Tableau 5 - Evolution des principaux prix du sucre 1967/68 - 1975/76	223

Liste des graphiques

Graphique 1 - Principales caractéristiques du secteur du sucre à l'échelon mondial 1958-1974	191
Graphique 2 - Les importations de sucre des principales régions 1958 - 1974	204
Graphique 3 - Les exportations de sucre des principales régions 1958 - 1974	206

Liste des tableaux figurant en annexe

	<u>Page</u>
Tableau 1* - La production de sucre dans les principales régions et les principaux pays 1958 - 1974 (1.000 t.m., valeur en sucre brut)	225
Tableau 2* - La consommation de sucre dans les principales régions et les principaux pays 1958 - 1974 (1.000 t.m., valeur en sucre brut)	227
Tableau 3* - Les importations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958 - 1974 (1.000 t.m., valeur en sucre brut)	229
Tableau 4* - Les importations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958 - 1974 (%)	230
Tableau 5* - Les importations nettes de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1.000 t.m., valeur en sucre brut)	231
Tableau 6* - Les exportations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1.000 t.m., valeur en sucre brut).....	232
Tableau 7* - Les exportations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958 - 1974 (%)	233
Tableau 8* - Les importations nettes de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1.000 t.m., valeur en sucre brut)	234
Tableau 9* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la CEE (6) 1973/74 (1.000 t)	235
Tableau 10* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la Belgique et le Luxembourg 1958/59 - 1973/74 (1.000 t)	236
Tableau 11* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la république fédérale d'Allemagne 1958/59-1973/74 (1.000 t).....	237
Tableau 12* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la France 1958/59-1973/74 (1.000 t)	238
Tableau 13* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour l'Italie 1958/59-1973/74 (1.000 t)	239
Tableau 14* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour les Pays-Bas 1958/59-1973/74 (1.000 t)	240
Tableau 15* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour le Danemark 1958/59-1973/74 (1.000 t, valeur en sucre blanc)	241
Tableau 16* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour le Royaume-Uni 1958/59-1973/74 (1.000 t, valeur en sucre blanc)	242

1. Principales caractéristiques du secteur du sucre dans les différentes régions du monde

Ce qui a caractérisé la situation concernant l'approvisionnement en sucre dans la plupart des années qui ont suivi 1958 c'est la supériorité de la production mondiale par rapport à la consommation mondiale. Cet excédent a été particulièrement marqué dans les périodes allant de 1958 à 1961 et de 1964 à 1967. Ce n'est que dans les années comprises entre 1962 et 1963 et entre 1971 et 1974 que la consommation mondiale a dépassé la production mondiale. Dans l'ensemble du monde, le secteur du sucre a donc connu une évolution marquée par des cycles très nets, les périodes d'abondance étant en général beaucoup plus longues que les périodes de pénurie et les excédents plus marqués que les déficits. Etant donné que, pendant la période 1958/60¹, la production mondiale de sucre a été notablement supérieure à la consommation mondiale, mais que pendant la période 1972/74 la consommation mondiale de sucre a été légèrement supérieure à la production mondiale, le taux annuel moyen d'expansion de la production mondiale de sucre (3,2 %) a été inférieur de 0,5% à celui de la consommation mondiale de sucre (3,7 %), pendant la période allant de 1958/60 à 1972/74.

En Amérique centrale, la production de sucre s'est développée particulièrement lentement; ce phénomène est dû essentiellement à la stagnation de la production à Cuba et dans les Indes occidentales. La production de sucre en Amérique du nord, en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest - c'est-à-dire dans les pays industrialisés - s'est développée également à un rythme très inférieur à la moyenne. En revanche, dans les autres régions du monde (Amérique du sud, Asie, Afrique et Océanie) - c'est-à-dire, en dehors des deux pays agricoles développés que sont l'Afrique du sud et l'Australie, surtout des pays en voie de développement - la production de sucre s'est développée à un rythme nettement supérieur à la moyenne.

(1) Moyenne de trois ans.

Tableau 1 - Données relatives à l'évolution du secteur du sucre dans les différentes régions du monde - 1958 - 1974

	Taux annuel moyen d'accroissement (%)		Degré d'auto-provisionnement (pourcentage de la production par rapport à la consommation)	Taux annuel moyen d'accroissement (%)	
	1958/60 ^a - 1972/74 ^{a,b}	Production / Consommation		1958/60 ^a	1972/74 ^{a,b}
Total monde	3,2	3,7	106	99	2,5
Europe de l'Ouest	2,5	2,5	83	82	-0,9
CEE (9)	2,2	2,0	85	88	-2,8
CEE (6)	2,8	2,7	114	115	-15,6
Europe de l'Est	2,4	4,0	107	86	8,8
Amérique du Nord	1,7	1,6	49	49	1,2
Amérique centrale	1,3	4,8	491	303	2,6
Amérique du Sud	6,0	4,4	134	145	7,1
Asie (sauf Rép. pop. de Chine)	4,2	5,3	90	78	4,9
Rép. pop. de Chine	8,2	8,0	87	90	6,9
Afrique	6,2	4,5	90	112	2,1
Océanie	5,5	2,1	218	303	2,0
Betteraves	2,8	-	-	-	-
Canne à sucre	3,5	-	-	-	-

a) Moyenne sur trois ans - b) pour la CEE (6) : 1970/72.

Source : Calculs de l'auteur effectués à partir des tableaux 1*, 2*, 3*, et 6*.

Comparée à l'accroissement de la consommation de sucre au sein d'une même région, l'évolution régionale de la production de sucre suit une courbe souvent très différente. D'une manière générale, la consommation de sucre dans les pays industrialisés d'Occident et dans les pays agricoles développés (Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du sud) s'accroît notablement moins vite que dans les pays en voie de développement, car dans beaucoup de pays développés la consommation de sucre par habitant se rapproche d'un seuil de saturation si elle ne l'a déjà atteint. Au contraire, dans de nombreux pays en voie de développement, la consommation de sucre par habitant est encore relativement faible par rapport à ce seuil de saturation, si bien qu'ici il existe encore des besoins importants qui ne pourront toutefois être satisfaits que de manière limitée bien souvent, compte tenu du faible revenu par habitant et des difficultés d'approvisionnement (dues à l'insuffisance de la production intérieure et au manque de devises).

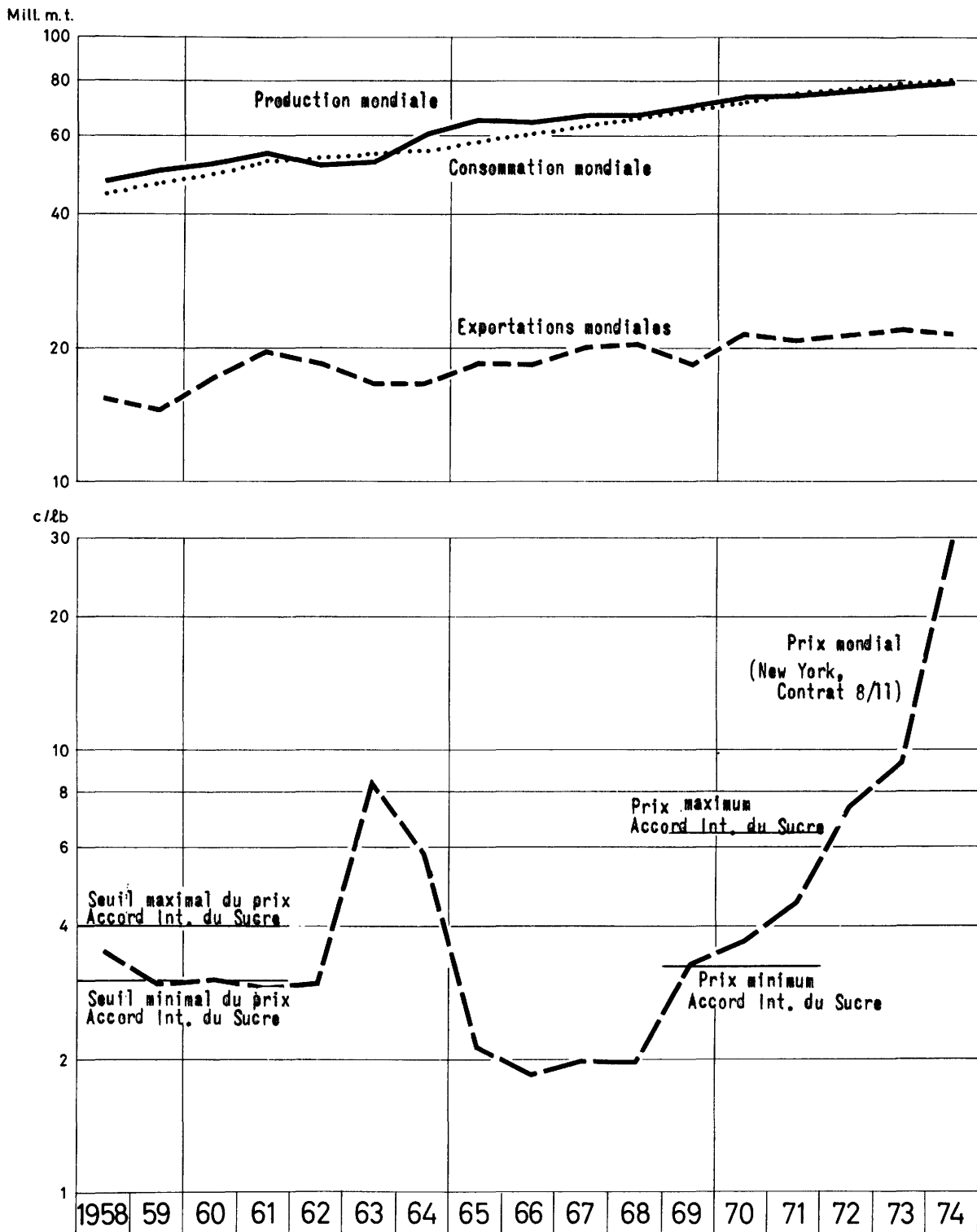
Par conséquent, en ce qui concerne les pays développés, un accroissement inférieur à la moyenne mondiale de la production régionale de sucre pourrait à lui seul augmenter notablement le degré d'auto-provisionnement régional, tandis que inversement, dans le cas des pays en voie de développement, une expansion supérieure à la moyenne mondiale de la production régionale de sucre pourrait encore s'accompagner d'une diminution du degré d'auto-provisionnement régional. C'est surtout dans la Communauté européenne des Neuf que l'on a pu constater ce type d'accroissement du degré d'auto-provisionnement. En Amérique du nord, le degré d'auto-provisionnement est resté pratiquement inchangé. En Europe de l'Est il a diminué; ici, en effet, au début de la période de référence, la production de sucre était encore nettement supérieure à la consommation, tandis qu'à la fin de la période de référence, le phénomène s'était inversé. (Signalons toutefois que les récentes données concernant la consommation ne sont que des estimations). Malgré un développement de la production régionale de sucre supérieur à la moyenne mondiale, le degré d'auto-provisionnement a subi une diminution radicale en Asie parce que la consommation de sucre avait encore notablement plus augmenté que la production.

Le marché mondial du sucre se divise en un marché mondial "libre" et en marchés d'importation à des conditions préférentielles. Parmi ces derniers, citons les marchés d'importation des Etats-Unis (jusqu'en 1974), du Royaume-Uni (jusqu'en 1974) ou de la CEE (depuis 1975) et des pays du bloc de l'Est. Jusqu'à l'expiration du "Sugar Act" à la fin de 1974, les Etats-Unis importaient du sucre de certain pays exportateurs de sucre dans le cadre de contingents fixes à un prix qui correspondait au prix intérieur, déduction faite d'un droit de douane. Ce prix préférentiel consenti aux livraisons de sucre destinées aux Etats-Unis était notablement supérieur au prix du sucre sur le marché mondial libre dans les périodes où l'approvisionnement mondial était facile. Jusqu'à l'expiration du "Commonwealth Sugar Agreement" à la fin de l'année 1974, le Royaume-Uni importait du sucre des pays exportateurs de sucre du Commonwealth dans le cadre de contingents nationaux fixés à long terme à un prix convenu à l'avance à long terme qui lui aussi était d'une manière générale plus élevé que le prix du sucre sur le marché libre. Ce régime de préférence a été remplacé, après l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes, par un régime préférentiel de la CEE conformément à l'accord ACP sur le sucre aux termes duquel la CEE garantit aux pays ACP l'achat annuel d'une quantité donnée de sucre à des prix non inférieurs au prix d'intervention. L'Union soviétique et d'autres pays de l'Europe de l'Est importent depuis le début des années 60 du sucre cubain à un prix fixe qui était supérieur au prix du sucre sur le marché libre pendant toutes les périodes où l'approvisionnement mondial ne souffrait pas de pénurie.

Si, pour évaluer l'importance du commerce préférentiel, on additionne, pour simplifier, toutes les importations des Etats-Unis, le contingent global du Royaume-Uni pour lequel est payé le prix convenu ainsi que les exportations de Cuba à destination de l'Union soviétique et des autres pays de l'Europe de l'Est, on constate qu'avant la dernière hausse du prix mondial, en moyenne des années 69/71, 47 % environ du commerce mondial du sucre sont allés aux trois marchés préférentiels susmentionnés, le marché libre du sucre ne représentant qu'à peine plus de 50 % du commerce mondial.

Graphique 1

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU SECTEUR DU SUCRE A L'ECHELON MONDIAL 1958 - 1974



Comme, dans l'ensemble des régions du monde, les périodes d'abondance ont prévalu pendant la période de référence, Les prix mondiaux du sucre à la bourse new-yorkaise du café et du sucre et à la bourse londonienne du sucre, qui peuvent être considérés comme des indicateurs du prix du sucre sur le marché libre, étaient bas la plupart du temps, et notamment les années où aucun accord international sur le sucre ne venait empêcher les prix de tomber constamment au-dessous d'un prix minimum. Même, en moyenne pluriannuelle, les prix sur le marché libre étaient souvent notablement plus bas de 1958 à 1962 et particulièrement de 1965 à 1969, que les coûts estimés de la production de sucre dans les pays producteurs aux coûts de production les plus faibles. D'autre part, pendant les années de pénurie, le prix mondial se mettait brusquement à monter, bien au-dessus des coûts de production estimés de nombreux pays producteurs (graphique n° 1).

Le prix du sucre sur le marché libre est donc un indicateur très sensible de l'approvisionnement à court terme dans l'ensemble du monde. En aucun cas toutefois, il ne saurait servir d'indicateur pour un prix d'équilibre à long terme dans un marché mondial entièrement libre. En effet, comme pour beaucoup d'autres produits agricoles, le secteur du sucre fait l'objet, dans toutes les régions du monde, de nombreuses interventions tant nationales qu'internationales, qui éloignent les marchés nationaux et le marché mondial du sucre de l'idéal d'un marché parfait. C'est ainsi que les années où l'abondance régnait dans l'ensemble du monde, le prix du sucre sur le marché "libre" était notablement inférieur au prix d'un marché mondial où les forces économiques agiraient sans intervention nationale ou internationale notable. Dans ce cas, le prix du marché mondial devrait à moyen terme tenir compte des coûts de production dans les pays producteurs les plus efficaces. Tel n'était pourtant pas le cas dans le passé pour diverses raisons.

Premièrement, dans de nombreux pays, un certain chiffre d'affaires est garanti aux producteurs mêmes pour les quantités qui ne peuvent être vendues dans le pays et qui doivent donc être exportées. Dans une situation d'abondance générale, ces exportations ne peuvent souvent se faire qu'à des prix inférieurs aux prix garantis à la production majorés des

coûts de production et de distribution, si bien que ces exportations doivent être subventionnés. Dans ce cas, les quantités offertes à l'exportation, lorsque les prix mondiaux sont inférieurs à un certain seuil, sont supérieures à ce qu'elles seraient dans la garantie d'une commercialisation et la volonté de subventionner les exportations, ce qui, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîne un fléchissement des cours mondiaux.

Deuxièmement, dans les pays où la production de sucre se fait à des coûts relativement élevés, le prix de détail, dans les périodes d'abondance générale, est en règle générale plus élevé qu'il ne devrait l'être si le pays, pour s'approvisionner, recourrait davantage aux importations. Dans ces périodes-là donc, la commercialisation intérieure du sucre est davantage limitée par le prix de détail élevé que ce ne serait le cas si une politique d'importation plus libérale était appliquée. Cela signifie que, lorsque les prix mondiaux sont inférieurs à un certain seuil, la demande internationale de sucre est inférieure à ce qu'elle serait si l'on appliquait une politique de production moins axée sur la promotion de l'agriculture nationale et une politique d'importation plus libérale. La politique sucrière des pays traditionnellement importateurs a donc aussi pour effet de faire baisser les prix mondiaux du sucre, toutes choses étant égales par ailleurs.

Troisièmement, comme les livraisons destinées aux trois marchés préférentiels sus-mentionnés se sont faites à des prix qui, pour de nombreux pays exportateurs, étaient supérieurs aux coûts de la production de sucre et donc rémunérateurs, des pays bénéficiant de conditions préférentielles pouvaient offrir et, en fait offraient du sucre sur le marché mondial libre à des prix inférieurs aux coûts de production. Cela leur était possible parce qu'ils pouvaient subventionner ces exportations avec les bénéfices tirés des ventes sur les marchés préférentiels. Grâce à ce système de subvention, ils étaient en mesure d'accroître encore leurs rentrées de devises. C'est pourquoi l'existence de ces trois vastes marchés préférentiels a dû contribuer à ce qu'en période d'abondance, le prix mondial du sucre sur le marché libre soit, toute chose étant égale par ailleurs, plus bas qu'il ne l'aurait été si le marché mondial du sucre avait été un marché parfait.

Si, à la lumière de ces observations, on considère la politique sucrière des différents pays, on peut constater que, dans l'ensemble, tous les pays importants sur le plan de l'offre ou de la demande ont contribué, par leur politique sucrière intérieure et extérieure, à ce que le prix mondial du sucre soit inférieur au niveau attendu sur un marché libre, pendant une période assez longue.

Il faut cependant, considérer que, sur un marché totalement libre, le prix mondial du sucre ne correspondrait qu'à moyen terme aux coûts de production. Même si le marché mondial du sucre était entièrement libre ou précisément dans un tel marché, la production et la consommation devraient connaître des évolutions temporairement discordantes, s'accompagnant de hausses ou de baisses de prix à court terme, s'écartant fortement de la tendance à moyen terme parce que la production mondiale à court terme est tout à fait insensible aux variations de prix et que la consommation mondiale à court terme n'y est que très peu sensible. Ces écarts cycliques peuvent être accrus dans certains cas par la politique de stockage privé. C'est pourquoi il n'est pas exclu que le prix mondial du sucre se situe temporairement bien au-dessous du prix de revient. C'est justement pour se préserver de l'instabilité, prévisible et redoutée, d'un marché totalement libre qu'ont été adoptées certaines des mesures de politique agricole, tant nationales qu'internationales. Dans la mesure où elles n'avaient que cet objectif, elles correspondaient à un souhait général.

Nombre d'interventions de politique agricole effectuées par les gouvernements nationaux sur le marché du sucre avaient toutefois également pour but de permettre à l'agriculture nationale de tirer des revenus décents de la production nationale du sucre dans les pays où les coûts de la production étaient relativement élevés par rapport aux autres pays. Une politique de ce type est contraire aux principes d'une division internationale du travail optimale; même si elle semble justifiée par la volonté d'assurer l'approvisionnement national par une production nationale appropriée. On peut toutefois se demander si l'approvisionnement national ne peut être garanti que par une production nationale appropriée ou s'il ne peut pas être également réalisé dans le cadre d'une coopération internationale.

L'accord international sur le sucre de 1968 - devenu caduc depuis - comportait les premiers éléments d'une coopération internationale de ce type : les pays exportateurs étaient tenus, en période de pénurie générale, de livrer aux pays qui étaient leurs clients traditionnels du sucre aux prix maxima fixés dans l'accord.

Les mouvements cycliques que l'on a pu constater dans le secteur du sucre sont dûs à l'influence de facteurs économiques et extra-économiques. Des prix peu élevés sur le marché mondial libre devraient, au moins à moyen terme, freiner dans une certaine mesure la hausse de la production dans de nombreux pays exportateurs, car il ne se trouve probablement guère de pays exportateurs disposés à long terme à subventionner dans de fortes proportions les exportations sur le marché mondial libre. Ils pourraient aussi freiner le développement de la production dans de nombreux pays importateurs, car dans le cas de prix mondiaux bas, il est nettement plus avantageux d'importer que de produire et l'achat à bon compte, sous certaines conditions, rend moins urgent le maintien ou le renforcement de la politique anti-importation pratiquée jusqu'ici. Ce qui est déterminant à cet égard, c'est de savoir si le prix mondial du sucre est le seul à être bas ou si les prix du marché de beaucoup d'autres matières agricoles et industrielles sont également peu élevés. Si, au niveau national, le prix de détail du sucre n'est pas tout à fait indépendant du prix mondial et des disponibilités en sucre, un prix mondial peu élevé et une situation d'abondance stimulent la consommation de sucre destiné à l'alimentation humaine. En outre, dans une situation excédentaire, le sucre est également utilisé dans une certaine mesure pour l'alimentation animale.

Si, pendant une période assez longue, on observe une situation d'abondance sur le marché mondial du sucre, toute une série de facteurs apparaîtront qui combleront lentement le fossé existant entre production et consommation.

Il est même probable que la consommation devra dépasser la production pendant un certain temps afin que les stocks considérés comme excessifs puissent être démantelés et que le prix sur le marché mondial libre soit en mesure de se relever de façon durable. Ce n'est qu'après l'apparition d'une telle situation de pénurie et la manifestation des premiers signes correspondants dans les prix du marché mondial que la production mondiale de sucre connaîtra à nouveau une expansion plus forte.

Ce processus de nature économique est toutefois soumis à l'influence d'événements extra-économiques (conditions météorologiques, événements politiques importants) qui peuvent avoir un effet d'accélération ou de freinage.

C'est ainsi que les excédents de la période 1958-1961 ont été remplacés très brusquement par une pénurie au cours des deux années suivantes parce qu'il existait à côté des forces économiques, dont l'action est lente, une série de facteurs extra-économiques qui agissaient dans ce sens. En 1961/62 et 1963/64, les récoltes ont par exemple été médiocres en Europe en conséquence de conditions météorologiques défavorables. De plus, la production cubaine de sucre a fortement reculé pendant les campagnes 1961/62 et 1962/63 en raison du manque de main-d'oeuvre dans l'agriculture, de l'abandon de l'industrie sucrière par suite de la politique de plus grande diversification et de l'insuffisance des capacités de transformation. Au cours de ces mêmes années, on a en outre enregistré une diminution considérable de la production sucrière en République populaire de Chine à la suite de l'échec du "grand bond en avant".

Un grand nombre de pays producteurs de sucre ont réagi très rapidement à la pénurie de 1962/1963 en augmentant considérablement la surface cultivée de sorte que les difficultés d'approvisionnement ont vite été surmontées et qu'une nouvelle période prolongée d'excédents s'est ouverte. Au cours de cette période, les facteurs économiques ont à nouveau commencé à agir progressivement dans le sens d'une réduction des excédents. Etant donné que, jusqu'à la fin de 1968, le prix sur le marché mondial libre n'était soutenu par aucune clause de prix dans le cadre d'un accord international sur le sucre, le prix sur ce marché est tombé à un niveau qui pour la plupart des offreurs correspondait tout au plus à la moitié des coûts de production. De ce fait, l'excédent de production initial s'est peu à peu réduit. Aux années à gros excédents (1965-1967) ont succédé des années faiblement excédentaires (1968-1970), puis des années fortement déficitaires (1971-1974).

En conséquence, le prix du sucre sur le marché mondial s'est progressivement redressé à partir de 1969.

La première forte hausse enregistrée en 1969 doit, certes, encore être mise sur le compte des dispositions du nouvel accord international sur le sucre prévoyant un prix minimum, mais le relèvement ultérieur des prix est dû au fait que, même en puisant dans les réserves mondiales de sucre, on ne pouvait ajuster la consommation mondiale à la production mondiale qu'en augmentant les prix. L'augmentation des prix s'est accélérée d'année en année parce qu'il n'y a pas eu de modification fondamentale dans l'évolution de la situation sur le plan de l'approvisionnement. La hausse des prix, exprimés en dollars, provenait aussi, en dehors des difficultés d'approvisionnement, des dévaluations du dollar américain et du fait qu'au cours des années précédentes, les prix de la quasi-totalité des matières premières agricoles et industrielles ainsi que des produits industriels avaient fortement augmenté.

Par rapport à ce qui s'était passé en 1962 et 1963, la réaction, tant de la consommation mondiale que de la production mondiale de sucre, aux prix élevés pratiqués sur le marché mondial du sucre a pu paraître décevante dans un premier temps. Alors qu'à cette époque, les prix mondiaux élevés avaient conduit à une légère diminution de la consommation mondiale du sucre, en particulier dans les pays importateurs qui souffraient d'un manque de devises, la consommation mondiale n'a réagi dans ce sens qu'en 1974. Ce délai pourrait d'une part être lié au fait que pour beaucoup de pays importateurs de sucre, l'avoir en devises n'était plus le facteur limitant jusqu'à cette date. Dans la plupart des pays, les prix intérieurs n'ont, d'autre part, pas -ou très peu- été touchés au début par l'augmentation des prix sur le marché mondial. Ce n'est qu'après la très forte augmentation des cours du sucre sur le marché mondial en 1974 que des réductions sensibles de la consommation de sucre ont été enregistrées dans une série de pays, en particulier dans les pays industrialisés tels que les Etats-Unis, le Canada et le Japon, car ces cours ont alors exercé une forte poussée sur les prix intérieurs. En raison de la très faible élasticité, prix de la demande de sucre dans les pays industrialisés, il a toutefois fallu que les prix du marché mondial s'accroissent considérablement pour entraîner une nette baisse de la consommation.

En ce qui concerne la production, la pénurie et la hausse correspondante des cours sur le marché mondial avaient à cette époque conduit, après un délai de une ou deux périodes déjà, à une extension considérable des surfaces cultivées. C'est ainsi que la pénurie avait alors fait rapidement place à un nouvel excédent. Ces dernières années, il n'a toutefois pas été possible d'observer une expansion aussi rapide des surfaces cultivées en réponse aux difficultés d'approvisionnement et aux prix élevés sur le marché mondial du sucre. Les surfaces ne se sont fortement étendues qu'en 1974/75 ou en 1975/76, en particulier dans les pays à culture de betteraves sucrières. Cela peut être dû en partie au fait que la situation était très tendue sur le plan de l'approvisionnement non seulement du sucre mais aussi des produits qui sont en concurrence avec le sucre pour les mêmes surfaces (céréales, riz, soja), de sorte qu'à compter de 1972 l'attrait des prix n'incitait pas à accroître uniquement la production de sucre, comme cela avait été le cas dans les années 1962/63. Il semble aussi que les prix du sucre sur le marché mondial ont d'abord dû franchir un certain seuil avant qu'ils ne poussent à étendre les surfaces cultivées, et qu'en considération des progrès constants observés dans l'évolution générale des revenus et de la hausse des coûts de presque tous les facteurs de production agricoles, ce seuil était considérablement plus élevé que dans les années 60. Aujourd'hui, une nouvelle expansion durable du secteur du sucre semble exiger surtout la mise en culture de surfaces nouvelles, l'emploi accru d'engrais, le renforcement de la lutte contre les mauvaises herbes et les parasites, la sélection et l'utilisation de variétés nouvelles ainsi que la modernisation et l'agrandissement d'un grand nombre d'installations de transformation, de transport et de stockage dans les pays qui cultivent la canne à sucre. Cette évolution nécessite toutefois beaucoup de temps.

Dès le début des années 1970, certains observateurs du marché avaient, il est vrai, insisté sur le fait que des difficultés d'approvisionnement en sucre étaient à prévoir pour la décennie à venir si les conditions restaient les mêmes¹.

(1) cf. par ex. A. Viton, *World Sugar Outlook for the 1970's*. Sugar y Azucar New-York, Vol. 64, N° 12 (décembre 69), p. 13 et suivantes. Du même auteur, *Luck and Circumstances in the World Sugar Economy*, *ibidem*, vol. 67, n° 1 (janvier 1972), p. 11 et suivantes.

Mais seul un petit nombre de pays (Brésil) avaient à la suite de cela commencé à développer leur économie sucrière, tandis que la plupart continuaient à gérer le secteur du sucre selon une politique dictée par le souvenir de la longue période d'excédents.

C'est ainsi qu'il a manifestement fallu que les signaux actionnés par ces observateurs soient d'abord confirmés sans équivoque par le marché avant que l'on puisse compter sur une commutation générale des facteurs en cause.

2. Evolution de la production, de la consommation, des importations et des exportations de la CEE

Dans la Communauté européenne¹, la production de sucre a été inférieure à la consommation pendant l'ensemble de la période de référence de 1958 à 1974. La production de sucre a cependant augmenté plus rapidement (taux d'accroissement annuel moyen : 2,5 %) que la consommation (2%) de sorte que le degré d'auto-provisionnement est passé d'une moyenne de 85 % environ pour les années 1958-1960 à une moyenne de 88 % environ pour les années 1972-1974. C'est pourquoi dans les pays de la Communauté européenne prise dans son ensemble, les importations nettes ont eu tendance à baisser globalement au fil du temps. En 1972 et 1973 les importations nettes directes n'ont été que légèrement supérieures à 300.000 tonnes (valeur en sucre blanc) alors qu'elles atteignaient environ un million de tonnes (valeur en sucre blanc) en 1970, 1971 et 1974.

Considérés individuellement, les pays de la Communauté européenne présentent des tableaux très différents les uns des autres en ce qui concerne l'évolution de la production et de la consommation de sucre (tableau 2). En France (départements d'outre-mer compris), en Belgique/Luxembourg et au Danemark, la production de sucre était supérieure à la consommation tout au long de la période de référence, à l'exception

(1) Belgique/Luxembourg/république fédérale d'Allemagne, Danemark, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni. Pour permettre une meilleure comparaison statistique, il a été supposé que le marché commun agricole existe depuis 1958 et que le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni font partie de la Communauté économique européenne depuis 1958, de sorte que le commerce entre les membres actuels de la CEE a été considéré comme un commerce intérieur pour toute la période de référence.

Tableau 2 - Données relatives au secteur du sucre dans la Communauté Economique Européenne 1958/59-1972/73

	Degré d'auto-apvisionnement (pourcentage de la production par rapport à l'utilisation intérieure) 1958/59-1960/61a,b 1970/71-1972/73a	Importations nettes (-) ou exportations nettes(+) (1000 t, valeur en sucre blanc) 1970/71-1972/73a	Taux d'accroissement annuel moyen (%) de 1958/59-1960/61a,b à 1970/71-1972/73a Production Utilisation intérieure
CEE (9)	.	.	.
Belgique/Luxembourg	115,3	+ 292	5,0
République fédérale d'Allemagne	98,4	- 84	2,0
France	122,6	+1212	5,4
Italie	108,4	- 455	0,5
Pays-Bas	115,5	+ 107	2,2
CEE (6)	[110,1]	[+1072]	3,2
Danemark	131,4	+ 47	-0,1
Irlande	.	.	.
Royaume-Uni	27,5	.	1,4

a) moyenne de trois ans - b) sans les départements français d'outre-mer.

Source : Calculs de l'auteur effectués à partir des tableaux 9+ - 16+ .

d'un petit nombre d'années à très mauvaises récoltes, si bien que les exportations de ces pays accusent en permanence un solde actif, le poids de la France sur le marché mondial étant à cet égard bien plus important que celui des deux autres pays. Au Royaume-Uni, au contraire, la production de sucre était bien inférieure à la consommation durant toutes ces années, de sorte que ce pays importe traditionnellement du sucre pour combler son déficit et qu'il compte, en considération de l'importance de sa demande sur le plan international, parmi les principaux importateurs sur le marché mondial. En Irlande aussi, la production est restée, bien que légèrement, inférieure à la consommation de sorte que ce pays importe du sucre pour équilibrer son bilan d'approvisionnement. Ces importations sont cependant insignifiantes sur le plan international.

Tableau 3 - Taux d'accroissement^a annuels moyens (W) et instabilités^b (I) des importations et des exportations de sucre 1958 - 1974 (%)

	IMPORTATION		IMPORTATION NETTE		EXPORTATION		EXPORTATION NETTE	
	W	I	W	I	W	I	W	I
Total monde	2,2	4,6	2,2	5,7	2,2	4,9	2,2	5,1
Europe de l'Ouest	-0,9	6,1	-2,2	13,5	0,7	15,7	-2,9	93,4
CEE (9)	-2,7	6,4	-7,7	29,6	0,8	16,9	-	-
Europe de l'Est	8,0	41,1	9,0	70,8	-2,2	37,1	-9,3	31,9
Amérique du Nord	1,6	5,4	1,5	5,7	8,7	49,5	-	-
Amérique centrale	3,1	23,9	-0,5	17,2	0,7	9,4	0,6	9,5
Amérique du Sud	-2,3	23,6	-2,5	23,0	6,3	16,9	6,3	17,0
Asie (sauf R.P. de Chine)	5,0	5,1	5,4	5,4	0,8	12,0	1,2	11,7
Rép. pop. de Chine	4,5	48,1	8,9	124,2	3,0	85,4	-	-
Afrique	1,8	7,2	1,8	7,2	5,9	8,6	5,9	9,4
Océanie	2,2	4,7	2,3	4,2	6,4	12,5	6,4	12,5

a) Calculés à l'aide d'une tendance exponentielle - b) Mesurées par la moyenne arithmétique des écarts relatifs annuels par rapport à une tendance exponentielle.

Source : Calculs de l'auteur effectués à partir des tableaux 3*, 5*, 6* et 8*.

Les autres pays de la Communauté économique européenne occupent une position moyenne. Aux Pays-Bas, la situation s'est retournée à plusieurs reprises au cours de la période de référence, passant d'un excédent de production à un déficit de production. A la fin de la période la production y était supérieure à la consommation, de sorte que le pays était un **exportateur net**. Alors qu'au début de la période de référence, l'Italie couvrait encore elle-même la quasi-totalité de ses besoins, ce pays est devenu à partir du début des années 1960 un important **importateur**. En république fédérale d'Allemagne, l'évolution n'a guère été uniforme. Les années où la production dépassait l'utilisation intérieure alternaient avec celles où la production était inférieure à celle-ci. Au cours des dernières années, l'évolution a été telle que la production est en général restée légèrement en-deçà de l'utilisation intérieure, de sorte que la république fédérale d'Allemagne était un importateur net.

3. Analyse des marchés internationaux de sucre

a. Evolution des importations mondiales de sucre

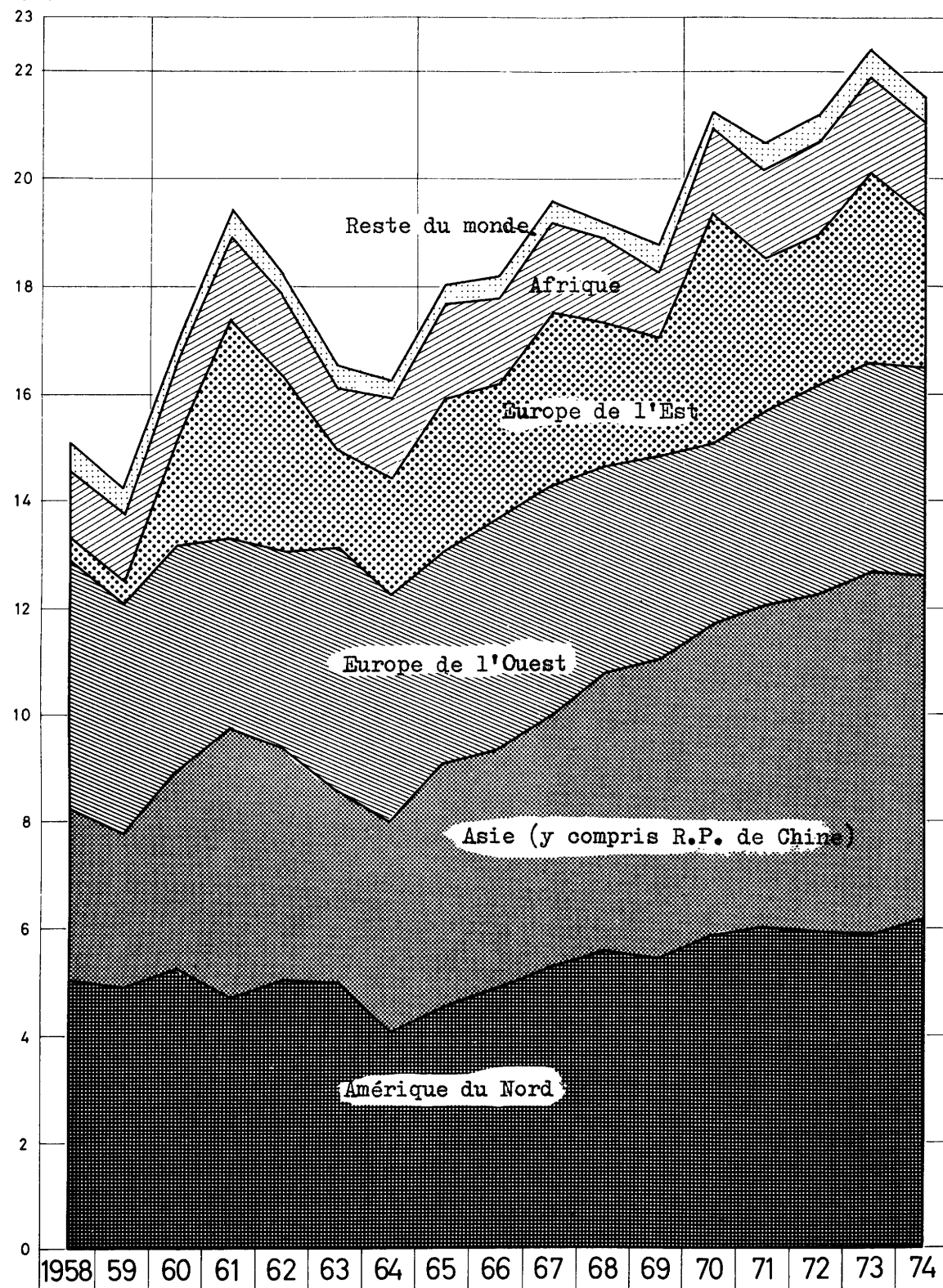
Au cours de la période de référence 1958 à 1974, la demande internationale de sucre a augmenté en moyenne de 2,2 % par an tout en présentant d'importantes variations cycliques. Le taux d'accroissement des importations était cependant très différent d'une région à l'autre, de sorte qu'au cours du temps, les parts respectives des diverses régions dans les importations mondiales ont enregistré des glissements considérables (tableau 3).

Bien que le taux d'accroissement des importations y ait été inférieur à la moyenne, l'Amérique du Nord est restée la région importatrice la plus importante (28 % en moyenne de 1972 à 1974). Etant donné la tendance à la baisse des importations en Europe occidentale et le taux d'accroissement très élevé des importations en Asie, l'Europe de l'Ouest et l'Asie (sans la république populaire de Chine) ont permuté leurs positions, de sorte qu'aujourd'hui l'Asie (sans la république populaire de Chine) se situe, avec un pourcentage de 27 %, juste derrière l'Amérique du Nord, mais loin devant l'Europe de l'Ouest (18 %) devenant ainsi la deuxième région importatrice du monde.

Graphique 2

LES IMPORTATIONS DE SUCRE DES PRINCIPALES REGIONS 1958-1974

Millions de
t.m.



Si l'on y incluait la république populaire de Chine, l'Asie constituerait aujourd'hui déjà la principale région importatrice (30 %). Les autres grandes régions importatrices sont l'Europe de l'Est (14 %), où les importations ont enregistré la croissance la plus forte (8 % par an en moyenne) au cours de la période de référence, et l'Afrique (8 %) où le taux d'accroissement des importations n'a toutefois été que modéré au cours de cette même période. En revanche, l'Amérique centrale et latine ainsi que l'Océanie ne jouent traditionnellement aucun rôle en tant que régions importatrices (graphique 2).

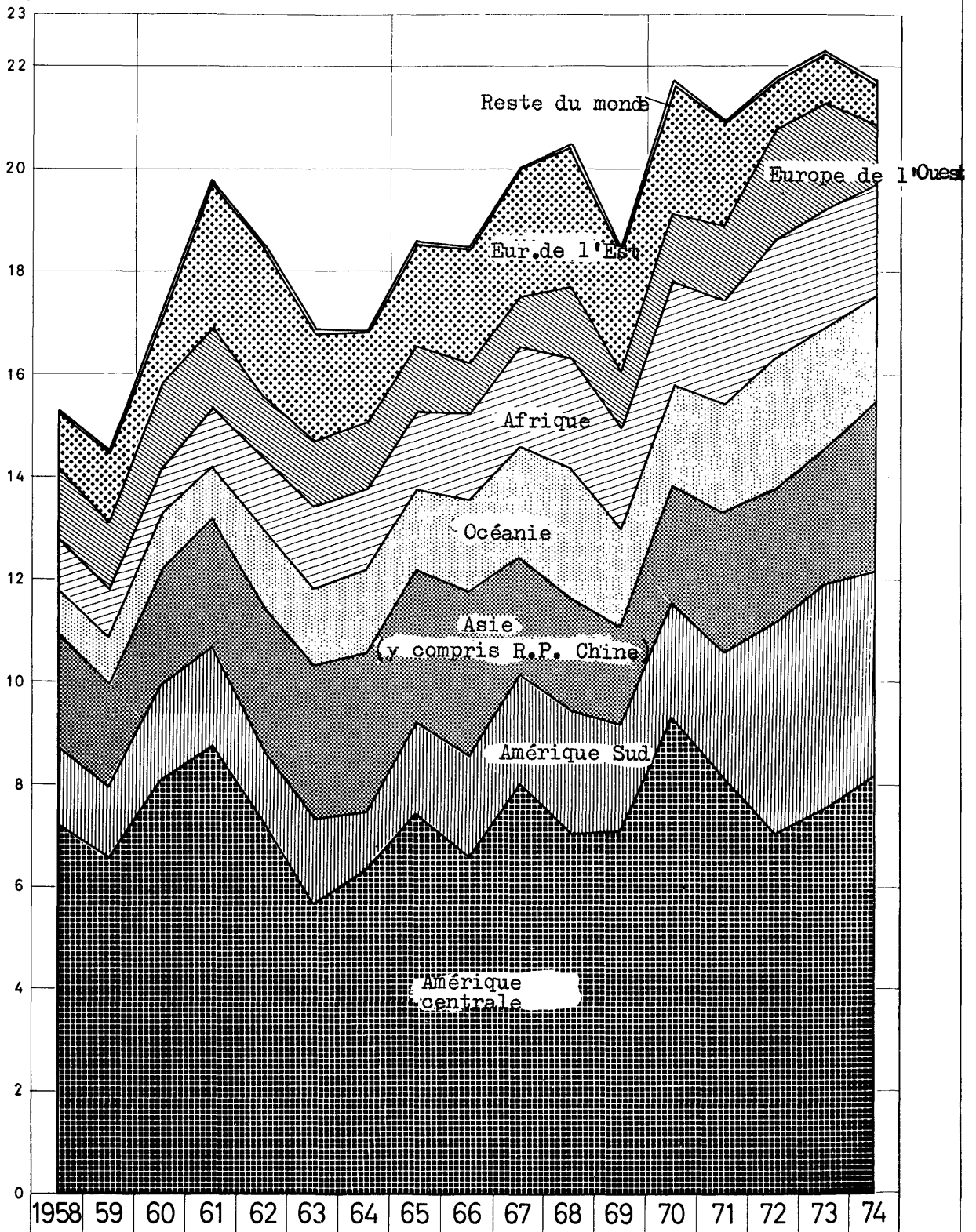
Les principaux pays importateurs sont les Etats-Unis, qui ont absorbé en moyenne 23,1 %, soit près du quart, des importations mondiales entre 1972 et 1974, le Japon (12,3 %), la Communauté économique européenne (10,2 %) et l'Union soviétique (9,8 %). Les importations totales de ces trois pays et de la CEE représentent plus de la moitié (55 %) des importations mondiales. Si l'on y ajoute les parts des deux grands pays importateurs suivants, le Canada (4,5 %) et la république populaire de Chine (2,9 %), l'on obtient près des deux tiers (63 %) des importations mondiales. Un nombre relativement petit de pays, qui, à l'exception de la république populaire de Chine, sont tous des pays industrialisés, concentrent donc une grande partie de la demande internationale de sucre. Cette concentration de la demande s'explique par le fait que relativement peu de pays possèdent une combinaison favorable des facteurs qui conduisent à une demande internationale élevée (population nombreuse, consommation par habitant élevée, degré d'auto-provisionnement assez faible).

En analysant les participations au marché, il faut tenir compte du fait que l'ensemble des importations des Etats-Unis, la quasi-totalité des importations du Royaume-Uni en provenance des pays du Commonwealth, qui constituent la plus grande partie des importations de la Communauté européenne, et l'essentiel des importations de l'Union soviétique s'effectuent sur des marchés préférentiels. C'est pourquoi, sur le marché mondial libre du sucre, le Japon (20 % environ du marché) et le Canada (8 % environ) jouent un rôle prédominant, tandis que les parts des autres pays importateurs du monde ne s'élèvent sur ce marché qu'à 2 ou 3 % au maximum.

Graphique 3

LES EXPORTATIONS DE SUCRE DES PRINCIPALES REGIONS 1958-1974

Millions de t.m.



Pour caractériser les marchés internationaux, il faut analyser, outre les participations des divers pays et groupes de pays, la stabilité de la demande d'importation, c'est-à-dire examiner si l'évolution de cette demande est relativement régulière ou irrégulière. La moyenne arithmétique des écarts relatifs par rapport à une tendance exponentielle peut être considérée comme une mesure appropriée de la stabilité (tableau 3). L'analyse de cette stabilité de la demande internationale de sucre n'a été effectuée dans la présente étude qu'au niveau des régions. Elle montre que l'évolution de la demande a été relativement stable dans toutes les grandes régions importatrices à l'exception de l'Europe de l'Est, les importations de cette dernière région ayant enregistré d'importantes fluctuations. Cela s'applique en particulier à l'évolution des importations nettes. Si l'on se base sur leur valeur nette, les importations dans la Communauté européenne se caractérisent cependant elles aussi par de fortes fluctuations.

b. Evolution des exportations mondiales de sucre

De même que la demande internationale de sucre, l'offre internationale de sucre a augmenté en moyenne de 2,2 % par an au cours de la période de référence de 1958 à 1974, tout en enregistrant d'importantes fluctuations cycliques. L'égalité des taux d'accroissement est naturellement imposée par la force des choses. Elle n'indique en aucune manière si le marché a évolué de façon équilibrée ou non, et si l'égalité temporaire de l'offre et de la demande n'a été atteinte que pour des prix en baisse ou en hausse. Etant donné que les taux d'accroissement des exportations ont été très différents d'une région à l'autre, des variations considérables ont été enregistrées au cours du temps dans la participation des diverses régions aux exportations mondiales (tableau 3).

Bien que ses exportations n'aient que peu augmenté, l'Amérique centrale est restée la principale région exportatrice du monde (34,7 % du marché en moyenne de 1972 à 1974). Leurs taux annuels moyens d'accroissement des exportations étant largement supérieurs à la moyenne, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Océanie ont pu fortement accroître leur participation au marché mondial tandis que l'Europe de l'Ouest, l'Europe de l'Est et l'Asie, en particulier, voyaient leur rôle décroître. C'est pourquoi les premières régions ont pu renforcer leur position sur le marché mondial.

L'Amérique du Sud est devenue -essentiellement grâce à la forte augmentation des exportations brésiliennes- la deuxième région exportatrice du monde (18,9 %), dépassant ainsi l'Asie (sans la république populaire de Chine) (12,5 %). En quatrième et cinquième positions on trouve respectivement l'Océanie (10,7 %) et l'Afrique (10,3 %) qui ont supplanté l'Europe de l'Ouest (8,2 %) et l'Europe de l'Est (4 %). Seule l'Amérique du Nord ne joue traditionnellement aucun rôle dans les exportations mondiales de sucre. Il est toutefois probable que la répartition des exportations de ces dernières années a été fortement faussée par la multiplication, au cours de cette période, de récoltes relativement mauvaises à Cuba et en Union soviétique qui ont grandement contribué à la pénurie mondiale du sucre (graphique 3).

En fournissant en moyenne 21,9 % des exportations mondiales au cours des années 1972 à 1974, Cuba est resté le plus grand offreur sur le marché mondial du sucre, bien que son importance ait fortement baissé au cours du temps. Dans l'intervalle, le Brésil (12 %) et l'Australie (9,4 %) sont devenus les deuxième et troisième offreurs individuels sur le marché mondial. Ces pays sont suivis par la Communauté européenne (7,5 %), les Philippines (6,3 %) et la république Dominicaine (5 %). Il s'y ajoute un certain nombre d'offeurs dont la participation aux exportations mondiales est comprise entre 2 et 4% : l'Afrique du Sud (4,2 %), l'Ile Maurice (3,2 %), le Mexique (2,6 %), les Indes Occidentales (2,5 %), Tai-wan (2,4 %) et le Pérou (2,1 %). Ces douze pays assurent près des quatre cinquièmes (79 %) des exportations mondiales. La part totale des six plus importants d'entre-eux dépasse les trois cinquièmes (62 %). L'offre internationale de sucre est donc, tout comme la demande internationale de sucre, fortement concentrée. A la suite de mauvaises récoltes, tant chez elle qu'à Cuba, l'Union soviétique a perdu au cours des trois dernières années sa place de gros exportateur, alors qu'elle occupait encore le troisième rang des grands pays exportateurs au cours des années précédentes, sa part s'étant élevée en moyenne à environ 7 % entre 1968 et 1970.

Si l'on considère les exportations sur le marché mondial libre, l'importance de Cuba est bien plus faible que sur le marché mondial pris dans son ensemble en raison des livraisons considérables effectuées par ce pays à des conditions préférentielles dans les pays du bloc de l'Est.

**Tableau 4 - Taux d'accroissement^a annuels moyens (W) et instabilités^b (I)
de la production et de la consommation de sucre dans les principales régions**

1958 - 1974 (%)

	Production		Consommation	
	W	I	W	I
Total monde	3,3	2,5	3,6	1,1
Europe de l'Ouest	2,9	5,3	2,5	1,2
CEE (9)	2,5	5,1	2,0	1,4
Europe de l'Est	2,3	7,9	3,6	3,2
Amérique du Nord	1,5	5,3	1,6	1,4
Amérique centrale	1,7	7,1	4,9	3,1
Amérique du Sud	4,7	5,7	4,1	3,0
Asie (sans R.P. de Chine)	4,2	5,7	5,5	4,4
Rép. populaire de Chine	8,3	9,1	7,5	6,4
Afrique	6,0	4,7	4,4	1,9
Océanie	4,8	7,8	2,0	1,1

a) Calculés à l'aide d'une tendance exponentielle - b) Mesurées par la moyenne arithmétique des écarts relatifs annuels par rapport à une tendance exponentielle.

Source : Calculs de l'auteur effectués à partir des tableaux 1* et 2*.

Les Philippines, le Mexique, le Pérou et les Indes occidentales n'ont par ailleurs joué aucun rôle sur le marché mondial libre jusqu'à la fin de l'année 1974, où la législation américaine du sucre est venue à expiration, parce que leurs livraisons s'effectuaient essentiellement ou totalement à des conditions préférentielles à destination des Etats-Unis ou du Royaume-Uni. L'importance de la république Dominicaine s'est elle aussi considérablement réduite pour la même raison. C'est ainsi que l'offre sur le marché mondial libre du sucre était dominée encore davantage que les exportations prises dans leur ensemble par Cuba, le Brésil, l'Australie et la Communauté économique européenne et que le rôle de l'Afrique du Sud était bien plus grand. Parmi les importants offreurs sur le marché mondial libre du sucre figurent aussi, outre les cinq principaux pays offreurs ci-dessus, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la république Dominicaine, Tai-wan, la Thaïlande et l'Ile Maurice. A l'expiration de la législation américaine sur le sucre à la fin de l'année 1974, le marché libre s'est considérablement étendu. Depuis lors, seules les livraisons cubaines à destination des pays du bloc de l'Est et les livraisons des pays ACP dans la CEE sont à considérer comme des livraisons importantes sur des marchés préférentiels, de sorte que la distinction en marché mondial libre et en marchés préférentiels individuels a perdu beaucoup d'importance.

Il en résulte qu'à l'exception de la Communauté économique européenne et de l'Union soviétique qui comptent également parmi les grands pays importateurs, les principaux pays offreurs sur le marché mondial du sucre ne correspondent pas aux principaux pays acheteurs. Et en dehors de la Communauté économique européenne et de l'Union soviétique, tous les importants pays offreurs de sucre sont des pays en voie de développement ou des pays agricoles développés. Si l'on considère exclusivement les exportations nettes, on ne trouve plus parmi les principaux pays exportateurs de sucre du monde que des pays en voie de développement et des pays agricoles développés.

Si l'on analyse la stabilité de l'évolution des exportations sur une base régionale et qu'on la compare avec celle des importations régionales, on s'aperçoit que les fluctuations des exportations mondiales et des importations mondiales étaient de même ampleur mais que, si l'on se fonde sur l'évolution dans les principales régions importatrices ou exportatrices

Les exportations des principales régions exportatrices fluctuaient en général beaucoup plus fortement que les importations des principales régions importatrices. Cela montre que la demande internationale des régions et des pays importants a évolué de façon beaucoup plus régulière que l'offre internationale des pays importants et régions importantes parce que les fluctuations de ces grandeurs résultent essentiellement de fluctuations de la production sucrière liées aux conditions météorologiques, et que l'importance de la production nationale de sucre par rapport à la consommation est bien moindre dans les pays demandeurs que dans les pays offreurs. Etant donné que les fluctuations de la production dans les divers pays et les différentes régions ne sont pas toujours de même sens, elles se compensent partiellement, d'une part au niveau des régions et d'autre part au niveau mondial. Les fluctuations annuelles dans le commerce mondial du sucre restent néanmoins assez prononcées (cf. également tableau 4).

4. Tendances futures de l'évolution sur le marché mondial du sucre

Le prix du sucre sur le marché mondial libre est certes retombé entretemps (novembre 1975) à 13 c/lb environ, après avoir encore dépassé brièvement, un an auparavant, le niveau de 50 c/lb (91 UC/100 kg). Cependant, le niveau identique des cotations à terme pour les dix-huit prochains mois indique que les parties en présence sur le marché escomptent encore, tout au moins pour la campagne 1975/76, une situation relativement tendue sur le plan de l'approvisionnement dans le secteur mondial du sucre. Quoi qu'il en soit, il semble qu'entretemps l'idée selon laquelle le sucre serait toujours disponible en quantité excédentaire à long terme ait dans une large mesure perdu son crédit, et un important obstacle à l'expansion renforcée du secteur mondial du sucre paraît ainsi avoir disparu. Mais une telle reprise de l'expansion dans ce secteur ne peut pas se faire rapidement.

C'est dans les pays dans lesquels le sucre est produit à partir de betteraves sucrières que l'expansion est la plus facile, la betterave sucrière étant une plante annuelle. Dans ces pays, et en particulier dans les pays industrialisés d'Europe de l'Ouest, d'Europe de l'Est et d'Amérique du Nord, la terre est toutefois rare, de sorte que la betterave sucrière est en concurrence pour l'occupation du sol, avec d'autres produits agricoles pour certains desquels des problèmes d'approvisionnement à l'échelle mondiale se sont récemment posés, se posent encore et continueront à se poser dans un avenir prévisible (céréales, colza). L'expansion exige en outre que des capacités de transformation suffisantes soient disponibles ou facilement mobilisables. C'est pourquoi on ne peut pas compter à court terme sur une expansion forte et durable de la production de sucre dans ces pays si les conditions météorologiques y sont normales. Et à long terme, la production de sucre ne devrait y connaître un essor important que si un déficit permanent de sucre est prévu dans le monde, ce qui dépend essentiellement du comportement des pays dans lesquels le sucre est produit à partir de la canne à sucre (pays en voie de développement, pays agricoles développés). Dans le cas contraire, il n'y aurait probablement guère d'expansion de la production de sucre à partir de betteraves, étant donné que dans les pays industrialisés cités, l'agriculture est toujours soumise aux tensions de la politique structurelle économique mondiale et que, du point de vue d'une division internationale du travail aussi favorable que possible, cette politique classe la plupart des pays

industrialisés parmi les pays importateurs et non parmi les pays exportateurs de sucre.

La culture de la canne à sucre s'effectue en règle générale de manière à obtenir plusieurs récoltes de chaque plante. C'est pourquoi toute décision d'augmentation des surfaces cultivées représente dans les pays qui cultivent la canne à sucre une immobilisation qui s'étend sur plusieurs années. Il en résulte que, même lorsque les capacités de transformation mobilisables à court terme sont disponibles en quantités suffisantes, on ne décidera vraisemblablement d'étendre les plantations de canne à sucre que si des difficultés d'approvisionnement sont prévues pour une période relativement longue. On comprend donc qu'au cours des dernières années, où les esprits étaient encore marqués par la longue période d'excédents de sucre et un approvisionnement plus précaire pour les autres produits agricoles (céréales, riz, soja), il n'y ait volontairement pas eu d'expansion importante de la culture de canne à sucre et qu'on ait souvent laissé aller les choses. Il semble à cet égard, que, vu la persistance de la pénurie de sucre, une transformation fondamentale des conceptions soit à présent nécessaire, si l'on ne veut pas que la pénurie se poursuive indéfiniment.

Cette réorientation nécessaire a déjà été mise en route dans certains pays, par exemple au Brésil où la production de sucre s'est constamment accrue au cours des dernières années bien que l'objectif de 10 millions de tonnes fixé par le plan pour l'année 1975 n'ait pas été entièrement atteint. Le Brésil dispose de réserves de surfaces suffisantes et il a, de plus, pu augmenter considérablement ses rendements grâce à des mesures appropriées. A l'instar du Brésil, d'autres pays en voie de développement cultivant la canne à sucre pourraient réorganiser et étendre leur production de sucre, en particulier les pays dans lesquels il existe déjà une industrie nationale de biens d'investissement d'une certaine portance et où le sol ne fait pas défaut (Argentine, Mexique). C'est ainsi que le Mexique, par exemple, a commencé à réorganiser et à moderniser son industrie sucrière dans le cadre d'un plan quinquennal pour les années 1972 à 1976. Si ces plans sont en outre fondés sur l'hypothèse que le Mexique exportera exclusivement sur le marché préférentiel des Etats-Unis, ce pays devrait, en considération du fait que l'on s'attend à la persistance d'une situation tendue sur le plan de l'approvisionnement sucrier dans le monde entier, n'éprouver aucune difficulté particulière

à poursuivre le processus entamé plus loin qu'il ne le prévoit actuellement puisqu'il dispose de suffisamment de sol approprié pour une extension considérable des surfaces cultivées. Il est également permis de s'attendre pour les prochaines années à d'importants accroissements de la production sucrière destinée à l'exportation dans des pays tels que l'Australie, les Philippines, la Thaïlande, le Salvador et le Guatemala. C'est précisément dans les pays en voie de développement cités que des réserves de terre considérables sont disponibles et que les rendements pourraient être accrus de façon durable par une meilleure fumure, une lutte renforcée contre les mauvaises herbes et les parasites et par l'utilisation de variétés de plus grande qualité. Une telle expansion présuppose cependant que les prix à l'exportation soient considérés comme rémunérateurs à long terme.

En revanche, il est apparu dans une série de pays traditionnellement exportateurs de sucre, en particulier dans la région des Caraïbes, que, d'une part, la canne à sucre reculait devant des produits agricoles concurrents et que, d'autre part, l'élargissement de l'éventail des produits agricoles et la mise sur pied d'une industrie nationale diversifiée s'accompagnaient d'une forte baisse du nombre des personnes acceptant un travail saisonnier dans l'industrie sucrière. Seule une mécanisation renforcée du secteur sucrier de ces pays permettrait de faire face aux difficultés qui en découlent, mais celle-ci a été entravée jusqu'ici de divers côtés. Au cours des cinq prochaines années (1976-1980), Cuba a toutefois l'intention de moderniser son industrie sucrière en remplaçant les vieilles machines, de mécaniser davantage la récolte, d'améliorer le système de transport et de chargement et d'intensifier la recherche sucrière.

Dans un grand nombre de pays en voie de développement, il n'est pas possible d'obtenir un accroissement à long terme de la production de sucre à l'aide des seuls moyens intérieurs, par exemple parce que la formation de capital dans le pays n'est pas suffisante et qu'une grande partie des machines ainsi que le savoir technique doivent être importés alors que les devises font défaut. Dans ces pays le concours de l'étranger est nécessaire sous diverses formes : pour la sélection de variétés nouvelles plus productives et plus résistantes, pour la fourniture d'engrais et de produits antiparasitaires, pour la mise en culture des terres, pour l'extension des systèmes d'irrigation, pour la mécanisation du travail du

sol, de la lutte contre les mauvaises herbes et de la récolte. La réorganisation et l'expansion du secteur du sucre dans ces pays exigent la mise en oeuvre équilibrée de moyens intérieurs et extérieurs. Un rôle déterminant incombera à cet égard à l'importance des moyens financiers susceptibles d'être mis à disposition par les institutions internationales (Banque mondiale, fonds de développement) et dans le cadre de l'aide bilatérale au développement, ainsi qu'au jugement porté par les investisseurs étrangers sur l'évolution politique de ces pays, qui doit être de nature à ne pas décourager les investissements privés de l'étranger.

Si les prix sur le marché mondial du sucre sont rémunérateurs pour l'exportateur pendant une certaine durée, la production de sucre devrait s'accroître dans un grand nombre de pays exportateurs. Mais, en même temps, les prix élevés demandés sur le marché mondial du sucre inciteront maint pays importateur à accentuer sa politique de substitution aux importations sucrières. C'est pourquoi il faut encore s'attendre dans les années à venir à ce que la demande internationale de sucre augmente plus lentement à long terme que la production et la consommation mondiales.

Examinée sous le point de vue que la production doit dans la mesure du possible avoir lieu là où elle s'effectue au moindre coût, la politique de substitution aux importations semble regrettable. Elle s'explique cependant, entre autres, par les expériences faites par un grand nombre de pays importateurs dans le passé, à savoir que ce sont justement eux qui ressentaient très nettement chaque pénurie mondiale de sucre. En effet, tous les accords internationaux sur le sucre se sont révélés incapables jusqu'à présent d'empêcher une forte hausse des prix en cas de pénurie mondiale de sucre, tandis que les réglementations dont le but était d'empêcher la chute des prix mondiaux en-dessous d'un prix plancher obtenaient d'habitude des résultats satisfaisants. C'est pourquoi on ne concluait en règle générale des accords internationaux sur le sucre que lorsque le respect de prix plancher tenait à coeur aux pays exportateurs de sucre à la suite d'une chute prolongée des prix. En revanche, ces accords n'offraient aucune protection ou n'assuraient qu'une protection provisoire aux pays importateurs en période de pénurie : ou bien les prix de pénurie devaient être payés immédiatement pour toutes les importations en provenance du marché libre ou bien, dans le cas où les pays exportateurs étaient liés à des prix-plafond pour leurs livraisons normales à des acheteurs traditionnels, ainsi que le prévoyait l'accord international sur le sucre de 1968, l'accord ne survivait pas à une situation de pénurie prolongée.

Telle a été l'expérience faite par les Etats-Unis et le Royaume-Uni dans le cadre de leurs accords préférentiels. Alors que la législation américaine sur le sucre garantissait à certains fournisseurs étrangers des prix qui constituaient pour ces derniers des cadeaux substantiels en cas d'abondance de sucre dans le monde, les Etats-Unis n'ont bénéficié d'aucun traitement de faveur de la part de ces pays en situation de pénurie; ils ont au contraire dû payer les prix en vigueur sur le marché mondial libre pour la totalité de leurs importations. Quant au Royaume-Uni, l'expérience lui a appris récemment que certains fournisseurs traditionnels étaient prêts à enfreindre les dispositions du Commonwealth Sugar Agreement lorsqu'il était plus avantageux pour eux, en temps de pénurie, de vendre le sucre sur le marché mondial libre, bien qu'en vertu de l'accord, le Royaume-Uni leur ait payé pratiquement chaque année auparavant des prix qui étaient nettement supérieurs à ceux qu'ils auraient pu obtenir sur le marché mondial libre. C'est ainsi que dans le passé tous les pays importateurs ont appris par expérience qu'un approvisionnement régulier de la population nationale à des prix stables était considérablement facilité par une production appropriée dans le pays. Ce besoin d'intensifier l'auto-approvisionnement pour s'assurer un approvisionnement à des prix stables pourrait éventuellement être atténué par un nouvel accord international sur le sucre dans lequel serait prévue une coopération mutuellement avantageuse entre pays exportateurs et pays importateurs. Compte tenu cependant des récentes expériences, dont le souvenir est encore très vivace, les chances de voir un tel accord se conclure rapidement semblent minimes parce que les résultats attendus par les pays importateurs et les pays exportateurs sont encore trop divergents actuellement. On peut toutefois déjà observer l'apparition de premières possibilités réelles de mise sur pied d'une politique efficace sur le marché mondial du sucre. La coopération permanente qu'essaient d'instaurer les pays exportateurs d'Amérique latine et les Philippines constitue un pas important en direction de la future politique d'organisation du marché mondial du sucre. Cette coopération a pour objectif d'organiser l'offre d'exportation de sucre de telle manière qu'en cas d'apparition de nouveaux excédents dans le secteur du sucre il s'établisse, grâce à une politique d'exportation prudente et concertée, une concurrence ordonnée entre les offreurs participants et non une concurrence basée sur l'offre au rabais. Une telle coopération de pays exportateurs qui assurent ensemble 60 % des exportations mondiales de sucre est certainement un facteur utile permettant d'éviter les fluctuations brutales et

une baisse prolongée des prix mondiaux du sucre en-dessous du niveau paraissant nécessaire pour l'expansion continue du secteur mondial du sucre qui est souhaitée par tous. Une tentative similaire effectuée vers le milieu des années 60 n'a toutefois pas été couronnée de succès. Le sentiment de solidarité entre les pays en voie de développement qui s'est fortement accru depuis lors permet cependant de penser que la coopération des pays exportateurs de sucre aura à l'avenir davantage de chances de réussite.

Il serait prématuré de voir dans la coopération des pays exportateurs d'Amérique latine un cartel susceptible d'imposer son diktat sur les prix à l'instar de l'Organisation des Pays exportateurs de pétrole. Un tel cartel des pays exportateurs d'Amérique latine et des Philippines ne posséderait pas un pouvoir monopolistique suffisant, puisqu'il existe à côté de ces pays un certain nombre de pays exportateurs de sucre qui, tout en ayant intérêt à obtenir des prix rémunérateurs, feraient vraisemblablement des offres inférieures aux prix du cartel si ceux-ci étaient trop élevés. Par ailleurs, il ne serait pas très difficile, dans un grand nombre de pays importateurs, en particulier dans les pays importateurs développés, de parcourir l'expansion du secteur national du sucre, dans certains cas jusqu'à complet auto-approvisionnement, afin d'échapper ainsi à des prix mondiaux exagérés. En cas de prix trop élevés, la consommation de sucre risque en outre de se réduire, en particulier dans les pays industrialisés, au profit de la consommation d'édulcorants à base de maïs (par exemple sirop de maïs) et d'édulcorants sans calories.

Le futur mode d'organisation de l'ordre économique mondial est lui aussi déterminant pour le problème concernant l'étendue du pouvoir monopolistique dont pourrait disposer le cartel. S'il n'y avait qu'un cartel d'exportation du sucre, il est assez probable que les membres de ce cartel ne pourraient s'entendre à long terme sur les quotas d'exportation parce que les divers pays dépendent à des degrés très variables des exportations de sucre et que leurs intérêts peuvent donc être très différents les uns des autres. Ce facteur perdrait toutefois beaucoup d'importance s'il existait à côté du cartel d'exportation du sucre un certain nombre d'autres cartels d'exportation de matières premières parce que les possibilités de compensation des intérêts s'accroîtraient alors considérablement.

Une politique de stockage coordonnée pourrait elle aussi constituer un instrument au service d'une future politique d'organisation du marché mondial du sucre. Il serait certainement possible d'élaborer une telle politique de stockage de façon à neutraliser dans une large mesure les effets que les fluctuations de la production mondiale de sucre liées aux conditions météorologiques exercent sur les prix du marché mondial. Les stocks pourraient également être utilisés comme réserve pour les situations de détresse temporaires dans les pays en voie de développement. Le système des stocks devrait toutefois être organisé de manière à éviter que le prix sur le marché mondial ne s'écarte fortement à moyen terme du sentier d'équilibre, c'est-à-dire de la ligne de prix pour laquelle il existe à moyen terme un équilibre entre la production mondiale du sucre, d'une part, la consommation mondiale de sucre et le stockage nécessaire pour garantir l'approvisionnement, d'autre part. Un futur accord international sur le sucre devra certainement prévoir les modalités d'une telle politique de stockage coordonnée destinée à stabiliser le marché mondial du sucre.

Il reste toutefois à répondre à une série de questions concernant cette politique de stockage : dans quel pays faut-il constituer les stocks? Comment couvrir les coûts de stockage? Faut-il constituer en outre un stock d'équilibre commun? Quelles doivent être les règles du jeu d'un système de stocks destiné à régulariser délibérément le marché? Quelle est la zone de prix dans laquelle devrait se trouver le prix d'équilibre à moyen terme. Comment convient-il d'adapter cette zone de prix à des données qui varient? Quel comportement faut-il adopter à l'égard des tiers? Ce n'est que lorsque l'on sera parvenu à une entente sur toutes ces questions qu'il sera possible de conclure un nouvel accord international sur le sucre qui ait des chances de rester en vigueur pendant une période relativement longue et qui puisse ainsi exercer une influence durable et stabilisatrice sur le marché mondial du sucre. Les expériences faites avec les accords signés dans le passé ne sont toutefois pas de nature à prédire des perspectives favorables à cet égard à un nouvel accord. Le recours, ainsi qu'on le demande de divers côtés, à une division internationale du travail fortement axée sur les coûts comparatifs dépend cependant en grande partie, précisément dans le domaine agricole, de l'existence et du degré de la sécurité des approvisionnements à l'échelle mondiale.

Il n'a de chances de succès que si des conditions politiques stables sont prévues, de manière générale, dans le monde entier et si l'on peut compter sur la stabilité de tous les marchés agricoles mondiaux importants; actuellement il règne en effet parmi les producteurs de même que parmi les demandeurs de presque tous les pays un désir très vif d'évolution sans heurts.

5. Future position de la CEE dans le secteur mondial du sucre

Dans une étude¹ publiée récemment, on a estimé qu'en "1977/78" Les importations nettes de sucre dans la Communauté européenne s'élèveraient à environ 1 million de tonnes (valeur brute) et que la France et la Belgique seraient les principaux pays exportateurs, le Royaume-Uni, l'Italie et la république fédérale d'Allemagne les principaux pays importateurs de la Communauté. Ces estimations ont toutefois été réalisées à une époque où la pénurie sur le marché mondial du sucre n'avait pas encore pris l'ampleur de l'année 1975 et où beaucoup de personnes comptaient encore sur la fin prochaine de la pénurie à la suite de réactions appropriées des offreurs et demandeurs. Ces réactions s'étant révélées beaucoup plus modérées et plus lentes que prévu, il n'est plus possible de se baser strictement sur les estimations ci-dessus, bien qu'il soit permis de penser que d'ici trois ans, la situation fondamentale se sera considérablement détendue sur le marché mondial.

Toutes les prévisions concernant l'évolution future du secteur du sucre dans la Communauté économique européenne doivent tenir compte de l'organisation communautaire du marché du sucre pour les 5 prochaines années (1975/76 - 1979/80). Conformément aux règlements adoptés jusqu'ici cette organisation du marché s'appuie essentiellement sur une réglementation des quotas aux termes de laquelle des quotas de production sont fixés pour chaque pays. Les quantités de sucre qui sont produites dans le cadre d'un quota de base bénéficient d'une garantie de prix et d'écoulement. Celles qui dépassent le quota de base mais non un quota maximal ne sont assorties que d'une garantie d'écoulement. Des dernières quantités sont soumises à une cotisation à la production qui ne peut dépasser 30 % du prix d'intervention et qui est calculée d'après les coûts d'écoulement de la production dépassant la quantité garantie.

(1) Prévisions de production et de consommation de produits agricoles - "1977". VI. Résultats pour la Communauté européenne. Commission des Communautés européennes. Communications internes sur l'agriculture, Bruxelles, n° 129.

Lors du calcul de ces cotisations à la production, les pertes résultant de l'écoulement sont diminuées des prélèvements à l'exportation perçus au moment de l'exportation. Chaque entreprise peut également reporter sur la campagne sucrière suivante une partie de sa production jusqu'à concurrence de 10 % du quota de base : la quantité reportée sera alors portée au compte de la production de cette campagne. La quantité dépassant le quota maximal ne peut pas être écoulee sur le marché intérieur, mais doit être exportée. En vue d'assurer un approvisionnement normal, chaque entreprise est tenue de constituer un stock minimal égal à 10 % de son quota de base ou à 10 % de sa production, si celle-ci est inférieure au quota de base. Des prélèvements à l'importation et à l'exportation permettent d'assurer un bon fonctionnement du système de prix dans la Communauté économique européenne par rapport au marché mondial. Lorsque le prix d'importation caf est inférieur au prix de seuil, la différence entre les deux prix est prélevée à l'importation. Lorsque le prix d'importation caf est supérieur au prix de seuil, il est perçu un prélèvement égal à la différence entre les deux prix au moment de l'exportation. Il est en outre possible qu'une subvention à l'importation soit versée au moment de l'importation.

Le quota de base fixé à 9,136 millions de tonnes de sucre blanc correspond à l'utilisation intérieure prévue pour la consommation humaine pour la campagne 1975/76 moins une quantité de 1,3 million de tonnes de sucre blanc qui peut être importée chaque année à des conditions préférentielles de certains pays en voie de développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP) ainsi que de l'Inde, ces importations communautaires remplaçant les anciens engagements du Royaume-Uni dans le cadre du Commonwealth Sugar Agreement. Pour la campagne 1975/76 le quota maximal est égal à 1,45 fois le quota de base.

La Communauté économique européenne s'est engagée à acheter pendant au moins 7 ans environ 1,3 million de tonnes de sucre (en valeur sucre blanc) par an aux pays ACP et ces derniers ont pris l'engagement de fournir ces mêmes quantités. Pour la période allant du 1/1/1975 au 30/6/1976, un prix minimum de 260 £ par tonne (51 UC/100 kg) est garanti aux pays ACP pour les livraisons en question par le gouvernement britannique. Ensuite, la Communauté économique européenne garantira vraisemblablement le prix d'intervention CEE pour ces quantités.

Si le prix sur le marché mondial est supérieur au prix d'intervention, les livraisons peuvent s'effectuer au prix du marché mondial. Etant donné que le prix convenu de 260 ₣ par tonne dépasse le prix du marché mondial depuis mai 1975 et que la CEE est disposée à payer à compter du 1/7/1976 le prix mondial ou au moins le prix d'intervention CEE - lorsque le prix sur le marché mondial est inférieur à celui-ci - on peut compter que, sauf cas de force majeure, les pays ACP rempliront dans une large mesure leurs engagements de livraison parce qu'ils ne pourront à aucun moment trouver un débouché plus favorable que le marché de la CEE. On peut donc s'attendre qu'à l'avenir les importations de la CEE s'élèveront toujours à au moins 1,3 million de tonnes (valeur brute). Il semble que, dans des années normales, la CEE ne sera pas obligée de recourir à des importations supérieures à ce niveau et qu'elle ne devra éventuellement importer davantage qu'en cas de campagne défavorable et dans la mesure où les déficits de la production intérieure ne peuvent être compensés par un recours aux stocks.

En ce qui concerne les importations nettes, la situation peut toutefois être totalement différente; les importations (brutes) citées ci-dessus peuvent en effet s'accompagner, selon les circonstances, d'exportations plus ou moins importantes. En principe, les capacités de transformation existant dans la CEE permettent une production telle que la Communauté est en mesure d'avoir un excédent net d'exportation. C'est pourquoi la future position nette de la Communauté économique européenne sur le marché mondial dépendra dans une grande mesure de la situation mondiale sur le plan de l'approvisionnement de sucre et de la relation existant entre le prix du sucre sur le marché mondial et son prix dans la Communauté.

Comme il n'y a pas de rapport direct entre le prix intérieur et le prix sur le marché mondial du sucre, les consommateurs ne sont guère touchés par ces relations en règle générale. Mais celles-ci revêtent une grande importance pour les producteurs de sucre et en particulier pour le budget de la CEE qui reçoit les prélèvements à l'importation et à l'exportation et qui alimente les subventions à l'exportation et à l'importation. En ce qui concerne le budget de la CEE, il est avantageux de maintenir à un niveau aussi faible que possible le degré d'autoapprovisionnement en période d'abondance internationale, lorsque le prix sur le marché mondial est bas par rapport au prix communautaire, et

d'avoir à l'inverse un degré d'auto-provisionnement aussi élevé que possible en période de pénurie importante sur le marché mondial, lorsque le prix sur ce marché est supérieur au prix communautaire. Il est donc prévu, par l'intermédiaire du budget de la CEE, un mécanisme capable d'amener la production de sucre au sein de la Communauté européenne à réagir de la manière économiquement appropriée à l'évolution de la situation sur le marché mondial. La réaction souhaitée est en partie provoquée automatiquement par l'organisation du marché du sucre, et notamment par la participation des producteurs aux pertes résultant de l'écoulement des quantités dépassant le quota de base. Par ces dispositions, l'organisation du marché du sucre n'agit toutefois que sur les seules quantités exportables dans la mesure où, lorsque les prix sur le marché mondial sont faibles et inférieurs de beaucoup aux prix pratiqués sur le marché intérieur de la CEE, la production communautaire destinée à l'exportation est freinée alors qu'elle est stimulée lorsque les prix sur les marchés mondiaux sont élevés et nettement supérieurs aux prix pratiqués sur le marché communautaire. Elle ne suscite cependant pas de réactions automatiques de la marge de fluctuation des importations en fonction de la situation sur le marché mondial. Cette marge n'est pas déterminée par des relations de prix avec le marché mondial, mais par le niveau des quotas de base, les accords ACP, par la structure intérieure des prix ainsi que les fluctuations de la production dues aux conditions climatiques.

En raison de la forte pénurie régnant sur le marché mondial, le prix du sucre sur ce marché a pendant longtemps été nettement supérieur au prix du sucre dans la Communauté économique européenne (tableau 5). On comprend donc très bien que durant cette période tout à été entrepris pour accroître considérablement la production communautaire. Il pourrait toutefois en résulter certaines difficultés à l'avenir. Etant donné que les prix pratiqués sur le marché mondial étaient souvent très élevés et que l'expansion de la production dans la Communauté a été considérée comme très urgente, le prix du sucre a été relevé fortement au sein de la Communauté. Mais les prix fixés par voie administrative ont la désagréable propriété de ne pouvoir être que très difficilement baissés. Il se pourrait de même que l'augmentation des quotas de base et des quotas maximums résultant de l'organisation du marché du sucre se révèle, elle aussi, irréversible parce que les producteurs pèseront de tout leur poids politique pour pouvoir maintenir autant que possible la production à son niveau élevé si la situation sur le marché mondial s'est modifiée entretemps.

Tableau 5 - Evolution des principaux prix du sucre 1967/68 - 1975/76

	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74	1974/75	1975/76
Contrat mondial ^b à la bourse du café et du sucre de New-York (fob et arrimé ports des Caraïbes, en vrac, prix comptant), sucre brut	2,00 (4,41)	2,77 (6,10)	3,28 (7,22)	4,25 (9,37)	6,12 (12,77)	8,21 (15,94)	15,53 (28,38)	32,21 (58,85)	.
Prix d'importation CEE du sucre brut Caf Rotterdam	-	(6,80)	(8,29)	(10,66)	(13,99)	(17,52)	(30,46)	.	.
Prix convenu dans le Commonwealth Sugar Agreement ^c	(11,92)	(11,22)	(11,22)	(11,10)	(12,70)	(14,41)	(14,41) ^d	-	-
Prix d'intervention CEE du sucre brut	-	8,39 (18,50)	8,39 (18,50)	8,39 (18,50)	9,19 (19,22)	10,18 (19,85)	10,97 (20,05)	11,72 ^e (21,41) ^f	14,14 (25,84)

^a 1 UC = 1 DTS = 1 \$ jusqu'au 17.12.1971, 1 UC = 1 DTS = 1,08571 \$ du 18.12.1971-11.2.1973, 1 UC = 1 DTS = 1,20625 \$ à compter du 12.2.1973, 1 £ = 2,80 \$ jusqu'au 20.12.1971, 1 £ = 2,40 \$ à compter du 21.12.1971.

^b Contrat n° 11 à compter du 1.1.1971, auparavant contrat n° 8.

^c Prix maximum.

^d Les augmentations ultérieures n'ont pas été prises en compte.

^e Du 1.7.1974 au 6.10.1974.

^f Du 7.10.1974 au 30.6.1975.

Source : International Sugar Organisation. Sugar Year Book. Londres. Même source, Statistical Bulletin, Londres. Informations CE, Marchés agricoles. Produits végétaux. Prix. Bruxelles.

Il en résulte que la Communauté risque de produire des quantités considérables de sucre pour l'exportation même lorsque le prix mondial sera à nouveau tombé à un niveau nettement inférieur au prix communautaire puisque la cotisation à la production ne peut être supérieure à 30 % du prix d'intervention. A cet égard, la Communauté européenne n'est toutefois pas seule en cause. La situation est analogue dans beaucoup de pays exportateurs parce que dans des pays aussi, la production de sucre est en règle générale déterminée en grande partie par voie administrative.

Tableau 1* - La production de sucre dans les principales régions et principaux pays 1958 - 1974 (1000 t.m., valeur en sucre brut)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	47.139	49.791	52.299	54.757	51.622	52.584	60.172	64.878	64.053	66.387	66.830	69.596	72.896	73.959	75.746	78.131	78.698
Betteraves	20.151	20.789	22.838	23.252	21.596	22.205	27.357	27.328	27.675	28.645	29.486	30.870	29.321	30.924	32.302	32.006	29.921
Canne à sucre	26.987	29.002	29.461	31.505	30.026	30.379	32.816	37.550	36.379	37.742	37.344	38.726	43.575	43.035	43.444	46.125	48.778
Europe de l'Ouest	8.478	8.565	10.398	9.586	8.334	9.470	11.219	10.219	10.663	11.336	11.420	12.296	11.869	13.412	13.021	13.189	12.352
CEE (9)^a	6.880	6.557	8.097	7.687	6.507	7.469	8.645	8.129	7.955	8.626	8.744	9.575	9.087	10.287	9.936	10.177	9.237
CEE (6)^a	5.765	5.223	6.787	6.302	5.363	6.218	7.177	6.772	6.772	7.188	7.313	8.112	7.705	8.733	8.301		
Royaume-Uni	623	930	860	1.015	810	785	889	973	936	976	937	1.006	925	1.055	1.124		
Espagne	387	501	528	527	555	413	584	506	591	600	716	823	887	984	891	891	667
Turquie	380	543	699	469	424	513	795	567	701	791	706	545	643	910	811	736	834
Europe de l'Est	9.285	9.873	9.889	11.255	10.511	9.785	12.344	13.602	13.297	13.635	14.020	14.063	12.486	12.386	14.026	13.819	12.585
Pologne	1.149	973	1.392	1.505	1.487	1.350	1.763	1.539	1.700	1.863	1.852	1.723	1.542	1.761	1.846	1.823	1.600
Union soviétique	5.702	6.522	5.761	6.630	6.522	5.978	7.643	9.700	9.019	9.188	9.815	10.078	8.847	8.402	9.674	9.600	8.526
Tchécoslovaquie	930	786	958	1.125	863	939	1.010	717	837	840	839	732	735	730	770	730	750
Amérique du Nord	4.277	4.567	4.728	5.008	5.052	5.507	6.138	5.840	5.757	5.693	5.818	5.552	5.847	5.712	5.857	5.846	5.497
Etats-Unis	4.109	4.434	4.576	4.887	4.914	5.343	5.968	5.691	5.599	5.539	5.690	5.409	5.734	5.570	5.724	5.729	5.399
Continent	2.553	2.559	2.788	2.882	2.975	3.419	3.999	3.767	3.670	3.722	3.988	3.899	4.273	4.159	4.442	4.472	4.190
Hawaï	694	884	849	991	1.016	999	1.069	1.105	1.120	1.080	1.116	1.072	1.054	1.116	1.015	1.026	946
Porto Rico	856	979	933	1.000	913	911	885	816	805	737	585	438	407	296	267	231	263
Amérique centrale	8.890	9.430	9.760	10.483	8.604	7.886	8.876	10.440	9.423	11.191	10.031	10.631	12.648	11.348	10.328	11.170	12.025
République Dominicaine	838	809	1.112	873	902	806	825	583	691	826	666	886	1.014	1.132	1.173	1.178	1.230
Cuba	5.784	5.964	5.862	6.767	4.815	3.821	4.590	6.082	4.867	6.236	5.315	5.534	7.559	5.950	4.688	5.383	5.926
Mexique	1.210	1.480	1.530	1.487	1.531	1.735	1.933	2.121	2.266	2.412	2.336	2.564	2.402	2.489	2.587	2.810	2.838
Indes occidentales	761	846	890	937	877	986	942	1.012	950	928	916	827	797	792	769	670	705
Amérique du Sud	5.696	5.714	6.088	6.086	6.133	6.270	6.613	8.369	7.459	7.723	8.074	7.927	8.943	9.498	10.752	11.750	11.975
Argentine	1.056	929	815	671	799	1.050	992	1.305	1.035	782	933	974	976	996	1.303	1.638	1.514
Brsil	3.004	3.108	3.319	3.354	3.238	3.037	3.391	4.614	3.842	4.275	4.382	4.174	5.019	5.298	6.151	6.937	6.931
Colombie	264	277	328	363	402	368	428	485	537	597	663	709	676	744	824	810	895
Pérou	681	705	807	799	765	802	766	771	814	731	752	633	771	882	899	898	992
Asie (sans RP de Chine)	5.634	6.249	6.410	6.889	6.788	6.526	7.315	8.556	8.530	7.361	7.269	9.418	10.743	10.508	10.030	10.852	11.750
Inde	2.166	2.303	2.814	3.095	3.056	2.497	2.839	3.493	3.633	2.357	2.375	4.190	4.634	3.959	3.707	3.988	4.489

Tableau 1+ (suite.)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Indonésie	769	856	675	627	589	652	650	776	612	615	602	732	708	834	889	875	935
Iran	111	110	89	133	155	165	185	242	355	457	458	557	617	657	598	650	524
Japon	131	158	170	200	284	387	391	588	566	546	627	639	646	696	595	624	626
Pakistan	172 ^b	187 ^b	157 ^b	138 ^b	211 ^b	316 ^b	257 ^b	314 ^b	525 ^b	555 ^b	429 ^b	541 ^b	770 ^b	590 ^b	400	538	520
Philippines	1.242	1.514	1.398	1.530	1.511	1.501	1.733	1.659	1.443	1.599	1.612	1.578	1.980	2.171	2.099	2.250	2.525
Taïwan	899	914	869	855	704	738	942	994	954	825	814	689	688	760	784	832	935
Thaïlande	73	120	140	155	151	125	168	320	269	232	189	325	495	640	702	839	985
Rép. pop. de Chine	900	1.260	1.260	1.200	1.300	1.800	2.000	2.200	2.400	2.575	2.650	2.750	2.900	3.050	3.150	3.300	3.900
Afrique	2.295	2.518	2.162	2.631	2.703	3.230	3.326	3.246	3.756	4.168	4.366	4.329	4.606	4.943	5.393	5.318	5.377
Egypte	327	351	359	387	345	384	411	404	360	364	414	489	520	550	550	572	534
Ile Maurice	526	580	236	553	563	725	549	704	593	678	632	708	611	657	727	761	738
Afrique du Sud	953 ^c	1.046 ^c	952 ^c	1.069 ^c	1.090 ^c	1.294 ^c	1.456 ^c	1.014	1.536	1.732	1.788	1.498	1.649	1.720	2.111	1.953	1.970
Océanie	1.585	1.614	1.604	1.620	2.196	2.110	2.341	2.407	2.768	2.706	3.182	2.632	2.857	3.105	3.190	2.886	3.235
Australie	1.378	1.359	1.441	1.446	1.930	1.799	2.002	2.073	2.447	2.389	2.800	2.269	2.507	2.732	2.869	2.583	2.938
^a Y compris les départements d'outre-mer - ^b Y compris le Bangladesh (1972 : 27, 1973: 35, 1974 : 108) - ^c Y compris le Swaziland.																	
Source : International Sugar Organization. Sugar Year Book 1964-1974. Même source, Statistical Bulletin, Vol. 34, n° 10 (octobre 1975).																	

Tableau 2* - La consommation de sucre dans les principales régions et les principaux pays 1958-1974 (1000 t.m., valeur en sucre brut)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	44.995	46.928	49.218	53.229	53.552	54.883	55.702	59.126	61.126	63.066	66.296	68.411	72.125	74.386	76.008	78.727	79.765
Europe de l'Ouest	10.907	10.957	11.308	11.677	12.010	12.495	12.489	13.180	13.467	13.717	14.409	14.359	14.794	14.694	14.895	15.789	16.281
CEE (9)^a	8.276	8.396	8.648	8.858	9.081	9.371	9.320	9.696	9.870	9.981	10.564	10.466	10.715	10.484	10.498	11.140	11.719
CEE (6)^a	5.191	5.098	5.320	5.472	5.765	5.962	6.083	6.313	6.545	6.665	7.231	7.092	7.327	7.120	7.096	.	.
Paysanne-Uni	2.663	2.881	2.895	2.959	2.891	2.974	2.807	2.939	2.891	2.870	2.887	2.937	2.938	2.909	2.925	.	.
Yougoslavie	250	267	274	324	313	378	417	505	524	532	527	546	565	584	602	620	630
Espagne	500	505	526	569	614	661	714	767	788	836	872	915	972	1.001	1.030	1.055	1.050
Turquie	329	308	324	361	394	433	464	500	543	551	587	636	662	707	788	925	898
Europe de l'Est	8.138	9.007	10.055	11.964	10.813	11.394	11.876	11.900	12.383	13.019	13.562	13.944	14.360	14.647	15.220	15.791	15.849
Rougarie	135	140	208	230	246	263	257	274	300	342	447	500	530	550	570	550	510
RDA	568	562	547	587	566	558	567	558	544	587	611	622	640	670	700	730	750
Pologne	912	920	901	1.019	1.017	1.101	1.084	1.140	1.198	1.260	1.348	1.398	1.418	1.442	1.504	1.549	1.550
Roumanie	220	240	270	290	310	325	340	355	370	390	400	420	440	530	555	575	600
Union soviétique	5.444	6.326	7.287	8.913	7.760	8.197	8.649	8.575	8.951	9.396	9.678	9.889	10.247	10.350	10.750	11.200	11.250
Tchécoslovaquie	513	527	533	594	573	596	612	603	619	632	660	660	630	650	640	650	653
Amérique du Nord	9.202	9.357	9.373	9.736	9.921	10.144	9.860	10.316	10.593	10.767	11.239	11.020	11.621	11.584	11.655	11.844	11.309
Canada	802	816	773	801	848	908	907	964	969	1.082	1.021	1.073	1.074	1.054	1.037	1.212	984
Etats-Unis	8.400	8.542	8.600	8.935	9.074	9.236	8.952	9.353	9.624	9.685	10.218	9.947	10.547	10.530	10.619	10.632	10.325
Amérique centrale	1.903	1.867	1.950	2.057	2.168	2.349	2.442	2.609	2.773	2.968	3.193	3.297	3.394	3.381	3.453	3.727	3.886
Cuba	242	331	347	376	373	456	401	492	542	629	682	636	619	616	471	464	522
Mexique	1.016	1.061	1.121	1.156	1.249	1.312	1.424	1.478	1.555	1.650	1.767	1.875	1.992	1.920	2.075	2.298	2.344
Amérique du Sud	4.245	4.295	4.521	4.870	5.170	5.092	5.099	5.655	5.337	5.626	6.369	6.340	6.592	7.180	7.646	7.823	8.347
Argentine	747	785	708	795	840	798	847	928	775	901	913	879	952	1.057	1.026	958	1.100
Brsél	2.254	2.233	2.479	2.655	2.806	2.736	2.645	2.949	2.735	2.899	3.547	3.404	3.495	3.797	4.125	4.266	4.577
Colombie	292	284	288	321	369	341	371	389	410	393	447	522	546	602	626	690	750
Asie (sans R.P. Chine)	6.598	6.809	6.924	7.379	7.911	7.644	7.863	9.028	9.731	9.883	10.223	11.784	13.177	14.178	14.036	14.115	13.939
Inde	2.256	2.310	2.228	2.397	2.809	2.673	2.516	2.776	3.141	2.561	2.400	3.122	3.767	4.438	3.911	3.827	3.790
Indonésie	705	724	715	591	585	386	494	640	548	690	683	812	887	872	961	1.000	1.050
Iran	342	382	415	509	401	413	563	565	578	592	652	680	707	804	870	900	887
Japon	1.268	1.325	1.414	1.554	1.602	1.742	1.721	2.033	2.064	2.295	2.408	2.644	3.029	3.101	3.249	3.294	3.336

Tableau 2. (suite)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Pakistan	221 ^b	221 ^b	188 ^b	170 ^b	337 ^b	341 ^b	333 ^b	415 ^b	527 ^b	568 ^b	585 ^b	597 ^b	625 ^b	640 ^b	669	579	525
Philippines	322	296	287	357	406	427	515	517	528	608	631	627	613	663	749	800	850
Rép. pop. de Chine	1.000	1.300	1.625	1.980	1.876	1.904	2.140	2.300	2.550	2.736	2.847	2.960	3.150	3.340	3.550	3.800	4.200
Afrique	2.478	2.600	2.715	2.823	2.895	3.023	3.133	3.304	3.445	3.496	3.585	3.822	4.118	4.449	4.616	4.856	4.945
Egypte	339	342	363	384	418	447	480	481	551	497	496	507	520	558	580	601	637
Maroc	325	365	390	395	400	412	379	383	378	379	378	402	411	439	460	480	480
Afrique du Sud	667 ^c	682 ^c	679 ^c	687 ^c	715 ^c	766 ^c	822 ^c	843	811	800	812	859	916	959	1.000	1.068	1.140
Océanie	722	735	746	764	786	838	800	834	847	854	869	886	918	933	935	982	1.010
Australie	579	589	592	606	625	681	655	671	677	678	689	699	721	734	734	778	784
^a Y compris les départements d'outre-mer - ^b Y compris le Bangladesh (1972 : 91, 1973 : 115, 1974 : 102) - ^c Y compris le Swaziland.																	
Source : International Sugar Organization. Sugar Year Book 1964-1974. Meme source, Statistical Bulletin, Vol. 34, n° 10 (octobre 1975).																	

Tableau 3* - Les importations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1000 t.m., valeur en sucre brut)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	15.133	14.269	16.975	19.449	18.251	16.521	16.272	18.056	18.214	19.586	19.211	18.740	21.272	20.624	21.204	22.458	21.567
Europe de l'Ouest	4.627	4.356	4.226	3.595	3.685	4.572	4.263	3.941	4.297	4.300	3.861	3.789	3.383	3.630	3.877	3.925	3.911
CEE (9) ^a	3.381	3.360	3.227	2.521	2.511	3.326	3.010	2.809	2.806	2.867	2.379	2.529	2.242	2.218	2.216	2.252	2.184
CEE (6) ^a	596	671	824	161	288	862	814	538	436	573	339	284	121	78	74	.	.
Royaume-Uni	2.796	2.665	2.418	2.429	2.273	2.657	2.399	2.254	2.299	2.275	2.135	2.248	2.187	2.221	2.252	.	.
Norvège	148	154	153	156	163	196	103	179	176	173	195	165	175	183	186	169	137
Suisse	249	199	218	269	248	212	214	266	238	262	283	198	238	260	247	225	236
Europe de l'Est	465	373	1.980	4.127	3.306	1.821	2.206	2.839	2.533	3.215	2.741	2.236	4.313	2.854	2.816	3.572	2.849
Bulgarie	0	0	0	108	135	128	142	168	158	195	364	358	403	305	160	232	212
RDA	0	0	62	112	321	244	82	157	205	301	313	223	516	433	331	260	285
Union soviétique	395	335	1.717	3.597	2.486	1.139	1.889	2.293	1.843	2.483	1.755	1.335	3.005	1.536	1.924	2.631	1.856
Amérique du Nord	5.042	4.879	5.255	4.687	5.003	4.955	4.032	4.530	4.886	5.295	5.562	5.428	5.803	6.016	5.910	5.852	6.198
Canada	667	691	617	689	755	788	736	877	809	938	907	996	999	948	957	1.017	948
Etats-Unis	4.374	4.188	4.637	3.998	4.248	4.167	3.296	3.653	4.077	4.358	4.655	4.432	4.804	5.069	4.952	4.835	5.250
Amérique centrale	29	25	23	19	20	17	22	24	18	21	21	43	36	26	38	49	24
Amérique du Sud	420	396	271	352	279	250	185	207	284	206	162	261	134	221	328	354	243
Chili	228	200	152	258	201	195	151	176	212	154	92	207	57	177	233	297	174
Asie (sans RP Chine)	2.968	2.799	3.202	3.477	3.435	3.092	3.553	4.180	3.851	4.144	4.767	5.133	5.362	5.570	5.608	6.046	5.969
Irak	184	177	228	255	228	147	177	309	202	351	265	276	241	296	210	475	392
Iran	258	271	337	385	287	266	441	429	203	218	104	96	78	96	107	303	608
Japon	1.197	1.198	1.278	1.306	1.376	1.343	1.450	1.468	1.573	1.673	1.886	2.077	2.480	2.366	2.754	2.445	2.853
Malaisie	219	195	230	272	211	200	252	253	280	276	357	353	382	338	356	342	352
Sri Lanka (Ceylan)	201	143	205	221	185	156	244	177	261	249	242	341	265	312	222	169	46
Vietnam (sud)	45	45	52	38	48	54	53	71	149	190	211	327	361	325	188	279	50
Rép. pop. de Chine	221	50	477	1.534	938	512	408	419	620	556	432	445	530	464	749	736	411
Afrique	1.222	1.259	1.401	1.518	1.436	1.170	1.469	1.772	1.571	1.700	1.517	1.240	1.535	1.658	1.708	1.751	1.767
Algérie	218	218	269	225	197	223	219	247	219	318	273	110	217	235	233	279	408
Maroc	332	349	411	413	386	235	394	353	314	345	254	262	284	269	230	283	287
Soudan	112	126	117	158	117	121	132	203	144	77	196	65	137	242	191	165	130
Océanie	137	133	141	141	149	131	135	143	155	150	150	165	176	185	170	174	197

^aSans les échanges intra-communautaires, y compris les départements d'outre-mer.

Source : International Sugar Organization, Sugar Year Book 1964-1974. Même source : Statistical Bulletin, Vol. 34, n° 10 (oct. 1975).

Tableau 4* - Les importations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (%)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Europe de l'Ouest	30.6	30.5	24.9	18.5	20.2	27.7	26.2	21.8	23.6	22.0	20.1	20.2	15.9	17.6	18.3	17.5	18.1
CEE (9) ^a	22.3	23.6	19.0	13.0	13.8	20.1	18.5	15.6	15.4	14.6	12.4	13.5	10.5	10.8	10.5	10.0	10.1
CEE (6) ^a	3.9	4.7	4.9	0.8	1.6	5.2	5.0	3.1	2.4	2.9	1.8	1.5	0.6	0.4	0.4	-	-
Royaume-Uni	18.5	18.7	14.2	12.5	12.5	16.1	14.7	12.5	12.6	11.6	11.1	12.0	10.3	10.8	10.6	-	-
Norvège	1.0	1.1	0.9	0.8	0.9	1.2	0.6	1.0	1.0	0.9	1.0	0.9	0.8	0.9	0.9	0.8	0.6
Suisse	1.7	1.4	1.3	1.4	1.4	1.3	1.3	1.5	1.3	1.3	1.5	1.1	1.1	1.3	1.2	1.0	1.1
Europe de l'Est	3.1	2.6	11.7	21.2	18.1	11.0	13.6	15.7	13.9	16.4	14.3	11.9	20.3	13.8	13.3	15.9	13.2
Bulgarie	0	0	0	0.6	0.7	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.9	1.9	1.9	1.5	0.8	1.0	1.0
RDA	0	0	0.4	0.6	1.8	1.5	0.5	0.9	1.1	1.5	1.6	1.2	2.4	2.1	1.6	1.2	1.3
Union soviétique	2.6	2.4	10.1	18.5	13.6	6.9	11.6	12.7	10.1	12.7	9.1	7.1	14.1	7.5	9.1	11.7	8.6
Amérique du Nord	33.3	34.2	31.0	24.1	27.4	30.0	24.8	25.1	26.8	27.0	29.0	29.0	27.3	29.2	27.9	26.1	28.7
Canada	4.4	4.8	3.6	3.5	4.1	4.8	4.5	4.9	4.4	4.8	4.7	5.3	4.7	4.6	4.5	4.5	4.4
Etats-Unis	28.9	29.4	27.3	20.6	23.3	25.2	20.3	20.2	22.4	22.3	24.2	23.7	22.6	24.6	23.4	21.5	24.3
Amérique centrale	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.1
Amérique du Sud	2.8	2.8	1.6	1.8	1.5	1.5	1.1	1.2	1.6	1.1	0.8	1.4	0.6	1.1	1.6	1.6	1.1
Chili	1.5	1.4	0.9	1.3	1.1	1.2	0.9	1.0	1.2	0.8	0.5	1.1	0.3	0.9	1.1	1.3	0.8
Asie (sans RP Chine)	19.6	19.6	18.9	17.9	18.8	18.7	21.8	23.2	21.1	21.2	24.8	27.4	25.2	27.0	26.5	26.9	27.2
Irak	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	0.9	1.1	1.7	1.1	1.8	1.4	1.5	1.1	1.4	1.0	2.1	1.8
Iran	1.7	1.9	2.0	2.0	1.6	1.6	2.7	2.4	1.1	1.1	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	1.4	2.8
Japon	7.9	8.4	2.5	6.7	7.5	8.1	8.9	8.1	8.6	8.5	9.8	11.1	11.7	11.5	13.0	10.9	13.2
Malaisie	1.5	1.4	1.4	1.4	1.2	1.2	1.6	1.4	1.5	1.4	1.9	1.9	1.8	1.6	1.7	1.5	1.6
Sri Lanka (Ceylan)	1.3	1.0	1.2	1.1	1.0	0.9	1.5	1.0	1.4	1.3	1.3	1.8	1.3	1.5	1.1	0.8	0.2
Vietnam (Sud)	0.3	0.3	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.8	1.0	1.1	1.7	1.7	1.6	0.9	1.2	0.2
Rép. pop. de Chine	1.5	0.4	2.8	7.9	5.1	3.1	2.5	2.3	3.4	2.8	2.3	2.4	2.5	2.3	3.5	3.3	1.9
Afrique	8.1	8.8	8.3	7.8	7.9	7.1	9.0	9.8	8.6	8.7	7.9	6.6	7.2	8.0	8.1	7.8	8.2
Algérie	1.4	1.5	1.6	1.2	1.1	1.4	1.4	1.4	1.2	1.6	1.4	0.6	1.0	1.1	1.1	1.2	1.9
Maroc	2.2	2.5	2.4	2.1	2.1	1.4	2.4	2.0	1.7	1.8	1.3	1.4	1.3	1.3	1.1	1.3	1.3
Soudan	0.7	0.9	0.7	0.8	0.6	0.7	0.8	1.1	0.8	0.4	1.0	0.4	0.6	1.2	0.9	0.7	0.6
Océanie	0.9	0.9	0.8	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9	0.8	0.8	0.9	0.8	0.9	0.8	0.8	0.9

^aSans les échanges intra-communautaires - Source : Calculs effectués à partir du tableau 3*.

Tableau 5* - Les importations nettes de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1000 t.m., valeur en sucre brut)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	13.172	12.533	14.696	16.269	15.234	13.290	13.795	14.998	14.801	16.519	15.386	15.481	17.630	17.027	18.388	19.514	19.515
Europe de l'Ouest	3.256	3.074	2.763	2.314	2.597	3.317	3.142	2.756	3.343	3.409	2.518	2.834	2.110	2.220	1.849	1.887	2.761
CEE (9) ^a	2.038	2.138	1.861	1.285	1.459	2.108	1.907	1.631	1.874	2.046	1.137	1.721	1.063	1.030	396	336	1.056
CEE (6) ^a	(- 112)	23	(- 14)	(- 837)	(- 553)	0	120	(- 278)	(- 168)	97	(- 637)	(- 260)	(- 806)	(- 894)	(- 1.496)	.	.
Royaume-Uni	2.172	2.079	1.885	2.074	1.928	2.213	1.916	1.925	1.970	1.919	1.911	2.027	1.977	1.960	1.923	.	.
Yougoslavie	123	18	40	90	117	32	102	102	265	130	59	(- 10)	(- 50)	114	295	380	69
Norvège	148	154	153	156	163	196	103	179	176	173	195	165	175	183	186	169	137
Suisse	245	195	215	266	244	208	212	262	234	255	273	190	229	251	247	225	235
Europe de l'Est	245	154	1.461	2.691	1.710	383	1.601	1.784	849	1.535	808	390	2.252	1.018	2.353	3.151	2.295
Bulgarie	(- 23)	(- 15)	(- 39)	33	11	125	133	159	158	106	351	358	383	269	160	232	212
Union soviétique	177	120	1.455	2.646	1.585	219	1.456	1.563	681	1.282	295	(- 53)	1.487	134	1.860	2.584	1.739
Amérique du Nord	5.031	4.872	5.247	4.674	5.298	4.903	4.013	4.510	4.867	5.272	5.536	5.412	5.787	6.003	5.890	5.783	6.093
Canada	666	690	613	681	743	739	721	859	792	917	883	981	984	935	939	952	905
Etats-Unis	4.364	4.182	4.633	3.992	4.245	4.164	3.293	3.651	4.075	4.355	4.653	4.431	4.803	5.068	4.951	4.831	5.188
Amérique centrale	23	21	21	17	17	16	20	21	16	17	18	13	12	19	21	32	16
Amérique du Sud	420	395	270	349	273	248	185	207	283	206	161	261	132	220	326	329	229
Chili	228	200	152	258	201	195	151	176	212	154	92	207	57	177	233	297	163
Asie (sans RP de Chine)	2.778	2.621	3.002	3.246	3.197	2.863	3.328	3.975	3.639	4.042	4.611	4.995	5.264	5.460	5.509	5.904	5.821
Irak	184	177	228	255	228	147	177	309	202	351	265	276	241	296	210	474	392
Iran	258	271	337	385	287	266	441	429	203	218	104	96	78	96	96	303	608
Japon	1.186	1.177	1.252	1.305	1.375	1.343	1.437	1.467	1.572	1.667	1.855	2.074	2.480	2.363	2.744	2.396	2.836
Malaisie	218	194	229	272	211	199	252	253	279	276	357	353	375	332	347	331	340
Sri Lanka (Ceylan)	200	143	205	221	185	156	244	177	261	249	242	341	265	312	222	169	46
Vietnam (Sud)	45	45	52	38	48	54	53	71	149	190	211	327	361	325	188	279	50
Rép. pop. de Chine	108	20	460	1.429	650	296	(- 8)	(- 8)	110	218	167	278	443	347	593	581	360
Afrique	1.175	1.243	1.339	1.412	1.351	1.133	1.372	1.602	1.539	1.670	1.430	1.134	1.455	1.553	1.677	1.673	1.742
Algérie	218	218	267	224	197	223	219	247	219	318	273	110	217	235	233	279	408
Maroc	315	337	400	406	376	235	388	344	309	342	252	262	274	240	215	263	277
Soudan	112	126	117	158	117	121	132	203	144	77	196	65	137	242	191	165	130
Océanie	136	133	133	137	141	131	134	143	155	150	149	164	175	185	170	174	196

^a Sans les échanges intra-communautaires, y compris les départements d'outre-mer.

Source : voir tableau 1*

Tableau 6+ - Les exportations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1000 t.m., valeur en sucre brut)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	15.311	14.415	17.127	19.759	18.499	16.845	16.834	18.615	18.502	20.039	20.482	18.440	21.695	20.934	21.757	22.308	21.733
Europe de l'Ouest	1.386	1.306	1.676	1.561	1.234	1.302	1.282	1.305	986	974	1.372	1.124	1.366	1.439	2.150	2.064	1.184
CEE (9)^a	1.341	1.220	1.364	1.236	1.052	1.217	1.103	1.178	932	821	1.242	808	1.179	1.288	1.920	1.916	1.128
CEE (6)^a	708	648	838	998	777	862	694	836	604	476	976	543	927	973	1.570	-	-
Royaume-Uni	624	586	533	355	345	444	483	329	329	355	224	221	210	261	330	-	-
Europe de l'Est	1.119	1.346	1.319	2.855	2.925	2.087	1.776	2.040	2.260	2.507	2.745	2.364	2.489	2.004	953	919	732
Pologne	279	306	337	706	785	231	543	519	354	380	703	322	323	88	332	422	183
Union soviétique	218	214	262	951	900	919	433	731	1.163	1.201	1.461	1.388	1.517	1.402	64	46	117
Tchécoslovaquie	414	393	343	435	459	491	390	558	354	426	312	300	350	320	229	225	182
Amérique du Nord	15	6	8	13	14	53	19	20	19	22	25	16	16	13	19	69	105
Amérique centrale	7.203	6.553	8.083	8.764	7.281	5.640	6.383	7.486	6.590	8.011	7.079	7.120	9.338	8.166	7.073	7.539	8.195
République Dominicaine	691	694	1.099	793	846	671	662	522	572	673	625	636	793	1.011	1.141	1.070	1.055
Cuba	5.632	4.952	5.635	6.414	5.131	3.521	4.176	5.316	4.435	5.683	4.613	4.799	6.906	5.511	4.140	4.797	5.491
Mexique	187	131	462	586	365	393	491	555	513	572	676	625	612	551	598	586	496
Indes-Occidentales	648	713	770	823	759	837	824	877	799	761	797	675	652	642	596	544	538
Amérique du Sud	1.520	1.414	1.828	1.894	1.422	1.723	1.078	1.726	1.975	2.151	2.369	2.027	2.224	2.431	4.081	4.379	3.983
Bésil	776	606	855	745	479	487	266	818	1.007	1.001	1.079	1.061	1.130	1.230	2.638	2.975	2.303
Guyane	305	259	327	310	310	286	250	285	270	333	316	348	308	362	320	238	312
Pérou	411	499	514	552	463	481	428	387	433	431	459	268	403	429	481	407	462
Asie (sans RP de Chine)	2.100	1.954	2.269	2.390	2.502	2.735	2.557	2.579	2.697	1.920	1.919	1.784	2.171	2.605	2.425	2.501	3.270
Inde	54	17	19	291	405	513	241	280	460	229	105	99	339	354	105	209	536
Philippines	982	1.054	1.089	1.202	1.147	1.069	1.118	1.100	1.086	1.003	1.007	980	1.178	1.411	1.262	1.385	1.468
Taiwan	789	666	914	664	611	681	816	811	852	570	651	551	426	542	520	508	553
Rép. pop. de Chine	114	30	16	105	287	216	524	427	510	338	265	167	88	117	156	155	51
Afrique	1.010	945	866	1.162	1.378	1.594	1.579	1.501	1.695	1.931	2.156	1.971	2.011	2.043	2.312	2.304	2.138
Iles Maurice	519	507	320	541	544	614	593	613	603	564	613	627	616	602	650	739	726
Afrique du Sud	250 ^b	245 ^b	289 ^b	297 ^b	519 ^b	633 ^b	609 ^b	424	585	816	926	608	691	766	1.046	915	827
Océanie	845	875	1.063	1.053	1.454	1.495	1.636	1.531	1.770	2.185	2.553	1.867	1.991	2.116	2.588	2.379	2.075
Australie	662	691	842	895	1.244	1.219	1.307	1.209	1.510	1.848	2.185	1.531	1.642	1.762	2.296	2.103	1.808
Iles Fidji	183	183	221	157	210	276	329	322	260	336	367	336	349	354	290	276	266

^a Sans les échanges intra-communautaires, y compris les départements d'outre-mer - ^b y compris le Swaziland.

Source : voir tableau 1+.

Tableau 7* - Les exportations de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (%)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.1	100.1	100.1	100.1	100.1	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Europe de l'Ouest	9.1	9.1	9.8	7.9	6.7	7.7	7.6	7.0	5.3	4.9	6.7	6.1	6.3	6.9	9.9	9.3	5.5
CEE (9) ^a	8.8	8.5	8.0	6.3	5.7	7.2	6.6	6.3	5.0	4.1	6.1	4.4	5.4	6.2	8.8	8.6	5.2
CEE (6) ^a	4.6	4.5	4.9	5.1	4.2	5.1	3.8	4.5	3.3	2.4	4.8	2.9	4.3	4.7	7.2	.	.
Royaume-Uni	4.1	4.1	3.1	1.8	1.9	2.6	2.9	1.8	1.8	1.8	1.1	1.2	1.0	1.3	1.5	.	.
Europe de l'Est	7.3	9.3	7.7	14.5	15.8	12.4	10.6	11.0	12.2	12.5	13.4	12.8	11.5	9.6	4.4	4.1	3.4
Pologne	1.8	2.1	2.0	3.6	4.2	1.4	3.2	2.8	1.9	1.9	3.4	1.8	1.5	0.4	1.5	1.9	0.8
Union soviétique	1.4	1.5	1.5	4.8	4.9	5.5	2.6	3.9	6.3	6.0	7.1	7.5	7.0	6.7	0.3	0.2	0.5
Tchécoslovaquie	2.7	2.7	2.0	2.2	2.5	2.9	2.3	3.0	1.9	2.1	1.5	1.6	1.6	1.5	1.1	1.0	0.9
Amérique du Nord	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.5
Amérique centrale	47.0	45.5	47.2	44.4	39.4	33.5	37.9	40.2	35.6	40.0	34.6	38.6	43.0	39.0	32.5	33.8	37.7
République Dominicaine	4.5	4.8	6.4	4.0	4.6	4.0	3.9	2.8	3.1	3.4	3.1	3.5	3.7	4.8	5.2	4.8	4.9
Cuba	36.8	34.4	32.9	32.5	27.7	20.9	24.8	28.6	24.0	28.4	22.5	26.0	31.8	26.3	19.0	21.5	25.3
Mexique	1.2	0.9	2.7	3.0	2.0	2.3	2.9	3.0	2.8	2.9	3.3	3.4	2.8	2.6	2.8	2.6	2.3
Indes-Occidentales	4.2	5.0	4.5	4.2	4.1	5.0	4.9	4.7	4.3	3.8	3.9	3.7	3.0	3.1	2.7	2.4	2.5
Amérique du Sud	9.9	9.8	10.7	9.6	7.7	10.2	6.4	9.3	10.7	10.7	11.6	11.0	10.3	11.6	18.8	19.6	18.3
Brésil	5.1	4.2	5.0	3.8	2.6	2.9	1.6	4.4	5.4	5.0	5.3	5.8	5.2	5.9	12.1	13.3	10.6
Guyane	2.0	1.8	1.9	1.6	1.7	1.7	1.5	1.5	1.5	1.7	1.5	1.9	1.4	1.7	1.5	1.1	1.4
Pérou	2.7	3.5	3.0	2.8	2.5	2.9	2.5	2.1	2.3	2.2	2.2	1.5	1.9	2.1	2.2	1.8	2.1
Asie (sans RP de Chine)	13.7	13.6	13.3	12.1	13.5	16.2	15.2	13.9	14.6	9.6	9.4	9.7	10.0	12.4	11.2	11.2	15.1
Inde	0.4	0.1	0.1	1.5	2.2	3.1	1.4	1.5	2.5	1.1	0.5	0.5	1.6	1.7	0.5	0.9	2.5
Philippines	6.4	7.3	6.4	6.1	6.2	6.4	6.6	5.9	5.9	5.0	4.9	5.3	5.4	6.7	5.8	6.2	6.8
Taiwan	5.2	4.6	5.3	3.4	3.3	4.0	4.9	4.4	4.6	2.8	3.2	3.0	2.0	2.6	2.4	2.3	2.5
Rép. pop. de Chine	0.7	0.2	0.1	0.5	1.6	1.3	3.1	2.3	2.8	1.7	1.3	0.9	0.4	0.6	0.7	0.7	0.2
Afrique	6.6	6.6	5.1	5.9	7.5	9.5	9.4	8.1	9.2	9.6	10.5	10.7	9.3	9.8	10.6	10.3	9.8
Iles Maurice	3.4	3.5	1.9	2.7	2.9	3.6	3.5	3.3	3.3	2.8	3.0	3.4	2.8	2.9	3.0	3.3	3.3
Afrique du Sud	1.6 ^b	1.7 ^b	1.7 ^b	1.5 ^b	2.8 ^b	3.8 ^b	3.6 ^b	2.3	3.2	4.1	4.5	3.3	3.2	3.7	4.8	4.1	3.8
Océanie	5.5	6.1	6.2	5.3	7.9	8.9	9.7	8.2	9.6	10.9	12.5	10.1	9.2	10.1	11.9	10.7	9.6
Australie	4.3	4.8	4.9	4.5	6.7	7.2	7.8	6.5	8.2	9.2	10.7	8.3	7.6	8.4	10.6	9.4	8.3
Iles Fidji	1.2	1.3	1.3	0.8	1.1	1.6	2.0	1.7	1.4	1.7	1.8	1.8	1.6	1.7	1.3	1.2	1.2

^a Sans les échanges intra-communautaires, y compris les départements d'outre-mer - ^b y compris le Swaziland.

Source : Calculs effectués à partir du tableau 6*.

Tableau 8+ - Les importations nettes de sucre des principales régions et des principaux pays 1958-1974 (1000 t.m., valeur en sucre brut)

	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total monde	13.410	12.756	14.897	16.593	15.289	13.600	14.358	15.549	15.088	16.970	16.668	15.181	18.053	17.337	18.940	19.368	19.678
Europe de l'Ouest	17	24	212	280	146	44	162	111	32	83	29	168	94	29	122	26	33
CEE (9) ^a	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CEE (6) ^a	112	(- 23)	14	837	553	(- 0)	(- 120)	278	168	(- 97)	637	260	806	894	1.496		
Europe de l'Est	898	1.127	800	1.299	1.329	649	1.170	985	576	827	812	518	428	168	490	498	179
Pologne	279	306	163	444	635	127	512	519	301	356	682	292	312	45	311	394	155
Tchécoslovaquie	414	391	321	430	309	341	340	348	91	238	112	94	117	123	85	77	24
Amérique centrale	7.239	6.603	8.106	8.840	7.345	5.639	6.382	7.484	6.588	8.008	7.075	7.090	7.314	8.159	7.056	7.522	8.188
République Dominicaine	691	694	1.099	793	846	671	662	522	572	673	625	636	793	1.011	1.141	1.070	1.055
Cuba	5.632	4.952	5.634	6.414	5.131	3.521	4.176	5.316	4.435	5.683	4.613	4.799	6.906	5.511	4.140	4.797	5.491
Mexique	187	131	462	586	365	393	491	555	513	572	676	625	612	551	598	586	496
Indes-Occidentales	644	710	769	822	757	835	823	875	797	759	794	651	654	636	580	534	532
Amérique du Sud	1.520	1.413	1.827	1.891	1.416	1.720	1.078	1.726	1.975	2.151	2.369	2.027	2.222	2.430	4.079	4.354	3.969
B Brésil	776	606	855	745	479	487	266	818	1.007	1.001	1.079	1.061	1.130	1.230	2.638	2.975	2.303
Guyane	305	259	327	310	310	286	249	284	270	332	316	348	308	362	320	238	312
Pérou	411	499	514	552	463	481	428	387	433	431	459	268	403	429	481	407	462
Asie (sans RP de Chine)	1.910	1.775	2.047	2.159	2.264	2.507	2.332	2.373	2.484	1.817	1.763	1.646	2.072	2.496	2.325	2.360	3.122
Inde	54	17	19	291	405	513	241	280	460	229	105	99	339	354	105	209	536
Philippines	982	1.054	1.089	1.202	1.147	1.069	1.118	1.100	1.086	1.003	1.007	980	1.178	1.411	1.262	1.385	1.468
Taiwan	789	666	914	664	611	681	816	811	852	570	651	551	426	542	520	508	553
Rép. pop. de Chine	0	0	0	0	0	0	116	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Afrique	981	939	843	1.071	1.335	1.557	1.482	1.331	1.663	1.900	2.069	1.865	1.931	1.938	2.281	2.231	2.113
Ile Maurice	519	507	320	541	544	614	593	613	603	564	613	627	616	602	650	739	726
Afrique du Sud	250	245	284	297	519	633	563	301	579	816	926	607	689	764	1.045	913	826
Océanie	845	875	1.062	1.053	1.454	1.494	1.656	1.531	1.770	2.184	2.552	1.867	1.990	2.116	2.588	2.378	2.074
Australie	662	691	842	895	1.244	1.219	1.307	1.209	1.510	1.848	2.185	1.531	1.642	1.762	2.298	2.103	1.808
Iles Fidji	183	183	221	157	210	276	329	322	259	336	367	336	348	354	290	276	266
^a Sans les échanges intra-communautaires, y compris les départements d'outre-mer - by compris le Swaziland.																	
Source : voir tableau 1+.																	

Tableau 9. - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la CEE (6) 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 ^a	1971/72 ^a	1972/73	1973/74 ^a
Production utilisable	5.141	4.209	6.342	4.750	4.527	5.319	6.229	5.681	5.589	6.211	6.395	7.012	7.041	8.100	7.653	8.047
Stock initial ^b (1er juillet)	1.554	2.232	2.369	3.333	2.657	1.813	2.130	3.121	2.837	2.698	2.564	2.319	2.710	2.394	2.608	2.431
Stock final ^b (30 juin)	2.232	2.369	3.333	2.657	1.813	2.130	3.121	2.818	2.698	2.576	2.319	2.657	2.394	2.601	2.406	1.962
Exportations ^c	707	675	1.030	945	908	756	788	838	1.115	870	1.018	774	951	1.483	1.532	1.538
Importations ^c	841	1.237	673	562	805	1.301	1.109	697	1.463	1.044	618	528	239	233	278	282
Utilisation intérieure	4.597	4.634	5.021	5.043	5.288	5.547	5.559	5.843	6.076	6.507	6.240	6.428	6.645	6.643	6.601	7.246
Alimentation animale	.	3	1	44	57	12	72	280	350	408	400	263	182	44	67	27
Pertes	2	2	4	2	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Usages industriels	4	16	35	47	61	58	70
Consommation humaine	4.595	4.629	5.016	4.997	5.209	5.534	5.487	5.563	5.726	6.095	5.824	6.130	6.416	6.538	6.476	7.148
Superficie récoltée																
(betteraves) 1000 ha	1.043	1.118	1.125	993	1.001	1.028	1.126	1.132	1.046	1.130	1.194	1.180	1.181	1.189		
Rendement (bett.) t/ha	3.69	2.86	4.17	3.64	3.32	3.81	3.91	3.81	4.10	4.31	4.35	4.29	4.15	4.46		
Rupture dans la comparaison méthodique																
^a y compris les départements français d'outre-mer - de 1963/64 à 1967/68 : y compris les stocks des départements français d'outre-mer; 1968/69 et 1969/70 : sans les stocks des départements français d'outre-mer. - ^b A compter de 1967/68, y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Statistiques agricoles, Bruxelles et Luxembourg.																

Tableau 11. - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la république fédérale d'Allemagne 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Production utilisable	1.731	1.285	1.807	1.329	1.378	1.899	1.970	1.442	1.766	1.902	1.826	1.914	1.898	2.162	2.048	2.266
Stock initial (1er juillet)	634	888	750	989	772	590	852	1.182	846	959	977	786	779	733	786	698
Stock final (30 juin)	888	750	989	772	590	852	1.183	846	959	977	786	779	733	786	698	587
Exportations ^a	28	52	11	31	21	21	13	13	33	22	213	105	105	248	274	341
Importations ^a	173	215	138	186	268	240	198	363	472	358	273	257	336	280	263	282
Utilisation intérieure	1.622	1.586	1.695	1.701	1.807	1.856	1.824	2.129	2.092	2.220	2.077	2.073	2.175	2.141	2.125	2.318
Alimentation animale	-	3	1	2	47	4	62	220	281	285	145	109	70	30	38	11
Pertes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0
Usages industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	6	8	12	9	10	16
Consommation humaine	1.622	1.583	1.694	1.699	1.760	1.852	1.762	1.909	1.811	1.931	1.926	1.956	2.093	2.102	2.077	2.291
Superficie récoltée (betteraves) 1000 ha	284	287	294	260	290	301	327	299	294	294	290	295	303	315		
Rendement (bett.) t/ha	3.96	2.85	4.20	3.56	3.28	4.16	3.93	3.66	4.25	4.65	4.70	4.39	4.40	4.58		
^a A compter de 1967/68, y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : Office statistique des Communautés Européennes, Statistiques agricoles, Bruxelles et Luxembourg																

Tableau 12* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour la France 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71 ^a	1971/72 ^a	1972/73 ^a	1973/74 ^a
Production utilisable	1.438	969	2.508	1.575	1.498	1.849	2.209	2.157	1.665	1.590	2.190	2.504	2.841 ^b	3.242 ^c	3.111	3.258
Stock initial (1er juillet)	511	642	657	1.436	1.223	813	827	1.163	1.291	1.054	642	829	1.216	1.016	1.105	999
Stock final (30 juin)	642	657	1.436	1.223	813	827	1.163	1.272	1.054	653	829	1.163	1.016	1.098	974	806
Exportations ^a	455	449	802	816	851	764	748	938	778	455	799	742	1.287	1.361	1.539	1.562
Importations ^a	428	813	483	414	412	428	448	462	565	436	405	372	158	180	213	230
Utilisation intérieure	1.280	1.318	1.410	1.386	1.469	1.499	1.573	1.572	1.689	1.972	1.609	1.800	1.912	1.979	1.916	2.119
Alimentation animale	.	.	.	40	8	6	9	59	68	73	78	38	37	6	9	5
Pertes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Usages industriels	13	18	32	23	29
Consommation humaine	1.280	1.318	1.410	1.346	1.461	1.493	1.564	1.513	1.621	1.899	1.531	1.749	1.857	1.941	1.884	2.085
Superficie récoltée (betteraves) 1000 ha	365	387	428	359	352	371	425	395	295	314	404	401	403	425		
Rendement (bett) t/ha	3.53	2.00	4.45	3.68	3.28	3.76	3.82	4.29	4.36	4.07	4.35	4.47	4.35	4.69		
^a y compris les départements français d'outre-mer - ^b y compris 361.000 t de sucre de canne - ^c y compris 299.000 t de sucre de canne.																
^d A compter de 1967/69, y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Statistiques agricoles, Bruxelles et Luxembourg.																

Tableau 14* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour les Pays-Bas 1958/59 - 1973/74 (1000 t)

	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Production utilisable	528	459	652	540	420	385	598	548	527	690	661	703	657	771	695	765
Stock initial (1er juillet)	133	274	190	288	267	178	133	248	217	235	330	338	325	230	240	233
Stock final (30 juin)	274	190	288	267	178	133	248	217	235	331	338	325	230	240	233	186
Exportations ^a	142	234	244	181	168	141	151	149	151	126	149	201	262	284	236	324
Importations ^a	215	166	174	122	186	259	205	145	203	148	231	177	156	147	158	136
Utilisation intérieure	460	475	484	502	527	548	537	575	561	616	735	692	646	624	624	624
Alimentation animale	-	-	-	2	2	2	1	1	1	50	155	86	35	1	1	1
Parta	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Usages industriels	6	10	13	16	18	18
Consommation humaine	460	475	484	500	525	546	536	574	560	566	574	596	598	607	605	605
Superficie récoltée (betteraves) 1000 ha	81	93	93	85	77	69	79	91	92	100	104	103	104	102	113	
Rendement (bett.) t/ha	4,79	3,33	5,05	4,55	3,79	3,89	4,90	3,94	3,98	5,07	4,95	4,86	4,55	4,90		
^a A compter de 1967/68, y compris les échanges intra-communautaires.																
Source : Office Statistique des Communautés Européennes, Statistiques agricoles, Bruxelles et Luxembourg.																

Tableau 15* - Bilan d'approvisionnement du sucre pour le Danemark 1958/59 - 1973/74 (1.000 t, valeur en sucre blanc)

	1958/59 ^a	1959/60 ^a	1960/61 ^a	1961/62 ^a	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Production utilisable	356	226	305	195	188	336	392	221	294	303	313	280	268	298	315	338
Stock initial (1er juillet)	151		18	30	39	19	39	6	30	15	17	24
Stock final (30 juin)	112											
Exportations	89	47	43	36	66	126	150	69	57	87	139	63	74	80	85	131
Importations	2	2	7	42	66	40	13	46	34	37	21	25	20	39	39	22
Utilisation intérieure	228	232	231	227	231	234	233	236	244	243	252	253
Alimentation animale	1										1	1
Pertes	6	11	11	4	4	4	4	4	4	4	3	4
Usages industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	0
Consommation humaine	223	209	222	219	221	221	220	223	227	230	229	232	240	239	240	248
Superficie récoltée																
(betteraves) 1000 ha	91	55	55	39	42	69	84	60	58	53	52	52	47	49	56	
Rendement (bett.) t/ha	3.55	2.88	4.07	3.61	3.44	3.75	3.76	3.12	3.75	4.07	4.12	3.76	4.00	4.09	4.00	
^a Années civiles.																
Source : Commission des Communautés Européennes. Informations internes sur l'Agriculture, volume 109.																
Prévisions de production et de consommation de produits agricoles - 1977 ^W .																
11. Danemark - Irlande. Bruxelles. Tab. 19.																

Communautés européennes — Commission

L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté

I. Blé, céréales fourragères, sucre; résumé

Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes

1979 — 242 p. — 21 x 29,7 cm

Série Informations sur l'agriculture — 1976 — 18

ISBN 92-825-1207-X

N° de catalogue : CB-NA-79-018-FR-C

BFR 175	DKR 30,75	DM 11,10	FF 25,50
LIT 5000	HFL 12	UKL 3.00	USD 5.90

La présente étude, effectuée dans le cadre du programme d'études de la Direction Générale de l'Agriculture, constitue la première partie d'une vaste enquête sur les sources d'approvisionnement existantes de la Communauté et sur celles que l'on prévoit pour l'avenir en ce qui concerne un certain nombre de produits agricoles importants à l'échelle internationale.

L'enquête a porté sur les produits ou groupes de produits suivants :

Froment, céréales fourragères, sucre, viande bovine, viande de mouton, produits laitiers, huiles et graisses, aliments azotés pour animaux.

Le présent volume (**tome 1**) contient les chapitres relatifs au froment, aux céréales fourragères et au sucre ainsi qu'une récapitulation et des conclusions pour tous ces produits; le **tome 2** contiendra les chapitres relatifs à la viande bovine, à la viande de mouton et aux produits laitiers, le **tome 3**, les chapitres relatifs aux huiles et graisses ainsi qu'aux aliments azotés pour animaux.

Dans chaque chapitre, l'analyse s'articulera généralement autour des principaux éléments suivants :

- a) production, consommation, commerce extérieur de la Communauté, pour la période 1960-1974/75;
- b) offre, demande, prix sur les marchés internationaux pour cette même période;
- c) facteurs déterminants et perspectives d'évolution à moyen terme des marchés mondiaux;
- d) position future de la CEE sur les marchés internationaux.

Cette étude a été publiée également en langue allemande

Informations sur l'Agriculture

		Date	Langues
N° 1	Crédits à l'agriculture I. France, Belgique, G.D. de Luxembourg	Février 1976	F
N° 2	Crédits à l'agriculture II. République Fédérale d'Allemagne	Février 1976	D
N° 3	Crédits à l'agriculture III. Italie	Février 1976	F I
N° 4	Crédits à l'agriculture IV. Pays-Bas	Février 1976	E N
N° 5	Carte de la durée de la période de végétation dans les Etats membres de la Communauté	Mars 1976	F D
N° 6	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – Données technico-économiques de base – Schwäbisch-bayerisches Hügelland (R.F. d'Allemagne)	Mars 1976	D
N° 7	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – Données technico-économiques de base – South-East Leinster (Irlande), West Cambridgeshire (Royaume-Uni), Fünen (Danemark)	Mars 1976	E
N° 8	Dispositions en matière de zootechnie bovine	Mars 1976	F
N° 9	Formes de coopération dans le secteur de la pêche – Danemark, Irlande, Royaume-Uni	Avril 1976	E
N° 10	Les marchés du lait et de la viande bovine de la Communauté – Approche régionale pour la recherche d'un équilibre	Juin 1976	D E
N° 11	La contribution des "Comunità montane" au développement de l'agriculture de montagne en Italie	Juillet 1976	I
N° 12	Les "Enti di sviluppo agricolo" en Italie et la réforme des structures – Problèmes et perspectives d'adaptation	Juillet 1976	I
N° 13	Marchés de citrons frais et de jus de citron dans la Communauté européenne	Juillet 1976	F E
N° 14	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac I. Rapport général	Juillet 1976	F E
N° 15	Teneur en eau de volailles congelées ou surgelées – Examen de méthodes de dosage	Juillet 1976	F E
N° 16	Méthodes de détection des virus de certaines maladies des produits d'origine animale	Août 1976	E
N° 17	Vaccins vétérinaires – Analyse comparative des législations des Etats membres pour trois importantes épizooties	Août 1976	E

	Date	Langues
N° 18	Août 1976	D F
Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté I. Blé, céréales fourragères — Résumé		

**Salgs- og abonnementskontorer · Vertriebsbüros · Sales Offices
Bureaux de vente · Uffici di vendita · Verkoopkantoren**

Belgique - België

Moniteur belge — Belgisch Staatsblad

Rue de Louvain 40-42 —
Leuvensestraat 40-42
1000 Bruxelles — 1000 Brussel
Tél. 512 00 26
CCP 000-2005502-27
Postrekening 000-2005502-27

Sous-dépôts — Agentschappen:

Librairie européenne — Europese
Boekhandel
Rue de la Loi 244 — Wetstraat 244
1040 Bruxelles — 1040 Brussel

CREDOC

Rue de la Montagne 34 - Bte 11 —
Bergstraat 34 - Bus 11
1000 Bruxelles — 1000 Brussel

Danmark

J.H. Schultz — Boghandel

Møntergade 19
1116 København K
Tlf. (01) 14 11 95
Girokonto 200 1195

Underagentur:

Europa Bøger
Gammel Torv 6
Postbox 137
1004 København K
Tlf. (01) 14 54 32

BR Deutschland

Verlag Bundesanzeiger

Breite Straße — Postfach 10 80 06
5000 Köln 1
Tel. (0221) 21 03 48
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn
8 882 595)
Postscheckkonto 834 00 Köln

France

*Service de vente en France des publica-
tions des Communautés européennes*

Journal officiel
26, rue Desaix
75732 Paris Cedex 15
Tél. (1) 578 61 39 — CCP Paris 23-96

Sous-agent

D.E.P.P. — Maison de l'Europe
37, rue des Francs-Bourgeois
75004 Paris
Tél.: 887 96 50

Ireland

Government Publications

Sales Office
G.P.O. Arcade
Dublin 1

or by post from

Stationery Office

Beggar's Bush
Dublin 4
Tel. 68 84 33

Italia

Libreria dello Stato

Piazza G. Verdi 10
00198 Roma — Tel. (6) 8508
Telex 62008
CCP 1/2640

Agenzia

Via XX Settembre
(Palazzo Ministero del tesoro)
00187 Roma

**Grand-Duché
de Luxembourg**

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*

5, rue du Commerce
Boîte postale 1003 — Luxembourg
Tél. 49 00 81 — CCP 19190-81
Compte courant bancaire:
BIL 8-109/6003/300

Nederland

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf

Christoffel Plantijnstraat, 's-Gravenhage
Tel. (070) 62 45 51
Postgiro 42 53 00

United Kingdom

H.M. Stationery Office

P.O. Box 569
London SE1 9NH
Tel. (01) 928 69 77, ext. 365
National Giro Account 582-1002

United States of America

*European Community Information
Service*

2100 M Street, N.W.
Suite 707
Washington, D.C. 20 037
Tel. (202) 862 95 00

Schweiz - Suisse - Svizzera

Librairie Payot

6, rue Grenus
1211 Genève
Tél. 31 89 50
CCP 12-236 Genève

Sverige

Librairie C.E. Fritze

2, Fredsgatan
Stockholm 16
Postgiro 193, Bankgiro 73/4015

España

Librería Mundi-Prensa

Castelló 37
Madrid 1
Tel. 275 46 55

Andre lande · Andere Länder · Other countries · Autres pays · Altri paesi · Andere landen

Kontoret for De europæiske Fællesskabers officielle Publikationer · Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften · Office for Official Publications of the European Communities · Office des publications officielles des Communautés européennes · Ufficio delle pubblicazioni ufficiali delle Comunità europee · Bureau voor officiële publikaties der Europese Gemeenschappen

Luxembourg 5, rue du Commerce Boîte postale 1003 Tél. 49 00 81 · CCP 19 190-81 Compte courant bancaire BIL 8-109/6003/300

BFR 175 DKR 30,75 DM 11,10 FF 25,50 LIT 5000 HFL 12 UKL 3.00 USD 5.90



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

ISBN 92-825-1207-X

Boîte postale 1003 – Luxembourg

N° de catalogue : CB-NA-79-018-FR-C